LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO 183

MONTRÉAL, MERCREDI 5 AOÛT 1964

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé, périodes nuageuses, plus chaud
Maximum : 80
(Maximum hier : 71)

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR

N.-D. DES NEIGES

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Atmosphère de crise à Washington

Le président Johnson annonce qu'une action aérienne des Etats-Unis est engagée contre les navires et installations du Nord-Vietnam

L'ONU est saisi de l'incident et le Congrès votera une mesure spéciale

WASHINGTON. — Dans un discours radio-télévisé à l'adresse de la nation américaine, le président Johnson a annoncé hier soir que des unités de l'aviation militaire des Etats-Unis sont à l'oeuvre contre les vedettes lance-torpilles du Nord-Vietnam qui ont attaqué dans la journée de mardi — pour la deuxième fois en trois jours — des destroyers américains dans le golfe du Tonkin. Le chef de la Maison-Blanche a en outre annoncé qu'il avait donné l'ordre à M. Adlai Stevenson, ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, de soulever le nouvel incident naval survenu au Vietnam devant le Conseil de sécurité. Le président a fait savoir aussi qu'il allait demander immédiatement au Congrès de voter une résolution affirmant clairement l'unité du gouvernement américain et sa ferme volonté de prendre toutes les mesures nécessaires au soutien de la liberté et à la défense de la paix dans le sud-est asiatique.

Il a précisé que les chefs des deux partis au Congrès (avec lesquels ils s'étaient longuement entretenus plus tôt dans la journée) lui avaient donné l'assurance de leur entier appui. M. Johnson, à cet égard, a révélé qu'il avait reçu quelques instants avant son discours télévisé un appel du sénateur Barry Goldwater, celui-ci l'assurant de son appui et de son concours.

"Les actes répétés de violence contre les force armées des Etats-Unis doivent entraîner une réponse positive et cette réponse est donnée au moment où je vous parle", a dit le président qui a ajouté qu'une action aérienne était engagée contre des cannonières et certaines installations militaires du Nord-Vietnam qui avaient servi aux attaques contre deux destroyers américains.

Le président Johnson a réaffirmé que les Etats-Unis ne recherchaient toujours pas une guerre plus étendue au Vietnam. "Bien que les autres semblent les oublier, nous, Américains, connaissons les risques d'un élargissement du conflit. Mais nous ne recherchons toujours pas une guerre plus large."

Le président Johnson a poursuivi, "ce nouvel acte d'agression dirigé directement contre nos forces nous persuade tous à nouveau de l'importance de la lutte pour la paix et la sécurité dans le Sud-Est asiatique. La détermination de tous les Américains de respecter tous nos engagements envers le peuple et le gouvernement du Sud-Vietnam sera redoublée par cet outrage."

L'entretien du président avec neuf sénateurs et six représentants a duré 90 minutes. Tous les participants, a précisé M. Reedy, ont été tenus de garder le secret sur leur conversation avec le président. Le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le secrétaire à la défense Robert McNamara, le chef de l'état-major général, le général Earl Wheeler et le directeur du CIA M. John McCone participaient à cette conférence.

La conférence avec les parlementaires avait été précédée d'une réunion de 30 minutes du Conseil national de sécurité. Le Conseil qui groupe autour du président les membres les plus importants du cabinet, les chefs d'états-majors et les dirigeants des services de renseignements, s'étaient déjà réunis, pour une session ordinaire, en fin de matinée. Le fait que le Conseil ait dû se réunir à nouveau en fin d'après-midi semble indiquer que Washington n'a reçu les premières informations sur la nouvelle attaque navale dans le golfe du Tonkin que dans le courant de l'après-midi.

L'atmosphère des jours de grandes crises internationales régnait autour de la Maison-Blanche mardi en fin d'après-midi. Membres du cabinet et dirigeants du Congrès entraient et sortaient de la Maison-Blanche sans que les nombreux journalistes attirés à la résidence présidentielle puissent les approcher. Entre deux portes, on put seulement apercevoir le sous-secrétaire d'Etat George Ball, le secrétaire à l'armée Cyprus Vance, le secrétaire au trésor Douglas Dillon qui regagnaient leur bureau respectif après avoir conféré brièvement avec le président.

Dans l'attente des développements éventuels, toutes les chaînes de télévision ont installé leur équipement dans la cour de la résidence présidentielle. Cette atmosphère de crise contraste avec le calme que le gouvernement s'était efforcé de maintenir dimanche lorsqu'avait été connue la première attaque des vedettes lance-torpilles nord-vietnamiennes contre le destroyer "Maddox".

INCIDENT

Pendant trois heures, d'une manière intermittente, les deux bâtiments américains ont été soumis aux attaques adverses. Les deux bateaux ont réussi à éviter les torpilles nord-vietnamiennes.

Voir page 8 : ATMOSPHERE DE CRISE

Fin de la conférence des premiers ministres

Thatcher et Lesage : trouver du travail aux bénéficiaires de l'assistance sociale

JASPER — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a formulé l'avis que l'on devrait s'efforcer de trouver des emplois aux hommes valides qui bénéficient de l'assistance sociale. Il fera parvenir, à ce sujet, une lettre au premier ministre Pearson, l'invitant à inscrire cette proposition à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale. Le Québec est d'accord avec cette proposition; les provinces réaliseraient ainsi une économie appréciable du coût de l'assistance sociale. La conférence de deux jours des premiers ministres se terminait hier soir.

MM. Thatcher et Lesage ont voulu dissiper toute équivoque. Il ne s'agit pas de proposer que les bénéficiaires de l'assistance sociale travaillent en retour des prestations. Les emplois devraient être rémunérés au taux ordinaire. Le premier ministre Robarts trouve fort louable l'effort pour trouver des emplois aux personnes qui reçoivent des prestations, mais il ajoutait qu'aucune province considère que l'on doive faire travailler les chômeurs assistés.

Les séances de la conférence de deux jours ont eu lieu à huis clos, mais les premiers ministres ont prononcé quelques commentaires à l'intention des journalistes.

MM. Robarts et Duff Roblin, ce dernier est le premier ministre du Manitoba, ont exprimé l'avis que les provinces manifestent un intérêt général autour des mesures qui pourraient améliorer le niveau de vie des Indiens et Métis, en accord étroit avec le gouvernement d'Ottawa. M. Roblin expliquait qu'environ 50,000 Indiens et Métis habitent dans sa province, dont la moitié relèvent de l'administration provinciale. Une conférence fédérale-provinciale au sujet des Indiens aura lieu l'automne prochain.

Le premier ministre Lesage a déclaré qu'au Québec, l'on favorise l'intégration des Indiens, pratique d'autant plus facile que les réserves les plus importantes sont situées près des grands centres.

La cinquième conférence des premiers ministres provinciaux est maintenant terminée; des sujets "importants" ont été abordés, mais il n'a pas été question comme tel des relations fédérales-provinciales.

Les standards d'éducation dans les provinces ont fait l'objet de discussions, en vue de leur coordination, mais plusieurs premiers ministres ont rejeté l'expression "uniformisation". Selon M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'éducation au Québec, il s'agit surtout du problème de l'admission des diplômés des cours secondaires dans les universités canadiennes. Cette question sera soumise à la conférence des ministres de l'éducation, à Winnipeg, au mois de septembre.

Des experts de chaque province, à la suggestion de MM. Lesage et Robarts, se réuniront bientôt à Toronto pour l'étude de la transférabilité des fonds de retraite provenant des caisses privées. Cette dis-

Voir page 8 : Thatcher

M. Lesage pose le problème de la taxe de vente

JASPER. — Le premier ministre Lesage a donné l'exemple d'un manteau de fourrure qu'une Montréalaise pourrait se procurer en Colombie-Britannique et réussir à ne pas payer la taxe de vente de cinq p.c. en C.-B. et de six p.c. dans le Québec. M. Lesage aimerait que cette situation cesse, selon une déclaration qu'il a faite, hier, à Jasper. La question a été soulevée à la conférence des premiers ministres, comme au cours des trois années précédentes. M. Lesage a fait part de la solution qu'il a établie avec le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts. L'entente réciproque permet l'octroi de permis à des marchands du Québec et de l'Ontario qui deviennent agents percepteurs des taxes sur les achats destinés à la province voisine; ainsi, 2,300 marchands du Québec ont des permis de l'Ontario. Cette pratique entre-t-elle en contravention avec le statut de liberté du commerce entre les provinces? Il n'en est rien, selon M. Lesage; il a demandé à ses auditeurs de lui indiquer les points de loi que l'on pourrait invoquer.



Les sauveteurs s'affairent au pied de la plate-forme de la foreuse qui a permis de remonter vivants neuf emmurés de la mine de craie de Champignole. (Photo Keystone)

APRÈS SEPT JOURS ET SIX NUITS A 250 PIEDS SOUS TERRE,

Les 9 emmurés de Champagnole ont été ramenés sains et saufs

CHAMPAGNOLE. — "Un, deux, trois : montez."

Aussitôt l'ordre donné, la nacelle, comme un automate docile, pied par pied, se mettait à grignoter la longue montée vers le jour que les emmurés n'avaient pas vu pendant près de 200 heures.

Et tout paraissait alors si facile et si rapide aussi. A peine sept minutes. Sept minutes multipliées par neuf, cela faisait un peu plus d'une heure pour sauver neuf hommes.

On en était arrivé, hier après-midi, sur les pentes du mont Rivel, à Champagnole, à oublier tous les efforts qu'il avait fallu déployer pendant huit jours et sept nuits, tous les moyens qu'il avait fallu mettre en oeuvre tant on était heureux de revoir sains et saufs les neuf enfants du pays. On en était même arrivé à oublier que cinq autres mineurs, cinq autres hommes, camarades de travail des neuf rescapés étaient toujours prisonniers de la terre.

Cette journée fantastique avait commencé à 12 h. 57. Sur les flancs de la colline maudite, un chapelet de gendarmes et de C.R.S. délimitaient les moindres contours de la montagne. Un mètre seulement séparait alors le trépan "Roex-1" de la voûte de la galerie où se trouvaient les neuf emmurés. Brusquement, la longue tige foreuse s'enfonça d'un seul coup dans le sol.

Les compresseurs de "Forex" s'arrêtèrent. Il y eut un moment de silence. Et puis par le haut-parleur nasillard qui, depuis six jours et nuits, était l'unique lien rattachant les rescapés à la vie, un cri monta du sous-sol. La première phrase distincte que l'on put percevoir fut : "Ça y est. Cette fois, on va revoir le soleil."

Il faut croire d'ailleurs que le soleil avait tenu à être au rendez-vous de la délivrance. Il n'avait jamais été aussi brûlant, aussi tenace, aussi implacable. Sur les visages recouverts de poussière, ruisselant de sueur, marqués par la fatigue, le sourire de la victoire était devenu une sorte de rictus.

La phase ultime de l'opération "Sauvetage" venait de commencer. Mais il fallut attendre encore de longues heures pour voir apparaître à la surface le premier rescapé. Pour tous ces hommes qui, à 250 pieds sous terre, attendaient cette heure et pour qui, naturellement aujourd'hui plus encore que les jours précédents, le temps paraissait long, le moindre retard devenait un nouveau motif d'angoisse et d'inquiétude.

"Que se passe-t-il ?" demandèrent-ils alors que l'on préparait la mise en place de la nacelle qui devait les retirer de leur prison.

Voir page 8 : LES NEUF EMMURES

Les conservateurs du Québec hésitent à se désolidariser de la tactique de leur chef

OTTAWA — Une réunion des députés conservateurs du Québec, pour protester contre les tactiques parlementaires actuelles de leur parti, a été remise pour la seconde fois hier. M. Léon Balcer, conservateur de Trois-Rivières, leader du parti dans le Québec, a dit que si une réunion secrète provinciale a lieu avant la principale réunion secrète du parti aujourd'hui, il s'agira d'une affaire de routine.

La plupart des 10 députés conservateurs du Québec seraient prêts à se dissocier de la stratégie du parti de prolonger le débat parlementaire sur les crédits provisoires, autorisant les dépenses pour août et septembre.

Toutefois, une source conservatrice du Québec a dit que la majorité du groupe québécois désire maintenant attendre la réunion principale aujourd'hui des 96 conservateurs, avant d'adopter une attitude ferme, contraire aux intérêts de l'unité du parti.

Le mécontentement grandissant des conservateurs du Québec, à cause des tactiques du chef conservateur Diefenbaker, et du leader parlementaire du parti, M. Gordon Churchill, de Winnipeg-Sud-Centre, a été souligné aux Communes par une question posée par un député libéral.

M. Jean Chrétien, libéral de St-Maurice-Laflèche, a demandé si un nouveau siège pourrait être trouvé pour M. Balcer, parce qu'il est malheureux d'être assis entre M. Diefenbaker et M. Churchill.

Il n'y a pas eu de réponse. M. Balcer a souri, a paru mal à son aise et a secoué la tête.

Le leader québécois de 46 ans, qui est entré aux Communes pour la première fois en 1949, tenterait d'empêcher un schisme profond et irréparable entre les conservateurs du Québec et les autres députés conservateurs, tout en reconnaissant le mécontentement parmi ses partisans, avec lesquels il serait en sympathie.

La plupart des conservateurs du Québec sont prêts à appuyer le projet de drapeau du gouvernement, portant trois feuilles d'érable. Ils n'appuient pas la proposition du chef conservateur Diefenbaker pour un Red Ensign, portant un symbole quelconque pour le Canada français.

M. Balcer aurait persuadé les plus vigoureux des députés du Québec d'attendre jusqu'à ce que la réunion secrète principale du parti ait discuté de la situation aujourd'hui.

Le leader québécois, qui appuie le compromis proposé par le chef néo-démocrate, M. Douglas, de retarder la décision finale sur le drapeau, voit l'acceptation du gouvernement de ce compromis comme un indice du désir d'en venir à un compromis et d'éviter une élection générale, dit un informateur.

Les conservateurs du Québec craignaient, la semaine dernière, qu'une élection soit déclenchée pour mettre fin à l'impasse parlementaire et étaient convaincus qu'ils devaient rompre ouvertement avec M. Diefenbaker à cause des divisions actuelles au sein du parti conservateur, dit cet informateur.

Pour briser l'impasse des Communes, tête-à-tête secret Pearson-Dief

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA, — Le premier ministre Lester Pearson et le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, se sont entretenus durant 25 minutes hier soir, recherchant un compromis dans le sens qu'avait suggéré la veille le leader du NPD, M. Tommy Douglas, dans l'espoir de mettre fin à l'obstruction manifeste pratiquée depuis sept jours par les conservateurs et de tirer le Parlement de son croupissement. Rien n'a été révélé du résultat des pourparlers, sinon que M. Pearson et M. Diefenbaker sont convenus de se revoir aujourd'hui après que le premier ministre aura conféré individuellement avec le chef de chacun des trois autres partis représentés à la Chambre des communes.

Dans l'intervalle, les conservateurs ont continué de refuser leur approbation aux crédits provisoires de $696 millions requis par le ministère afin de défrayer ses opérations des mois d'août et de septembre. Il a semblé toutefois qu'ils étaient à bout de souffle. Le soin d'éterniser le débat est retombé en grande partie sur les épaules d'un seul homme, M. Terry Nugent (Edmonton). Il a parlé durant presque tout l'après-midi, prononçant ses troisième et quatrième discours depuis l'ouverture du débat et traitant d'un sujet passablement éloigné de l'objet, l'adjudication de contrats pour la construction d'un navire aux chantiers maritimes de Vancouver par la Northern Transportation Company, société de la Couronne.

Dès l'ouverture de la séance d'hier, le premier ministre s'est levé pour dire que le gouvernement voyait d'un oeil favorable la proposition de M. Douglas et qu'il était prêt à entamer sur-le-champ des pourparlers en vue d'en arriver à une entente accélérant les travaux de la Chambre.

Le compromis proposé lundi par M. Douglas tenait en deux points. Il a suggéré, d'une part, au gouvernement de renvoyer le débat sur le drapeau à la session d'automne, et d'autre part, à l'opposition de consentir à limiter la durée du débat à une semaine.

C'est dans l'intention de forcer le gouvernement à retirer ou, du moins, à retarder son projet de loi sur le drapeau que les conservateurs obstruent présentement les travaux de la Chambre. En prolongeant l'examen des crédits provisoires, ils espèrent que le gouvernement, désireux de procurer des vacances à la Chambre, renoncera à son projet de faire adopter le drapeau à feuilles d'érable avant l'ajournement d'été.

L'espoir suscité par la réaction du premier ministre à la suggestion de M. Douglas s'est dissipé quelques instants plus tard quand M. Diefenbaker a réclamé des réponses "aux quelque 200 questions" adressées au gouvernement par les membres de son parti depuis l'ouverture du débat sur les crédits provisoires.

"Je serai heureux de rencontrer le premier ministre, a dit le leader tory, mais je voudrais au préalable qu'il nous fournisse les renseignements qu'exige le parlement."

Ses remarques ont provoqué une prise de bec si vive qu'elle a paru écarter toute possibilité d'entente entre conservateurs et ministériels.

"C'est la première fois dans l'histoire du parlement canadien a dit M. Diefenbaker, qu'un gouvernement demeure silencieux".

"C'est également la première fois, a rétorqué le premier ministre, que l'opposition fait obstruction aussi systématiquement à l'adoption de crédits provisoires."

"Le premier ministre ne faisait-il point d'obstruction en 1962, du temps qu'il était chef de l'opposition, quand il a retardé durant huit jours l'adoption de crédits provisoires ? a demandé le leader tory.

M. Pearson a protesté, disant que la situation était totalement différente. "Le gouvernement de 1962 n'avait pas présenté de budget, non plus que les crédits permanents de ses ministères", a-t-il rappelé.

Le leader parlementaire des conservateurs, M. Gordon Churchill, s'est empressé de le corriger : la Chambre, a-t-il dit, avait déjà abordé l'examen des crédits du ministère de l'agriculture et M. Pearson lui-même avait parlé à deux reprises au cours du débat; en outre, les crédits de six autres ministères étaient inscrits à l'ordre du jour.

"Il me semble que tout espoir d'une entente amicale est en train de tomber à l'eau", a fait observer tristement M. Thompson.

A peine avait-il terminé sa remarque qu'une autre prise de bec a éclaté entre M. Pearson et M. Churchill. Celle-là a été suscitée par M. Andrew Brewin (NPD, Greenwood) qui a demandé au premier ministre s'il se proposait d'amender les règlements de la Chambre de façon à prévenir toute possibilité d'obstruction dans l'avenir.

M. Pearson a répondu que le comité parlementaire de la procédure avait été mis sur pied précisément pour examiner cette question et M. Churchill s'est empressé d'accuser le gouvernement de chercher à imposer sa volonté au comité.

"Cela est évidemment faux, a dit M. Pearson, mais si le comité ne peut s'entendre sur les recommandations qu'il est nécessaire de proposer à la Chambre, le gouvernement prendra ses responsabilités et se chargera de trouver le moyen d'accélérer les travaux de la Chambre".

Maintenant ! En plein essor !

Chez EATON

LA VENTE SEMESTRIELLE D'AMEUBLEMENT

Mobiliers de classe, accessoires modernes appareils ménagers de qualité... offerts à des prix spéciaux.

4e, 5e, 6e et 7e étages

½ des prix habituels

Matelas Simmons "Princesse Royale"

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

59.55

6.45 par mois (10 mensualités)

Par "Simmons." Deux modèles : confort régulier et maintien ferme; au même bas prix. 512 ressorts hélcoïdaux dans le 54". Les 2 modèles possèdent des épaisseurs de feutre et de sisal (double pour celui à maintien ferme). Bordure préfabriquée à piqûres verticales. Rebord intérieur à cordonnet. Revêtement en rayonne damassée à piqûres pour celui à confort régulier. Recouvrement en coutil de coton tissé à rayures, avec lacets dissimulés pour celui à maintien ferme. 39" - 48" - 54".

Sommier-tapissier assorti en bois franc **59.55**

Literie (rayon 271) au 7e étage, chez EATON

Confort régulier

Maintien ferme

Continental "Glenview" 2 longueurs 73" et 78"

Ordinairement 169.00

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

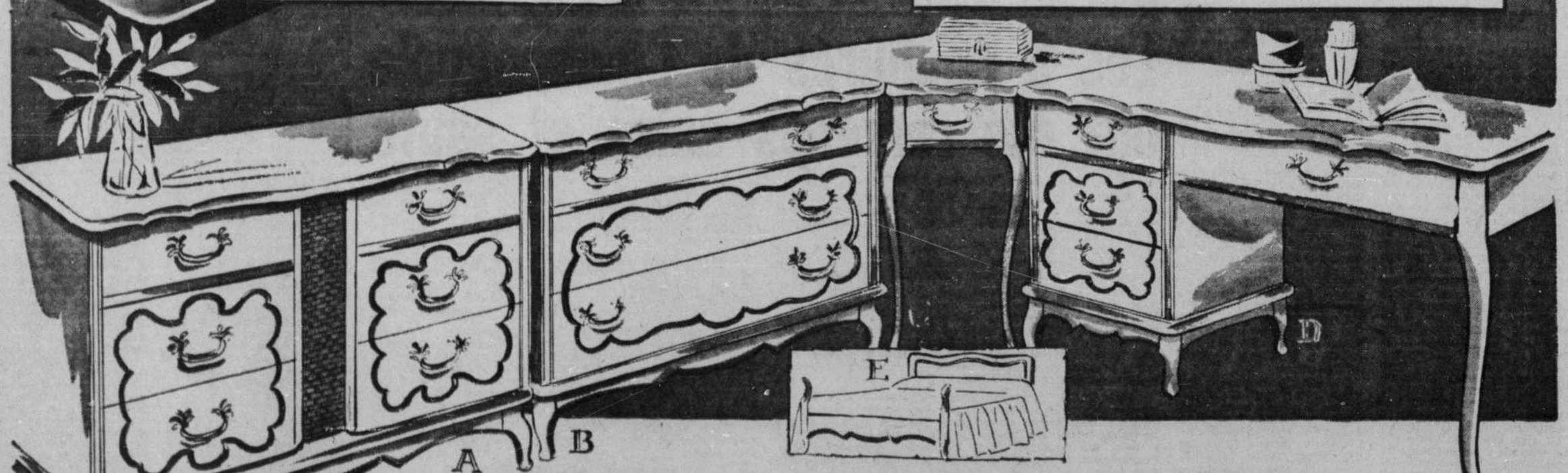
Matelas, sommier - tapissier, pattes

84.50

5.40 par mois (18 mensualités)

Par "Simmons". 405 ressorts hélicoidaux, rattachés ensemble. Ce matelas de qualité offre un repos à la mesure de chacun. Disponible en 73" et 78" de longueur, pour ceux qui préfèrent un lit plus long. Larguer: 30", 36" ou 39". Isolant de plastique-mousse ¼" piqué à des bandes superposées de feutre blanc et de sisal. Bordure préfabriquée, anti-affaissement. Rebord intérieur à cordonnet. Revêtement en rayonne damassée robuste, avec piqûres. Sommier-tapissier assorti en bois franc avec un jeu de 6 pattes fini naturel.

LITERIE, (rayon 271), au 7e étage, chez EATON



Mobilier de chambre d'adolescents "Krola" par American Furniture

A. Commode double 54" Ord. 122.95	PRIX DE LA VENTE 97.95	B. Chiffonnier 36" Ord. 92.95	PRIX DE LA VENTE 75.95	C. Table de coin à tiroir 29½" Ord. 69.95	PRIX DE LA VENTE 57.95	D. Secrétaire 54" Ord. 116.95	PRIX DE LA VENTE 97.95
E. Lit 39" Ord. 54.95	44.95	(non illustré) Bibliothèque 41½" Ord. 72.95	59.95	(non illustré) Table de chevet 14½" x 25" Ord. 49.95	39.95	(non illustré) Chaise capitonnée Ord. 52.95	41.95

(non illustré) Mobilier moderne de chambre d'adolescents

En placage de noyer, fini noyer, avec les devants blanc-émail, et les dessus en arborite imitant le grain du noyer. Poignées en laiton. Tiroirs montés en queue d'aronde et hermétiques à la poussière. Tous 30" de hauteur, 17½" de profondeur.

Commode double 56" Ord. 109.50	PRIX DE LA VENTE 89.50	Chiffonnier 36" Ord. 79.50	PRIX DE LA VENTE 67.50	Table de coin à tiroir 29½" Ord. 79.50	PRIX DE LA VENTE 69.50	Secrétaire 48" Ord. 109.50	PRIX DE LA VENTE 89.50
Lit 39" Ord. 69.50	59.50	Table de chevet 20" (25" de hauteur) Ord. 47.50	39.50	Chiffonnier 5 tiroirs 40" Ord. 99.50	89.50		

MOBILIERS POUR CHAMBRE D'ADOLESCENTS, (rayon 271), au 7e étage, chez EATON

Une offre toute spéciale à l'occasion de la vente semestrielle d'ameublement. Adoptez cet agencement jeune et attrayant de style Provincial français. Les meubles sont en merisier, solide pour les montants, avec des dessus en arborite qui résistent aux égratignures, au taches et aux brûlures. Les tiroirs montés en queue d'aronde sont hermétiques à la poussière. Fini blanc antique avec dorures.

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Heures d'affaires EATON: 9H.30 À 6H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9H.30 À 9H. — LE STANDARD DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES OUVRE À 8H.30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DÉTERMINÉ — VI. 2-9331

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MERCREDI 5 AOÛT 1964



Un violent incendie a éclaté, hier, en fin d'après-midi, au coin des rues McGill et Notre-Dame, dans un immeuble abritant notamment une taverne. L'importance du sinistre a nécessité une quatrième alerte, ce qui témoigne de sa gravité. Dans ces vieux quartiers, en effet, il faut toujours craindre la conflagration. Les pompiers arrivés en grand nombre sur les lieux avec un important matériel sont parvenus à circonscrire l'incendie avant la nuit. Quelques-uns d'entre eux ont été incommodés par la fumée, mais personne n'a été blessé. Le sinistre, survenu à l'heure où se vident les bureaux, a provoqué un attroupement considérable que la police s'est appliquée à disperser, ou tout au moins à contenir. (Photo "Le Devoir")

Lavoie: "il faut envisager une nouvelle structure"

Dans sa réponse au Parti civique de Chomedey et à la Ligue de l'autonomie, le maire Jean-Noël Lavoie dit, à l'appui du bill No 70, qu'il faut "envisager, dans un avenir prochain, une toute nouvelle structure politique et administrative de l'Ile Jésus." On sait que le projet de loi décrète qu'il n'y aura pas d'élections municipales dans les îles Jésus et Laval avant le 1er mai 1965 et que cette mesure a soulevé l'ire des mouvements d'opposition à la fusion des villes. M. Lavoie est également député de Laval à Québec.

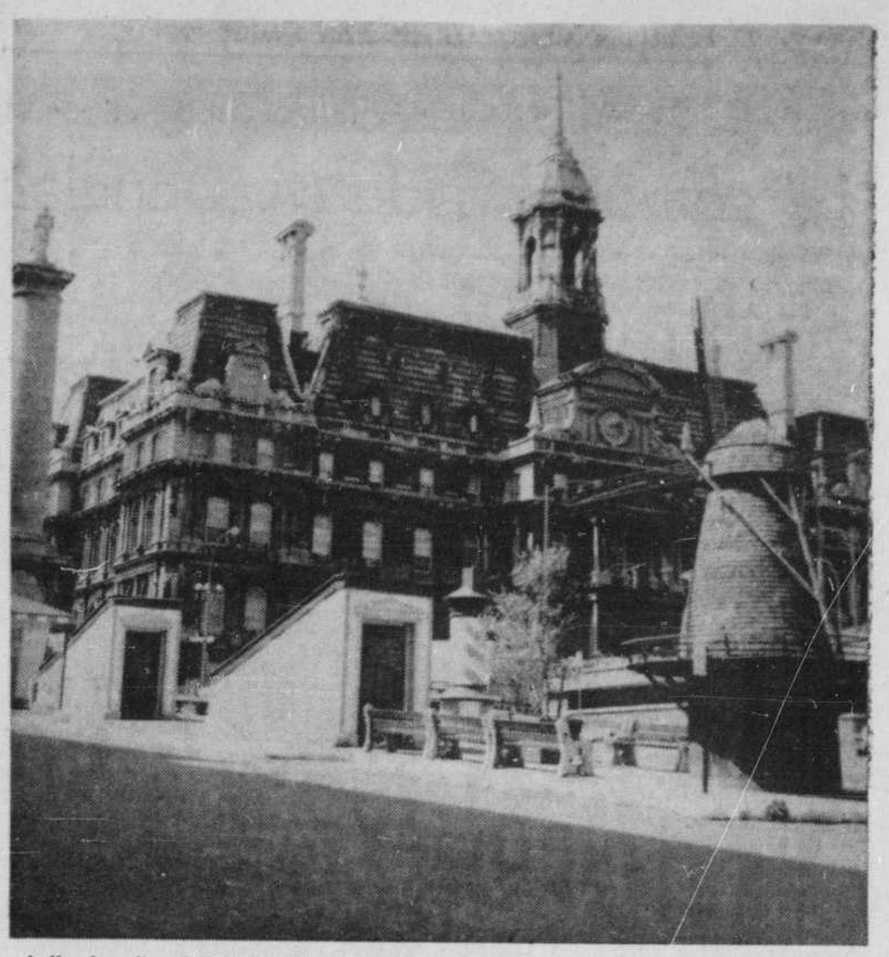
Voici le texte de la déclaration de M. Lavoie:

"Il n'y aura pas d'élection municipale dans l'île Jésus avant mai 1965, ainsi en a décidé la Législature provinciale la semaine dernière. Il ne serait pas logique, disait le ministre Laporte, que le problème délicat des annexions soit le sujet de campagnes politiques, alors même que des experts, la Commission Sylvestre, doivent remettre leur rapport final cet automne. On se rappelle que dans leur rapport préliminaire de juin dernier, les commissaires recommandaient la création dans l'île Jésus "d'une ville ou deux villes au maximum". Le ministère des affaires municipales aura accompli une oeuvre remarquable et joué pleinement son rôle s'il ne craint pas d'appliquer les recommandations de la Commission Sylvestre. Elle est formée d'hommes compétents et sincères qui abattent une tâche énorme durant leur enquête.

Il faut donc envisager dans un avenir prochain une toute nouvelle structure politique et administrative de l'île Jésus. Malheureusement, il y aura toujours des esprits rétrogrades qui agissent comme si l'avenir n'existait pas, qui ne soupçonnent même pas les tiraillements que connaîtrait la prochaine génération si l'on conservait aux villes actuelles leurs structures désuètes et leurs frontières qui "paraissent être plutôt l'effet du hasard" (Commission dixit).

Considérons seulement la réalité brutale: population de Montréal, il y a seulement 85 ans: 155,000 âmes; population actuelle de l'île Jésus: 170,000 âmes; population de l'île Jésus dans 40 ans: 1,000,000 âmes; que dire du nombre d'au delà de 500 maires et échevins que l'on trouve à 15 milles à la ronde de l'intersection de Peel et Ste-Catherine?

Quel administrateur public de l'île Jésus voudrait laisser en héritage à ses enfants l'imbroglio que connaît notre grande voisine, Montréal? Le même sort nous est réservé s'il n'y a pas une action immédiate. Personnellement, j'entends prendre toutes mes responsabilités, et, dans les prochains mois je visiterai toutes les municipalités de l'île pour faire comprendre à mes 170,000 concitoyens qu'il en va de leur prospérité et bien-être. Je rapporte une phrase du rapport Sylvestre: "A moins de donner à la population de l'Ile Jésus les moyens physiques d'aspirer à l'unité de pensée, comme citoyens de l'île, on divisera les forces, face au progrès, au lieu de les multiplier."



A l'ombre d'un hôtel de ville qui ressemble comme un frère jumeau à celui de Paris, le marché aux fleurs confère à Montréal une autre note de romantisme tout parisien. Etre la deuxième ville française du monde, c'est aussi avoir ses bouquetières, ses bancs au soleil, ses flâneurs, autant d'antidotes à la fièvre nord-américaine. (Photo "Le Devoir")

L'Expo suscite beaucoup d'intérêt, certes, mais ne manque pas de place

Tout indique qu'en définitive, le terrain de l'Exposition universelle de 1967 sera assez vaste pour accueillir tous les exposants. Au besoin, quelques emplacements dont on comptait faire des petits parcs, des espaces dégagés (le plan initial en comprend un grand nombre) pourraient être consacrés à des exposants retardataires. Quoi qu'il en soit, on confirme en haut lieu qu'il n'est pas question d'"étendre" l'Expo à la rive sud ou à l'île de Montréal comme une rumeur l'avait voulu dans la journée d'hier.

Ces inquiétudes sont nées de nouvelles, publiées hier matin, et qui voulaient que les offres de participation soient si nombreuses qu'on en vienne à se demander si l'espace prévu serait suffisant. Des dirigeants de l'Expo avaient effectivement exprimé leur point de vue à ce sujet. Il semble pourtant que ces réflexions relevaient plutôt de la satisfaction devant le succès de l'Expo que d'une réelle inquiétude.

L'affaire est venue aux Communes hier où un député a demandé au ministre Sharp, responsable de l'Exposition universelle devant les Chambres, si la nouvelle était fondée quant au manque de place. Le député a été prié d'inscrire sa question au feuilleton en raison des recherches qu'elle suppose de la part du ministre.

A la mairie de Montréal pourtant, on a confirmé au DEVOIR que la situation n'a rien d'alarmant et que si, en dernière minute, on décide de consacrer certains parterres à des exposants, il restera encore suffisamment de verdure sur les îles artificielles pour que l'Expo n'ait pas l'air de se dérouler en terrain désertique.

Des ingénieurs du CN inventent une bascule de haute précision

Les ingénieurs du service des recherches des chemins de fer nationaux du Canada se flattent d'avoir mis au point une bascule électronique d'une telle précision que déjà des compagnies étrangères se seraient intéressées au procédé. Il s'agit d'un moyen très efficace de peser des wagons en mouvement dans une gare de triage où ils roulent sur leur élan.

Le problème résultait principalement du "rebondissement" des wagons orientés sur les voies grâce à la vitesse acquise en dévalant une pente douce. En arrivant sur la bascule, le wagon ainsi lancé faussait la lecture puisqu'à son poids intrinsèque s'ajoutait l'énergie du "bond".

Un ingénieur en recherche, M. Robert Cass, diplômé de l'Imperial College de Londres, aidé par M. Pierre Berthiaume, de l'université de Montréal, parvint à faire intervenir une calculatrice électronique qui tient compte, en le déduisant, de ce supplément de poids.

Le poids réel, qui apparaît sous forme numérique, s'imprime automatiquement sur la bascule. Il est simultanément transmis par télétype à un autre service où il sert à la facturation.

La bascule électronique du CN répond à toutes les prescriptions du gouvernement. Elle permet de déterminer, en trois secondes, le poids (jusqu'à 500,000 livres) d'un wagon roulant à une vitesse de 10 à 12 milles à l'heure. Cette particularité jointe à la précision de la bascule et à la possibilité d'utiliser les buttes de tous les triages sans en modifier l'inclinaison, rend cette bascule canadienne supérieure à toutes les autres dont dispose actuellement l'industrie ferroviaire.

L'impôt perçu par les employeurs sera remis à un organisme central à Ottawa

OTTAWA — Les 300,000 employeurs du Canada, qui déduisent l'impôt sur la rémunération de leurs employés, vont être priés de faire remise à un organisme centralisé, à Ottawa, des 130 millions de dollars qu'ils perçoivent en impôts chaque mois.

Quand il a annoncé le nouveau programme hier, le ministre du revenu national, M. E.J. Benson, a déclaré qu'un programme expérimental a déjà été lancé au bureau de district d'Ottawa de la division de l'impôt. Les 10,000 employeurs du district d'Ottawa, — qui s'étend du parc Algonquin, à l'ouest, jusqu'à la frontière de la province de Québec, à l'est, et de Prescott, au sud, jusqu'à Mont-Laurier, au nord, (y compris les comtés québécois de Hull, Labelle, Pontiac, Gatineau et Papineau) — sont maintenant en cours d'adaptation au nouveau régime.

Dès maintenant, les employeurs du district d'Ottawa doivent faire remise directement au centre de traitement des données de la division, au parc Tunney, à Ottawa. Sous l'ancien régime, les employeurs faisaient remise des déductions d'impôt à l'un des 29 bureaux de district de la division de l'impôt disséminés à travers le Canada.

M. Benson a déclaré que les autres employeurs du Canada seront avertis, en octobre, d'expédier à Ottawa, au plus tard le 15 novembre, les déductions d'impôt du mois d'octobre.

La calculatrice de la division de l'impôt se chargera de la comptabilité et des modalités du rappel, travail qui, à l'heure actuelle, s'effectue mécaniquement dans les bureaux de district, a-t-il dit. Jusqu'ici chaque employeur expédiait à son bureau de district un chèque au montant des déductions d'impôt. Le chèque était encaissé et le montant en était porté au compte de l'employeur à l'aide de perforatrices. Après le 15 du mois, date à laquelle les déductions devaient être versées, toutes les fiches de comptes faisaient l'objet d'un relevé manuel destiné à assurer que des remises avaient été reçues de la part de tous ceux qui étaient censés faire remise. Les fiches des contribuables ayant omis de faire remise étaient extraites et un rappel leur était adressé. Si cette lettre demeurait infructueuse, une demande formelle leur était expédiée. Ce régime, pris dans son ensemble, était coûteux et exigeait un haut degré de compétence et d'exactitude de la part des employés y affectés afin d'en assurer l'efficacité désirée. La calculatrice se chargera de toutes ces opérations par voie de sélection automatique. En outre, la calculatrice est capable de relever toute discordance dans les montants, mois par mois, et de les porter à l'attention des fonctionnaires des bureaux de district.

"La centralisation du processus de déduction d'impôt nous permettra, a déclaré M. Benson, d'atteindre un plus haut degré d'efficacité et d'instaurer un mode de traitement à la fois plus rapide et plus exact. Par exemple, nous serons bientôt en mesure de faire le raccord du feuillet T4 de tout contribuable auprès des duplicata produits par son employeur. A l'heure actuelle, il ne nous est possible d'effectuer qu'une mince tranche de ces raccords à la main, vu qu'il s'agit là d'une opération laborieuse. Le raccord protège les contribuables honnêtes mais découvre les malhonnêtes.

"Si nous avons choisi le district d'Ottawa à titre expérimental, c'est parce que les employés de notre centre des données fiscales et ceux du bureau de district d'Ottawa peuvent résoudre de concert les problèmes qui surgissent inévitablement dans le cours d'un programme d'adaptation de ce genre. Ottawa étant en outre un district bilingue, nous avons dressé le programme de notre calculatrice de façon à pouvoir expédier des formules de remise mensuelle et des avis de rappel dans les deux langues, sans intervention humaine.

"C'est de beaucoup l'opération la plus complexe que nous ayons confiée à notre calculatrice. Notre programme expérimental nous fournit l'occasion d'éliminer les accrocs, afin que le programme fonctionne plus aisément lorsqu'il sera mis en vigueur à l'échelon national, à l'automne.

"Afin d'assurer le meilleur fonctionnement possible du programme, nous demandons aux employeurs d'observer les deux points suivants: utiliser le numéro de compte que nous leur avons attribué et faire usage de la formule simplifiée que nous leur adressons tous les mois.

"Cette centralisation progressive de notre régime de déduction d'impôt est l'aboutissement de plus de deux années de travail de la part d'analystes et de programmeurs en ordination. Le plus haut degré possible d'efficacité au sein du ministère, comme dans tous les ministères et organismes de l'Etat, est chose essentielle si nous voulons maintenir au minimum les frais de l'Etat."

Montréal aura un nouvel hôpital chinois: 65 lits

par Marc-Henri CÔTÉ

L'hôpital chinois de Montréal existe depuis 45 ans, rue Lagauchetière; trop petit, il s'installera le premier mai 1965 dans des locaux dont la construction a débuté officiellement hier, entre St-Denis et Drolet, rue Faillon, en présence du ministre de la santé, le Dr Alphonse Couturier.

Une campagne de souscription dont l'objectif est $1,000,000 sera lancée le 17 octobre et durera jusqu'au 31.

Le ministre de la santé a réitéré dans une courte allocution que les octrois gouvernementaux pour la construction d'hôpitaux ne constituent pas un cadeau, mais une redistribution, la plus équitable possible, des taxes. Québec versera $350,000 sous forme de subventions à la construction et à l'aménagement du nouvel hôpital chinois de 60 à 65 lits, au lieu de 25, comme en ce moment.

Le Dr Couturier a souligné que l'hôpital chinois est très nécessaire et forme un lien entre les personnes d'origine chinoise qui habitent parmi nous et la population en majorité de langue française.

Il a souhaité bonne santé, succès et courage aux Chinois et à tous ceux qui s'intéressent à leur hôpital qui demeure au service de la population entière en cas d'urgence.

Le Dr David Lin, directeur médical de l'hôpital chinois, s'est fait l'interprète de ses compatriotes, en présentant le ministre de la santé, le Dr Couturier.

Le directeur médical de l'hôpital de la Miséricorde, le Dr Edmund Synnott, membre du conseil d'administration de l'hôpital chinois et l'un des vice-présidents de la campagne de souscription, a remercié le Dr Couturier. Il a témoigné son appréciation pour deux initiatives du ministère provincial de la santé.

Il s'agit du comité de planification de la construction des hôpitaux et du comité de coordination de la recherche en matière de gestion hospitalière. Le Dr Synnott a loué le travail accompli en commun, comme le plus fructueux.

La R. S. St-Léon-le-Grand, supérieure de l'hôpital chinois, appartient à la communauté des RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, dont l'intérêt pour les Chinois a toujours été manifeste, mais l'oeuvre missionnaire de la R. S. St-Léon-le-Grand, s'est surtout accomplie en Afrique pendant douze ans.

La construction du nouvel hôpital chinois, sur l'emplacement qu'occupaient l'église et le presbytère de la paroisse de langue anglaise Holy Family, débutait officiellement, hier, par les soins de Iberville Construction que dirige M. Philippe Picard, de Repentigny. L'hôpital aura trois étages et l'on pourrait en ajouter deux autres. Cet hôpital comprendra presque tous les services, sauf la chirurgie.

L'épidémie d'influenza, à Montréal, en 1918, provoquait l'ouverture d'un refuge pour les Chinois atteints de cette maladie; les missionnaires de l'Immaculée-Conception l'installaient au 66 de la rue Clarke. Ce premier refuge, en fait le premier hôpital chinois, accueillait les malades du 18 octobre 1918, jusqu'en 1919.

Avec l'acquisition de la synagogue située au 112 ouest rue Lagauchetière, le 17 janvier 1920, l'hôpital rouvrait ses portes, le 20 mars suivant, sous la direction des Missionnaires de l'Immaculée-Conception. Pendant quelque 40 ans, l'institution a subsisté grâce aux dons de bienfaiteurs et au dévouement des religieuses. Des démarches ont permis ces récentes années d'obtenir du gouvernement provincial des fonds puisés aux crédits de l'assistance publique. Mais, les locaux de la rue Lagauchetière sont devenus, en raison de leur siècle d'existence, insalubres et il faut les évacuer le plus tôt possible. Le public peut se rendre compte de cette urgence en les visitant les mardi, jeudi et samedi, entre deux heures et quatre heures de l'après-midi.

Sur les routes des E.-U.

WASHINGTON — Le nombre des accidents d'automobile aux Etats-Unis, pendant les quatre premiers mois de 1964 a été supérieur de treize pour cent à celui de la période correspondante de 1963, annonce mardi le service de la santé publique.

Cette augmentation s'est répercutée sur le nombre des morts pendant les quatre premiers mois de l'année qui a atteint la proportion de 21.2 par 100,000 habitants, contre 18.8 il y a un an.

Election retardée à Chomedey: M. Jean-Paul Campeau est décédé

Le président sortant de la Commission scolaire de Chomedey (autrefois l'Abord-à-Plouffe) est décédé subitement lundi, cinq minutes après la fermeture des mises en nomination en prévision des élections qui auront lieu lundi prochain dans la nouvelle Commission scolaire de Chomedey (qui vient de fusionner trois commissions).

M. Jean-Paul Campeau était âgé de 39 ans et enseignait à l'école Victor Doré, à Montréal. Il était président de la Commission scolaire de l'Abord-à-Plouffe depuis trois ans. Il siégeait au conseil d'administration de l'Association des commissions d'administration de la Corporation provinciale des instituteurs (CIC). C'est un ancien président de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal.

Par suite du décès de M. Campeau, il y aura une nouvelle mise en nomination dans le quartier no 5 le 17 août et élections le 24 août. Dans les quatre autres quartiers, les élections auront lieu lundi prochain, comme prévu.

M. Campeau laisse dans le deuil sa femme, née Ray...onde de Jarry, et trois enfants. La dépouille mortelle est exposée au Centre Ste-Marie-de-la-Croix, 3630, boulevard Lévesque, à Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 10 h., à l'église St-Maxime.

La maison de la presse

GENEVE — Les causes du sinistre qui a détruit, hier matin en une heure, l'énorme "bâtiment électoral" de Genève seraient accidentelles. Plusieurs ouvriers faisaient des travaux de soudure dans un local de l'immeuble. Dans une pièce voisine, un récipient de gaz d'essence fit, semble-t-il, explosion et le plafond s'effondra. Les ouvriers n'eurent que le temps de s'enfuir devant les flammes. 50,000 personnes étaient présentes lorsque le toit du palais s'abima dans une gerbe d'étincelles de près de 300 pieds de haut. Les pompiers arrosaient non seulement l'immeuble en flammes mais les façades des maisons d'alentour, pour les protéger contre les tisons et le rayonnement intense de la chaleur.

Félicitations à M. Pearson

Le "Conseil de Montréal pour la paix" a fait tenir aux journaux copie d'une lettre adressée au premier ministre du Canada pour le féliciter notamment de ne pas s'être associé à l'O.E.A. dans la décision qu'a prise cette organisation au sujet de Cuba.

Par la même occasion, le "Conseil de Montréal pour la paix" demande au chef du gouvernement fédéral que le Canada se prononce en faveur d'une conférence sur le Vietnam, contre le projet de force nucléaire multilatérale et pour le démantèlement des bases nucléaires des Etats-Unis au Canada.

Le document est signé par M. M. Doig, secrétaire du Conseil.

Le ministre Pinard n'a pas tenu parole au sujet du pont Mercier

Les citoyens de la région de Chateauguay font de nouveau pression auprès des autorités provinciales afin qu'elles apportent des solutions temporaires au problème de la circulation sur le pont Mercier. Ils viennent d'envoyer un télégramme au ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, dans lequel ils rappellent les promesses précises et concrètes que le ministre a faites le 16 juillet dernier; ils soulignent que ces promesses n'ont pas encore été respectées. La dernière protestation des automobilistes de la région fait suite à un arrêt de la circulation qui est survenu sur le pont Mercier mardi et qui a duré une heure.

Westmount exproprie: $444,000

Le conseil de ville de Westmount a voté des crédits de $444,008 pour l'expropriation de dix maisons sur le boulevard Dorchester, la rue Tupper et l'avenue Greene. Les quatre propriétés du boulevard Dorcrester sont expropriées au coût de $261,558; les deux maisons de la rue Tupper coûtent $99,250.; enfin, les quatre maisons de l'avenue Greene coûteront, d'après les prévisions de la ville, $83,200. Le conseil de ville a également approuvé une augmentation des taux exigés par les parcs de stationnement dans la région Dorchester-Tupper: entre 6 et 11h. du soir, le taux passe de $1.00 à $1.50.

Le précédent fut créé à Longueuil

Les autorités municipales de Longueuil protestent contre un article publié la semaine dernière dans un hebdo de la Rive-sud et prétendant que la cité Jacques-Cartier a créé un précédent au Québec en soumettant des candidats policiers et pompiers à des tests scientifiques mis au point à Harvard. En fait, dit le communiqué, Jacques-Cartier a tout simplement repris une initiative du directeur du service de la récréation de Longueuil, M. Pierre D. Brodeur.

C'est ce dernier qui créa le précédent à Longueuil, en mars dernier, et qui dirigea le test conduit récemment dans la ville voisine. Les autorités de Longueuil se disent heureuses que leur initiative ait été reprise, mais elles veulent que le crédit en revienne à qui de droit, soit à M. Brodeur et au lieutenant Bernard Denault.

Clinique de sang à Saint-Eustache

La clinique annuelle des donneurs de sang commanditée par les membres du Club Kiwanis de St-Eustache-sur-le-Lac aura lieu samedi, le 15 août, au High School du Lac des Deux-Montagnes, de 11h. du matin à 11h. du soir. C'est ce qu'a annoncé M. Ron Edwards, président du Club Kiwanis.

Les organisateurs s'attendent à ce qu'environ 750 personnes donnent de leur sang ce jour là, si le temps est beau. La première clinique de St-Eustache eut lieu en 1953 alors que 629 personnes répondirent à l'appel. Depuis, les citoyens de St-Eustache et des environs ont donné 7,714 flacons de sang à la Croix-Rouge.

Faits divers

La mafia n'est pas morte

PALERME (Italie) — Un arsenal a été découvert dans les sous-sol de la maison où fut arrêté, en mai dernier, le redoutable Luciano Liggio, chef de la mafia de Coleone et puissant "mafioso" de Palerme. Luciana Liggio, a demi paralysé par le mal de Pott, avait accueilli la police en pyjama sans opposer de résistance. En fouillant les recoins de la maison, les carabiniers ont trouvé des explosifs, des armes et des munitions. Les recherches se poursuivent dans des passages secrets qui se ramifient sous l'édifice. Il se pourrait, dit-on, que l'on y trouve les corps de personnes "disparues" en 1961 et 1962 de Corleone, de Palerme et de plusieurs autres centres de la région.

Après le concours

NEW YORK. — Dix-sept beautés, déçues mais sans amertume, qui viennent de prendre part au concours de "Miss Univers" ont quitté New York mardi matin pour rentrer chez elles, via Paris. Yvonne Mortensen, miss Danemark, s'est déclarée "très contente" de son séjour aux Etats-Unis. "Demain, a-t-elle dit sans tristesse apparente, je retourne travailler au bureau". Edna Parker, Miss Nigeria, qui eut une crise de nerfs quand la couronne de Miss Univers fut donnée à une autre (Miss Grèce) a avoué que cette expérience lui avait suffi et qu'elle renonçait à concourir pour le titre de Miss Monde.

Mods et Rocks

LONDRES — Enchaînés par deux ou par trois, 21 jeunes voyous, arrêtés au cours des incidents qui se sont déroulés à Hastings au cours de la fin de semaine, ont comparu hier devant le tribunal de la ville. Tous ont plaidé coupable. Les sentences varient de 10 livres d'amende à six mois de détention dans un centre pour jeunes délinquants. Le plus âgé, (il a 21 ans), a été condamné à deux mois de prison. Tous devront justifier d'une bonne conduite pendant deux ans sous peine de perdre une caution supplémentaire de 25 livres. Le juge, après une sévère admonestation, a demandé que le prochain parlement se préoccupe du problème posé par l'accroissement inquiétant de "hooliganisme" et prenne des mesures en conséquence.

LE DOLLAR DE LA LIBERTE

Aidez les journalistes
et autres employés syndiqués
de LA PRESSE
victimes d'un lock-out

Faites parvenir votre contribution au:

Conseil Central de Montréal
(Syndicat des Journalistes)
1231 est, rue Demontigny
Montréal

Téléphone (entre 2h. et 4h. p.m.): 524-3694

STENOGRAPHE DEMANDÉE

Sténographe bilingue avec expérience demandée pour commerce de bois en gros

Références exigées

S'adresser à M. Robert Demontigny, A/S Bock & Têtreau Ltée,
RI. 8-6311 — 2601 Côte de Liesse

EDITORIAL

Le compromis de M. Douglas

La proposition de M. Douglas, pour mettre fin au conflit de procédure qui paralyse le parlement fédéral, offre au premier ministre et au chef de l'opposition un moyen de concilier leurs attitudes dans un compromis où chacun sauverait la face, mais elle ne change rien au fond du débat ni aux aspects majeurs du litige. Le gouvernement céderait sur des points secondaires et l'opposition mettrait fin à son obstruction.

Les chefs des deux principaux partis ont agi comme s'ils n'avaient aucune expérience parlementaire et se sont manoeuvrés mutuellement dans une position inextricable et qui semble sans autre issue que des élections générales à moins que tous deux acceptent de reculer ; c'est en somme ce que leur propose le chef du NPD. Ce dernier a résumé ainsi les attitudes irréductibles de MM. Pearson et Diefenbaker sur la question du drapeau : Le gouvernement dit qu'il n'y aura pas de vacances parlementaires cet été si le drapeau n'est pas adopté, et le chef conservateur répond : Pas de vacances, pas d'argent.

Or non seulement le gouvernement est minoritaire aux Communes, mais son budget de l'année n'est pas voté, de sorte qu'il est doublement à la merci de l'opposition. Le parti conservateur peut donc à lui seul prolonger indéfiniment la discussion des crédits provisoires de $700 millions pour les mois d'août et septembre. M. Douglas craint que le Parlement siège jusqu'à Noël sans aucun congé et sans rien accomplir de sa tâche législative.

•

La proposition de M. Douglas est fort avantageuse pour le gouvernement car elle aurait pour effet, en dernière analyse, de freiner la campagne de M. Diefenbaker pour le maintien du Red Ensign ; si l'opposition conservatrice n'avait pas eu recours à des manoeuvres dilatoires, le vote sur le drapeau aurait été précédé d'un vote sur l'amendement Diefenbaker proposant le référendum, le fait de tenir un vote sur cet amendement avant les vacances parlementaires ne change rien.

Même si M. Pearson laissait à ses députés la liberté de voter à leur gré, l'approbation de cet amendement entraînerait la démission du gouvernement, tout comme un vote contre le drapeau proposé, puisque le premier ministre considère sa proposition comme une question de confiance à la suite de sa promesse électorale et qu'il estime à juste titre que le Red Ensign ne peut être un drapeau canadien distinctif.

La Chambre ne peut voter pour le référendum sans déclencher des élections, ce qu'on semble vouloir éviter car aucun des partis d'opposition ne serait sûr d'y trouver un avantage. Dans l'hypothèse probable du rejet de cet amendement, le gouvernement aurait obtenu ses crédits provisoires et sa législation sur les ententes fiscales ; de plus, le chef conservateur aurait pris l'engagement de limiter le débat sur le drapeau à l'automne, et la proposition du gouvernement serait adoptée avant toute autre question, et notamment avant l'étude de nouveaux crédits provisoires.

•

C'est donc assez naturel que M. Martin ait jugé la proposition de M. Douglas très constructive. Mais cela ne signifie pas que M. Diefenbaker va la rejeter, car le chef conservateur a intérêt lui aussi à trouver une porte de sortie. Il s'est placé dans une situation fort délicate. Si sa manoeuvre d'obstruction provoque des élections générales, on pourra lui reprocher d'avoir pris un moyen détourné pour empêcher le Parlement de se prononcer et d'avoir provoqué une troisième élection en trois ans en renversant le gouvernement, nor sur une question de principe et par un vote de non-confiance, mais grâce à des mesures dilatoires.

Ce n'est pas le plus grave ; par son attitude, M. Diefenbaker est en train de briser le parti conservateur : l'aile canadienne-française québécoise menace de se dissocier du reste du parti fédéral. Il arrive fréquemment que la discipline est plus faible dans un parti lorsqu'il est dans l'opposition ; mais il ne s'agit pas ici d'une dissidence occasionnelle ou passagère.

La campagne de M. Diefenbaker pour le Red Ensign heurte le Canada français. La plupart des députés conservateurs canadiens-français ne se contenteront vraisemblablement pas de s'abstenir de voter sur cette question névralgique, mais ils voteront plutôt contre leur parti et pour le gouvernement. Advenant une élection prochaine qui porterait en partie sur la question du drapeau, les chances de succès déjà bien minces de M. Diefenbaker seraient encore affaiblies parce qu'il n'aurait aucun appui du Québec ; ce serait probablement la fin de sa carrière politique.

Il est donc fort possible que le premier ministre et le chef de l'opposition soient tous les deux bien contents de profiter de la suggestion de M. Douglas pour se dégager de l'imbroglio actuel.

Paul SAURIOL



LEVESQUE : "Il ne faudrait pas qu'une sanction soit la caricature de ce qu'elle devrait être"

L'OPINION DU LECTEUR

Commentaires du discours de Me Marcel Faribault

par Me Pierre-M. Verdy

Durant une semaine entière, votre journal a fait grand état d'une conférence donnée, le 25 juin 1964, par le notaire Faribault. Le "Devoir" du 26 juin en donnait un long compte rendu avec énorme titre de première page, où on qualifiait le discours de "charte du néo-libéralisme définie par un conservateur éclairé." Le lendemain, vous vous faisiez vous-même, M. Ryan, le défenseur du "conservateur éclairé," dans un éditorial où vous concédiez, cependant, que "ce thème n'est pas nouveau."

Les 29 et 30 juin et le 2 juillet, la première partie *seulement* de la causerie de l'un des membres les plus civilisés de notre propre communauté" était retranscrite en page éditoriale. Pourquoi avoir omis la deuxième partie qui exposait la philosophie de base, semble-t-il, du conférencier ?

Etait-ce une partie moins importante? Au contraire, deux des trois principales citations du compte-rendu en étaient extraites. Il semble plutôt qu'un certain conservatisme s'y fait jour et rendrait donc le texte inacceptable pour l'équipe du "Devoir". On y louerait l'antique notion "d'impartialité de l'offre et de la demande".

On nous demanderait aussi "de se méfier de l'intervention de l'Etat... qui doit se garder d'entrer lui-même dans l'économique à titre d'exécutant". Quand on songe que le "Devoir" a fait campagne en faveur de la nationalisation de l'électricité: il rejette donc, au moins, cette partie du discours. Cependant, M. Ryan ne disait-il pas, en éditorial, que le discours "forme un tout dont on ne peut guère refuser un élément sans rejeter l'ensemble"? ...

Enfin, comme tout bon conservateur, Me Faribault aurait insisté sur "les droits individuels de chaque personne... sans ingérence, (car) le progrès ne se réalise que par l'unité et l'autorité de la direction que ne saurait déplacer aucune théorie sur le partage de la gestion".

Quant à la première partie du discours, elle est dense et fouillée, mais elle ne fait que présenter, sous une forme plus savante, les mêmes arguments qu'on nous sert depuis quatre ans.

En résumé, dégageons les points suivants: Le Québec fait historiquement partie de l'expérience canadienne, il doit donc y demeurer et tenter de sauver le fédéralisme à tout prix. Des "Canadiens français" se trouvent partout dans les autres provinces, nous avons donc, par solidarité, le devoir moral de conserver la Confédération. L'ordre économique commande "la stabilité", "l'harmonie"... "et la tranquillité civique", il faut donc "refuser la révolution". Enfin, aucune nation n'est totalement indépendante des autres, la tendance étant aux grands ensembles internationaux.

Le Canada fut un non-sens

Il ne fait aucun doute aujourd'hui, aux yeux des économistes avertis, que le Canada fut un non sens. L'ouest canadien a été développé au détriment de l'est et à une époque où le pays n'en avait nullement les moyens, parce que la majorité anglo-saxonne était (et est encore) séparatiste à l'égard de ses voisins du sud et qu'elle craignait l'invasion de l'ouest par les Américains. Le Canada demeure, à toute fin pratique, une bande de 3,000 milles de long par seulement deux ou trois cent milles de large, entrecoupées de montagnes et autres accidents géographiques. De plus, le commerce nord-sud, comme le souligne le conférencier, est demeuré, jusqu'à aujourd'hui plus naturel. Me Faribault, pourtant, affirme que toute solution qui nous délierait de cet ensemble serait un "repliement". Nous croyons, au contraire, qu'elle nous débarrasserait d'un contexte étroit et permettrait au Québec de se diriger librement vers les avantageux marchés mondiaux. Car nous croyons aussi que cet argument "économique" vaut de moins en moins aujourd'hui, dans un sens comme dans l'autre, à l'encontre du "politique", les distances ayant été considérablement écourtées, grâce aux facilités de communications.

Nous agirions alors par "égoisme" proclame le digne conférencier. Assurément! Le devoir strict de tout gouvernement commande qu'il agisse toujours dans l'intérêt propre de ses concitoyens. Me Faribault est cependant plus subtil. Il applique l'argument moral surtout à l'égard des minorités des autres provinces que nous abandonnerions, prétend-il, en quittant la Confédération. Disons d'abord que ces "avant-postes" se meurent alors que nous n'y pouvons strictement rien à l'heure actuelle. Seul un Québec fort et libre pourra exiger et obtenir qu'on les respecte. Les fédéralistes leur demandent, ainsi qu'à nous, d'être doublement compétents. C'est de l'injustice d'exiger un tel effort de toute une nation. Les principaux porte-parole des nôtres dans l'ouest admettent tous que la jeune génération abandonne rapidement le français. Comment pourrait-il en être autrement ?

L'ordre économique

Me Faribault semble indiquer que "l'ordre économique peut être supra ou extra-territorial". Pourquoi alors accuser d'être "peu sensibles aux arguments moraux" ceux qui, comme nous, refusent le carcan fédéraliste au nom des "avant-postes" qui sont loin de représenter la force économique que le laisserait supposer leur nombre? Encore une fois, qui pourrait s'en étonner, à voir la façon dont ils ont été traités?

Me Faribault est-il sérieux en parlant de "repliement, de faire cavalier seul"? Aucun pays ne peut, et ne pourra jamais faire "cavalier seul" économiquement; personne ne le conteste. Faut-il répéter ici, en réponse à la citation "d'autorité" de l'économiste Perroux, que par indépendance du Québec nous n'avons jamais prétendu vouloir devenir plus indépendants que la France, l'Angleterre, ou "toute petite nation de l'Occident européen"? Cependant, avant de parvenir à l'interdépendance, encore faut-il sortir de notre dépendance actuelle et devenir libres de faire du commerce international grâce à l'indépendance.

Plus loin, un exposé savant et même poétique tente d'appuyer les assertions suivantes : "le Canada est aussi un que le bouclier canadien" et "le fédéralisme économique (j'allais dire coopératif) est inscrit dans le sol même du Canada dont le Québec est partie indissoluble". Ces affirmations ne collent à aucune réalité. Le "Devoir" a déjà expliqué en éditorial que nous avons été défaits par les armes aux mains des Anglo-saxons et que nous le sommes demeurés à plus d'un égard.

Aujourd'hui, dans un climat d'émancipation mondiale, le peuple québécois peut se libérer. Faudrait-il l'en empêcher sous le futile prétexte qu'il fait partie intégrante d'un "pays" dont la constitution a été pensée en fonction de la majorité anglo-saxonne et votée, en anglais uniquement, à Londres sous le nom de "British North America Act"?

Ce serait être "préjugé et complexé", faire preuve de "partisanerie politique", de refuser d'abdiquer en faveur du fédéralisme "canadian' au moment où l'Europe ébauche un Marché Commun? Pourtant, seul un Québec libre pourrait profiter de cette expérience européenne. Toutes les possibilités seraient alors ouvertes: Europe, Amérique du Sud, Pacifique, ou tout autre "commonwealth", avec ou sans le Canada. Nos économistes compétents seront alors nécessaires pour faire le choix. A l'heure des grands ensembles, nous serions mal venus de préférer nous confiner au Canada où nous serions toujours dirigés par la majorité. Si l'union devait se faire à tout prix avec le voisin, il vaudrait mieux alors s'annexer au plus riche, en l'occurrence les Etats-Unis. Ce serait logique.

Le fédéralisme

Me Faribault affirme "que la dissolution politique.... serait pratiquement néfaste", sans tenter de le prouver, évidemment. Il préfère plutôt souligner les "avantages" d'un système fédératif où nous ne sommes "pas souverains mais seulement autonomes dans (notre) sphère... étant soumis à une règle de droit supérieure et inviolable qu'est la Constitution". Celle-ci, dit-il, a "un besoin évident de refonte en forme, reconnu depuis longtemps". Pourquoi n'y a-t-il eu jusqu'à présent que des mots, sans changement? Pourquoi Me Faribault ne propose-t-il pas ces amendements? La raison en est simple. Les fédéralistes, règle générale, ne s'entendent guère que sur un seul point: le statu quo. Ils sont si divisés qu'aucune formule de rechange ne pourra jamais être acceptée. Certains fédéralistes préconisent une refonte profonde, d'autres quelques changements mineurs pour enrayer "la menace séparatiste" alors que d'autres refusent carrément qu'on touche à ce texte sacro-saint.

Me Faribault affirme même: "on ne se passe pas d'Etat central parce qu'on ne se passe jamais **d'autorité**, et, dans le domaine qui lui est imparti, l'Etat central doit être cette autorité". Pourquoi cette autorité supérieure? Pourquoi situer nécessairement le Canadien français dans ces barrières fédératives? Parce que nous sommes colonisés et que le jour où le peuple québécois aura reconnu ce "complexe, ce jour seul il pourra bâtir un pays qui lui ressemble.

Après avoir prêché (sans doute avec humour) l'inviolabilité de la Constitution et l'autorité supérieure, Me Faribault tombe dans le pratique: rien ne va plus. Invoquant l'accélération de l'histoire (!), il recommande "moins de centralisation" et beaucoup "d'organismes de discussions... et de consultations". La belle affaire! Toutes les théories économiques modernes, et surtout la pratique dans les diverses fédérations, appellent un Etat central fort. Dans une ère de planification d'envergure, comment un Etat moderne pense-t-il y arriver sans posséder les pouvoirs presque complets? Soyons conséquents. S'il faut conserver un régime fédéral, la logique et l'efficacité veulent que l'Etat central ait plus de pouvoirs pour équilibrer les forces et aplanir les inégalités du pays entier.

Lorsque Me Faribault demande que les pouvoirs résiduaires soient laissés aux provinces, a-t-il songé à l'expérience américaine qu'il cite dans son texte? La Constitution américaine accorde des pouvoirs déterminés et très restreints à l'Etat central (limited government). Qu'est-il advenu depuis l'adoption de ces beaux principes à Philadelphie en 1787? L'ingérence sans cesse grandissante et nécessaire du fédéral dans les domaines même spécifiquement réservés aux Etats. La Cour Suprême remplace à toute fin pratique la Constitution, comme ici les conférences fédérales-provinciales.

Tout fédéralisme, pour être efficace, doit être "centralisateur". C'est pourquoi il est inacceptable pour les Canadiens français sous quelque forme qu'il soit. D'ailleurs, le peuple du Québec s'en rend compte chaque jour davantage.

Pierre-M. VERDY, avocat

BLOCS NOTES

Structures capitalistes et liberté de la presse

Jusqu'où peut aller la liberté d'un journaliste engagé au service d'une publication de caractère commercial ? Dans quelle mesure une liberté qu'on croyait acquise peut-elle être tenue pour stable et assurée?

Ces deux questions se posent avec acuité dans notre milieu. Elles paraissent être au coeur du conflit qui oppose, à "La Presse", la direction et les journalistes. Mais on rencontre des problèmes analogues au Canada anglais et aux Etats-Unis. C'est ce que nous rappelle la démission toute récente de cinq rédacteurs de l'édition anglaise du magazine "MacLean".

Un problème insoluble ?

Certains voudraient que, dans une publication de type commercial, il y eût une cloison étanche entre l'administration et la rédaction. L'administration s'occuperait uniquement de compter les sous et d'entretenir les lieux. La rédaction aurait toute latitude pour concevoir et réaliser le journal ou la revue selon ses vues propres.

Cette séparation radicale est impossible. Elle équivaudrait à reconnaître qu'il n'y a aucune relation entre la partie matérielle et la partie intellectuelle de l'entreprise, ce qui est de la haute fantaisie. Elle équivaudrait aussi à supposer que les propriétaires et les administrateurs doivent se désintéresser du contenu de leur produit, ce qui est également inadmissible.

D'après ce qu'il nous a été donné d'observer, la solution du problème réside dans le type de relation qui doit s'instaurer entre les propriétaires de l'entreprise et la direction de la rédaction. Nous parlons toujours, évidemment, des journaux et revues à caractère lucratif. Les propriétaires doivent désigner, comme directeur de la rédaction, une personne à qui ils sont disposés à accorder toute leur confiance, et qui est disposée à leur rendre la pareille. Il faut que les vues de cette personne coïncident, en gros, avec celles des propriétaires, ou au moins que les propriétaires aient assez confiance à cette personne pour accepter sans arrière-pensée qu'elle soit responsable du contenu de la publication. Il faut, en retour, que cette personne ait assez confiance aux administrateurs pour ne pas les considérer a priori comme des ennemis ou des gêneurs. D'étroites relations devront inévitablement exister, au jour le jour, entre la direction de la rédaction et les administrateurs.

Ces relations seront-elles des relations adultes, c'est-à-dire de collaborateur à collaborateur, ou des relations de servitude, c'est-à-dire de serviteur à maître? Tout dépend de la confiance qui existe entre les deux éléments et de la nature de l'entente qu'ils contractent au départ.

En principe, le dernier mot reviendra toujours aux propriétaires : cela semble une loi de l'entreprise de type capitaliste. En pratique, cependant, des administrateurs intelligents choisiront un rédacteur vigoureux et indépendant d'esprit. Celui-ci, par la force de son indépendance et de son rayonnement personnel, pourra se créer, dans la conduite de son secteur, une réelle liberté qui demeurera soumise à la relation de confiance évoquée tantôt mais n'en sera pas moins, dans certains cas, considérable.

La liberté du principal rédacteur conditionne largement celle de tous les autres rédacteurs. Un directeur de rédaction libre et responsable sera toujours le meilleur interprète, le défenseur le plus fidèle de la liberté bien comprise des journalistes. Il insistera pour orienter et surveiller lui-même le travail de ses collaborateurs. Il ne tolérera pas d'ingérence de l'administration dans le secteur confié à l'autorité du directeur de la rédaction. Sa parole et son exemple seront toujours, aux yeux de l'opinion publique, le principal baromètre de la mesure de liberté réelle qui existe à l'intérieur du journal.

Applications au cas de "MacLean et de "La Presse"

Ces propos nous conduisent, sans que nous l'ayons prévu en commençant ces lignes, aux deux conclusions suivantes :

1) Dans le cas de "MacLean's Magazine", le rédacteur en chef a posé, en démissionnant, un geste clair et net. La relation de confiance étant disparue entre lui et l'administration, il a jugé préférable de quitter son poste. Ses collègues, en le suivant, ont ajouté beaucoup de poids à cette décision. Il appartiendra désormais aux administrateurs de se montrer sous leur vrai jour. S'ils réussissent à engager un nouveau rédacteur qui soit au moins aussi fort que le démissionnaire, ils prouveront qu'ils n'en avaient pas contre la liberté d'expression, mais qu'ils étaient simplement à la recherche — c'est leur droit — d'un nouvel équilibre entre rédaction et administration. S'ils engagent plutôt une marionnette, ils donneront raison aux démissionnaires et leur revue perdra vite toute l'influence qu'elle avait pu se créer. Même si, par l'un de ces miracles dont la publicité est capable, elle continuait à prospérer, elle deviendrait vite une engeance parasitaire.

2) Dans le cas de "La Presse", les journalistes en grève (ou en lock-out) parlent beaucoup, depuis quelques jours, de liberté menacée. Ce thème est devenu central dans le conflit. Or, une donnée nous manque pour juger correctement la situation : c'est l'opinion du rédacteur en chef et de ses adjoints immédiats sur les propositions patronales qui ont conduit le syndicat à orienter le débat vers des questions de principes.

Il y a également lieu de s'étonner du silence des journalistes par rapport à ces derniers. S'il y a vraiment atteinte à la liberté, tous les journalistes, y compris en premier lieu ceux qui occupent des postes-clé, devraient être unanimes à la dénoncer. Si la haute rédaction ne partage pas l'opinion du syndicat, ne devrait-elle pas en informer le public? A cause de ce que nous avons dit plus haut, le silence de la haute rédaction de "La Presse", même s'il est animé des plus nobles intentions, contribue à maintenir une atmosphère de confusion autour d'un conflit qui a déjà duré trop longtemps.

Les formules actuelles craqueront tôt ou tard

Une relation difficile existera toujours, en structure capitaliste, entre la liberté du travail intellectuel et les calculs de l'argent. Il faut chercher, pour nos journaux et nos grandes revues, des formules juridiques nouvelles qui préserveront le caractère privé des entreprises de presse et reposeront davantage sur la reconnaissance de la dignité du travail intellectuel.

C'est ici que se révèle une fois de plus l'originalité et l'audace de ceux qui fondèrent il y a cinquante-quatre ans "Le Devoir". La formule du "Devoir" n'est ni parfaite, ni définitive. Elle n'apporte aucune promesse de fécondité matérielle. Elle fournit cependant une raison d'espérer et de chercher à tous ceux pour qui les formules capitalistes ne sauraient être l'alpha et l'omega de tout dans le domaine de la presse.

C. R.

lettres au DEVOIR

L'émeute de Rochester

Cher M. Ryan,

Lundi dernier, lorsque j'ai lu le reportage de première page que donnait votre journal des émeutes de la fin de semaine à Rochester, je me suis senti obligé en conscience de vous adresser une lettre de protestation énergique.

J'ai toujours été un admirateur du Devoir. A cause de ce fait, je fus d'autant plus choqué et attristé de constater la manière irresponsable dont votre journal a décrit cette nouvelle étape tragique dans le mouvement actuel de violence raciale aux Etats-Unis.

J'ai toujours été un admirave autant de tristesse que vous, et même de la honte, devant toutes les injustices qu'ont dû subir les citoyens de race noire dans mon pays, spécialement dans les Etats du sud, depuis les jours lointains de l'esclavage. Il n'y a pas lieu de s'étonner que le peuple noir soit au bord de la révolte. La récente nomination de Goldwater, dont on connaît la faible sollicitude pour la justice raciale, et la disparition de trois combattants de la liberté dans l'Etat du Mississipi, sont deux événements qui ont sûrement contribué à l'éclatement de la révolte ouverte des Noirs contre les Blancs dans le nord. De sérieuses injustices ont été commises contre les Noirs non seulement dans le sud, mais aussi dans le nord, et sans doute à Rochester comme dans beaucoup d'autres villes.

Tous ces faits ne justifient pas cependant le genre de journalisme irresponsable dangereux et injuste dont votre journal s'est rendu coupable en décrivant les troubles de Rochester. Vos manchettes et vos photos sensationnelles présentaient une version unilatérale de l'événement, et laissaient clairement croire que les émeutes avaient été provoquées par la brutalité sauvage des policiers de Rochester. Ces derniers, selon toute apparence du moins à en croire l'impression laissée par votre journal, n'aiment rien autant que de battre les noirs avec leur garcette, qu'il y ait eu ou non provocation préalable. Votre manchette est injustement trompeuse : "La colère des noirs éclate contre la brutalité des forces policières". Il se peut qu'en certains cas isolés des policiers individuels de Rochester aient pu être accusés et même s'être rendus coupables de rudesse injustifiée à l'endroit de noirs qui avaient été pris en délit d'actions criminelles (ces accusations contre les policiers n'ont d'ailleurs jamais été prouvées), mais votre manchette laisse croire qu'à n'en pas douter les policiers furent les agresseurs dans ce soulèvement et que leur brutalité fut la cause immédiate des troubles. La même impression se dégage également des photos soigneusement choisies que vous avez publiées dans cette page et des légendes qui accompagnaient ces photos : "bousculés par des agents en force, les noirs se sont révoltés". Dans le corps de son article votre journaliste laisse entendre que la police courait au devant des difficultés et arrêta sans raison un homme innocent, sans doute mue par sa haine des noirs : "Tout a commencé lorsque des agents de police ont arrêté après l'avoir rudoyé (il s'agit là d'une accusation légère, non démontrée) un jeune noir, prétendument ivre, qui participait à un bal populaire".

Aucune de ces insinuations très vicieuses ne se trouvent complètement établies par la preuve recueillie jusqu'à maintenant. En fait, tout au contraire, des reporters venant d'autres villes non-américaines comme Toronto, et qui étaient sur les lieux, ont exprimé leur étonnement devant la patience extrême dont firent preuve les agents de la loi dans cette histoire.

Ai-je besoin de vous indiquer le tort immense que cause cette sorte de journalisme ? Au lieu d'aider la cause de la justice et de la compréhension, votre journal, en publiant ce genre d'article; ne fait qu'aider dangereusement à étendre dans l'imagination et la mémoire de vos lecteurs au Canada et à travers le monde une image de la police et des gens de race blanche de Rochester, et indirectement de ceux des autres villes nord-américaines, qui les fait voir comme nourrissant une haine sauvage à l'endroit des noirs. Il y a eu et il y a encore, de la part des blancs, de sérieuses injustices à l'endroit des noirs aux Etats-Unis. Mais vous n'aidez aucunement à résoudre ces problèmes en les faisant apparaître comme pires qu'ils ne sont en réalité ou en les inventant tout simplement là où certaines injustices n'existent pas. En conséquence, je regrette profondément le compte rendu injuste que Le Devoir a donné des événements tragiques de Rochester.

(Rev.)
Richard B. Donovan, c.s.b.
St. Michael's College
Université de Toronto.

Le collège St-Denis

Professeur au collège Saint-Denis depuis un an, j'estime opportun d'attirer l'attention sur son statut de collège clinique que ne justifient ni sa population étudiante actuelle ni son organisation pour remplir d'aussi lourdes responsabilités.

Profitant de mon expérience du milieu étudiant en général, je crois remarquer que l'existence d'un réel collège clinique répondrait à un besoin urgent. Aussi, en poussant plus loin ma réflexion, j'ai tenté de définir ce que pourrait exiger une telle institution pour être efficace.

1— Un collège clinique devrait être une institution au service des autres. Ainsi, un certain esprit de collaboration permettrait d'exercer un choix plus judicieux dans l'acceptation des élèves. Si la demande d'admission, par exemple, était présentée par un collège régulier et qu'une étude du cas était faite par le collège clinique, cela permettrait d'éliminer un grand nombre de problèmes non cliniques relevant, soit de la pédagogie, soit de l'honnêteté professionnelle des éducateurs, par exemple le problème des "indésirables", dont les collèges se débarrassent souvent par paresse, ou pour ne pas nuire à la réputation de la maison, sans s'occuper au préalable de comprendre des difficultés qui s'avéreraient provisoires, ou trop superficielles pour motiver un renvoi, si on y apportait l'attention nécessaire.

2— Ne devraient être admis à ce collège que des étudiants qui, quoique difficiles, peuvent se plier aux exigences académiques d'un collège régulier afin de ne pas compromettre leur entrée dans les facultés universitaires.

3— Le personnel devrait être choisi avec une grande lucidité portant au moins sur trois critères : d'ordre académique, car ces étudiants souvent surdoués exigent des professeurs compétents; d'ordre pédagogique, car ces élèves ont l'esprit dispersé et des méthodes d'enseignement efficaces peuvent seules réussir à capter et à soutenir leur attention; d'ordre éducatif, car ces "étudiants-problèmes" exigent une disponibilité constante de la part du maître. Il serait nécessaire que les professeurs titulaires aient reçu une formation psycho-pédagogique adéquate. Un collège clinique ne peut se permettre d'accepter des "vendeurs" de cours.

4— Assurer la stabilité du personnel, car ces étudiants souffrent d'insécurité, une certaine constance au sein du collège doit être maintenue.

5— Les postes de direction doivent être occupés par des spécialistes initiés aux méthodes pédagogiques nouvelles, capables d'une administration prévoyante et précise, et aptes à orienter et conseiller les professeurs dans leur travail.

6— Le collège doit être muni de matériel didactique complet, et de tout matériel (gymnase, etc...), permettant d'assurer une rééducation complète de l'étudiant.

7— Les subventions attribuées au collège doivent venir de l'Etat, afin d'en permettre l'accès à tous ceux qui en ont besoin et afin d'empêcher que des intérêts privés compromettent son efficacité par un choix trop arbitraire du personnel ou quelque tour de main financier reléguant au second plan les fins éducatives poursuivies.

Evidemment, cette réflexion n'est qu'une ébauche; il faudrait consulter des spécialistes compétents sur la question et s'enquérir de l'opinion des professeurs et des psychologues actuellement au collège.

De toute façon, ou que l'on juge l'organisation d'une institution clinique inutile et que l'on n'en parle plus, ou qu'on la trouve nécessaire et qu'on l'organise efficacement.

Un professeur du
Saint-Denis.

La Bible vous parle

Amasser en été est d'un homme avisé, dormir à la moisson est d'un homme éhonté.
(Prov. 10, 5)

Texte choisi par
la Société Catholique de la Bible

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $18. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : Victor 4-3361

D'UN OCEAN A L'AUTRE

LA VOIE MARITIME

OTTAWA. — Le transport de marchandises dans la section Montréal - Lac-Ontario de la voie maritime du Saint-Laurent dépasse de 37 p.c. les résultats de l'an dernier au 31 juillet. Le transport des marchandises, l'an dernier, atteint 19,094,870 tonnes, en comparaison de 13,912,667 tonnes à la même époque, l'an dernier. Le transport des marchandises dans le canal Welland a augmenté de 34 p.c., pour atteindre 24,235,255 tonnes.

M. OLIVIER, AMBASSADEUR

OTTAWA — M. William M. Olivier, originaire de Sherbrooke, a été nommé hier ambassadeur du Canada à Costa-Rica. Il assumera des fonctions semblables auprès de Panama, du Nicaragua, du Honduras et du Salvador. M. Olivier, âgé de 49 ans, fait partie du ministère des affaires extérieures depuis 1948. Il a participé à la mission permanente du Canada aux Nations unies, à Washington et à Madrid. Il avait été nommé en 1957 commissaire du Canada dans l'équipe de surveillance de la trêve au Laos. M. Olivier est marié et est père de deux enfants. A Costa-Rica, il succédera à M. Jean-Louis Delisle, nommé récemment ambassadeur en Turquie.

M. PEARSON, CHEF INDIEN

WIKWEMIKONG — Le premier ministre du Canada, portant une resplendissante coiffure de plumes multicolores, a dansé avec une jeune indienne et a pris part à un palabre indien. Il est aussi devenu le premier Blanc à recevoir la plume d'aigle de la tribu des Odawas, qui habitent cette minuscule localité de l'île Manitoulin. Pour employer l'expression de M. Pearson "ce fut toute une journée". Les cérémonies ont commencé à 10 heures du matin, alors que M. Pearson, accompagné de Mme Pearson et de leur petite-fille de huit ans, Barbara Hanna, de Toronto, ont quitté Ottawa dans un avion Viscount du ministère des Transport. Ils sont allés au quatrième palabre annuel des Indiens de l'Amérique du Nord, tenu à l'île Manitoulin dans le lac Huron, à environ 70 milles au sud-ouest de Sudbury. Cette île fait partie du comté d'Algoma-Est que représente M. Pearson. Le palabre qui consiste en trois jours de danses et de chants indiens, battait son plein lorsque M. et Mme Pearson sont arrivés à midi à Wikwemikong, venant de l'aéroport de Gore Bay à bord d'un hélicoptère de l'ARC.

LES LIENS CULTURELS

GIMLI — Le premier ministre d'Islande, M. Bjarni Benediktsson, a demandé aux Manitobains d'origine islandaise de raffermir les liens culturels avec le pays de leurs ancêtres. De tels liens, ainsi que l'alliance militaire de l'OTAN, constituent la meilleure défense d'une petite nation telle que l'Islande, a dit le premier ministre. Il portait la parole hier devant un auditoire de 3,000 personnes, à l'occasion de la fête natianale islandaise, à Gimli, nom qui signifie "ciel" en vieil islandais. Gimli est le lieu où se sont établis pour la première fois les immigrants islandais. Il y a quelque 15,000 personnes de descendance islandaise au Manitoba.

"POLITIQUE DE QUARTIER"

OTTAWA — "Une sordide politique de quartier" fait en sorte qu'Ottawa devient le refuge de personnes qui ne veulent pas travailler," selon la déclaration du maire Charlotte Whitton au Bureau des contrôleurs. La politique de quartier est responsable de l'embauche de travailleurs saisonniers, selon le maire d'Ottawa. Des personnes qui n'habitent pas Ottawa trouvent ainsi un emploi d'une durée de 90 jours et deviennent éligibles aux prestations de bien-être social. Elles en dépendent ensuite jusqu'à la fin de leurs jours. Désormais les contrats d'enlèvement de la neige seront confiés à des entrepreneurs dans deux quartiers, pour une période d'essai de trois ans.

REPRISE DES NÉGOCIATIONS

TORONTO — Les négociations reprennent en vue du règlement du différend qui s'est élevé entre trois journaux quotidiens de Toronto et leur personnel des ateliers. Une question épineuse a été réglée la semaine dernière, ce qui permet la reprise des négociations. L'arêt de travail dure depuis le neuf juillet. L'Ontario a offert sa conciliation. Ces quotidiens n'ont pas cessé de publier. La clause d'introduction dans ces ateliers de calculatrices électroniques n'offre plus d'obstacles. Les syndiqués ont cependant rejeté à l'unanimité les proposition que les employeurs ont inscrites depuis le début de la grève, au sujet de certaines pratiques que la direction considère comme du paternalisme.

PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

OTTAWA. — Les étudiants sauront à la fin d'août comment ils pourront demander un prêt bancaire en vertu de la législation des prêts aux étudiants, a annoncé hier le ministre des finances, M. Gordon. Les agences fédérales et provinciales font diligence pour que le mécanisme de versement des prêts aux étudiants soit en place avant la rentrée de l'automne. Selon le ministre, les demandes de renseignements sont fort nombreuses. La loi prévoit des prêts bancaires garantis par le gouvernement jusqu'à concurrence de $1,000 par année pendant cinq ans. Ottawa verse les intérêts tant que l'étudiant poursuit des études; six mois après sa graduation, il entreprend de payer le capital et l'intérêt sur une période de cinq ou dix ans.

AGENT DE LIAISON

JASPER — La plus importante foire industrielle qu'organisera la Colombie-Britannique, aura lieu à Vancouver, en 1967, lors des manifestations que cette province se propose, à l'occasion du centenaire de la Confédération, a annoncé hier le premier ministre W.A.C. Bennett. Il assiste à Jasper à la conférence des premiers ministres des dix provinces. Il a fait part également de la construction d'un vaste musée et centre d'archives, au coût de $5,000,000, près des édifices de l'Assemblée législative, à Victoria. La participation de la Colombie-Britannique à l'Expo '67 n'a pas encore été décidée, mais notre province aura bien son petit pavillon si toutes les autres en sont, de dire M. Bennett.

LA FOIRE À VANCOUVER

OTTAWA — Le Conseil national de recherche annonce la nomination de M. Harry Williamson, 50 ans, au poste d'agent de liaison scientifique à Londres. M. Williamson est né en Ecosse. Il a dirigé depuis 1961 le service des relations extérieures du Conseil national de recherche. Il sera attaché au bureau du haut-commissaire canadien à Londres, où il remplace M. J.B. Marshall, 53 ans, agent de liaison à Londres depuis 1962. Il revient au quartier général du Conseil national de recherche, à Ottawa.



Un historien réhabilite les Filles du Roy

par Gaston SAINT-PIERRE

"La femme a fondé le Canada', disait M. Gustave Lanctôt, historien bien connu, (à l'extrême gauche sur notre photographie) lors de la fête littéraire et champêtre qui s'est déroulée dans le décor historique du vieux fort de l'île Sainte-Hélène, hier soir. "Montcalm disait, rappela-t-il, qu'il n'y avait pas, en France, dix villes supérieures à Québec, pour la société et le bon goût de ses gens. Et si les femmes n'étaient pas venues dans la terre du Québec, les hommes ne seraient pas restés".

Ces femmes, quelles sont-elles? L'auteur d'une "Histoire du Canada" nous répond dans son livre "Filles de joie ou Filles du roi' que les Editions du Jour ont réédité dans une édition à la fois élégante et bon marché..." mais qui ne contient cependant pas les nombreuses références qui parsèment l'édition originale de mon volume et qui ne serviraient, ici, qu'à dérouter le public", de dire Lanctôt.

Le célèbre historien termina son allocution en qualifiant son livre... "d'étude qui prouve que les femmes et les filles qui fondèrent la patrie canadienne furent des émigrantes soigneusement choisies au-dessus de tout reproche en France comme au Canada". Mais l'éditeur Jacques Hébert soutient que ..."si les Filles du roi ne sont pas des filles de joie, elles n'en étaient pas moins joyeuses.' Il invita les participants à cette fête littéraire sur la future Terre des Hommes, à se presser autour d'un groupe de danseurs de Michel Cartier qui interprétèrent trois danses, vêtus de costumes de l'île aux Coudres. Après quelques manoeuvres de la Compagnie Franche de la Marine, en costume d'époque, les invités purent participer à un bal musette au son de la musique d'un accordéoniste et d'un guitariste. Les dames, par leur élégance, ne faisaient pas mentir l'heureuse phrase de Montcalm.

Le CP transporte près de 400 millions de boisseaux de blé

Le Canadien Pacifique a transporté plus de la moitié des céréales de l'Ouest expédiées par rail vers les ports canadiens d'exportation, au cours de la période de transport de la récolte record de l'été dernier, soit du 1er août 1963 au 31 juillet 1964, vient de révéler M. R.A. Emerson, vice-président de cette compagnie.

On sait que la récolte record de l'an passé au Canada a été de 723,000,000 de boisseaux de céréales, dont la Russie a acheté 240,000,000 de boisseaux et la Chine 55,000,0. De plus, la Russie a acheté 62,000 tonnes de farine canadienne.

Au cours de juillet 1964, les trains du Canadien Pacifique ont déchargé 16,404 wagons de céréales de l'Ouest dans les ports de Fort-William et de Port-Arthur. Ce mois fut le plus actif de toute la période de transport des grains de la récolte de 1963. Durant le mois de juin 1964, le Canadien Pacifique a transporté 6,319,473,000 tonnes-milles brutes de marchandises. De toute l'histoire de la compagnie, c'est là le plus haut chiffre pour un seul mois.

SESSION Fédérale

OTTAWA — Trois députés conservateurs ont demandé au gouvernement d'instituer une étude, dans le cadre du ministère des anciens combattants, sur l'état de santé des anciens prisonniers de guerre canadiens au Japon. Selon MM. Marcel Lambert (PC, Edmonton-Ouest), Chertes Macrae (York-Sudbury) et Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek), ces anciens prisonniers souffrent plus que leurs compagnons d'armes des suites de leur captivité. Les députés de l'opposition estiment que ces anciens prisonniers devraient recevoir un supplément de pension en raison de leurs épreuves passées.

Le ministre des transports, M. Pickersgill, a précisé aux Communes qu'aucun groupe d'agriculteurs n'avait réclamé du gouvernement que la tolérance relative à la redistribution des circonscriptions soit élargie à l'avantage des régions rurales. On sait que la nouvelle loi électorale actuellement à l'étude fixe à 20 pour cent la marge de tolérance quant au nombre d'électeurs. Selon un député de l'opposition, certains représentants de communautés rurales auraient souhaité que ce pourcentage passe à 35.

* * *

Le ministre du travail a annoncé son projet de présenter, cette semaine si possible, un code fédéral du travail.

* * *

Le ministre de l'agriculture de l'ancien gouvernement conservateur, M. Alvin Hamilton, a suggéré à M. Martin, des affaires extérieures, de discuter avec le haut commissaire de l'Inde au Canada des prévisions en matière de récoltes. Des nouvelles venues d'Asie, en effet, laissent présager de fâcheuses récoltes cette année. M. Martin a accepté de discuter la chose avec le représentant diplomatique de la Nouvelle-Delhi à Ottawa.

* * *

Le ministre du Nord canadien a déclaré aux Communes que si des ouvriers avaient été licenciés au chantier du fort de Louisbourg c'est en raison d'un ralentissement dans les travaux archéologiques.

* * *

Un député conservateur a dénoncé aux Communes l'activité d'une société de transport appartenant à la Couronne, qui, dit-il, menace l'entreprise privée dans l'Arctique.

M. Terry Nugent, d'Edmonton-Strathcona, a dénoncé la Northern Transportation Company, subsidiaire de l'Eldorado Mining Company, une société de la Couronne. M. Nugent a affirmé que l'expansion continuelle de la Northern Transportation donne à entendre que le gouvernement est favorable à ce que les sociétés de la Couronne prennent la place des entreprises privées de transport.

Le ministre des affaires extérieures a annoncé officiellement qu'un missionnaire canadien, son épouse et ses deux enfants, dont on craignait qu'ils n'aient été victimes des incidents au Congo, sont sains et saufs.

* * *

M. Martin s'est excusé du retard apporté par ses services dans l'établissement de visas pour une équipe de cyclistes russes qui ont eu du mal à se faire admettre au Canada pour participer au Tour du Saint-Laurent. Le ministre des affaires extérieurese regrette les ennuis qui ont pu résulter de ce retard pour les sportifs en question.

* * *

Le ministre des affaires extérieures a déclaré que le Canada n'avait pas été approché par la Pologne et l'Inde au sujet d'une éventuelle conférence sur le Laos. M. Martin a précisé que le mandat de la commission internationale de contrôle de la trêve (Canada, Pologne, Inde), ne comportait pas l'autorité nécessaire pour convoquer une telle rencontre.

* * *

Le ministre de l'industrie a promis hier d'étudier la possibilité qu'Ottawa fasse siennes les zones sous-développées choisies par le gouvernement du Québec afin de permettre aux industries intéressées à s'y établir de jouir du dégrèvement d'impôt accordé par Ottawa. M. Drury répondait alors à une question de M. Marcel Lessard (CS-Lac Saint-Jean).

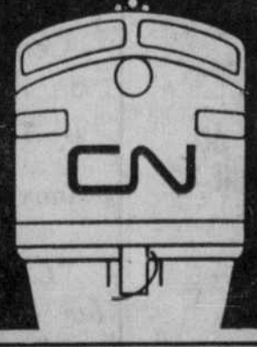
* * *

Le député libéral de Saint-Maurice - Laflèche trouve que M. Léon Balcer (PC - Trois-Rivières), chef des conservateurs du Québec, "a l'air malheureux entre le député de Prince-Albert (M. John Diefenbaker) et celui de Winnipeg - Sud-Centre (M. Gordon Churchill)." M. Jean Chrétien a donc demandé d'accorder un autre siège à M. Balcer. Il faisait allusion à la rumeur voulant qu'il y ait scission entre les conservateurs du Québec et ceux des autres provinces.

Les réservations de voiture-coach sont gratuites dans les trains

OCÉAN
Montréal—Halifax
SUPER CONTINENTAL
PANORAMA
Montréal—Vancouver
CHAMPLAIN
Montréal—Québec

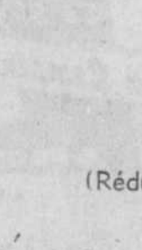
Faites votre réservation assez tôt pour vous assurer une place



LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VACANCES VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT
9 a.m. à 9 p.m.
VOYAGES TRAVELAIDE
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B.A. Turcotte, Président
J. Desmarais, Sec.-Gen.
UN. 1-7272
1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

Collège de Secrétariat Médical Légal
COURS DU SOIR
950 est, SHERBROOKE
TEL. 525-8825 - MONTREAL, QUE.

PECK'S
SHERBROOKE & GUY
HEURES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi
9.30 a.m. — 6.00 p.m.



NOTRE SEULE ET UNIQUE VENTE DE L'ANNEE

10% à 50% de réduction
sur haute-fidélité et stéréo
avec accessoires

Peck's offre au cours de sa vente annuelle des épargnes fantastiques sur cartouches, bras, tables tournantes, circuits, amplificateurs, haut-parleurs, systèmes de haut-parleurs et équipements de cabinets, comprenant des marques très connues telles :

Garrard	Cipher	Thorens
Wharfedale	Harmon - Kardon	K.L.H.
Fisher	Trio	Scott
Tannoy	Dynakit	Sherwood
Roberts	Ampex	Marantz
Acoustic Research	Leak	Sony

30% de réduction
sur tous les records microsillons
(Plusieurs nouveautés que nous venons de recevoir)

20% à 30% sur les
rubans pré-enregistrés
(Réduction spéciale sur rubans, $1.98 chacun)

Coin d'aubaine spécial
Microsillon
régulier de $3.98 à $6.98
pour seulement
$1.98

REDUCTION SUBSTANTIELLE SUR :
CLIMATISEURS POUR CHAMBRE — TELEVISIONS — RADIOS
TRANSISTOR — ENREGISTREURS — HUMIDIFICATEURS
PHONOGRAPHES et RADIOS PHONOS
PORTATIFS — CABINETS

Termes budgétaires

TREVOR PECK CO. LIMITED
1498, RUE SHERBROOKE OUEST WE. 7-2325
Quartier général de la haute fidélité à Montréal

théâtre • musique • cinéma • variétés

la Musique par **Gilles POTVIN**

29e SAISON DE LA SOCIÉTÉ DES FESTIVALS DE MONTRÉAL

Début à Montréal de Stanislaw Skrowaczewski

L'inauguration de la 29e saison de la Société des Festivals de Montréal, lundi soir, dans la Grande Salle de la Place des Arts, nous a permis de faire connaissance avec le chef polonais Stanislaw Skrowaczewski, chef en titre de l'Orchestre Symphonique de Minneapolis. A la tête d'un ensemble portant le nom d'Orchestre Symphonique des Festivals de Montréal (en réalité l'O.S.M. moins quelques absences dues sans doute aux vacances), il a présenté deux oeuvres familières, l'ouverture LEONORE No 3 de Beethoven et la SYMPHONIE No 1 de Brahms, ainsi qu'une nouveauté, le CONCERTO No 5, en sol majeur, Op. 55 de Prokofieff, avec le concours du pianiste américain Lorin Hollander.

M. Skrowaczewski s'est révélé comme un chef d'une véritable envergure, capable sans doute d'obtenir de meilleurs résultats que ceux obtenus lundi, à condition d'un contact plus fréquent avec son orchestre. Quelques heures seulement avec nos musiciens lui ont permis de mettre au point un programme assez difficile, comportant une première exécution ici. C'est la troisième audition de la première symphonie de Brahms en moins de douze mois. Celle de Skrowaczewski se place entre l'interprétation bourgeoise et confortable d'Eric Leinsdorf et celle, quelque peu survoltée, de Zubin Mehta. Le chef polonais adopte des temps modérés et sait obtenir de beaux contrastes, élaborer de puissants fortissimos. Mais le temps lui a sans doute manqué pour préparer comme il aurait voulu l'exécution de cette oeuvre familière. Il y a eu de grands moments, des moments qui nous faisaient croire que nous écoutions une audition exceptionnelle de cette symphonie. Mais ils étaient assez rares et suivis aussitôt de passages manquant de relief, sans parler du manque d'ensemble dans plusieurs attaques. Sinon parfaite, cette exécution était quand même du plus grand intérêt à cause de l'imagination du chef, dont la direction est également spectaculaire.

Le dernier des concertos pour piano de Prokofieff nous est peu familier, si on le compare aux trois premiers. Le quatrième, écrit pour la main gauche seule, est très rarement joué lui aussi. Le cinquième date de 1932, peu de temps avant le retour définitif du compositeur en Union soviétique. Prokofieff a admis que, dans cette oeuvre, il voulait créer une technique différente de celle de ses concertos antérieurs. Certains traits caractéristiques nous semblent la présence de matériel thématique changeant constamment, une partie de soliste difficile pour ne pas dire quasi injouable et surtout l'alternance entre la recherche purement rythmique et l'expression lyrique. Hollander a joué ses cinq mouvements en grand virtuose, se jouant des difficultés et sachant chanter quand la musique le demande. Il fut admirablement soutenu par l'orchestre, dont la participation est très importante dans cette oeuvre.

L'ouverture LEONORE No 3 fut jouée en début de programme. Le chef sut y mettre l'accent dramatique nécessaire, autant dans l'adagio initial que dans l'allegro qui suit.

Jacques Languirand joué aux E.U.

C'est au *White Barn Theatre* de Westport (Conn.), qu'aura lieu dimanche le 9 août, la première américaine de "Les Violons de l'Automne" de Jacques Languirand.

Cette représentation constitue un banc d'essai, qu'en terme de métier nos voisins américains appellent un try out, en vue d'une production régulière à New York prévue pour le début de la saison prochaine.

THÉÂTRE

THEATRE DE LA PLACE — "Le Quadrillé" — Tous les soirs à 8 h. 30 - Dim., 7 h. 30 - Relâche le lundi.
THEATRE DE L'ESTEREL — "L'homme au parapluie" — Tous les soirs à 9.00 heures. Relâche lundi et mardi.
THEATRE DE MARJOLAINE (Eastman) - "Doux temps des amours." Tous les soirs à 9 h. 00 sauf le dimanche à 8 h. Relâche le lundi.
THEATRE DES PRAIRIES (Joliette) — "La bonne planque" — Tous les soirs à 8h.30 - Relâche le vendredi.
THEATRE DE REPENTIGNY (TNM) — "Laure et les Jacques" — Tous les soirs à 9 h. Relâche les lundi et vendredi.

Horaire des spectacles

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

MERCREDI 5 AOUT

CBFT — Canal 2
12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 LONG METRAGE "Le monde a tremblé" avec Horst Buchholz, Martin Held et Maria Perschy.
3.30 LONG METRAGE "Les neiges de Kilimandjaro" avec Gregory Peck, Susan Hayward et Ava Gardner.
5.00 Roquet, belles oreilles
5.30 Kosmos 2001
6.00 Plus on est de fous
6.30 Téléjournal
6.40 Edition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Dans tous les cantons
8.30 La Cité sans voiles
9.30 Airs de Paris
10.00 Affaires publiques
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Le filet d'acier "Rendez-vous Station Zoo"

CFTM-TV, Canal 10
11.00 Coquetel musical
12.30 Mancheltes - horaire
12.45 Histoire du Far-West
1.15 Bien l'bonjour
1.45 EN MATINEE "Au revoir M. Grock"
3.15 Bon après-midi
4.30 Les p'tits bonhommes
5.00 Les aventures de l'Ouest
6.00 Télé-Métro
6.50 Sports-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 De "A" à "Z"
8.00 Intrigues à Hawaii
9.00 Le printemps et l'été
9.30 Ciné-policier
10.00 Une invitation de Fernand Gignac
10.30 Yves Christian
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA "Je n'aime que toi" avec Luis Mariano, Martine Carol et Raymond Bussières

CBMT — Canal 6
1.52 Today On CBMT
1.55 News and Weather
2.00 Movie Matinée "The Barber of Stamford Hill"
3.30 Sea Hunt
4.00 Mlle de Paris
4.31 Vacation Time
5.30 Forest Rangers
6.00 The Arthur Haynes Show
6.30 Prairie Spotlight
7.01 CBC Evenings News
7.24 Sports With Doug Smith
7.30 Nation's Business
7.45 Let's Talk Music
8.01 Camera West
8.30 Perry Mason
9.30 Suspense Theatre
10.30 CBC Newsmagazine
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 Movie Cavalcade "The Secret Garden"

CFCF — Canal 12
2.30 The Sound Of 12
2.45 Sign-On - Meditation
3.00 The Liberal Arts
3.30 The Liberal Arts Junior
4.00 Surprise Party
4.30 Family Theatre "The Mark Of Zorro"
6.00 The Johnny Jellybean Show
6.30 Channel 12 Stakes
6.40 World's Fair Report
6.45 Pulse
7.00 Gunsmoke
8.00 Hennesey
8.30 Sunset Theatre Special "The Plainsman"
10.30 Know Your Sports
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Night Flight "If I Had A Million"
1.00 Newsroom 12

Lactantia MY COUNTRY Beurre sans sel Santé et plaisir

CINÉMA

ALOUETTE — "Zulu" — 10.15 - 12.55 - 3.35 - 6.15 - 9.00
AVENUE — "The Informers" — 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.20.
BIJOU — "Catherine de Russie" — 2.26 - 6.23 - 10.04 — "Les terroristes" — 12.46 - 4.43 - 8.24.
CANADIEN ET PLAZA — "Ça commence par le baiser" — 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Gentreman détective" — 1.15 - 4.35 - 7.55.
CAPITOL — "The Moon-Spinners" — 10.35 - 1.15 - 3.50 - 6.40 - 9.20
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — (Salle Resnais) — "Viridiana" — 7.30 - 9.30. Sam. 5.30 - 7.30 - 10.00; Dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (Salle Eisenstein) — "Festival Garbi" — même horaire.
CHATEAU — "Interpol va stupéfianta" — 2.40 - 6.10 - 9.40 — "Dans les griffes de l'homme invisible" — 1.00 - 4.25 - 7.55.
CINEMA FESTIVAL — "La Baie des Anges — Sur sem., 7.30 - 9.30 — Dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 — us les soirs — Matinées tous les jours à 2 heures sauf le dim. à 1 heure et 4 h. 45.
COMEDIE CANADIENNE — "L'assassin connait la musique" — Sur semaine, 7.00 - 9.00 — sam. et dim., 5.00 - 7.00 - 9.00.
DORVAL — (Red room) — "Captain Newman, M.D." — 9.20 — "Man's Favorite Sport" — 7.10 - Sam., dim. et mer., mat. à 1.00 — (Salle dorée) — "The Moon-Spinners" — 12.45 - 3.00 - 6.40 - 9.00
FRANCAIS — "Interpol va stupéfianta" — 2.45 - 6.10 - 9.40 — "Dans les griffes de l'homme invisible" — 1.00 - 4.25 - 7.50.
JEAN-TALON — "Constance aux enfers" — 6.20 - 8.00 - 10.00 — sam. et dim., 1.00 - 4.30 - 8.00.
KENT — "The Bridge on the River Kwai" — 1.40 - 5.00 - 8.30.
LA SCALA — "La jeune fille et l'amour" — 1.00 - 5.30 - 10.00 — "La femme nue et Satan" — 2.20 - 10.45 — "Les Call Girls" — 4.00 - 8.30
LAVAL — "Les lâches vivent d'espoir" — 12.00 - 3.15 - 6.35 - 9.35 — "Sergent X" — 1.35 - 4.50 - 8.10
LOEW'S — "The Carpetbaggers" — 10.15 - 12.55 - 3.35 - 6.15 - 8.55.
MONKLAND — "Captain Newman M.D." — 1.00 - 5.10 - 9.25 — Man's Favorite Sport" — 3.00 - 7.20.
ORPHEUM — "Les possédées" — 10.35 - 12.45 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.40.
PALACE — "What a way to go" — 10.10 - 12.30 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.20
PARISIEN — "Aimez-vous les femmes" — 10.05 - 12.00 - 1.55 - 3.50 - 5.45 - 7.45 - 9.45.
PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) — "Yesterday, today, tomorrow" — 12.15 - 2.30 - 4.50 - 7.00 - 9.30 — (petite salle) — "The Easy Life" — 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.15
RIVOLI — "La fille de Hambourg" — 2.35 - 6.20 - 9.45 — "Les révoltés de l'Albatros" — 1.05 - 4.30 - 8.00.
SAINT-DENIS — "L'amour avec des si" — 12.10 - 2.05 - 4.06 - 6.04 - 8.02 - 10.00.
SEVILLE — "Becket" — Lun., mar., jeu., ven., — 8.15 — Sam. et mer., 2.15 - 8.15 — Dim., 2.15 - 7.45.
WESTMOUNT — "Tom Jones" — 1.05 - 3.35 - 8.05 - 8.35

Autres nouvelles artistiques en page 10

CINERAMA — Mer., Jeu., 2 - 8h.30
STANLEY KRAMER présente en Technicolor et Nulle part ailleurs à Montréal en CINERAMA
"IT'S A MAD, MAD, MAD WORLD"
• Vous rirez à vous tordre les côtes ! • Sièges réservés en vente au théâtre, par courrier, téléphone ou chez Faucher Electrique, chez Morgan (magasins, Rockland, Dorval, Boulevard)
FILM GAGNANT DE L'ACADEMIE
AIR CLIMATISE CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, MONTREAL — AV. 8-7102 ou 5603

EISENSTEIN AIR CLIMATISÉ — RESNAIS CINÉSTE 63 HILTON, 842-6093
FESTIVAL GARBO — CETTE SEMAINE 7.30 p.m. Grand Hotel 9.30 p.m. Ninotchka
LE CHEF-D'OEUVRE DE LUIS BUNUEL VIRIDIANA 7E SEMAINE

EN PRIMEUR
IL POUVAIT EN CHOISIR UNE... IL LES AIMA TOUTES!
Les Possédées
MAGALI NOEL DANY CARREL MADELEINE ROBINSON et RAF VALLONE
CINÉMA Orpheum — 2e SEMAINE — AIR CLIMATISÉ

COMBATS LES PLUS PUISSANTS!
Joseph E. Levine presents ZULU A Stanley Baker—Cy Endfield Production
SPECTACLES CONTINUELS à partir de 10H. P.M.
HORAIRE 10.15 - 12.55 - 3.35 - 6.15 - 9.00 — AIR CLIMATISÉ ALOUETTE ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2607

Pierre Kalfon présente aimez vous les femmes? Sophie ★ Guy DAUMIER BEDOS Edwige FEUILLÈRE 3e GRANDE SEMAINE
...la question d'actualité!
Le Parisien — Horaires : 12.01 - 1.57 - 3.53 - 5.35 - 7.49 - 9.46 — COMPLETEMENT CLIMATISÉ

Les enfants de 10 ans et plus sont admis jusqu'à 3.10 h. — ADMISSION .65
AIR CLIMATISE
WALT DISNEY'S The Moon-Spinners Technicolor
AUX 2 THÉÂTRES
DORVAL SALLE DOREE — CAPITOL

Cinema PLACE VILLE MARIE — ENSEMBLE SOPHIA LOREN · MARCELLO MASTROIANNI
YESTERDAY, TODAY AND TOMORROW
HORAIRE : 12.15 - 2.30 — 4.50 - 7.00 — 9.30
3e SEM. — AIR climatisé
HORAIRE 12.30 - 2.40 — 4.50 - 7.05 — 9.15 — Air climatisé
"BRILLIANT! A 'TOM JONES' WITH JETAWAY!" Little Cinema — the Easy Life — VITTORIO GASSMAN CATHERINE SPAAK

en exclusivité au LA SCALA Papineau et Beaubien — 721-5107
Dern. chance de les voir : 3e et dernière semaine
OUI, VOUS AIMEZ LES FEMMES
au même programme :
1. "LA JEUNE FILLE ET L'AMOUR"
2. "LA FEMME NUE ET SATAN"
3. "LES CALL-GIRLS"

COMÉDIE-CANADIENNE — UN. 1-3338
MARIA SCHELL dans un film de PAUL MEURISSE
PIERRE CHENAL
l'assassin connait LA MUSIQUE...
d'après le roman de FRED KASSAK "UNE CHAUMIÈRE ET UN MEURTRE"

ST-DENIS — Salle climatisée — 1594, ST-DENIS VI. 2-3171
Du 31 juillet au 9 août inclus
La Semaine des Grands Succès du Film Français!
10 PRODUCTIONS INÉDITES
AUJOURD'HUI
La fuite d'un sadique filmée heure par heure
L'AMOUR AVEC DES SI
Un film de Claude Lelouch
avec Guy MAIRESSE Janine MAGNAN — Dialogue de Claude Lelouch
DEMAIN
Zizi frôle le drame et trouve l'amour
ZIZI JEANMAIRE JEAN-CLAUDE PASCAL
Un film de Jean Delannoy
Guinguette
Dialogues de Henri Jeanson

Festivals de Montréal 29e SAISON
À La Place des Arts
CE SOIR À 8h.30
L'ORCHESTRE NATIONAL DE LA JEUNESSE DU CANADA
Chef d'orchestre : VICTOR FELDBRILL
Programme: Ouverture "Egmont", op. 84, Beethoven; Horoscope, Roger Matton; Métamorphoses Symphoniques, Hindemith; Symphonie Fantastique, op. 14, Berlioz.
DEMAIN SOIR À 8h.30
CONCERT en collaboration avec
LES JEUNESSES MUSICALES DU CANADA
Chef d'orchestre : ALEXANDER BROTT
Solistes: DALE BARTLETT, Concerto No 1, Liszt; CONSTANCE CHANNON DOUGLASS, Concerto No 3, Prokofiev; MICHEL DUSSAULT, Concerto No 1, Brahms.
Billets ($4, $3, $2) en vente au guichet de la Place des Arts.
Pour renseignements seulement : 842-2112
Société des Festivals de Montréal 849-1182

MICHÈLE MORGAN PLUS BOULEVERSANTE ET PLUS BELLE QUE JAMAIS — DERNIÈRE SEMAINE !
CONSTANCE AUX ENFERS
DANY SAVAL
Mademoiselle Jolampolo avec ROMY SCHNEIDER EN COULEURS
Cinéma — AIR CLIMATISÉ — STATIONNEMENT GRATUIT
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS BOULEVARD

PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112
Présente
DANS LES CADRES DES FESTIVALS DE MONTRÉAL
DE LA TCHECOSLOVAQUIE A MONTREAL!
quand quelqu'un parle de "mime" à qui songez-vous?
NOUS AUSSI . . . JUSQU'EN 1962. Mais au Festival International de Pantomime tenu à Berlin, FIALKA fut le centre d'attraction. C'est FIALKA qui attira l'attention et laissa le public abasourdi grâce à sa brillante technique de mime qui nous rappelle si bien le Théâtre de Chine et Marceau. C'est FIALKA, avec ses caricatures à la Chaplin, qui fit rire le monde d'une manière si sympathique . . . C'est FIALKA qui, avec sa délicate maîtrise et son goût de l'Art Comique, a ému tout le monde. Et maintenant ce sera FIALKA qui recommencera tout cela pendant son premier engagement à LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL. A compter de maintenant, quand quelqu'un mentionne "MIME, vous penserez à FIALKA.
Les Productions SAMUEL GESSER INC. présentent: LE THEATRE DE PANTO-MIME DE PRAGUE
LA PLACE DES ARTS — 24 CRÉATIONS
Mercredi, 19 août, Vendredi, 21 août, Samedi, 22 août et Dimanche, 23 août, 1964 à 8.30 P.M.
Billets: $5.00, $4.00, $3.00, $2.00, taxe incl.
LE VOYAGE DE PIERROT
Samedi, 22 août et Dimanche, le 23 août 1964 à 7.30 P.M.
Billets: $4.00, $3.00, $2.00, taxe incl.
MAINTENANT EN VENTE AU GUICHET DE LA PLACE DES ARTS.
UNE TROUPE COMPLETE D'ARTISANS DU THEATRE

A JOLIETTE
LA BONNE PLANQUE
spectacle tous les soirs: 8h.30 relache vendredi
THEATRE DES PRAIRIES 753-5211

CE SOIR À 8H. 15
Parc Richelieu
La dimanche: 2h. 15 — Pas de courses le jeudi.
Aujourd'hui, "SOIRÉE DES DAMES"... Pour elles, l'entrée est gratuite! Et elles seront ravies de dîner au magnifique "Club House" (permis complet). Réservations: 842-7444.

BIJOU — Papineau et Boul. St-Joseph — Commençant demain!
Histoire d'une femme Amoureuse et passionnée, Catherine de RUSSIE
Hildegarde NEFF — Sergio FANTONI — EN COULEURS CinémaScope
Également à l'affiche
BAGARRES! FUSILLADES! FRANK VILLARD DOMINIQUE WILMS NADINE TALLIER ROBERT BERRI avec Camille Sauvage et son orchestre
LES TERRORISTES

CENTRE D'ART de L'ESTEREL
CE SOIR PREMIERE DE "L'HOMME AU PARAPLUIE"
un suspense à vous couper le souffle
Mise en scène Guy Provost
avec Henri Norbert, Denise Provost, Léo Ilial - Marthe Thiéry
SAMEDI, 8 AOUT RECITAL, 10 HRES
LES CYNIQUES
Ste Marguerite CA 8-2160

18e SEMAINE
Le spectacle le plus amusant de l'année
Le Quadrillé
comédie de Jacques Ducheane
Billets à prix populaires
REPRESENTATIONS : 8 h. 30
DIMANCHE : 7 h. 30
RESERVATIONS : 861-6665
AIR CLIMATISE
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE

Jeanne MOREAU avec CLAUDE MANN PAUL GUERS dans un film de JACQUES DEMY
LA BAIE DES ANGES — DERNIÈRE SEMAINE !
On n'a jamais rendu plus intelligible au spectateur le mécanisme diabolique du jeu LE FIGARO.
Musique de MICHEL LEGRAND
CINEMA FESTIVAL
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

JEUDI PREMIÈRE
THÉÂTRE D'ÉTÉ
Centre d'Art de Repentigny
le THEATRE du Nouveau Monde
dans "LAURE et les JACQUES"
mise en scène Guy Hoffman
avec la rentrée en scène de Monique Barbillat, Edgar Fruitier, Ronald France, Jacques Zouvi
RELACHE : lundi, vendredi
Renseignements: Réservations: 581-5800

L'univers féminin

Quand PARIS s'amuse à habiller le monde



La ligne "S" chez Jean Dessès; cette ligne s'obtient par des pinces verticales gonflant les dos et projetant les jupes en avant. Un dessin de chez Jean Dessès vous représente ici la ligne "S" qui sera le style de sa collection pour cet hiver.



CASTILLO présente en croquis son manteau droit jusqu'en dessous de la taille puis gonflé soudainement à partir des hanches faisant penser à une robe de danseuse. Le bonnet de même tissu accompagne tous les manteaux, chez Castillo.

Depuis une semaine du côté des Champs-Elysées entre l'avenue Montaigne et le Faubourg Saint-Honoré, la fièvre monte en même temps que les prix. Paris s'amuse à habiller le monde à coup de milliers de dollars. Les acheteurs étrangers s'arrachent des modèles qu'ils voudraient vendre en exclusivité dans leurs pays respectifs.

Les spécialistes savent déjà que Castillo est hanté par le style de la femme-enfant. Pour la gent féminine, il invente des jupes qui s'arrêtent impudiquement au-dessus du genou. Chanel, la grande dame, a annoncé au milieu de sa collection, devant le Tout-Paris sophistiqué, que cette année elle allait "culotter" les filles d'Eve. Vous porterez donc Mesdames, des pantalons à la Chanel, même pour sortir le soir. A moins que vous résistiez à tout ce battage publicitaire et que vous redonniez à vos ensembles 63 un air 64. S'il est une mode à laquelle, toutefois, aucune femme ne résistera, prévoit-on, c'est celle des cheveux courts. Une bonne raison en perspective pour les coiffeurs. Toutefois, aucune femme, sauf les starlettes en mal de publicité n'accepteront la tonsure proposée par Estérel. L'opération "coup de rasoir" aura donc une heure bien éphémère. Dès qu'Estérel a présenté son mannequin Bibelot, les Parisiens se sont mis à protester dans les journaux. Un journal du soir déclarait: "La femme est une chose trop tendre pour être sacrifiée et nous interdisons aux coiffeurs de lui donner une allure de condamnée à mort". La question a été posée à quelques vedettes. Voici leurs opinions:

MICHELE MORGAN: *"Les femmes sont peut-être un peu folles mais pas stupides. Comment a-t-on pu inventer une mode pareille? C'est insensé, laid et voué à l'échec. Je ne veux même pas penser que la chose existe. Rassurez-vous: vous ne me verrez jamais ainsi".*

BRIGITTE BARDOT: *"Si une jeune femme au crâne rasé se présente chez moi, je ne la mettrai pas à la porte car j'ai le goût de la liberté, de la tolérance. Mais moi, on ne me verra pas encourager cette stupidité. C'est bon pour les starlettes en mal de publicité".*

DANIELE DARRIEUX: *"Pourquoi pas... mais au cinéma. Devant les caméras, une comédienne doit être prête à tous les sacrifices. Dans la vie courante, c'est impossible. Mon mari me chasserait et il aurait raison".*

Chez Yves St-Laurent qui présentait sa collection, hier, à Paris, c'est la tunique qui prend la vedette, à l'heure du cocktail. Cette tunique se boutonne en portefeuille et la plupart du temps elle est ornée de fourrure ou de franges de soie, de plissés, de volants qui découpent la silhouette en étages successifs. Dans la journée, la femme de St-Laurent est longue, très étirée et ne se permet de fantaisie que dans ses jupes qui mettent ses jambes en valeur. Les tailleurs ont des vestes courtes classiques qui effleurent le buste et s'arrêtent à la pointe des hanches. Les cols sont étroits et loin du cou. C'est à l'heure du théâtre qu'apparaît une nouvelle robe signée St-Laurent: la robe à mi-mollet qui, dit-on, a grande allure. Elle est généralement en dentelle, en lamé, et s'évase en volants au-dessous du genou. Le noir est la couleur vedette de la collection St-Laurent à côté du gris et des bruns.



Jeanne Moreau fut la première à embrasser le célèbre et jeune couturier Pierre Cardin après sa présentation de mode pour l'automne-hiver 64 qui a remporté un retentissant succès. (Photo Keystone)

Quand obtiendrons-nous une loi de classification des produits qui nous permettra, en pleine récolte, de manger des "produits du Québec"

par Solange CHALVIN

L'Association des Jardiniers-maraîchers nous permettait la semaine dernière de visiter la région maraîchère du nord de Montréal. C'est ainsi que nous avons eu l'occasion de causer avec une dizaine de jardiniers de Ste-Dorothée, St-Martin, St-Eustache, Ste-Thérèse, etc. Cette région est considérée comme la plus riche région maraîchère aux environs de Montréal. On y cultive radis, laitue, concombres, tomates, céleris, piments, maïs, choux, choux-fleurs, petits choux de Bruxelles, carottes, pommes de terre, etc. Cette région est le principal approvisionnement de la ville de Montréal, en saison estivale. Etant située à proximité de la ville, les frais de transport sont peu élevés; les terres sont grandes même si les auto-routes et les centres domiciliaires en rognent une bonne partie depuis quelques années. Nos jardiniers-maraîchers offrent une marchandise de première qualité même si elle est quelquefois moins bien présentée, moins attrayante que certains produits importés. En effet, ces jardiniers-maraîchers ont la vilaine réputation d'emballer leurs produits dans des contenants déjà utilisés et ne se soucient pas suffisamment, en général, de la présentation de leurs produits. D'une part, s'ils semblent fort satisfaits dans l'ensemble de leurs conditions de vie et de leurs récoltes, ils ont beaucoup de critiques à formuler contre le Ministère de l'agriculture. Nous les avons écoutées.

FERMONS LA FRONTIERE ONTARIENNE EN PLEIN ETE

"Nos produits sont dévalorisés, disent-ils, parce qu'aucune législation québécoise n'interdit, en pleine saison, l'entrée au Québec de produits de l'Ontario et que les représentants des super-marchés dont plusieurs propriétaires ont des intérêts financiers en Ontario, achètent d'abord ces produits afin d'obliger le jardinier-maraîcher de la région de Montréal à diminuer ses prix. Inutile de vous dire qu'on ne peut pas rester indépendants longtemps, m'affirmait l'un d'eux, avec un plein camion de laitues qui vont pourrir sur place si on ne trouve pas acheteur". Quant au consommateur, il semble qu'on se soucie bien peu du prix qu'il aura à payer à la fin de la transaction. La même politique est interdite en Ontario. Ainsi, sans qu'aucune loi formelle n'existe dans cette province, on m'a affirmé que des règlements de classification des produits permettaient toujours aux inspecteurs ontariens de refuser — en pleine saison — les produits du Québec. "Il est impossible d'aller vendre en Ontario nos produits, me disait un jardinier, parce que les inspecteurs les refusent sous quelque prétexte que ce soit. Ils ont raison; ils protègent leur marché local; nous n'avons qu'à en faire autant". Au Marché central, tous les camions ontariens ont libre accès et exercent une concurrence déloyale pour nos jardiniers locaux. Toutefois, me faisait remarquer avec justesse le président de l'Association des grossistes en fruits et légumes du Québec, il faudrait que la législation sur la "classification des produits" soit suffisamment souple pour ne pas autoriser le jardinier québécois à majorer ses prix sous prétexte qu'il n'a plus de concurrents". C'est un petit jeu auquel certains jardiniers-maraîchers se prêteraient sans doute avec satisfaction. Par conséquent, le projet de loi qui dort actuellement dans les tiroirs du ministre de l'Agriculture du Québec devra résoudre plusieurs aspects de ce vaste problème. Toutefois, dans l'immédiat, il ne semble y avoir qu'un moyen de faire cesser un système absolument frustrant pour les nôtres, c'est de fermer l'accès aux produits étrangers — non pas à longueur d'année — mais en pleine saison.

Il est bien évident que le Québec ne produira jamais d'oranges et qu'il n'est pas question de boycotter les grossistes de Floride ou de Californie; il est également certain que le consommateur a le droit d'exiger une variété de produits qui peuvent lui être offerts par d'autres provinces ou d'autres pays; mais il est certain que notre marché local doit être protégé au moment des grandes récoltes.

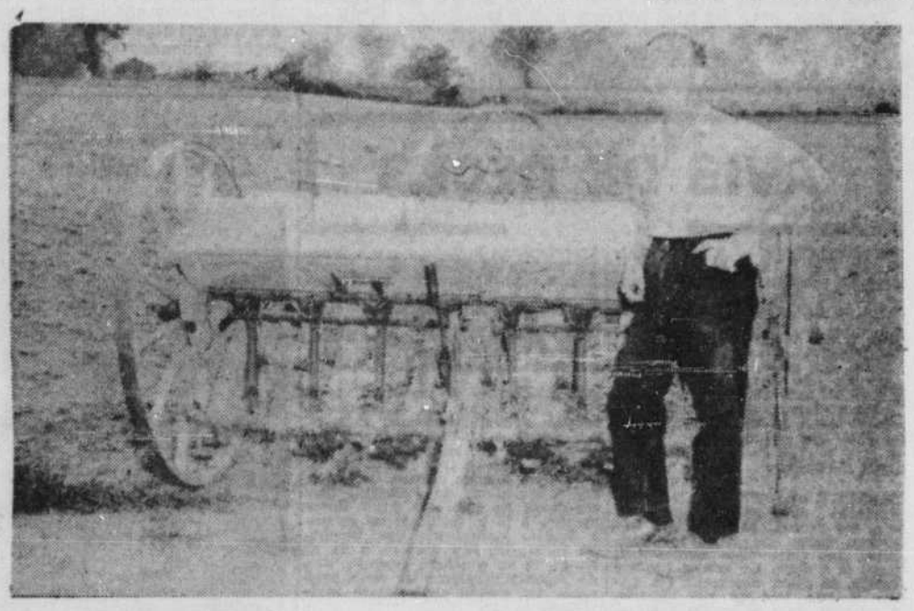
EXIGEZ CET ETE UN "PRODUIT DU QUEBEC"

Il ne s'agit pas de nationalisme à gogo; il s'agit tout simplement de manger en pleine saison un produit qui a été récolté deux ou trois jours plus tôt en pleine terre. L'Association des Jardiniers-maraîchers qui connait le goût du consommateur exige de ses membres l'étiquette "produit du Québec" sur tous les légumes et fruits récoltés dans la province, en pleine saison. Cela permet au consommateur d'être renseigné et surtout de manger un produit frais, en pleine saison. Alors que nous devons subir six mois par année une alimentation en conserve, congelée ou produite en serres ou tout au moins ayant connu de longues heures de camionnage, profitons de l'été pour manger des fruits et légumes mûris au soleil. Toutefois, l'association n'a pas encore convaincu tous les jardiniers de la province du bien-fondé de l'étiquette "produit du Québec". Seuls 400 membres en font partie alors qu'il y a près de 1,000 jardiniers-maraîchers au Québec.

LE PRIX PAYE PAR LE CONSOMMATEUR

C'est le jeu de l'offre et de la demande qui le fixe. Le premier jardinier arrivé au marché le matin, décide, selon ses approvisionnements, de vendre sa laitue à X prix ce jour-là. Le second consultera le premier et ainsi de suite du jardinier au grossiste, du grossiste au représentant des super-marchés ou des marchands détaillants. Ce n'est en fait qu'au niveau des marchands détaillants et des supers-marchés qu'un prix à peu près semblable est fixé. C'est celui que paiera le consommateur dont je suis, dont vous êtes. Il semble que de ce côté également des réformes devraient être apportées afin d'établir, chaque matin, selon des statistiques sûres, des hausses et des baisses plus normales de prix. Toutefois, plusieurs jardiniers maraîchers refusent totalement de collaborer à un système qui permettrait de maintenir un meilleur équilibre des prix selon les approvisionnements. Il existe au coeur de tout jardinier ou cultivateur, un plaisir de "marchander" qu'il sera difficile de déraciner.

DEMAIN:
La journée des femmes et des enfants à la campagne.



Le jardinier est jeune, la moissonneuse sortie de la grange, pour l'occasion, a près de cent ans. Inutile de dire qu'elle côtoie le tracteur.

DES PROFESSEURS SE FONT ELEVES AUPRES D'ENFANTS-PROBLEMES

TORONTO — Dans les salles de classe se trouvent des enfants doués, d'autres qui apprennent difficilement, et de jeunes handicapés.

Tous ces enfants s'adaptent difficilement au système d'école, publique, conçu pour prodiguer l'enseignement de groupe, basé sur un quotient intellectuel normal. Plusieurs enfants, par la force des circonstances, n'ont pas eu la possibilité de développer leurs talents, car parfois, leurs problèmes passent inaperçus, ou n'ont pas été diagnostiqués au bon moment.

Cet été, 1,100 professeurs de l'Ontario, se renseignent sur la façon de donner des cours à de tels enfants, soit dans les classes spécialisées ou dans le cadre de l'enseignement régulier. A Toronto, Port Arthur et Ottawa, ils suivent une série de cours pour l'obtention d'un certificat ontarien, bien que certains de ces instituteurs viennent d'autres provinces ou pays étrangers.

Durant les dix dernières années, le nombre de classes spécialisées en Ontario, a triplé. On en compte plus de 1,000 aujourd'hui.

Les sujets à l'étude sont présents. Il s'agit d'enfants d'une catégorie spéciale du point de vue de l'enseignement, qui viennent avec le consentement de leurs parents, et souvent sur le conseil de leur professeur de classe. Durant ce cours de vacances, les professeurs-élèves étudient la croissance et le développement de l'enfant, la manière d'agir dans des cas spéciaux, et la façon d'organiser le travail scolaire en rapport avec leurs besoins. Tous ces professeurs n'auront pas de classes spéciales à l'automne. Quelques-uns enseigneront le cours régulier, mais en apportant une attention spéciale à certains enfants.

Les sujets d'étude pourront varier d'année en année. Cet été, le programme inscrit notamment la façon d'enseigner à l'enfant retardé qui éprouve des difficultés à s'exprimer, de même qu'à l'enfant surdoué, et à d'autres jeunes qui souffrent de paralysie cérébrale.

CARNET MONDAIN

LONDRES. — Un jeune économiste canadien épouse aujourd'hui la fille cadette de l'ancien chef du parti travailliste de Grande-Bretagne, M. Hugh Gaitskell.

M. Gordon Wassermann, 26 ans, de Montréal, épousera en effet Mlle Cressida Gaitskell, 22 ans, à Hampstead, en banlieue de Londres.

Programme de Radio

Mercredi, le 5 août

CBF

7.34—Le sport en marche
7.40—Radio-journal
7.53—Chronique sportive
8.00—A titre divers et d'été
9.00—Radio-journal
9.05—Les Maringouins
9.30—Horaire-minute
9.31—Partage du jour
10.00—Radio-journal
10.02—La tête à l'ombre
10.30—Plein soleil
10.54—Pause-matin
11.00—Radio-journal
11.01—Marie Tellier, avocate
11.15—Vies de femmes
11.30—Les Joyeux Troubadeurs
12.00—Radio-journal
12.02—Jeunesse dorée
12.15—Les visages de l'amour
12.30—Le réveil rural
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Nouvelles sportives
1.15—Kiosque à musique
1.30—Une demi-heure avec...
2.00—Radio-journal
2.02—Variétés internationales
2.30—Les chefs d'oeuvres de la musique
4.00—Le Québec chante
3.30—Messe des malades
4.30—Sur deux pieds
4.45—Les Grands de la chanson
5.00—Radio-journal
5.02—Métro-magazine
5.45—Entracte
5.55—Nouvelles sportives
6.00—Radio-journal
6.15—Les Mensonges d'Ulysse
6.20—Musique en dînant
7.00—Radio-journal
7.02—Radio transistor
7.30—Toute la gamme
8.00—Radio-journal
8.02—Concert du mercredi
9.30—Témoignages d'écrivains
10.00—Trente minutes d'informations
10.30—Coquelicot
11.00—Les Mensonges d'Ulysse
11.15—Rendez-vous à l'opéra
12.00—Radio-journal
12.02—Chacun à son goût
1.00—Radio-journal
1.02—Musique variée

CBM

11.45—Music On The Heather
12.00—BBC News
12.15—Bobby Hill
12.30—Farm Broadcast
1.00—News
1.15—Maurice Pearson Show
1.45—Readings From The Classics
2.00—News, Trans-Canada Matinée Presents Side By Side
3.00—Canadiaans On Record
3.30—Matinée Theatre
4.00—News, Regional Weather
4.10—Lift Up Your Hearts
4.20—Tempo
5.00—News
5.30—News Headlines, Bob & Ray
5.40—RCAF Report, Tempo
6.00—News, Regional Weather
6.10—On Parliament Hill
6.15—On Parliament Hill
6.20—Today's Editorial
6.25—Sports Commentary — Larry O'Brien
6.30—Woman's World Of Sports
6.35—Around Town
6.45—Scouts Guides Radio Magazine
7.00—Music Of Faith
7.30—Christian Frontiers
8.00—Assignment
8.30—Country Holiday
9.30—CBC Strings ment Hill Ceremonies
10.00—CBC News, News Roundup
10.30—Serenata
11.00—Music Of Handel
12.00—News
12.05—Concert Time
1.00—It Is Written, Closing



A647

No A 647

Une toute jeune fille appréciera cette élégante robe cocktail qu'elle pourra réaliser à peu de frais. Le signe de la mode 64-65: le noeud placé ici à l'avant sur la taille.

Le patron imprimé no A-647 est offert pour les tailles 8, 10, 12, 14, 16 et 18 ans.

La grandeur 16 ans requiert 3 verges de tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Intime restaurant français du vieux Montréal
Le Petit Havre
Déjeuners, dîners du lundi au vendredi
Tél.: 861-4108 — 437, St-Vincent

Serez-vous l'heureuse gagnante?

Vous avez ENCORE toutes les CHANCES
car c'est le **28 AOÛT** prochain
qu'aura lieu le
GRAND TIRAGE
D'UN
magnifique
VOYAGE
EN FRANCE



via
AIR-CANADA
avec
CHEZ
MIVILLE

Rendez-vous dès aujourd'hui à l'un des 4 magasins

Procurez-vous votre bulletin de participation gratis et profitez DU GRAND SOLDE DU MOIS D'AOUT

E. Lecompte LTÉE DRAPERIES

Ecoutez C.K.L.M. et C.K.V.L. pour connaître les dates et endroits du tirage des sacs de voyage AIR-CANADA

Rabais 10 à 33⅓% sur couvre-lits, rideaux, draperies, stores, etc

Visitez le magasin
"LECOMPTE DRAPERIES"
le plus près de chez vous

6595 rue ST-HUBERT
4028 est, rue ONTARIO
1651 est, rue MONT-ROYAL
6602 rue ST-HUBERT

Les neuf emmurés...

(Suite de la première page)

A "P-4" les techniciens s'affairaient autour de la nacelle de 29 pieds de long et de 18 pouces de diamètre qui faisait plus songer à une fusée qu'à une nacelle. Il fallait en effet faire coulisser les câbles de traction le long des parois de l'engin et fixer les sangles qui devaient retenir chacun des neuf hommes durant la remontée. Cette opération se révéla difficile et dura plus longtemps qu'il n'avait été prévu. Une fois la nacelle mise en place, au-dessus du puits, on dut encore lui faire faire un aller-retour. Lestée d'un sac de sable auquel on avait ajouté des paquets de cigarettes que les rescapés avaient réclamés".

C'est un véritable hurlement de joie qui devait accueillir l'arrivée de la nacelle dans la galerie.

Mais ce n'est qu'à 5 h. 01 que la capsule s'enfonça "pour de bon" dans les profondeurs de la terre. A son bord avait pris place l'ingénieur en chef de la mine de Champagnole, M. Ménardi, pour coordonner depuis le fond l'ensemble de l'opération de sauvetage.

"Bonjour M. Ménardi," devait dire simplement le contremaître Martinet à l'arrivée de son chef dans la galerie. Le moment, aussi bien pour l'homme, qui venait de la surface, que pour ceux qui vivaient emmurés depuis plus d'une semaine, n'était pas aux palabres. C'était pourtant le premier homme que les rescapés revoyaient depuis que la catastrophe était survenue.

LA REMONTEE

"Un, deux, trois, montez."

L'ordre que tout le monde attendait fut donné à 5 h. 07.

Mineurs, foreurs, journalistes, officiels, tous avaient les yeux fixés sur le câble qui s'enroulait régulièrement autour des poulies. Au fur et à mesure que les minutes passaient, la bousculade augmentait dans le groupe des journalistes et des caméramen massés sur un coteau juste au-dessus du point "P-4."

A 5 h. 14, enfin, le haut de la nacelle débouchait du puits marquant pour Michel Jacques, le premier des rescapés, l'heure de la délivrance .

Mais, pourtant, ce jour, cette lumière qu'il avait tant espéré revoir, comme ses huit autres camarades, devaient lui être interdits. Une fois la nacelle immobilisée, le médecin chargé de la prise en charge des emmurés lui appliquait aussitôt une paire de lunettes noires sur les yeux, puis lui maintenait un bandeau qui lui recouvrait tout le haut du visage. Titubant, soutenu par ses camarades mineurs, Michel Jacques descendit les marches de l'échelle qui devait le conduire de la plate-forme de "P-4" jusqu'au brancard où on l'allongeait. Un médecin pratiquait alors un examen médical rapide et le rescapé, étendu sur son brancard, était porté jusqu'à l'ambulance qui, précédé de motards de la police, démarrait en direction de l'hôpital de Champagnole.

Cette scène, ponctuée à chaque fois d'applaudissements et de cris d'encouragements, se renouvela dix fois dans l'après-midi de dix minutes en dix minutes environ.

Pour les neuf emmurés, l'accueil à la surface fut chaque fois le même, chaque fois aussi chaleureux. Peut-être pourtant, pour André Martinet, le chef du groupe des emmurés qui avait tenu à remonter le dernier, fut-il encore un peu plus chaleureux. Mais, pour les neuf hommes unis à jamais dans le même drame, c'était la fin d'un même cauchemard, le bout d'un même voyage dans la nuit.



Image de l'intégration harmonieuse des trois armes canadiennes, le contre-amiral W. M. Landymore, à gauche, et l'officier supérieur d'aviation R. C. Weston, félicite un chef d'escadrille à la base Marpac, à Victoria. (Photo UPI)

Les Canadiens à Chypre ont coûté jusqu'ici $2,200,000

OTTAWA. — Le ministre de la défense a informé les Communes du coût du maintien des effectifs canadiens à Chypre. Jusqu'ici, précise le ministère, la présence des troupes canadiennes dans l'île méditerrannéenne a coûté au pays $2,200,000.

C'est en réponse à une question écrite du député conservateur de Joliette-l'Assomption-Montcalm, M. Louis-Joseph Pigeon, que M. Paul Hellyer a donné ces précisions à la Chambre, ajoutant que les troupes canadiennes à Chypre coûtent au pays la somme de $305,000 par mois. Il y a actuellement 1,112 militaires canadiens dans l'île troublée.

Le total de $2,200,000 comprend le transport au départ et l'entretien du contingent jusqu'à fin juin. De cette somme, il convient de déduire pourtant les frais de maintien à Chypre de certains Canadiens qui, sans appartenir au corps expéditionnaire, travaillent pour l'ONU. Pour ceux-là, les Nations unies rembourseront le Canada.

Thatcher...

(Suite de la première page)

cussion ne se poursuivra pas en regard du programme fédéral de fonds de retraite.

L'immatriculation des camions a fait l'objet d'un bref entretien à la conférence. Il en sera question à une rencontre de représentants du gouvernement et de ceux du camionnage, à Winnipeg, l'automne prochain.

L'aspect culturel et l'aspect récréatif des fêtes du centenaire et de l'Expo '67 préoccupent également les premiers ministres. Divers projets ont été proposés. M. Claude Morin, sous-ministre des affaires fédérales-provinciales, au Québec, a commenté que "chaque province a rappelé aux délégués de quelle manière elle compte participer" aux fêtes du centenaire et à l'Expo '67.

Les appels d'offres d'une province à l'autre pour les travaux publics et la préférence que des provinces, dont le Québec, accordent à leurs entrepreneurs, ont fait l'objet de discussions.

M. Lesage a manifesté de l'étonnement en entendant dire qu'on lui attribuait l'intention de créer au Québec une banque provinciale analogue à celle que le premier ministre Bennett se propose de fonder. Je n'ai fait que demander au premier ministre de la Colombie-Britannique de me faire parvenir un mémoire au sujet de son projet, a déclaré M. Lesage.

Les deux nations

Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a dit lundi, précisant qu'il exprimait une opinion personnelle, qu'il ne souscrit pas "à la théorie des deux nations, au Canada".

M. Robarts, qui donnait une conférence de presse impromptu, a dit que le "Québec et l'Ontario s'entendent bien".

"Les Canadiens français, a-t-il ajouté en réponse à des questions de journalistes de l'ouest du pays, ont certains droits et privilèges qui leur sont garantis par la constitution".

Il n'a pas précisé davantage sa pensée et n'a pas été invité par les journalistes à le faire.

"Le fait que ces conférences interprovinciales aient lieu, a conclu M. J. Robarts démontre que l'unité canadienne est une réalité".

en bref

Pour les chevaux

La société canadienne de protection des animaux a offert aux cochers montréalais, ou plus précisément à leurs chevaux, des couvertures d'écurie pour les premiers jours froids. Ces couvertures pourront également éviter des refroidissements aux chevaux fragiles à la suite de longues marches durant la canicule.

La phonétique

M. P. Gubérina prononcera une conférence sur "Le système de correction phonétique dans l'enseignement", cet après-midi à 16 heures 30 dans la salle H-415 de l'université. Cette réunion est organisée par le département de linguistique.

Un garage à Vancouver

Le Canadien National a offert un terrain contigu à son hôtel de Vancouver. Le plus offrant se verra octroyer (pour 50 ans) le terrain sur lequel l'acquéreur s'engage à construire un garage pour 400 voitures et quelques boutiques en façade.

Les ambulanciers St-Jean

Les officiers de la brigade ambulancière Saint-Jean tiendront leur premier congrès provincial les 25, 26 et 27 septembre prochain à Chicoutimi.

Aux amateurs de bridge

La ligue métropolitaine de bridge espère réaliser au cours de la saison prochaine une série exceptionnelle de tournois. On se renseigne au sujet de ces rencontres en téléphonant à 877-6928.

AIR CANADA ET NON "TCA"

OTTAWA. — Air - Canada remplacera officiellement l'appellation Trans-Canada Air Lines, le 1er janvier 1965. Une proclamation en ce sens est publiée dans la livraison la plus récente de la Gazette du Canada. Le changement de nom a été proposé dans un projet de loi que présentait aux Communes M. Jean Chrétien, député libéral de Saint-Maurice-Laflèche. Le changement devait prendre un an, avait-on indiqué au moment de la discussion du projet de loi aux Communes, au début de cette année.

Tremblay: la loi de l'immigration sera amendée

OTTAWA — Le ministre de l'immigration, M. Tremblay, a annoncé hier soir aux Communes que la Chambre sera bientôt saisie d'un projet tendant à modifier la loi sur l'immigration et les règlements qui en découlent. Le ministre a précisé que les mesures envisagées s'inspirent d'une nouvelle politique, hardie et positive, en vue d'attirer des immigrants en plus grand nombre au Canada. Sans préciser la nature du projet, le ministre a donné l'assurance à la Chambre que les amendements envisagés répondront davantage aux exigences du 20e siècle.

SESSION Fédérale

Le chef conservateur, M. Diefenbaker, a accusé le ministre de l'agriculture, M. Hays, de rendre une politique gouvernementale publique en dehors de la Chambre, en période de session. M. Diefenbaker voulait savoir si le gouvernement a préparé un projet de loi permettant aux cultivateurs de faire des emprunts collectifs pour l'équipement aratoire. M. Pearson a répondu qu'il s'agissait d'une question de politique gouvernementale, qui serait annoncée en temps et lieu. M. Diefenbaker répliqua que le ministre de l'agriculture avait annoncé à une assemblée libérale à Charlottetown, le 22 juillet, qu'un tel projet de loi serait soumis à la Chambre sous peu.

* * *

Le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, a déclaré aux Communes, qu'il ne se souvient pas de discussions sur le transfert de juridiction du prêt agricole fédéral qui deviendrait responsabilité exclusive des provinces. Selon des nouvelles publiées dans les quotidiens à la suite d'entretiens entre M. Hays et M. Hutton, ministre de l'Agriculture au Manitoba, il y aurait eu des entretiens sur un tel transfert. La question a été posée au ministre par M. Nicholas Mandziuk, progressiste-conservateur, député de Marquette.

* * *

Le premier ministre Pearson a indiqué aux Communes qu'il avait reçu peu de lettres à la suite de la requête que diffusait le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, comme appui au Red Ensign. M. Douglas Fisher, député néo-démocrate de Port-Arthur, a demandé à M. Pearson s'il avait fallu embaucher du personnel supplémentaire dans le but d'ouvrir l'avalanche de lettres qui devait résulter de l'intervention de M. Diefenbaker au programme "Les affaires de l'Etat", à Radio-Canada.

* * *

La limite territoriale de 12 milles des côtes quant aux droits de pêche, a maintenant force de loi au Canada, a déclaré aux Communes le ministre des affaires extérieures, M. Martin. La loi établissant une limite de trois milles des eaux territoriales et une zone de pêche de 12 milles a reçu récemment la sanction royale. M. Lloyd R. Crouse, député progressiste-conservateur de Queens-Lunenburg, avait demandé à M. Martin quand la nouvelle loi entrerait en vigueur.

* * *

Les contribuables du comté de Villeneuve, représenté aux Communes par M. Réal Caouette, sont soumis au même traitement que tous les autres contribuables du Canada. Le ministre du revenu, M. E.J. Benson, en a donné l'assurance à M. Caouette qui s'inquiétait de rapports voulant que les reçus de charité pour fins d'impôts des contribuables étaient examinés plus sévèrement dans son comté que dans les autres comtés du pays. M. Benson a dit qu'il n'y avait sûrement pas de politique particulière pour Villeneuve, mais qu'il vérifierait les rapports.

Le ministre de la justice a durement critiqué M. Jack McIntosh (PC, Swift Current) hier aux Communes pour avoir "imputé des motifs scandaleux" au juge Harold W. Pope, de Moose Jaw. M. Guy Favreau a déclaré que l'accusation portée contre le juge était non fondée, impropre, injuste et non parlementaire. Le député a accusé le juge d'avoir soumis un rapport biaisé (politiquement) à l'issue d'une enquête judiciaire.

* * *

Le ministre des Transports a fait savoir à M. Léon Balcer (PS-Trois-Rivières) que le gouvernement n'avait fait aucune promesse de subventions aux présidents des compagnies de chemin de fer du Canada. M. Balcer avait demandé au ministre si le gouvernement avait décidé d'accorder une subvention aux compagnies du Canadien national et du Canadien Pacifique pour leur permettre de faire face aux augmentations de salaires de leurs employés. "Dans la lettre adressée par le premier ministre aux présidents Gordon et Crump, rappelle M. Pickersgill, il y a promesse, non pas de subvention, mais de revision de la situation dans les six mois".

* * *

Le député NPD de Timiskaming, Arnold Peters, a accusé en pleine Chambre le sous-ministre de la citoyenneté et de l'immigration, C.M. Isbister, de ne pas être à la hauteur de sa tâche. Son accusation a jeté un certain froid. Un collègue de parti de M. Peters s'est levé pour affirmer qu'il se dissociait entièrement de cette accusation gratuite, tandis que M. Favreau a dit qu'il était fier d'avoir été ministre de l'immigration au moment de la nomination de M. Isbister.

* * *

Un député néo-démocrate a affirmé hier que la démocratie souffre du fait que des fonds illimités, et dont on ignore l'origine, puissent être consacrés à la propagande électorale.

Les disparus du Mississippi sont retrouvés morts

WASHINGTON. — Le FBI a annoncé mardi soir la découverte des cadavres des trois "travailleurs volontaires des droits civiques" disparus il y a un mois dans le Mississippi. Les trois corps ont été trouvés dans des fossés creusés dans un marais près de Philadelphie (Mississippi).

Les cadavres gisaient dans une région boisée à environ six milles de la ville, au sud-ouest. C'est du reste dans cette localité que l'on avait vu les trois jeunes gens pour la dernière fois.

Il s'agit de Andrew Goodman, James Earl Chaney et Michael Henry Schwerner, qui avaient disparu depuis la nuit du 21 juin. Le FBI a fait savoir que les chercheurs avaient trouvé les cadavres en fin de soirée hier en fouillant le sous-bois à plusieurs centaines de verges de la route 21. On précise que les corps seront ramenés à Jackson pour identification. Une enquête établira la cause de la mort.

Dès le lendemain de la disparition des trois hommes, les recherches débutaient. On devait bientôt découvrir leur voiture abandonnée à 13 milles de Philadelphie, sur la route 21. C'est au moins 20 milles de là que l'on a retrouvé les cadavres.

Le Ralliement et les Etats associés

OTTAWA — M. Robert Beaulé, organisateur en chef du congrès du Ralliement des créditistes qui se tient en fin de semaine, a déclaré que le parti étudiera la possibilité d'accorder son appui à l'idée de deux "Etats associés" au Canada. Le député Beaulé a répété que la participation des créditistes à la prochaine élection provinciale est inévitable.

Le congrès du Ralliement a lieu à Québec les 8 et 9 août.

Atmosphère de crise...

(Suite de la première page)

Le second incident a été annoncé au moment même où, au Pentagone, l'amiral William Mack donnait quelques précisions sur l'attaque de dimanche dernier effectuée par trois vedettes contre le "Maddox." L'amiral avait déclaré que l'opération avait eu lieu en plein jour et qu'il était impossible que les vedettes aient fait une erreur de nationalité sur le destroyer qu'elles avaient attaqué. Il a ajouté que le destroyer avait tiré trois salves d'avertissement qui n'avaient pas arrêté les vedettes dans leur opération offensive et que c'est à ce moment que le destroyer avait ouvert le feu contre les vedettes.

Le second incident a eu lieu, la nuit dernière, dans le golfe du Tonkin, à environ 105 kms de la terre la plus proche, lorsque plusieurs vedettes lance-torpilles nord-vietnamiennes ont attaqué, dans les eaux internationales, les destroyers américains "Maddox" et "C. Turner Joy" qui effectuaient des "patrouilles de routine."

Le "Maddox" avait déjà été attaqué dimanche par trois vedettes lance-torpilles nord-vietnamiennes au cours d'un incident qui avait eu lieu en plein jour, mais qui avait été considéré officiellement par l'administration Johnson comme un acte "isolé."

Le gouvernement des Etats-Unis avait, cependant, pris des mesures immédiates pour assurer la sécurité de ses forsces en haute mer en leur donnant l'ordre, non seulement de repousser tout attaquant, mais de le détruire.

La seconde attaque a eu lieu en pleine nuit, par mauvais temps et sur une mer houleuse.

Le destroyer "C. Turner Joy" était venu depuis dimanche doubler le "Maddox" dans ses opérations de patrouille. Les deux navires américains ont, cette fois, non seulement repoussé l'attaque qui a duré trois heures, mais coulé deux vedettes et en ont endommagé deux autres. Ils n'ont subi aucun dégât, n'ayant pas été atteints par les torpilles lancées par les vedettes. On ne signale aucune perte américaine. Des avions de l'aéronavale venus des porte-avions "Ticonderoga" et "Constellation" — ce dernier avait appareillé de Hong-Kong lundi — ont aidé les destroyers à se défendre.

LA SEPTIEME FLOTTE

La septième flotte des Etats-Unis, la plus puissante grande unité navale dont est doté ce pays, se compose actuellement de 125 navires, dont trois porte-avions et une trentaine de destroyers.

Il s'agit en particulier des porte-avions "Ticonderoga" et "Constellation" et des destroyers "Maddox" et "C. Turner Joy" affectés à des patrouilles dans les eaux internationales du golfe du Tonkin, théâtre de deux attaques de vedettes lance-torpilles nord-vietnamiennes en 48 heures contre le "Maddox" et le "C. Turner Joy."

60,000 hommes composent le total des équipages de cette septième escadre dans le Pacifique. Ils comprennent notamment 1,800 "marines" répartis à bord de divers navires.

Commandée par le vice-amiral Roy L. Johnson à bord du navire amiral "U.S.S. Providence," la septième flotte compte 650 appareils de l'aéronavale. Parmi ceux-ci figurent des chasseurs et intercepteurs dotés de l'armement le plus moderne qui soit, notamment des "Vigilentes," "Crusaders" at "Phantoms."

La septième escadre des Etats-Unis se divise en cinq "Task-Forces."

Les trois plus importantes de celles-ci sont les trois "forces de frappe" ayant chacune pour bâtiment principal un porte-avions. Le troisième de ces aérodromes flottants est le "Bonhomme Richard" de la classe "Essex" de 33,000 tonnes environ.

AVIS DE DÉCÈS

DE REPENTIGNY — A Montréal, le 3 août 1964 à l'âge de 90 ans, est décédée, Léocadie St-Jacques, épouse de feu Joseph De Répentigny, mère de Simonne, Gilberte, Thérèse, Cécile et Roland, demeurant au 4445 Kant. Les funérailles auront lieu jeudi le 6. Le convoi funèbre partira du salon J.A. Deslauriers Ltée No 5450 rue Côte-des-Neiges, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE — A l'hôpital Notre-Dame, le 2 août 1964, à l'âge de 77 ans, est décédé, M. Raymond Lapointe, époux de Albertine Gauthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 août. Le convoi funèbre partira du salon mortuaire J.A. Larin & Fils, No 317 rue Victoria, Valleyfield pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METHOT — A Montréal, le 4 août 1964 à l'âge de 79 ans, est décédé, M. Georges Méthot, ex-représentant de la British American Oil, époux de Edmée Lalande, père de Louis-Charles, Dr. Jean-Paul, Mme Jean-Paul Beaudry (Andrée) autrefois de St-Hermas. Les funérailles auront lieu vendredi le 7. Le convoi funèbre partira du salon Roland Bisson Inc. No 130 est boul. Henri Bourassa, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jude, où le service sera célébré à 9h.30. Et de là au cimetière de St-Hermas, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMILLARD — A Montréal, le 3 août 1964 à l'âge de 39 ans, est décédé M. Guy Rémillard, M.D. P. h.D. époux de Lise McManiman, demeurant au 5689 Migneault. Les funérailles auront lieu jeudi le 6. Le convoi funèbre partira du salon des Gouverneurs de l'hôpital Notre-Dame No 1560 est, rue Sherbrooke, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église Marie-Reine des Coeurs, où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière Lacolle, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SYLVESTRE — A Biddeford, Me, le 4 août 1964, à l'âge de 59 ans, est décédée, Mme Roland Sylvestre née Blanche Côté, demeurant à 287 rue Elm, Biddeford, Me M. et Mme Sylvestre furent propriétaires de l'hôtel Ocean House de Old Orchard pendant 18 ans. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du salon funéraire Côté de Saco, Me, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Biddeford où le service sera célébré à 9 heures.

Décès du docteur Guy Rémillard



Guy Rémillard, Ph.D. M.D. L. C.M.C., biochimiste, membre du bureau médical de l'hôpital Notre-Dame, professeur à l'Université de Montréal, est décédé le 3 août à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 39 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse née Lise McManiman, ses frères Louis, Charles, Jean, Claude. Ses soeurs, Mme Roger Gougeon (Claire) et Mademoiselle Georgette Rémillard; sa grand'mère, Mme veuve Albina Landry, de Lacolle.

Le défunt était le fils de feu M. Albert et Mme Clorinde Rémillard.

La dépouille mortelle est exposée au salon des Gouverneurs de l'hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 août, à 11 heures, en l'église Marie-Reine des Coeurs située rue Sherbrooke coin Bossuet. Inhumation au cimetière de Lacolle, P. Q.

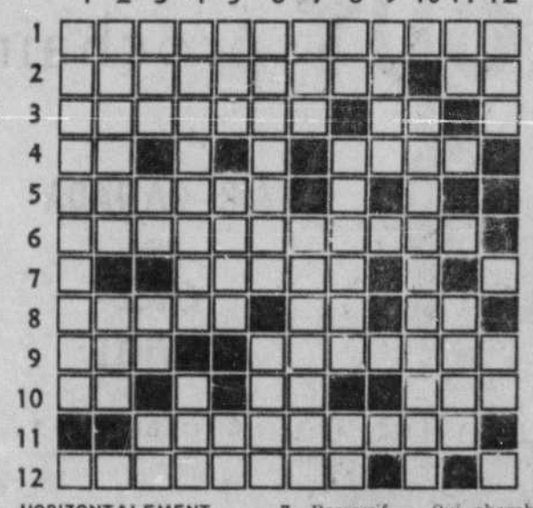
Messe anniversaire

A l'occasion du troisième anniversaire du décès de Mme Onésime Buteau, née Angélina Payette, des grand'messes seront célébrées les 6, 7 et 8 août à l'église St-Alphonse d'Youville.

ASSISTANT OU ASSISTANTE EN LABORATOIRE (HISTOLOGIE)

Recherché(e) pour le département de Pharmacologie d'une compagnie de produits pharmaceutiques.
Toute jeune personne possédant les qualifications suivantes peut très bien obtenir cette position: au moins six mois d'expérience en histologie et en hématologie, des connaissances dans les techniques biochimiques. Très bon salaire. Bénéfices à l'employé. Semaine de 37½ heures.
Veuillez répondre par écrit en toute confiance, donnant des détails sur votre entraînement, votre expérience et vos qualifications.
Le gérant du personnel
Frank W. Horner Ltd.
Casier postal 959,
Montréal 3, Québec.

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—Auxquels on ne peut se soustraire
2—Joue souvent grâce à des billes — Personnel
3—Grosses guêpes — Sur certains diplômes
4—Préposition inversée — Ville d'Abitibi
5—A la base de tout commerce important
6—Qui amènent certains empêchements
7—Heureux de vivre
8—En vers — Chauffe l'Egypte — Note
9—Maligne au Saguenay — Autour d'un clocher
10—Existes — Voyelle doublée — Partie d'église
11—Implique une absence au tribunal
12—Opposition anormale.

VERTICALEMENT

1—Travail d'art
2—Décharge de plusieurs canons — Personnel
3—Etudiée — Initiales religieuses — Pronom — Abréviation bancaire
4—La grève des journaux le laisse indifférent — Serpent
5—Prénom — Lac — Pieuses initiales
6—Fait oublier le passé — Vote d'opposition
7—Possessif — Qui cherche à tout connaître
8—Impersonnel — Des planètes — Pronom
9—Article
10—Douleur
11—Poursuit la phrase — Mer intérieure
12—Aigre — Se suivent

Solution d'hier

Horizontalement:—
1—INDIFF RENTS
2—N ORMAUX — EAU
3—VIABILITE — LI
4—IRMA — GS — MUET
5—ET — UT - PENE
6—COST RICA
7—AORTE
8—BONBONNIERES
9—LU — LITS — SILO
10—ERRES — GAI
11—SAISISSEMENT
12—LE — FA — SERS

Verticalement:—
1—INVINCIBLES
2—NOIR — OURAL
3—DRAMES — RIE
4—IMBATTABLES
5—FAI — OISIF
6—FULGURANT — SA
7—EXISTIONS
8—CRI - LES
9—EMPATES — ME
10—NE — UE — ERIGER
11—TALENT — ELANS
12—SUITE — SOIT

Que feriez-vous...?
Si tous vos papiers importants étaient détruits par le feu.
EVITEZ CE RISQUE
Procurez-vous cet Etui Spécial qui protégera vos documents et votre argent contre le feu. $1.50 chacun.
MEVLA, C.P. 53, Sherbrooke, Québec

OUI!
Nous préparerons votre menu $3.75 et plus (complet)
- Divertissement continu
- Tours de chant
- Folklore
- Opéra
- Aucun frais de couvert

Rés.: CR. 1-1188
L'Aulutin qui bouffe
Goûter d'après le théâtre
ST-GREGOIRE & ST-HUBERT

★ Le Cardinal ★
NOUVELLE CONCIERGERIE
6 ETAGES
LOGEMENTS LUXUEUX
3½ — 4— 4½ — 5
Piscines intérieure et extérieure
patio sur le toit
★ Bain de vapeur "Sauna"
★ A l'épreuve du son et du feu
★ Contrôle individuel de chauffage
★ Buanderette sur chaque étage
★ Câble de télévision
DISTRICT COTE-DES-NEIGES
3270 ave Ellendale
coin Decelles
733 - 6618
Agent de location: J. & M. ENRG.
C. MESSIER — 733-6618
SUR SEMAINE 10 A.M. A 10 P.M.
FIN SEMAINE 10 A.M. A 6 P.M.

Pour une aubaine sur
Thunderbird — Galaxie — Ford
Falcon — Camion Ford
Maurice Vaillancourt, Ltée
2032 boul. Curé Labelle, Chomedey
FE. 4-5210

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY
PROFESSEURS MASCULINS DEMANDES
Cours secondaire
TRAITEMENTS :
Brevet A : $5,800. à $7,750.
Brevet A et B.-A. : $6,000. à $8,200.
s'adresser à :
M. Maurice Marleau, directeur général,
24 rue Bergevin, Tél.: 373-0612
Salaberry-de-Valleyfield

Inauguration...

(Suite de la page 18)

Voici les grandes lignes des fêtes: **le 14 août:** à 9h.30 du matin, consécration de la Basilique de Notre-Dame-du-Cap par S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières; à 8h.45 du soir: intronisation de la statue de N.-D.-du-Cap suivie de la messe et d'une procession aux flambeaux. **Le 15 août:** messe de minuit; à 10h. a.m.: messe pontificale et sermon par S. Em. le cardinal Léger; à 2h.30: bénédiction des malades par S. E. Mgr Maurice Roy; à 4h.: cérémonie de langue anglaise et messe par S. E. Mgr Krol, arch. de Philadelphie; à 8h. p.m.: procession aux flambeaux et messe par S. Em. le cardinal McGuigan. **Le 16 août** à 11h. a.m.: messe pontificale et sermon par S. E. Mgr Sergie Pignedoli, délégué apostolique; à 2h.30 cérémonie de clôture, allocution du T. R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I.

La CRO reconnaît deux syndicats de la Régie des alcools

La Commission des relations ouvrières de la province de Québec vient d'émettre deux certificats de reconnaissance syndicale en faveur des employés de la Régie des alcools. Cette décision de la CRO habilite le Syndicat des ouvriers de la Régie des alcools (CSN) ainsi que le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec à négocier avec le gouvernement aux fins de conclure une convention collective.

En annonçant cette nouvelle, M. Marcel Pepin, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux a tenu à souligner que l'émission de ces deux certificats représente une victoire extraordinaire pour ce groupe d'employés ainsi que l'aboutissement d'une campagne d'organisation qui aura duré trois ans. Au cours de ces longs mois d'attente, les syndiqués de la Régie des alcools ont manifesté un dynamisme et une ténacité dignes de tous les éloges, a souligné M. Pepin.

Il a rappelé que la victoire de ce groupe d'employés est totale sur tous les fronts puisqu'une disposition du bill 54 les soustrait au régime d'exception auquel seront assujettis les salariés à l'emploi des "services publics".

Pour leur part, les présidents des deux syndicats concernés, MM. René Chartrand et Réal Chalifour, n'ont pas caché leur enthousiasme.

"C'est le prix que nous avons dû payer pour obtenir la reconnaissance effective de notre droit d'association. En commentant la longue attente qu'ils ont dû subir et les efforts qu'il leur a fallu déployer, ils ont déclaré, dans un communiqué conjoint:

"La reconnaissance par la CRO de nos syndicats respectifs ouvre une ère nouvelle pour les employés de la Régie des alcools. Ces derniers n'auront plus à rougir d'être ce qu'ils sont."

Selon les deux dirigeants syndicaux, ce nouveau développement représente un stimulant extraordinaire pour les autres employés du gouvernement qui seront appelés très bientôt à choisir définitivement entre une association à caractère social, qui a joué jusqu'ici le rôle d'un "syndicat de boutique", et une action syndicale authentique.

MM. Chartrand et Chalifour ont poursuivi en disant que les deux syndicats ne tarderaient pas à faire connaître leur projet de convention collective.

"Par delà les multiples clauses dont il nous faudra discuter, (salaires, sécurité d'emploi, ancienneté, régime de promotion, plan de retraite et assurance collective, évaluation des tâches, etc....) se pose fondamentalement le problème de l'atmosphère de travail dans la fonction publique, ont-ils dit.

"L'employé du gouvernement pourra désormais trouver ce qu'il n'a jamais connu dans notre province, à savoir la joie au travail, la sécurité dans l'emploi et la satisfaction de son désir légitime d'accéder à des postes supérieurs par les voies normales."

Il n'est donc pas exagéré de parler ici de véritable valorisation de la fonction publique, ont conclu MM. Chartrand et Chalifour.

Chantiers de l'autoroute Montréal-Sherbrooke partiellement paralysés

Arrêt de travail de 100 camionneurs dans Chambly

par Gilles LESAGE

Le débrayage spontané d'une centaine de camionneurs paralyse partiellement depuis hier matin les travaux de construction de l'autoroute Montréal-Sherbrooke, dans la section du comté de Chambly (environ 6 milles). Les membres du syndicat des artisans-camionneurs de Chambly (CSN) se sont mis en grève pour protester contre l'arrivée sur les chantiers d'une quinzaine de camionneurs engagés directement par la Cie McNamara Construction à un taux moindre que celui qu'ils reçoivent depuis le début des travaux, soit depuis sept semaines.

CONDITIONS VERBALES

En principe, les contrats accordés par l'Office des autoroutes comportent la clause suivante en ce qui concerne le charroyage du gravier: le contrat doit être exécuté aux trois quarts par des camions du comté; l'autre quart peut être fait par les camions du contracteur, s'il en a. La McNamara, qui effectue les travaux dans le comté de Chambly, a obtenu un contrat spécial à 50-50 p.c., à la condition de respecter les taux de salaires suivants: 20 cts la tonne pour le premier mille; 5 cts par mille additionnel.

L'agent d'affaires du syndicat, M. Maurice Rousset, a déclaré que les camionneurs ont accepté d'être payés seulement 15 cts pour le premier mille, à la condition verbale que tous les camionneurs seraient embauchés dans le comté. C'est cette entente qui n'a pas été respectée, selon le syndicat, d'où l'arrêt de travail.

Les camionneurs de Chambly sont groupés au sein de la CSN depuis le mois de novembre. Il existe cinq autres associations semblables dans la province. Nous voulons que les contracteurs respectent les lois décrétées par le gouvernement; nous voulons qu'ils respectent les camionneurs et n'obligent pas d'autres travailleurs à saboter les conditions de travail", de souligner M. Rousset.

AUCUNE ENTENTE

Selon l'agent d'affaires, la Cie McNamara admet l'existence du syndicat des camionneurs, mais ne veut pas être empêchée de faire appel à des hommes de l'extérieur qui "coupent les prix". "C'est le contrôle absolu que nous voulons, et nous l'aurons", disent les camionneurs. Le syndicat a tenté depuis quelques semaines d'entreprendre des négociations pour la signature d'un contrat collectif, mais sans succès. "Il n'y a pas moyen de rejoindre les véritables responsables, de dire M. Rousset. Si la compagnie a besoin de plus de camions de charroyage, nous pouvons en trouver facilement dans le comté, demain matin".

Aucun acte de violence n'a été signalé. Il semble toutefois, devant l'attitude ferme des travailleurs, que le sous-contracteur de l'extérieur ait décidé de ne pas exécuter son contrat. Même s'il en est ainsi, selon le syndicat, le problème du "contrôle" reste total. Les officiers du syndicat ont rencontré ceux de la compagnie, hier après-midi, pour tenter de mettre fin à l'arrêt spontané de travail, mais aucune entente n'est intervenue. Les lourds camions sont immobilisés sur le bord de la route en construction, et les hommes se relaient jour et nuit pour faire respecter cette ligne de piquetage nouveau genre au Québec.

Les travaux se poursuivaient à vive allure, depuis près de deux mois, jour et nuit, et devaient être terminés à la fin de novembre. Les membres du syndicat sont déterminés à ne pas retourner au travail tant que le principe du "contrôle" n'aura pas été admis par la compagnie. C'est le premier arrêt de travail du genre sur les chantiers de l'autoroute Montréal-Sherbrooke.

Standard Paper Box: deux tentatives pour briser la grève hier

Les quelque 200 grévistes de la Standard Paper Box ont été l'objet hier d'une double tentative visant à rompre l'unité de leurs rangs, annonce un communiqué de la Confédération des syndicats nationaux.

D'une part la direction de cette entreprise a fait parvenir à chacun de ses employés un message individuel dans lequel elle affirme qu'elle est toujours prête à négocier avec ses employés... mais à condtion que ceux-ci répudient leur syndicat affilié à la CSN et désignent un nouveau comité de négociation.

Au même moment, un organisateur de la Fédération canadienne des associations indépendantes, M. Martin, dépêchait un télégramme à tous les grévistes les invitant à une réunion qui devait avoir lieu hier matin, à 9h. Le message précisait qu'il serait question du règlement de la grève.

Pour les dirigeants du syndicat, une telle coïncidence dans l'envoi de ces deux messages, ainsi que le fait bien connu que la FCAI se spécialise dans l'organisation de "syndicats de boutique" mis sur pied avec la connivence de la partie patronale, ne permettent pas de douter qu'il existe une relation étroite entre ces deux démarches qui, en définitive, font partie de la même offensive pour briser cette grève qui entre dans sa 9e semaine.

Les employés de la Standard Paper Box n'ont pas été lents à réagir. Au cours d'une réunion convoquée d'urgence et qui s'est tenue tôt hier matin, les grévistes ont renouvelé leur appui le plus total à leur exécutif ainsi qu'aux membres de leur comité de négociation.

"Il n'appartient pas à la partie patronale, a déclaré à cette occasion le négociateur en chef du syndicat, Me Robert Burns, de choisir les représentants syndicaux qui deviendront leurs vis-à-vis à la table des négociations. Ceci serait évidemment contraire aux principes élémentaires du syndicalisme libre". Il a qualifié ce geste d'anti-syndicalisme grossier.

Le directeur de la grève, M. Jean-Paul Brousseau, a mis l'auditoire en garde contre les tactiques déloyales de M. Lucien Tremblay, de la FCAI.

Il a cité le cas très précis de la grève de la Bellerive Veneer and Plywoods de Mont-Laurier, ou une association fondée par la FCAI avait tenté, à la demande expresse des propriétaires de cette entreprise, de se substituer à un syndicat affilié à la CSN en signant avec la partie patronale une convention-fantôme. Appelée à se prononcer sur ce cas, la Commission de Relations ouvrières de la Province de Québec avait déboutè M. Lucien Tremblay de sa requête alléguant que l'association qu'il avait fondée n'avait pu établir son caractère de bonne foi.

"Dans sa tentative pour jeter la confusion dans les rangs des employés de la Standard Paper Box, M. Lucien Tremblay en aura été quitte pour sa peine puisqu'il s'est retrouvé devant une salle vide, aucun gréviste n'ayant répondu à son invitation", précise le communiqué de la CSN.

Rupture des négociations chez les typos de Toronto

TORONTO. — Les négociations sont rompues entre la direction des trois quotidiens de Toronto et les 680 imprimeurs qui ont cessé le travail.

C'est M. Louis Fine, conciliateur en chef du gouvernement d'Ontario, qui a fait part de la rupture, ajoutant cependant qu'il était disposé à reprendre les pourparlers plu tard. Il était intervenu dans le conflit le 14 juillet.

Les imprimeurs sont inactifs depuis le 9 juillet, mais les trois journaux ont continué la publication. Le Syndicat international des typographes CLC qualifie l'arrêt de travail de "lockout".

L'une des quatre principales questions en litige est négociable, selon M. Fine; il s'agit de la proposition patronale voulant que la prochaine convention reste en vigueur jusqu'à la fin de 1966.

"Sur les autres points importants, les deux parties sont fermement opposées," de dire le conciliateur provincial.

La semaine dernière, M. Fine avait obtenu un accord sur la question dont on parlait tant avant le début de l'arrêt de travail, soit celle de la juridiction sur les appareils électroniques capables d'accomplir, au moins en partie, le travail d'un imprimeur.

Mais la direction avait déjà présenté une nouvelle série de contre-propositions. Celles-ci demeurent maintenant en suspens.



Au départ du voyage commémoratif en Italie du Royal 22e Régiment, on voit, ici, un groupe de membres du régiment accompagnés de leurs épouses. Au centre, le brigadier-général Paul Triquet, V.C.

Soumissions pour le métro

Les soumissions pour la construction d'un tronçon de la ligne de métro no 2 (est-ouest), dans la rue Vitré, et du gros-oeuvre des stations Champ-de-Mars et Place d'Armes, ont été ouvertes hier.

Les neuf soumissions varient de $3,448,009.95 à $4,307,280.00. La plus basse est celle de Spino Construction. Les autres, par ordre, sont les suivantes: Fraser-Brace Engineering, Perini Quebec, Inspiration Limited, Janin Construction, McNamara Quebec Ltd., Peter Kiewit & Sons, Henry J. Kaiser, Atlas Construction.

Deux autres soumissions ont été ouvertes pour la construction de l'atelier de la voie, du bâtiment du faisceau de voies (2e section) et de la sous-station Legendre. Ce sont celles de Quemont Construction ($953,534.00) et de Janin Construction ($1,055,800.00).

Des soumissions ont été ouvertes hier pour la réfection du réservoir Bellingham et les travaux corrélatifs. Les entreprises qui ont fait des offres sont les suivantes: Spino Construction ($2,472,300.00), Atlas Construction ($2,432,000.00), Compagnie de Construction Oméga ($2,439,300.00).

La campagne du Myosotis

MM. J.-Armand Desrochers, président du conseil de la Brasserie Dow Limitée; H. M. Mawhinney, autrefois vice-président de Steel Company of Canada Ltd., et Allan Broniman, vice-président de Distillers Corp.-Seagrams Ltd., seront les présidents conjoints de la campagne annuelle du Myosotis de la Société de secours aux enfants infirmes de la province de Québec. Cette campagne aura lieu du 9 au 23 septembre prochain et son objectif sera de $350,000.

La participation du Ralliement des créditistes aux élections provinciales a été confirmée

OTTAWA — L'organisateur du prochain congrès du Ralliement des créditistes a fait savoir hier que la participation du Ralliement aux prochaines élections provinciales dans le Québec est certaine.

M. Robert Beaule, député de Québec-Est a précisé qu'il y aura rencontre le 7 août entre l'exécutif du Ralliement, les membres du comité politique et les députés du Ralliement à Ottawa pour une confrontation sur l'attitude définitive qu'adoptera le Ralliement au sujet de la politique provinciale.

Cette réunion précédera le congrès qui se tiendra à Québec les 8 et 9 août.

M. Beaule a signalé que le congrès devra tracer les modalités de cette participation, le champ d'action et les conditions que doivent remplir les comtés pour faire face à une campagne électorale avec des chances de succès.

Il sera également question de la participation éventuelle du Ralliement aux prochaines élections complémentaires qui se dessinent actuellement au Québec.

L'une des principales questions à l'ordre du jour sera de savoir si le Ralliement doit se faire le défenseur de la thèse d'une Confédération nouvelle formée de deux Etats associés: le Québec et les provinces anglophones.

Deux autres rues sont fermées

Les travaux de construction de la station de Métro McGill entraîneront la fermeture de la rue Aylmer entre l'avenue du Président-Kennedy et la rue Ontario pour une période d'environ deux mois à compter de ce matin à 9h. 00 a.m.

Durant la même période et dans les mêmes limites, la rue City Councillors sera également fermée à la circulation et les véhicules venant du sud sur la rue City Councillors pourront virer vers l'est à la rue Ontario.

Afin d'éviter les embouteillages dans ce secteur, les véhicules sont priés d'emprunter l'avenue du Président-Kennedy au lieu de la rue Ontario.

SESSION Fédérale

Le ministre associé de la défense a indiqué hier que tous les jeunes Canadiens, qu'ils soient de langue anglaise ou de langue française, sont bienvenus dans les forces armées du Canada. En réponse à une question de M. Théogène Ricard, (PC, St-Hyacinthe - Bagot), M. Lucien Cardin a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de dresser une liste des promotions qui exigent des officiers bilingues.

* * *

On a annoncé hier aux Communes que 24,529 habitations ont été construites au Canada du...t l'hiver 1963-1964 sous l'empire du programme destiné à la construction en hiver.

Les versements individuels de $500 par habitation représenteraient un total de $10,324,500 le 17 avril dernier. Ottawa a reçu 32,647 requêtes.

M. Sharp a déclaré qu'il répondra plus tard aux remarques de M. Nugent.

* * *

Le ministre de la santé a annoncé la publication prochaine d'un "livre blanc" portant sur le programme révisé de retraite.

* * *

Le ministre des affaires extérieures a fait savoir hier que son ministère a reçu le 9 juillet une demande relative à l'octroi de visas aux membres de l'équipe russe qui participe actuellement au Tour cycliste du Saint-Laurent et que l'ambassade canadienne à Moscou a été autorisée le 22 juillet à remettre ces visas. "Je regrette ce délai et toute perte qu'ont pu subir les organisateurs du Tour cycliste ou ces visiteurs", a déclaré M. Paul Martin, en réponse à une question de M. Guy Marcoux (CS, Québec - Montmorency).

TRADUCTION

Une grande entreprise canadienne sollicite les services d'une personne expérimentée et compétente pour un travail de traduction en français et en anglais.
Poste responsable; travail intéressant et varié.
Location — Montréal.

Répondre par écrit mentionnant âge, instruction, expérience et traitement désiré à:

Case postale 777, Le Devoir, Montréal

À LOUER DURANT 4 ANS

BUREAU ET ENTREPOT

7,500 PIEDS CARRÉS

EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN

Ce nouvel édifice, face à la route transcanadienne, est facilement accessible par tous les moyens de transport. Il offre 2,500 pieds carrés de bureaux, collectifs et particuliers, et 5,000 d'entrepôt propre et non encombré, d'une hauteur de 13 pieds. Le chauffage, l'électricité et l'eau sont fournis. Pas d'agents.

Loyer: $560.00 par mois, la première année.
$690.00 par mois, par la suite.

OCCUPATION IMMEDIATE

Téléphone: 321-8081

INTERVIEWERS BILINGUES INTERMEDIAIRES ET SENIORS

A cause de l'extension de nos services de personnel à nos filiales du Québec et de l'Ontario, nous sommes à la recherche d'officiers d'emploi au niveau intermédiaire et senior.

Le candidat au poste d'intermédiaire devra posséder un minimum de 2½ à 3 ans d'expérience dans l'emploi, alors qu'au poste senior, il devra avoir un minimum de 5 ans d'expérience dans la sélection de candidats des postes professionnels et exécutifs.

Aux personnes qualifiées nous offrons:
Excellents salaires et conditions de travail, bureau moderne ainsi que bénéfices marginaux des plus avantageux.

Faire parvenir résumé de vos qualifications et expérience à:

Case 773, Le Devoir, Montréal

Possibilités d'emploi à la nouvelle

DIRECTION DE L'ORGANISATION DU TRAFIC

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE
OTTAWA

$6,750 - $10,300

Des postes aussi intéressants qu'avantageux, qui offriront aux premiers employés d'une nouvelle direction l'occasion de démontrer leur initiative et leur sens de l'organisation, sont actuellement libres. La direction est chargée de coordonner et d'unifier les pratiques d'organization du trafic des marchandises et de fournir en ce domaine des directives techniques à tous les ministères et organismes autres que militaires dans la fonction publique du Canada.

BESOINS ACTUELS EN PERSONNEL: AGENT DE RECHERCHE SUR LES TARIFS ($6,750 - $7,470) avec plusieurs années d'expérience pertinente, et **ANALYSTES DU TRAFIC DES MARCHANDISES** dont le traitement s'établira, suivant la compétence et l'expérience, dans les limites de l'échelle allant de $7,950 à $10,300.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire SANS TARDER à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4,

et de demander la circulaire d'information **64-2278A.**

Une excellente occasion pour un

CONTREMAÎTRE dans la production

avec un important manufacturier progressif de produits de métal léger, à Montréal

L'homme que nous recherchons doit posséder un très bon entraînement, être consciencieux et avoir une certaine habileté à diriger les employés. Il devra être intelligent, ambitieux et être en mesure de créer des développements futurs. Il devra être familier avec les techniques de génie industriel, telles que études, méthodes, etc.

Age: 30 à 40 ans — Bilingue

Salaire approximatif: $7,000 à $8,000

Ecrire à: Case 775, "Le Devoir," Montréal

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 479" concernant

LA MODIFICATION ET LA RECONSTRUCTION A L'EXTREMITE AVAL DE L'ECLUSE EXISTANTE No 2, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le vendredi, 28 août 1964.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, 7e étage, Montréal (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur des travaux, Jumelage des écluses du canal Welland, 360, rue St-Paul, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10% de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et pour satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le secrétaire,
L. E. BELAND,
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT,
Ottawa, 3 août 1964.

ENTREPRISE DU NORD DE LA VILLE

COMPTABLE VERIFICATEUR

Fonctions:
Sous surveillance immédiate, accomplir les travaux variés de comptabilité et de vérification comptable; préparer les rapports d'analyses de comptes pour l'administration, rapports de statistiques, taxes, etc.

Qualifications requises:
Age, de 30 à 35 ans, bilingue, diplômé en sciences commerciales ou l'équivalent; minimum 5 ans d'expérience en vérification.

Traitements:
Selon qualifications et expérience.

Avantages:
Assurance-groupe, fonds de pension, congés payés, vacances, possibilité d'avancement.

NOTE: Prière de soumettre par écrit un résumé de ses qualifications, expérience, salaire désiré et références à:

Case 776, Le Devoir

ARTS · SPECTACLES

Sixième biennale de la peinture canadienne

La Galerie nationale se propose de tenir la 6e exposition biennale de peintures canadiennes contemporaines au cours de l'été de 1965.

Un seul juge se rendra dans divers endroits du Canada, en septembre et octobre 1964, afin de choisir les oeuvres qui seront exposées.

Les artistes et les marchands sont priés de mettre alors à sa disposition toutes les principales oeuvres.

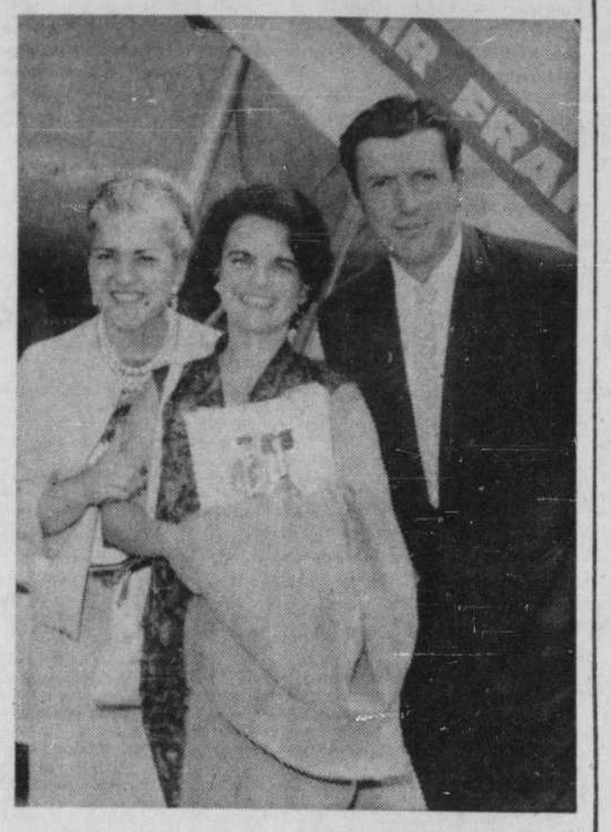
MOSCOU

Pas mort, l'univers concentrationnaire !

Moscou — Une nouvelle inédite d'Alexandre Soljenitzyne, auteur du célèbre récit sur l'univers concentrationnaire "Une journée d'Ivan Denissovitch", doit paraître prochainement dans une revue littéraire soviétique, apprend-on de bonne source.

Il s'agit d'une nouvelle évoquant une fois encore les camps staliniens dont l'auteur lui-même a fait la cruelle expérience. Son action se situe dans une petite ville minière de Sibérie où se trouvait un camp, "au temps du culte de la personnalité". Un jour de fête, les chiens policiers, dressés autrefois à faire marcher en rangs les prisonniers, essaient d'imposer le même ordre aux villageois se rendant sur la place principale du village, et recréent ainsi l'ambiance du passé.

La publication de cette nouvelle, d'un ton assez amer, aurait, croit-on savoir, provoqué certains remous dans les milieux littéraires de Moscou. (AFP).



Les vedettes canadiennes de l'opéra Marguerite Paquet, Marthe Forget et Jean-Pierre Hurteau sont arrivées par Air France à Montréal pour participer, jeudi prochain, au lancement du projet de l'Opéra de Montréal à l'occasion d'une grande manifestation au restaurant Hélène-de-Champlain, à l'île Ste-Hélène. Les trois chanteurs se sont dits ravis d'avoir été invités à participer à ce lancement et on est déjà assuré de leur acceptation de devenir membres permanents de la compagnie du nouvel opéra. (Photo Air France)

CE SOIR, À L'ARÉNA MAURICE-RICHARD

Richard Verreau dans un programme d'opéra

Richard Verreau, le populaire ténor canadien, sera le soliste au prochain concert populaire présenté à l'Aréna Maurice-Richard, demain à 8 h. 30 p. m. avec le concours d'un orchestre symphonique dirigé par Alexander Brott. Le réputé ténor du Metropolitan Opera revient d'une tournée en Israël et s'apprête à entreprendre une deuxième saison sur la célèbre scène lyrique newyorkaise où il est pressenti pour plusieurs rôles importants.

Ce concert sera le premier d'une seconde série de quatre présentés au cours du mois, afin de répondre à la demande générale. On sait qu'un public nombreux s'est rendu aux quatre concerts de la première série, une innovation dans la vie artistique montréalaise.

Le programme de mercredi soir sera le suivant: Ouverture de l'opéra "Euryanthe" (Weber); Trois extraits de "La Damnation de Faust", Menuet des Follets, Valse des Sylphes et Marche hongroise "Rackoczy" (Berlioz); "Parmi veder le lagrime" de "Rigoletto" (Verdi); "Rachel, quand du Seigneur," de "La Juive" (Halévy) et "E lucevan le stelle" de "Tosca" (Puccini) trois airs chantés par Richard Verreau; Prélude à l'Acte I, de "Lohengrin" et Ouverture de l'opéra "Tannhäuser" (Wagner).

Les concerts populaires de Montréal sont organisés dans l'esprit de ceux de Boston et de New York. Des tables pour quatre personnes occupent le parterre entier, au niveau de l'orchestre. Au cours de deux entractes et avant le concert, les mélomanes peuvent commander un choix de vins à la carte, des fromages, pâtes et gâteaux. Des rafraîchissements sont également disponibles dans les galeries.

La série se poursuivra tous les mercredis d'août, sauf le deuxième concert qui, par exception, aura lieu le lundi, 10 août. Boris Brott sera alors au pupitre et le soliste sera le gagnant du grand prix du concours de piano des J.H.C. dont le nom sera annoncé le 6 août à la Place des Arts.

Le monde des arts . . .

CHOSTAKOVITCH ET CHOLOKOV

MOSCOU — Le célèbre compositeur soviétique Dimitri Chostakovitch a décidé de tirer un opéra de l'oeuvre monumentale du romancier Michel Cholokhov "le Don paisible".

Dans une interview publiée par la "Pravda", Chostakovitch annonce son intention de se retirer tout d'abord près du lac Balaton, en Hongrie, afin d'y dresser le plan de son oeuvre, puis de se rendre à l'invitation de Cholokhov près de Rostov, sur le Don, "pour y recevoir le plus de conseils possibles de l'auteur de l'immortelle épopée".

Ce sont les 2e et 3e livres du "Don paisible", qui retracent des scènes de la guerre civile des "Blancs" contre les "Rouges" dans la région du Don, qui fourniront le thème de l'oeuvre projetée par le compositeur.

PRIX A GENE KELLY

LOCARNO — Au 17e festival cinématographique de Locarno, qui a pris fin hier, Gene Kelley a obtenu le prix d'interprétation masculine dans "Madame croque-maris", de J. Lee Thompson (Etats-Unis), catégorie "longs métrages".

Dans les "courts métrages", le "Voile d'argent" a été attribué à "Hangman", de Paul Julian et Lee Goldman (Etats-Unis).

THERMES ROMAINS DECOUVERTS

LONDRES — Les restes de thermes romains importants ont été découverts durant le week-end par une équipe de jeune archéologues bénévoles, dans un chantier de construction de la cité de Londres.

Cette découverte a été faite dans le terrain où, mardi dernier une bombe au phosphore non désamorcée avait été mise au jour par une pelleteuse mécanique.

"Les fondations mises au jour sont parmi les plus importantes et les mieux conservées trouvées dans le sous-sol londonien jusqu'à ce jour" a déclaré M. Marsden, du Guildhall Museum (Musée des antiquités romaines de la cité), qui dirige les travaux.

Des fragments de poterie et des lampes à huile intactes (l'une d'elles porte la signature du potier "Vibius") ont été trouvés durant les fouilles.

L'autorisation de faire des recherches dans ce lieu où s'élèvera prochainement l'immeuble du quartier général de l'Armée du salut, a été donnée au Guildhall Museum pour le week-end seulement. Les travaux se poursuivent fièvreusement aujourd'hui dans l'espoir d'arracher de nouveaux secrets au sol que les bulldozers viendront niveler demain.

SHIRLEY McLAINE PRIMEE

TAORMINA. — L'Oscar italien, le "David de Donatello", a été attribué dimanche soir à Shirley Maclaine pour sa performance dans "Irma la Douce" et à Peter O'Toole pour son rôle dans "Laurence d'Arabie" au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans l'amphithéâtre grec éclairé par 20,000 bougies.

Sam Spiegel, producteur de "Laurence d'Arabie", a également reçu un "David".

MUSEE IMMERGE

NAPLES. — La "grotte bleue" de Capri serait-elle un musée immergé? Un mois après avoir découvert une statue, grandeur nature, représentant, semble-t-il, un Hermès au repos", des pêcheurs sous-marins ont ramené à la surface une autre sculpture. Celle-ci recouverte d'algues et de coquillages marins, représente un Faune ou un Dionysos barbu. Elle mesure cinq pieds et a perdu le bras droit. La seconde statue a été trouvée à quarante-cinq pieds de l'endroit où gisait l'Hermès. L'hypothèse semble ainsi se confirmer que la "grotte bleue" aurait été aménagée en nymphée par l'empereur Tibère. Dans ce cas, les eaux claires de la grotte pourraient recéler encore de nombreuses oeuvres d'art.

JOHN FORD HOSPITALISE

LONDRES. — Le metteur en scène John Ford (L'homme tranquille) qui souffre depuis une dizaine de jours d'une laryngite qui n'a pu être enrayée malgré des soins constants, est arrivé ce matin à Londres par avion spécial venant de Dublin où il tournait "Young Cassidy" d'après les souvenirs de jeunesse du dramaturge irlandais Sean O'Casey. John Ford, qui est âgé de 70 ans, doit quitter Londres dans le courant de la journée pour Los Angeles où il sera hospitalisé. La décision de transporter le célèbre metteur en scène aux Etats-Unis a été prise à la suite d'une consultation de son médecin traitant venu spécialement de Californie pour l'examiner.

La principale interprète féminine du film, Julie Christie (Billy Liar) est également malade. Elle a été opérée d'urgence de l'appendicite samedi dernier dans un hôpital de Dublin.

Le tournage du film se poursuivra en attendant le rétablissement de John Ford et de Julie Christie.

URNE FUNERAIRE VIEILLE DE 3,000 ANS

VIENNE. — Une urne funéraire vieille de 3,000 ans, contenant les os d'une femme a été découvert dans la mine de charbon de Tokod, à une centaine de milles au nord-ouest de Budapest, rapporte aujourd'hui M.T.I., l'agence de presse hongroise.

L'urne contient également le squelette d'un petit oiseau.

Le Paris 1900 au Festival du film

C'était beau le cinéma muet, d'une beauté troublante que l'on croyait à jamais disparue. JUDEX, qui sera présenté à la Place des Arts, dimanche soir, le 8 août, à 6h. 30, dans le cadre du **5e Festival international du film de Montréal**, nous en restitue le charme teinté de tendresse. Le réalisateur français, Georges Franju, y fait revivre avec poésie le monde merveilleux et angoissant du Paris de 1913.

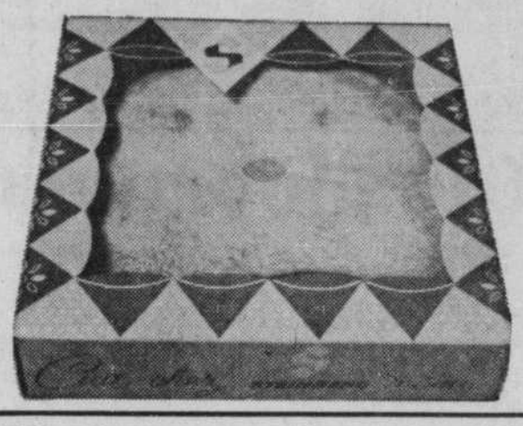
Cette comédie policière est une adaptation d'un épisode de la série des "Judex" avec laquelle Louis Feuillade était parvenu à une utilisation idéale du cinéma muet. Judex poursuit un riche banquier et le force à remettre à ses victimes la moitié de sa fortune.

Dans ce film presque muet, des personnages tout d'une pièce — traître, justicier, ingénue, femme fatale — jouent avec des gestes appuyés dans des décors "modern style". La fantaisie s'y mêle au fantastique dans certaines scènes : un bal où les invités portent des têtes d'oiseaux; cinq hommes en cape et bottes noires escaladent un mur comme cinq lentes araignées; deux femmes, l'une en collant noir, le Mal, l'autre, en collant blanc, le Bien, luttent à mort sur un toit nocturne; une bonne soeur dégrafe sa robe, en jaillit le corps magnifique de Francine Bergé moulé dans un maillot noir et ce ravissant sacrilège fait frémir la salle.

"Ce film de velours flatte l'oeil et enchante l'esprit" a écrit un critique. "Ce n'est pas un hasard si Georges Franju est l'un des fondateurs de la Cinémathèque de Paris : son film respire l'amour du cinéma. Nul mieux que l'auteur de "Thérèse Desqueyroux" ne pouvait faire revivre le personnage romantique de **Judex**".

SPÉCIAUX de la semaine de la boulangerie Steinberg

STEINBERG



TARTE AUX ANANAS

10¢ DE MOINS CETTE SEMAINE ! 49¢ UN DESSERT DELICIEUX A L'ANANAS UN REGAL !

25 Obtenez 25 timbres Pinky additionnels aucun coupon requis

lors de l'achat de l'une ou l'autre de ces pâtisseries de Steinberg:

BRIOCHES FRAICHES aux FRAMBOISES 12 PAR PQT 45¢

BEIGNES NON GLACES DE STEINBERG 12 PAR PQT 29¢

GATEAU ETAGES A L'ORANGE 49¢
5¢ DE MOINS ! LÉGER ET SAVOUREUX

GATEAU DES ANGES 35¢
4¢ DE MOINS ! LÉGER COMME UNE PLUME !

Voici les coupons spéciaux de la semaine des timbres Pinky!

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: OLIVES QUEEN Non farcies de Coronation 10c de moins! Bocal 16 oz. 45¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: JAMBON CUIT PREMIUM SWIFT Chaque bte 1½ lb $1.69
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: FÈVES CUITES AU FOUR AU LARD, en sauce "Ovencrock" de CLARK ! Pot de verre de 20 oz. pour 33¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: PAPIER HYGIENIQUE SOFT RITE, Couleurs diverses 2¢ de moins chaque pqt. 6 Rouleaux en 3 pqts 81¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: QUICK WHIP de marque MONARCH pour vos desserts ! Paquet de 2 oz. 23¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: PÂTE DENTIFRICE DE COLGATE Tube format de famille 94¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: DÉSODORISANT de marque FLORIENT odeurs diverses ! Bte aérosol de 6½ oz. 89¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: CONFITURE DE FRAISES DE MARQUE AYLMER Pot 24 oz 63¢ avec pectine !
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: PANSEMENTS de plastique BAND-AID de Johnson & Johnson 25 par paquet 49¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: BISCUITS variété Holiday ! de marque EDUCATOR Chaque bte 12 oz. 49¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: NUTS 'N BOLTS de marque TUFFY Pour Casse-croûte! Boite de 7 onces 49¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: ALUMINIUM FOIL WRAP DE MARQUE STUART HOUSE 2¢ de moins chaque paquet 2 Rouleaux 12" x 25' 70¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: PUNCH AUX FRUITS TROPICAUX Bte 48 oz. 41¢ marque Libby
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: MÉLANGE À GÂTEAUX Duncan Hines deLuxe choix varié ! 2 paquets de 19 oz. 98¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: FILETS D'AIGLEFIN congelés BOOTH OU RUPERT Paquet 1 lb 51¢
Nul après samedi, le 8 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: SOUPE AUX POIS DE MARQUE CLARK 2 Btes 28 oz pour seul. 43¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: UN (OU PLUS) MELON D'EAU FRAIS, ENTIER Catégorie Canada No 1
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: 3 LB (OU PLUS) PÊCHES Fraiches, importées ! Catégorie Canada No 1
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: SAUCISSE AU PORC TRES MAIGRE ! DE STEINBERG la livre pour seul. 65¢
Nul après samedi, le 8 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: SERVIETTES FEMININES CAREFREE DE MODESS Format régulier ! 2 Boites de 12 99¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: CARAFE Carrée en polyéthilène Format de 64 oz Prix de vente 29¢
Nul après samedi, le 15 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: Panier 6 lb (ou plus) PRUNES FRAÎCHES TOUTE VARIETE Catégorie Canada No 1
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: BIFTECK HACHÉ TRES MAIGRE De marque rouge ! La lb 79¢
Nul après samedi, le 8 août aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: GELATINE DAVIS CHAQUE PAQUET DE 8 OZ... 79¢ 2 Paquets de 2 oz 46¢
Nul après mardi, le 11 août aux marchés d'aliments Steinberg

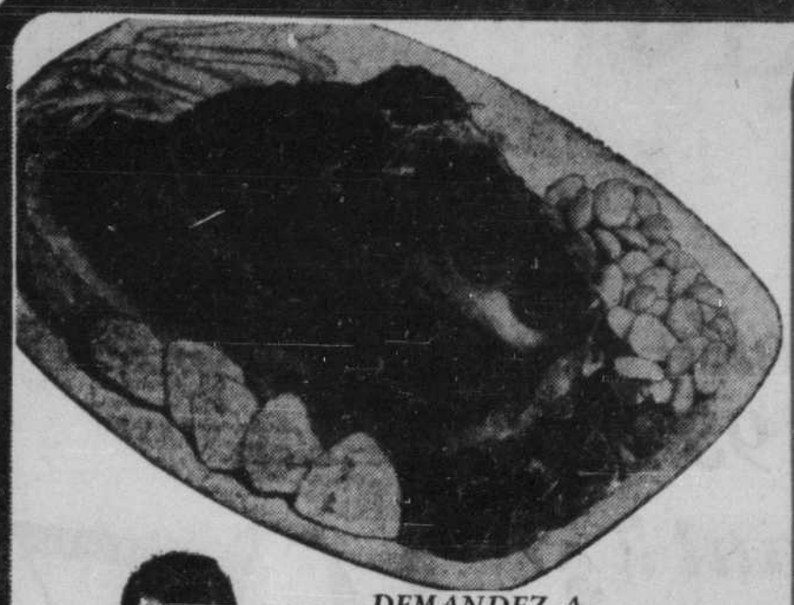
25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat: UN (OU PLUS) VERRES A feuilles dorées Procurez-vous en plusieurs à ces prix populaires !
Nul après samedi, le 15 août aux marchés d'aliments Steinberg

CARAFE carrée en polyéthylène gros format de 64 oz PRIX DE VENTE 29¢

VERRES "FEUILLES DORÉES"
VERRE À JUS 21¢ ch. FORMAT 5½ OZ
OLD FASHIONED 23¢ ch. FORMAT 6½ OZ
TUMBLER 25¢ ch. FORMAT 9½ OZ
HIGH BALL 27¢ ch. FORMAT 13 OZ
(Plus 25 timbres PINKY additionnels avec le coupon de gauche)

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET UNE COMMANDE DE $5.00 OU PLUS DE MARCHANDISES DIVERSES ACHETÉES EN UNE SEULE FOIS (à l'exception des produits du tabac)
EN VIGUEUR LUNDI LE 10 AOUT SEULEMENT
Aux marchés STEINBERG de l'Ile de Montréal et des régions avoisinantes !
(LIMITE 1 COUPON PAR CLIENT)

STEINBERG



DEMANDEZ A

Pierre

L'HOMME QUI S'Y CONNAIT EN VIANDES CHEZ STEINBERG!

BIFTECK de RONDE

DÉSOSSÉ, TRANCHE ENTIÈRE

ou RÔTI de CROUPE 79¢

COUPE SILVERSIDE !

BOEUF DE CHOIX DE MARQUE "ROUGE" ! LA LB

PETITE EPAULE de JAMBON FUME, sans JARRET LA LB 39¢
"PICNIC" — MAIGRE ET SAVOUREUX !

BIFTECK DE FLETAN FRAIS DELICIEUX POISSON LA LB 59¢
SUCCULENT, LE FAVORI DE TOUS !

POULETS PRETS-A-MANGER DELICIEUX CHAUDS OU FROIDS ! CH. $1.29
CATEGORIE "A" — DES CUISINES STEINBERG

SAUCISSE FUMEE STEINBERG PAQUET 1 LB POUR SEUL. 49¢
TOUT BOEUF OU REGULIERE !

PAIN DE VIANDE AVEC OLIVES MARQUE "HYGRADE" 2 PQTS 6 OZ 49¢
OU PAIN DE PORC OU DE POULET

POUDING AU RIZ FRAIS

CHAQUE CONTENANT 8 OZ POUR SEULEMENT **15¢** VOUS ÉCONOMISEZ 10¢ FRAIS DES CUISINES STEINBERG



FRAIS, BOISSON D'ETE RAFRAICHISSANTE A UN TRES BAS PRIX EXCEPTIONNEL !

BREUVAGES DIVERS

ROYAL CROWN, en canette

CHAQUE CANETTE DE 10 OZ. SEULEMENT **6¢**

CITRON-LIMETTE, ROOT-BEER, GINGER-ALE, COLA OU ORANGE !



QU'Y A-T-IL DANS LE Sac VERT ?

PRUNES QUEEN ANNE 29¢ LA LB
TRES GROSSES, DE CALIFORNIE
CATEGORIE CANADA NO 1

POIRES BARTLETT 3 lb par pqt. 59¢
FRAICHES, MURES, DE CALIFORNIE
CATEGORIE CANADA, NO 1

CANTALOUPS SUCRÉS
WEST SIDE, DE CALIFORNIE

GROSSEUR 45 — 2 POUR 29¢ | GROSSEUR 27 — CHACUN POUR 29¢

FRAIS, MURS ET JUTEUX ! TRES GROS MELONS!
DELICIEUX DESSERT ... FAIBLE EN CALORIES!

BLEUETS CULTIVES 43¢
FRAIS
Contenant comble 1 chop.

ORANGES OUTSPAN 49¢
IMPORTEES DE VALENCE
TRES GROSSES — GROSSEUR 200
LA DOUZ.

STEINBERG

Mais des fruits et légumes frais et délicats, voyons!

Après avoir soigneusement choisi vos fruits et légumes favoris, vous les placez avec précaution dans le SAC VERT. Le SAC VERT prévient les caissières et les emballeurs de la fragilité de leur contenu. Ils obtiennent alors une place de choix dans votre **COMMANDE !**

STEINBERG souhaite que toutes vos emplettes arrivent à bon port en parfait état tout comme lorsque vous les choisissez à l'étalage. A votre arrivée, vos denrées n'ont plus qu'à être déposées au réfrigérateur ou dans le plateau à fruits.

Le contenu du SAC VERT mérite donc les soins attentifs de la part de tous nos employés. Vous vous en êtes rendus compte, n'est-ce pas?

Le service du SAC VERT, une autre des nombreuses exclusivités de STEINBERG !

CERISES BING

CULTURE CANADIENNE No 1

GROSSES, FRAICHES ET SUCREES! CHARNUES ET JUTEUSES!

LA LB **33¢**

GROSSES VALEURS ... A BAS PRIX!

MAIS DORE EN CREME 19¢ DE MOINS ! DE CHOIX, "ORCHARD KING"	7 BTES 15 OZ	$1.00
BREUVAGE ANANAS-PAMPLEMOUSSE ORANGES OU RAISIN, DE "CORONATION"	3 48 OZ BTES	$1.00
MOITIES DE PECHES ORCHARD KING 4¢ DE MOINS ! QUALITE DE CHOIX	3 20 OZ BTES	89¢
CAFE INSTANTANE, PUR, CREAM-O 11¢ DE MOINS ! RICHE ET CORSE	GROS BOCAL 6 OZ	88¢
CEREALES DE MAIS KELLOGG 3¢ DE MOINS ! DELICIEUX AU PETIT DEJEUNER	2 BTES 12 OZ	59¢
BISCUITS WAFER "ELITE" IMPORTEES D'ISRAEL! Tant que la qualité durera!	PAQUET DE 2½ OZ	10¢
DELICIEUX BISCUITS SANDWICH EN SPECIAL ! DE MARQUE "LIDO"	PAQUET 1½ LB	49¢
PAPIER CIRE TRES RESISTANT 14¢ DE MOINS ! DE STEINBERG	2 ROUL. 200 PI.	$1.00
RELISH sucrée ORCHARD KING 29¢ DE MOINS ! DELICIEUSE ET SUCCULENTE !	3 POTS 24 OZ	$1.00
APPRET à salade STEINBERG 11¢ DE MOINS ! CORSE	3 POTS 16 OZ	$1.00
BEURRE D'ARACHIDES KRAFT LISSE OU CROQUANT, FACILE A ETENDRE !	3 POTS 12 OZ	$1.00
NETTOYEUR MOUSSEUX AJAX 18¢ DE MOINS ! CONTIENT DU JAVENOL	4 Boites géantes	$1.00



OFFRE D'ESSAI ! achetez-en un, le deuxième GRATUIT !

Détersif à lessive AJAX

NOUVEAU, AVEC ULTRAMARINE!

2 GROS PAQUETS POUR LE PRIX D'UN **49¢**

ANANAS TRANCHE D.C. 5¢ DE MOINS ! QUALITE DE CHOIX	5 BTES 15 OZ	$1.00
MARGARINE STEINBERG FAITE D'HUILES VEGETALES A 100%	4 PQTS 1 LB	$1.00
FROMAGE TRANCHE FIELDS O'CLOVER 24¢ DE MOINS!	4 PQTS 8 OZ	$1.00
MACARONI DEJA COUPE ou SPAGHETTI DE STEINBERG — 5¢ DE MOINS !	3 PQTS 2 LB	$1.00
POIS VERTS DE CHOIX 26¢ DE MOINS! NON CLASSES "Orchard King"	7 BTES 15 OZ	$1.00

DINERS A LA DINDE DE MORTON OU AU BOEUF OU AU POULET (CONGELES)	6¢ DE MOINS! PQT 11 OZ	49¢
FRAMBOISES CONGELEES DE FANTAISIE DE MARQUE "STEINBERG"	3 PQTS 15 OZ	$1.00
JUS D'ORANGE CONCENTRE 4¢ DE MOINS ! CONGELE, "ORCHARD KING"	2 BTES 6¼ OZ	55¢

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi, le 8 août, aux supermarchés Steinberg de l'Ile de Montréal, Ile Jésus, Ile Perrot, à Rosemère et sur la Rive Sud. Les prix des produits frais sont sujets aux fluctuations du marché.

STEINBERG

MORGAN
MAGASINS CLIMATISÉS



La vente annuelle d'été de fourrures Morgan réduit 93 manteaux du stock courant! $397 ch.

Rég.: $495 à $695

24 mensualités de $19

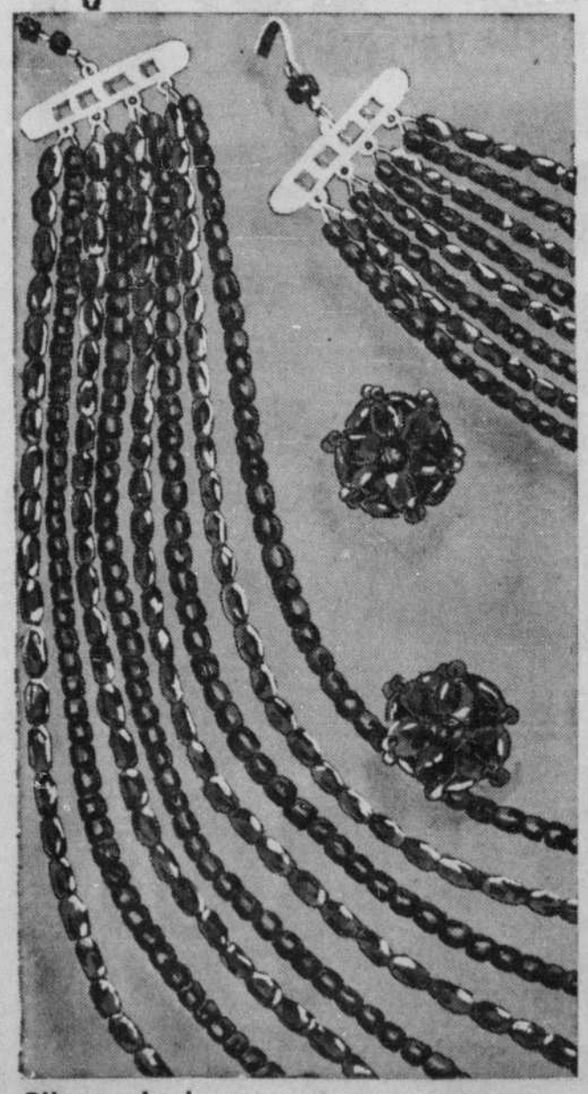
Profitez de cette réduction formidable... superbes manteaux de fourrure portant l'étiquette Morgan, le sceau de qualité! Dans la collection, vous trouverez des manteaux créés selon les dernières données de la mode, manches et cols nouveaux, ligne fuselée... tous offerts à un bas prix sensationnel! Tailles 12, 14, 16 et 18 dans le lot... et quelques manteaux de mouton de Perse en tailles spécialisées.

1 Manteau de mouton de Perse teint noir **Rég. $695.**
2 Manteaux trois-quarts en phoque du Cap **Rég. $695.**
1 Manteau trois-quarts en castor rasé **Rég. $695.**
1 Manteau de loutre rasée. **Rég. $695.**
4 Manteaux de mouton de Perse teints noir **Rég. $695.**
1 Manteau de vison chinois foncé **Rég. $695.**
1 Manteau de nutria foncé **Rég. $695.**
2 Manteaux d'écureuil canadien **Rég. $695.**
1 Manteau de castor rasé **Rég. $695.**
1 Manteau de nutria teint huître **Rég. $695.**
4 Manteaux de castor rasé **Rég. $695.**
4 Manteaux Hudson Seal (rat musqué rasé) avec col de vison **Rég. $695.**
1 Manteau trois-quarts en phoque du Cap **Rég. $695.**
5 Manteaux en pattes de vison pastel **Rég. $695.**
1 Manteau en pattes de vison teint noir **Rég. $695.**
2 Manteaux de vison chinois (coupe hermine) **Rég. $695.**
1 Manteau trois-quarts de vison chinois **Rég. $695.**
4 Manteaux de mouton de Perse teints noir avec col de vison **Rég. $695.**
2 Manteaux de mouton de Perse gris naturel **Rég. $695.**
1 Manteau de mouton de Perse gris naturel avec col de vison **Rég. $595.**
3 Manteaux de mouton de Perse gris naturel avec col de vison **Rég. $595.**
1 Manteau de pattes de vison pastel **Rég. $595.**
1 Manteau de nutria teint huître **Rég. $595.**
7 Manteaux de castor rasé **Rég. $595.**
1 Manteau de vison chinois **Rég. $595.**
11 Manteaux de mouton de Perse teints noir **Rég. $595.**
5 Manteaux de mouton de Perse gris naturel **Rég. $495.**
11 Manteaux de chat sauvage rasé **Rég. $495.**
5 Manteaux de castor rasé **Rég. $495.**
1 Manteau de chat sauvage naturel **Rég. $495.**
6 Manteaux de dos de rat musqué **Rég. $495.**

PAS DE PAIEMENT INITIAL
La taxe de vente payable à l'achat

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SALON DES FOURRURES, (rayon 85), étage-mode, au deuxième



Bijoux mi-saison aux nuances soutenues... tout nouveaux tout beaux chez Morgan!

$2 *l'ensemble*

Des rangs de pierreries lustrées et mates... belles à croquer... nouveaux bijoux d'automne pour parer vos toilettes mi-saisons et automnales... de cotons foncés et de tweed. Colliers mode à huit rangs, avec fermoir réglable et boucles d'oreilles "clip" en: vert feuille, brun noisette, orange brûlée, bleu aigu, violet et rose soutenu.

Téléphoner à 842-6261
BIJOUX-MODE, (rayon 23), au rez-de-chaussée
Aussi Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

Aubaines "du tonnerre"... modes mi-saison!
Costumes trois-pièces en lainage tricot-double



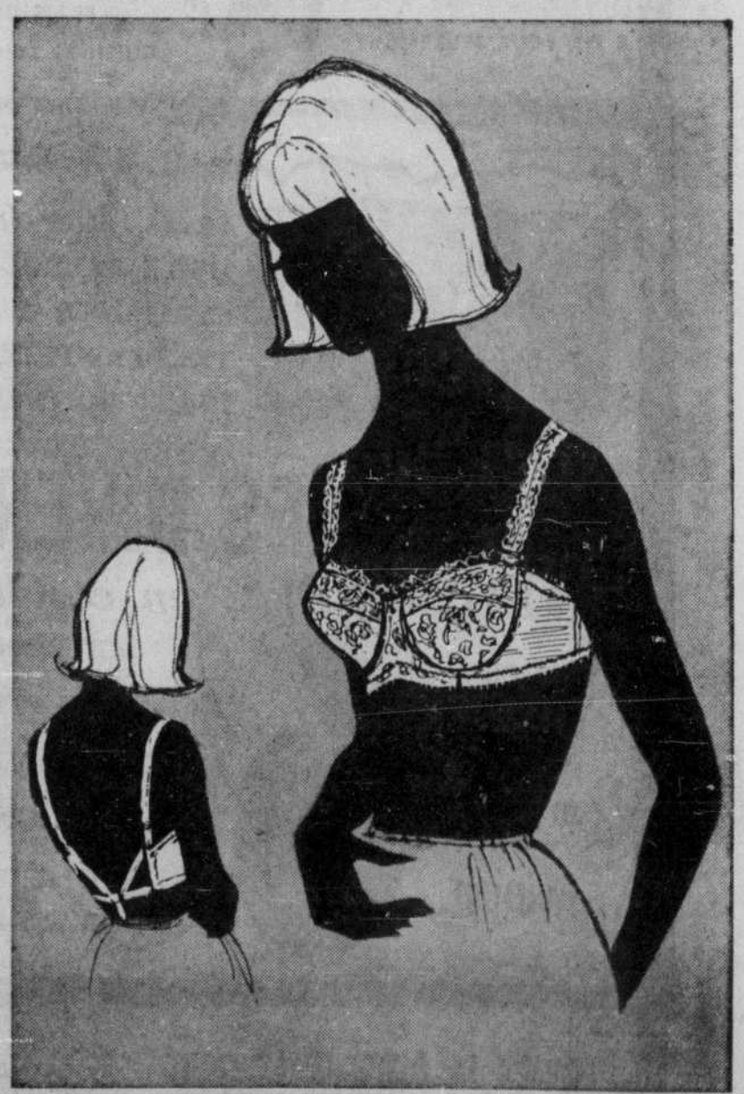
19.98

Voyez un peu! Magnifiques costumes trois-pièces offerts à prix vraiment modeste! Lainage worsted tricot double de qualité irréprochable, finition impeccable, détail chic et intéressant! Deux exemplaires de style semblable... vestes mi-doublées, corsages sans manches et jupes également mi-doublées.

A. Modèle fuselé et gansé en noir/beige, cerise, brun/beige ou vert foncé/beige; tailles 12 à 20.

B. Modèle à poches plaquées en trompe-l'oeil et boutons médaillon; noir, bleu roi, vert jade, cerise ou brun. Tailles 10 à 18.

Téléphoner à 842-6261
COSTUMES DU BUDGET, (rayon 43), au troisième
Aussi à Dorval, Rockland, et Snowdon



Voici le soutien-gorge Dream-Lift Wonder-bra... le vêtement rêvé pour les décolletés audacieux!

$5

Portez ce bandeau à décolleté ultra-profond avec assurance! Il est muni de goussets en dentelle Terylene* légèrement coussinés pour un galbe impeccable et fier... confection à armature pour une parfaite séparation. Courroies très larges, dos très bas ajustable à la taille. Blanc gardénia; goussets A, B et C; tailles 32 à 36.
* MARQUE DEPOSEE

Pas de commandes postales ni téléphoniques
VETEMENTS DE SOUTIEN, (rayon 78), étage-mode au deuxième
Aussi Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: MAGASIN PRINCIPAL DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES 9 H. 30 — TELEPHONEZ A 842-6261

Faits divers

Un Québécois se tue en Europe

HOGE ZWALUWE (Brabant néerlandais). — Réginald J.-A. Auger, 48 ans, originaire de Saint-Léon de Québec a été tué au cours d'un accident d'automobile. La voiture dans laquelle il se trouvait a heurté de plein front un camion de livraison. Très grièvement blessé, M. Auger a été transporté à l'hôpital de Breda et est mort dans la nuit de lundi à mardi des suites de ses blessures. Trois autres occupants de la voiture ont été très légèrement blessés. Ils n'ont pas été hospitalisés.

Voilier en visite

QUEBEC. — Le bateau-école de 290 pieds Esmeralda, du Chili, a mouillé dans le port de Québec à la suite d'une croisière de 10,000 milles à la voile. Le quatre-mâts est commandé par le capitaine Pablo Weber. Le navire jauge 3,600 tonnes.

Faux billets

THETFORD MINES. — Un hôtelier de la municipalité d'Irlande-Sud, près de Black-Lake, dans les cantons de l'est, devra répondre à des accusations de possession et de mise en circulation de faux billets de banque de $20.

Le prévenu est déjà impliqué dans un réseau de vols d'automobiles.

Il a été appréhendé à la suite d'une perquisition de la Gendarmerie royale dans son établissement et relâché moyennant une caution de $500.

L'arrestation suivit diverses plaintes de gérants de banque à la Gendarmerie royale, qui ont recueilli une quinzaine de faux billets de $20 en un mois.

L'accusé comparaîtra le 18 août.

Sauvé par un chien

DRUMMONDVILLE. — Un chien s'est porté à la rescousse d'un enfant qui s'était aventuré sur les bords marécageux de la rivière Saint-François et l'a probablement sauvé d'une mort imminente à Drummondville.

Alain Poisson, 2 ans et demi, doit à Gina, une magnifique bête appartenant au maire de la cité, M. Marcel Marier, d'avoir été ramené à la maison sain et sauf.

L'incident est survenu à l'extrémité de la rue Bellevue où l'on rapporte que des enfants se sont déjà noyés dans le passé. Le chien, un berger allemand femelle, a ramené l'enfant en le tirant par le poignet. Les aboiements de la bête ont ensuite éveillé l'attention des voisins.

Au secours du "Sheryl Ann"

HALIFAX. — Le navire océanique canadien, Sheryl Ann, dont le port d'attache est Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse, a finalement accepté de se faire touer par le remorqueur russe Slavij, après avoir d'abord refusé son aide, a rapporté le quartier général des services de recherche et de sauvetage de l'ARC.

Plus tôt, un informateur avait déclaré que l'équipage du Sheryl Ann avait apparemment décidé d'attendre l'arrivée d'un navire de la garde-côte canadienne, déjà parti en sa direction.

Evadé repris

KINGSTON. — La police a réussi à capturer hier matin l'un des prisonniers qui s'étaient évadés de la maison d'arrêt de Joyceville au cours d'une partie de baseball, dimanche soir. L'évadé a été repris grâce à des chiens. Ses deux compagnons d'évasion sont toujours en liberté.

Un bébé tombe dans un puits

SAINT-ALBERT. — Un bambin de 2 ans, Pierre Tessier, de Saint-Albert, a trouvé la mort en tombant dans un puits, près de la demeure de ses parents.

Ceux-ci, M. et Mme Roland Tessier, des environs de Victoriaville, ont fait eux-mêmes la macabre découverte.

Un bébé brûlé vif

SAINT-DENIS-SUR-MER — Hervé, fils de trois ans de M. et Mme Noël Francoeur, de Saint-Pamphile, a péri dans les flammes de leur chalet d'été près de Saint-Denis-sur-Mer, sur la rive sud du Saint-Laurent à environ 80 milles au nord-est de Québec.

Mlle Violaine Francoeur, âgée de 21 ans, a subi des brûlures graves en tentant de lui sauver la vie; elle a été hospitalisée à Québec.

Vol "à l'épate"

QUEBEC. — Tandis qu'un complice distrayait un vendeur, deux voleurs ont vidé une tablette des bagues à diamants qu'elle contenait dans la boutique québécoise de la maison Birks. Le vol a été commis à l'heure du déjeuner. Les trois hommes (bien vêtus, ont dit des témoins) ont emporté des bijoux pour une valeur de $12,500. Une bague cependant leur a échappé qu'un passant est venu rapporter au gérant de l'établissement.

Rappel des couleurs

Michel Riopel, étudiant âgé de 18 ans, a été condamné à $15 d'amende pour avoir descendu un Red Ensign d'un mât à Ville Saint-Laurent.

Il a été inculpé de vol et de possession d'arme offensive après son arrestation dimanche. La police a précisé qu'il s'est servi d'un couteau de chasse pour descendre le drapeau.

Accidents mortels

On rapporte deux morts accidentelles dans la région de Québec.

Une violente collision d'automobiles sur le boulevard Ste-Anne, l'une des principales voies d'accès de la ville de Québec a entraîné la mort de Mlle Yolande Pednault, 26 ans, de St-Bernard de l'Ile-aux-Coudres. Quatre autres personnes ont été blessées dans ce même accident.

M. J.-Léon Ouellet, de Hauterive, conducteur du second véhicule a été le plus grièvement blessé dans cette tragédie survenue en fin d'après-midi.

A Saint-Nicolas, à 15 milles au sud-est de Québec, Angèle Lamontagne, âgée de 7 ans, a été heurtée par une automobile alors qu'elle tentait de traverser la route Marie-Victorin en face de la propriété de ses parents, M. et Mme Gustave Lamontagne. La mort fut instantanée.

Le tracteur de l'Etat

Le gouvernement fédéral a tout à fait perdu ses chances de succès dans sa tentative de reprendre possession d'un tracteur évalué à $525, actuellement entre les mains d'un cultivateur qui l'a acheté d'un commerçant de Sherbrooke.

La Cour d'appel du Québec a rendu un jugement hier en faveur du cultivateur, M. Arthur Mandigo.

L'histoire avait commencé en 1953, lorsqu'un autre cultivateur avait acheté le tracteur de M. Raoul Routhier, marchand de Sherbrooke. Le cultivateur avait donné $375 comptant et avait emprunté $750 à la banque pour régler le solde. Ce dernier emprunt était garanti par la loi fédérale d'assistance aux agriculteurs.

Le cultivateur s'est aperçu par la suite qu'il ne pouvait remettre l'argent emprunté. Le gouvernement a payé la banque et a essayé de récupérer une partie de son argent en reprenant possession du tracteur.

Mais entre-temps, la machine était retournée entre les mains du marchand, qui l'avait revendue $525 à M. Mandigo. Ce dernier a maintenu qu'il avait acquis le tracteur en toute bonne foi et que le gouvernement n'avait aucun droit de revendication. La Cour supérieure et la Cour d'appel ont toutes deux jugé valable la défense de M. Mandigo.

Procès de Montréalais

PERTH, N.-B.— Trois Montréalais ont plaidé non coupables à des accusations de vol et ont choisi un procès devant jurés, lundi alors qu'ils ont été accusés d'avoir volé $1,300 dans le coffre-fort ouvert d'un magasin départemental, le 30 juillet dernier.

Wiliam Edward Fyfe, Michel Caron et Lise Massey se sont vu refuser tout cautionnement et devront rester en prison jusqu'à leur procès. La plus grande partie de l'argent a été retrouvée.

Lancement mortel

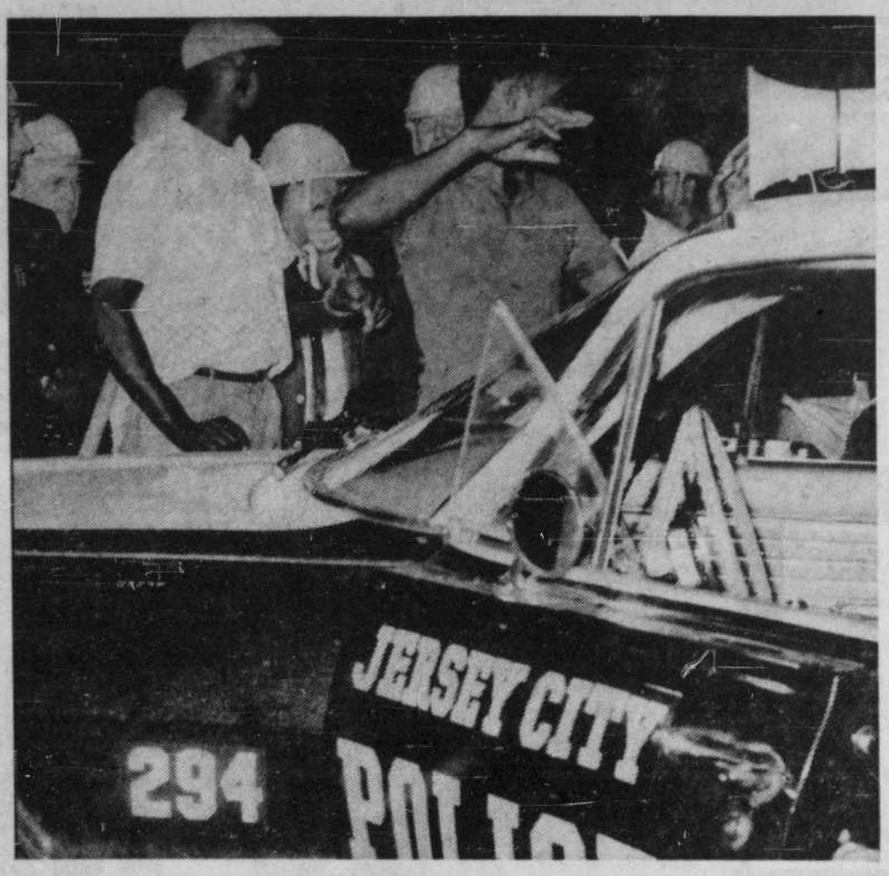
COLOMBO, Ceylan — Un professeur d'éducation physique a trouvé la mort dans des conditions dramatiques à Jaffna au nord de l'île de Ceylan, au cours d'une réunion d'athlétisme scolaire.

Un javelot qui venait d'être lancé par un jeune garçon vint se planter dans l'estomac du professeur qui faisait fonction d'officiel.

Transporté immédiatement à l'hôpital, le moniteur devait y décéder.

Lord Boothby se défend

LONDRES — Le "Daily Express" publia hier matin en première page avec la pleine autorisation de lord Boothby, la photographie à laquelle le "Daily Mirror" avait fait allusion dans une série d'articles consacrés, sans citer de noms, à "un lord très connu qui aurait eu des relations homosexuelles avec un roi de la pègre londonienne". Ce cliché montrant lord Boothby (64 ans) parlant dans son salon avec Ronald Kray (30 ans), propriétaire d'un "night club" du quartier élégant de Knightsbridge, avait été prise pour des motifs publicitaires à la demande de M. Kray qui souhaitait intéresser lord Boothby à ses entreprises financières.



Deux coquetels Molotov ont explosé hier dans les rues de Jersey City

JERSEY CITY — Pour la première fois en plein jour à la suite de deux nuits marquées par les actes de violence, on a signalé des incidents hier à Jersey City, face à Manhattan de l'autre côté de l'Hudson. Deux coquetels Molotov ont été lancés par les manifestants noirs qui, dans un cas, ont atteint une voiture de police.

Des incendies sans gravité, de fausses alertes aux pompiers, sont les autres incidents à signaler. Les 900 policiers commis à la surveillance du quartier Lafayette étaient toujours sur place à la nuit tombante. On espérait toutefois que l'obscurité n'amènerait pas de nouveaux actes de violence. Le bilan, jusqu'ici, s'établit à 44 blessés dont 16 policiers. Vingt personnes ont été arrêtées et 40 magasins ont été saccagés et pillés.

Jersey City compte 250,000 habitants. Les Noirs constituent 17 pour cent de la population et habitent certains quartiers plus ou moins réservés dont précisément Lafayette.

L'incident des coquetels Molotov s'est déroulé en deux temps. Des policiers en patrouille ayant vu des manifestants lancer une bouteille d'essence enflammée se sont dirigés vers le coin de la rue. Une autre bouteille fut alors lancée qui atteignit la portière de la voiture par ricochet.

Le maire de Jersey City s'est adressé aux Noirs en ces termes : "A tous les Noirs de la ville, je tiens à dire que non seulement je suis sympathique à leur cause mais j'en suis un fervent partisan. Pourtant, je dois dire que je n'admettrai jamais l'explosion de violence, que les fauteurs de trouble soient blancs ou noirs".

Le premier magistrat a déclaré que tout acte de brutalité concertée de la part des policiers serait sévèrement puni, mais il a prévenu les manifestants en puissance qu'il ne tolérerait pas davantage les attaques contre les forces de l'ordre.

De leur côté, les leaders de la communauté noire, désireux de faire valoir les justes revendications des leurs tentent de convaincre la population noire de ne pas compromettre les chances en versant dans la violence inconsidérée. Du côté de l'administration, en effet, on a laissé entendre que les bagarres devaient cesser avant que l'on puisse envisager de discuter l'amélioration du statut des habitants noirs de la ville.

Boulevard fatal

QUEBEC — Une troisième personne est morte dans un accident de la circulation le long du boulevard Sainte-Anne en 24 heures. Il s'agit d'une fillette de 8 ans, France Saint-Gelais, qui a été tuée par une voiture à hauteur de Sainte-Anne-de-Beaupré.

M. LAPORTE POSE LA QUESTION

Le régime d'administration municipale convient-il aux besoins actuels du Québec ?

FORT PREVEL (Gaspésie)— Le système d'administration municipale du Québec, conçu il y a plus d'un siècle en fonction de la paroisse, convient-il aux besoins actuels d'un Etat démocratique en pleine évolution économique ?

Le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, a posé cette question aux représentants des municipalités du comté de Gaspé réunis ici, première étape d'une tournée que le ministre a entreprise dès la fin de la session dans cette région économiquement faible de la province.

M. Laporte vient discuter des problèmes nouveaux des municipalités, de la coopération nécessaire entre elles et les inviter à la fusion là où la qualité, l'étendue et le coût des services peut bénéficier à la population.

Selon M. Laporte, les municipalités sont prisonnières de l'évolution économique qui modifie profondément les conditions sociales du milieu. L'évolution n'a pas été suivie d'assez près par les diverses administrations municipales.

De là s'ensuivit un décalage qu'il faut combler au plus tôt, combattre l'exagération de l'esprit de clocher et mettre fin à l'égoïsme municipal.

Je respecte l'autonomie municipale, a dit M. Laporte, mais il faut y apporter les variantes nécessaires quand elle va à l'encontre du bien commun.

Débardeurs: le juge Lippé recommande la création d'une caisse de retraite

Le juge René Lippé, médiateur nommé par le gouvernement fédéral, a recommandé la création immédiate d'une caisse de retraite pour les débardeurs des ports du Saint-Laurent. Le rapport du juge Lippé a été adressé au ministère du travail.

Selon les recommandations, la caisse de retraite s'ajouterait à la pension prévue actuellement pour les membres de l'Association internationale des débardeurs (CTC). Cette pension est de $50 par mois à l'âge de 65 ans.

Le rapport suggère que la nouvelle caisse pourrait être instituée immédiatement à partir d'une somme de $144,000 provenant du fonds de pension et qui n'est pas requise par les besoins actuels. Le juge Lippé a recommandé que la caisse de retraite soit constituée en partie par les futures augmentations de salaires des débardeurs.

Le litige sur la caisse de retraite, qui met aux prises les débardeurs et la Shipping Federation of Canada, qui représente les lignes maritimes, avait provoqué une grève de trois jours en juin.

Cette question avait constitué également l'un des problèmes les plus importants lors d'une autre grève, de dix jours, celle-là, l'automne dernier.

Le rapport du juge Lippé satisfait à la requête du syndicat qui avait demandé que les débardeurs quittant leur travail avant l'âge de la retraite puissent toucher un montant global au lieu d'attendre jusqu'à l'âge de 65 ans avant de pouvoir retirer leur pension.

Le porte-parole des débardeurs de Montréal, M. Paul Asselin, s'est déclaré satisfait des recommandations du rapport Lippé.

Le juge Lippé a de plus recommandé que les débardeurs de Montréal, Trois-Rivières et Québec bénéficient du fonds de pension en dépit du fait que les débardeurs de Saint-Jean et d'Halifax aient marqué leur préférence pour un accroissement du fonds de pension.

Boutin : Dief est séparatiste

STE-MARGUERITE (Beauce) — Le député créditiste de Dorchester à la Chambre des Communes, M. Pierre-André Boutin, a déclaré que le chef du parti conservateur M. John Diefenbaker était "le plus grand séparatiste des temps modernes."

M. Boutin parlait alors du projet de drapeau canadien distinctif devant les éleveurs de son comté de la Beauce, affirmant qu'un tel projet pourrait être une source de désunion "puisque certains partis politiques s'en sont emparés pour s'en faire du capital politique."

M. Diefenbaker, a dit M. Boutin, veut soulever l'élément anglais contre l'élément français. Il a tout perdu au Québec et tente ainsi de gagner le plus de voix possible dans l'ouest du pays.

L'économie boiteuse dont souffre le Québec et le marasme, plus profond qu'au pire de la crise des années 30, dans lequel se trouve présentement son agriculture, commande que le Québec devienne un Etat associé.

Savez-vous pourquoi desjardins habille tant d'élégantes

1 Parce que ses créations, qui sont conçues par les meilleurs dessinateurs d'Europe et d'Amérique, sont toujours des STYLES D'AVANT-GARDE.

2 Comme rien ne saurait remplacer la QUALITE des pelleteries, Desjardins se fait un point d'honneur de n'offrir que l'ultime qualité dans chaque catégorie de fourrures.

3 C'est dans ses propres ateliers que Desjardins suit et soigne la CONFECTION de ses superbes fourrures.

4 Parce que tout est ordonné de façon à assurer le maximum de satisfaction, les DOUBLURES des fourrures Desjardins sont magnifiques et surtout, de première qualité.

5 Enfin le SERVICE DESJARDINS. Son personnel est compétent, poli et empressé. Chez ce spécialiste, la clientèle est appréciée et respectée. Toujours, chaque vendeur se fait un devoir de la servir de son mieux.

Profitez donc vous aussi de la

VENTE annuelle D'ÉTÉ

pour faire une acquisition dont vous serez fière durant de nombreuses années.

FACILITÉS BUDGÉTAIRES SI DÉSIRÉ

CHAS. Desjardins & CIE LTÉE

1170 rue ST-DENIS
6764 rue ST-HUBERT

UNE ENTREPRISE FAMILIALE 100% CANADIENNE-FRANÇAISE DEPUIS 1877





CHAMBRE
4e étage

Bureau triple 72" de longueur à 9 tiroirs, miroir encadré 28 x 38, chiffonnier à 4 tiroirs, lit 4/6. Noyer satin. Rég. 249.00 pour

179.

LAMPES, 3e étage

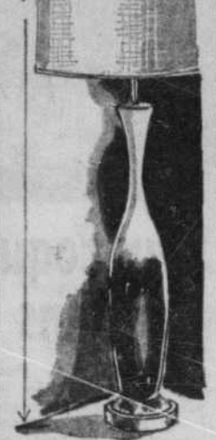
	Rég.	pour
Murale, de verre dépoli blanc	32.50	3.95
Base de céramique beige et brun	12.30	6.95
Base de céramique, 46" hauteur, brun, bleu ou vert et blanc	18.95	9.95
Base de céramique vert et or, abat-jour or (tel que)	39.00	14.95
Lampe poteau noyer et cuivre 3 globes de cuivre	29.95	17.50
Lampe de plancher, cuivre et blanc antique, 3 globes de verre	35.00	19.50
Base de noyer véritable et cuivre	35.00	21.50
Lampe de plancher noyer huilé abat-jour blanc	39.50	24.50
Base de noyer et matériel fleuri, abat-jour beige	65.00	29.95
Lampe décorative, importation californienne, couleur grenadine, hauteur 54". Rég. 195.00		49.00
Base de céramique beige et noyer. Rég. 85.00		55.00
Base de terre cuite, couleur naturelle. Rég. 125.00		65.00
Plafonnier ajustable à différentes hauteurs, 8 globes de verre dépoli blanc. Rég. 89.50		65.00
Base rayée blanc, or et argent, abat-jour or. Rég. 150.00		75.00



Véritable céramique

Lampe de table style contemporain, base de céramique blanc ciselée beige, abat-jour blanc.

Spécial **15.50**



Véritable céramique

Lampe de table, 46" de hauteur, base de céramique verte, orange, brun ou bleu et blanc. Eclairage à trois degrés. Abat-jour de textile blanc.

Prix spécial **13.95**



Lit continental de marque reconnue, unité de 252 ressorts, recouvert de coussin "Sisal" et feutre blanc. Surface piquée. Sommier boîte à ressorts sur six pieds de bois blanc.
Rég. 84.50 SPECIAL **49.95**

LITERIE, 5e étage

	Rég.	pour
Tête de lit, vinyle blanc, grandeur 3'3 et 4'6	19.95	9.95
Matelas à ressorts "Montclair" de "Blue Ribbon", grandeur 3'3 et 4'6	49.95	35.00
Matelas à ressorts "Sunrest" de "Marshall" grandeur 3'3 et 4'6	49.95	29.95
Matelas à ressorts "Sleep Joy" de "Sealy" grandeur 4'6 seulement	69.50	38.50
Matelas à ressorts "Souverain" de "Blue Ribbon", grandeur 4'6 seulement	69.00	39.00
Lit continental avec tête de vinyle blanc "Sumber" de "Giddings". Matelas à ressorts, surface piquée, fabrication très ferme. Base à ressorts sur pieds de bois franc. 3'3 seulement	89.00	49.95
Lit continental sur pattes "Royal" de "Sealy" grandeur 4'6 seulement	119.00	69.00
Lit continental avec tête de lit "Quartette" de "Johnston" sur base de métal, tête de lit vinyle blanc, grandeur 3'3 seulement	139.00	89.50
Lit continental avec tête de lit "Serta Quilt" de "Blue Ribbon". Unité de 275 ressorts, tête de lit vinyle blanc, grandeur 3'3 seulement	124.50	89.50
Ensemble de matelas et base à ressorts "Dream Quilt" de "Simmons" grandeur 4'6 seulement	139.50	99.00

COUPONS BROADLOOM,
2e étage

	Rég.	pour
2 Tweed, dos caoutchouc, brun, beige, 6 x 9	24.00	14.95
1 Nylon Tweed, beige et brun, 4 x 12	59.00	19.00
1 matt crochete, vert, 6 x 9	39.00	20.00
2 rug fibre tressé, vert, lilac, 8 x 10	49.00	23.00
2 tweed Mocha, dos caoutchouc, 9 x 12	48.00	29.00
1 rug paille naturel, oval 9 x 12	55.00	33.00
1 laine frisé, beige pale, 6.3 x 12	89.00	34.00
1 laine frisé, sable, 8.6 x 12 (telle que vu)	69.00	35.00
1 nylon 801, relief beige, 6.7 x 12	89.00	39.00
1 Super-Trilan, relief vert, 8.6 x 12	109.00	39.00
4 Viscount, beige, or, turquoise, nutria, 9 x 12	72.00	42.00
1 Acétate bouclé, beige 9 x 12	84.00	47.00
1 Nylon 502, relief or, 6.3 x 12	79.00	47.00
1 Nylon 502, relief cinamon, 7.3 x 12	89.00	49.00
1 Tritex, tweed brun, 13 x 12	89.00	49.00
1 Acétate bouclé, vert 9 x 12	85.00	49.00
2 Tweed, dos caoutchouc, mocha, beige, 12 x 15	79.00	49.00
1 Caravelle, vert jade, 7.6 x 12	99.00	55.00
1 Viscount, Ambré 12 x 15	129.00	65.00
1 Acétate, vert olive, 10.6 x 11.8	119.00	59.00
1 Laine frisé, or, 6.6 x 12	95.00	59.00
1 Laine Kuritone, turquoise, 6.6 x 12	108.00	59.00
1 Laine frisé, bois de rose, 8.3 x 12	105.00	59.00
1 Trilan, beige pâle, 12.9 x 12	109.00	65.00
1 Nylon 501, relief vert, 9 x 12	108.00	69.00
1 Super-Nylon, relief vert, 8.9 x 12	119.00	69.00
4 Viscount, beige, turquoise, or, nutria, 12 x 15	139.00	69.00
2 Nylon 801, relief champagne, beige, 9.6 x 12	102.00	79.00
2 Nylon Peluche, vert olive, orange brûlé, 9 x 12	132.00	84.00
1 Nylon frisé, tangerine, 9 x 12	132.00	85.00
1 Laine frisé, sable, 14 x 12	189.00	89.00
2 Laine Kuritone, brun, beige, 9 x 12	132.00	89.00
2 Nylon 801, relief bois le rose, 11.6 x 12	152.00	95.00
1 Super-Nylon, or, 10.8 x 12	175.00	99.00
1 Laine Tudor, or, 9 x 12	167.00	107.00
1 Laine frisé, or, 10½ x 12	168.00	112.50
1 Nylon 801, relief champagne, 12 x 15	199.00	117.00
1 Nylon relief champagne, 14.9 x 12	239.00	135.00
200 v. c. Coloray Bouclé 12' or, vert	6.50	4.95 v. c.
300 v. l. Acétate, 27" cocos, sable, nutria,	2.75	1.19 v. l.
250 v. c. Viscount 9' et 12', Ambre,	4.50	2.75 v. c.
150 v. c. Laine et Rayonne 12', beige, Mocha,	3.95	2.75 v. c.

Plusieurs autres coupons de bonne dimensions à prix réduit

CHAMBRE, 4e étage

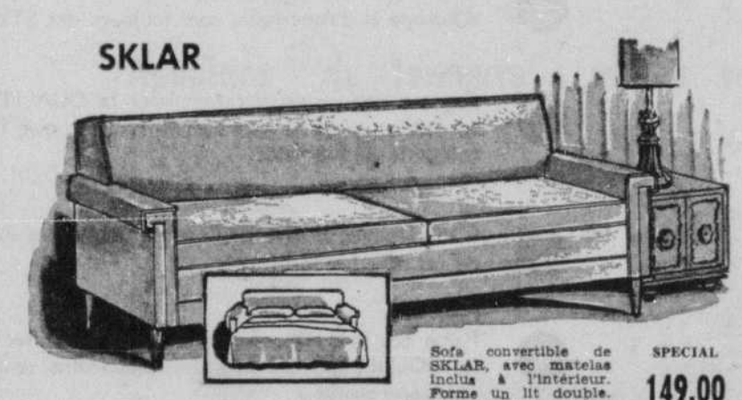
	Rég.	pour
Bureau triple 72" de longueur à 9 tiroirs, miroir encadré 32 x 60, chiffonnier à 4 tiroirs, lit 4/6. Noyer	260.00	175.00
Bureau triple 72" de longueur à 9 tiroirs, miroir encadré 28 x 40, chiffonnier à 4 tiroirs, lit 4/6. Noyer	239.00	175.00
Bureau double 60" de longueur à 6 tiroirs, miroir encadré "plate glass" 35 x 42, chiffonnier à 5 tiroirs, tête de lit 6/6. Noyer	395.00	329.00
Bureau triple 72" de longueur à 9 tiroirs, miroir encadré 30 x 60, chiffonnier 34 x 18 à 4 tiroirs, lit 4/6. Noyer cannelle	395.00	324.00
Bureau triple 80" de longueur à 9 tiroirs, miroir encadré "plate glass" 30 x 60, chiffonnier à 4 tiroirs, lit 4/6. Noyer	335.00	249.00
Bureau triple 75" de longueur à 9 tiroirs, miroir encadré 30 x 42, tête de lit 54", deux (2) tables de chevet. Teck	395.00	295.00
MOBILIER 3 morceaux. GIBBARD FURN comprenant bureau triple 74 x 20, miroir "plate glass" encadré 33 x 44, chiff. à 5 tiroirs, lit 4'6. Noyer	595.00	429.00

	Rég.	pour
MOBILIER 3 morceaux HIBRITEN FURN., bureau triple 76 x 21 miroir ovale "plate glass" encadré 44 x 28, chiffonnier 6 tiroirs, lit 4/6. Gris	795.00	595.00
MOBILIER 3 morceaux HIBRITEN FURN. Bureau triple 76 x 21, miroir ovale "plate glass" encadré 44 x 28, chiffonnier 6 tiroirs, lit 4/6. Vert pâle	875.00	595.00
MOBILIER 3 morceaux HIBRITEN FURN. Bureau triple 74 x 21, miroir "plate glass" encadré 34 x 54, chiffonnier 38 x 21, 5 tiroirs, lit 4/6. Fini vison	895.00	679.00
MOBILIER 3 morceaux HIBRITEN FURN. comprenant bureau triple 74 x 21, miroir "plate glass" encadré 34 x 54, chiffonnier 38 x 21 à 5 tiroirs, tête de lit 6/6. Fini blanc	950.00	695.00
MOBILIER 3 morceaux AMERICAN FURN. Bureau triple 96" comprenant deux unités de 3 tiroirs, une unité à portes, miroir 30 x 48 encadré, chiffonnier à 6 tiroirs dont 3 dissimulés par 2 portes, tête de lit 6/6. Noyer	1,150.00	919.00



Bassinette et matelas à ressorts, 30" x 54", émail blanc, coté coulissant, sommier ajustable. Couverture imperméable.
Rég. 46.50 SPECIAL **31.50**

SKLAR



Sofa convertible de SKLAR, avec matelas inclus à l'intérieur. Forme un lit double. tissu de qualité brun.

SPECIAL **149.00**

SOFAS LEGERS et CONVERTIBLES,
2e étage

	Rég.	pour
Sofas scandinaces avec coussins reversibles au siége et au dossier, tissu or	139.00	69.00
Divan de SKLAR, avec grand coussin reversible au siége, tissu brun	159.00	85.00
Sofa scandinaves avec coussins reversibles au siége et au dossier, tissu or	149.00	89.00
Fauteuils de même description	99.00	44.00
Sofa avec coussins AIRFOAM reversibles, tissu brun	189.00	99.00
Sofa avec coussins AIRFOME reversibles au siége, tissu de qualité brun	209.00	169.00
Fauteuil de même description	114.00	89.00
Sofa couvert d'une cuirette de qualité couleur brune	189.00	148.00
Fauteuil de même description	89.00	69.00
Convertibles à matelas à ressorts à l'intérieur, coussins reversibles au siége, tissu brun	219.00	159.00
Convertibles de SIMMONS, matelas à ressorts à l'intérieur coussins reversibles au siége, tissu de qualité brun ou turquoise	249.00	189.00
Convertibles de SIMMONS, matelas à ressorts DEEPSLEEP, à l'intérieur, tissu de qualité brun	329.00	229.00

JUVENILE et "TEEN-AGER", 5e étage

	Rég.	pour
Siége portatif pour bébé, blanc ou turquoise	12.95	4.95
Lit d'auto, structure chromée, vinyle beige	18.50	10.95
Lit jr. 36" x 66", émail blanc	34.50	21.50
Poussette "Taylor-Tot" beige et or	38.50	23.50
Bassinette, grandeur 30 x 54, émail blanc	39.50	24.50
Chiffrobe, noyer et blanc, 48' x 17"	98.50	49.00
3 - Mcx chambre adolescent, noyer et blanc bureau double 48", pupitre de coin 29 x 29, commode avec portes de 34"	192.00	119.00
3 - Mcx chambre adolescent" Bassett" blanc et bleu pâle, bureau double, chiffonnier et lit à panneau 3'3	259.00	149.00

BIBELOTS, 3e étage

	Rég.	pour
Cendrier de céramique or et mandarine	3.50	1.29
Lampion décoratif violet ou rouge	4.50	1.39
Cendrier de verre vénitien bleu	4.95	1.95
Cendrier de céramique multicolore, forme libre	6.95	3.25
Plat à hors d'oeuvre "Lazy Susan" couleur beige ou bleue	9.95	5.95
Seau à glace, lime ou or, poignée de bois et cuivre	19.95	6.95
Bibelot décoratif noir représentant "la mère et l'enfant"	12.95	7.95
Potiche de fantaisie, céramique bleue, turquoise ou vert pâle	19.50	12.50
Ballerine de forme abstraite en bois "Driftwood" sur base de pierre	65.00	19.00

CADRES, 3e étage

	Rég.	pour
Cadre représentant un nature morte, encadrement de noyer	19.50	6.50
Cadre représentant une danseuse au repos, encadrement blanc et or	19.50	7.25
Peinture sur jute représentant un hôtel, encadrement noyer	35.00	12.50
Peinture sur jute représentant un Mexicain, encadrement de noyer	32.50	14.50
Originale peinture à l'huile par "Porubaxy" représentant une vue d'un port de mer, encadrement en noyer	39.00	15.00
Peinture sur jute représentant une course de chevaux, encadrement de noyer	45.00	19.95
Peinture représentant un "Vendeurs de paniers", encadrement en noyer	55.00	22.50
Originale peinture à l'huile par "Leloux" représentant une scène de rue, encadrement en noyer	69.00	25.00
Originale peinture à l'huile par "Barrault" représentant un village, encadrement de noyer	95.00	39.00

DINETTE, 5e étage

	Rég.	pour
4 - Mcx Dinette, Table rect. 36 x 48 x 60, dessus "Arborite" noyer, chaises de vinyle blanc.	95.00	49.00
4 - Mcx Dinette, Table ext. 36 x 48 x 60, "Arborite" Noyer ou marbré beige, chaise de vinyle brun et blanc	99.00	59.00
4 - Mcx Dinette, table ovale, 36 x 48 x 60, dessus "Arborite" noyer, chaises avec dossier de noyer et siége de vinyle blanc.	129.00	75.00
5 - Mcx Dinette, table rect. 36 x 48 x 60", dessus "Arborite" noyer, chaises recouvertes de vinyle dans un choix de couleurs.	135.00	89.00
5 - Mcx Dinette, table rect. 36 x 48 x 60", dessus "Arborite" noyer avec rebord caoutchouté, chaise, dossier de noyer avec insertion de vinyle blanc, ainsi que le siége.	129.00	89.00
5 - Mcx Dinette, table rect. 36 x 48 x 60". "Arborite" noyer sur base de métal fini brun, chaises recouvertes de vinyle beige.	145.00	99.00
5 - Mcx Dinette, style colonial, table rect. 36 x 48 x 60, "Arborite" couleur beige, chaise de vinyle beige "Tajmahal".	159.00	99.00
5 - Mcx Dinette, structure de noyer solide, table rect. 36 x 48 x 60", dessus "Arborite" noyer, chaise de de vinyle turquoise.	185.00	129.00
5 - Mcx Dinette, table rect., 36 x 48 x 60, "Arborite" noyer, chaise, dossier avec insertion de vinyle corail ainsi que le siége.	199.00	149.00

MOBILIER DE SALLE A DINER 2e étage

	Rég.	pour
6 Mcx. Buffet à 2 portes et 3 tiroirs, table ext. 48" x 36", 1 panneau de 12", 4 chaises recouvertes de tissu beige. Noyer satin.	225.00	179.00
6 Mcx. Buffet 52" de longueur, 1 grand tiroir et 2 portes, table ovale 36" x 48", 1 panneau de 12", 4 chaises recouvertes de tissu beige. Noyer satin.	275.00	199.00
7 Mcx. Buffet 52" de longueur, 1 grand tiroir et 2 portes, huche à une porte vitrée, table ovale 36" x 48" 1 panneau de 12", 4 chaises recouvertes de tissu beige. Noyer satin.	295.00	199.00
8 Mcx. Buffet 76" de longueur à 4 portes, table 62 x 40, 2 panneaux de 12", 5 chaises et 1 fauteuil recouverts de tissu beige à motifs brun. Noyer.	1130.00	795.00
8 Mcx. Buffet 68" de longueur à 3 portes, table 42" x 68", 3 panneaux de 12", dessus de la table en merisier, 4 chaises et 2 fauteuils à dossier de rotin teint blanc, siége recouverts de tissu rayé or et brun. Blanc antique.	1250.00	995.00



5 - Mcx Dinette, table rect. 36 x 48 x 60" "Arborite" noyer, base fini "Phenol", chaise de vinyle blanc.
Prix régulier 139.00
Prix spécial **65.00**



Buffet 54" de longueur à 2 portes coulissantes, étagères internes, table ronde 47" de diamétre, 1 panneau de 14", 4 chaises dossier à barreaux noirs. Teck.
179.00

36 MOIS POUR PAYER
PAS DE DEPOT

LIVRAISON
Nous requérons un délai de 3 à 4 jours pour la livraison des achats effectués durant la vente. — S.V.P. pas de commandes téléphoniques ou postales. Pas d'échange. Toute vente est finale.

N.G. VALIQUETTE Ltée

915 Ste-Catherine Est
Tél.: VI. 2-8811

STATIONNEMENT MUNICIPAL A L'ARRIERE DU MAGASIN

Cette vente commencera jeudi à 9.30 a.m.
HEURES D'AFFAIRES :
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures



Provincial Français

5 morceaux

PAS DE DEPOT
36 MOIS POUR PAYER



Sofa, fauteuil décoratif, fauteuil, table à café et table de bout, tissu de haute qualité dans un choix de merveilleuses teintes. Structure de bois sculpté.

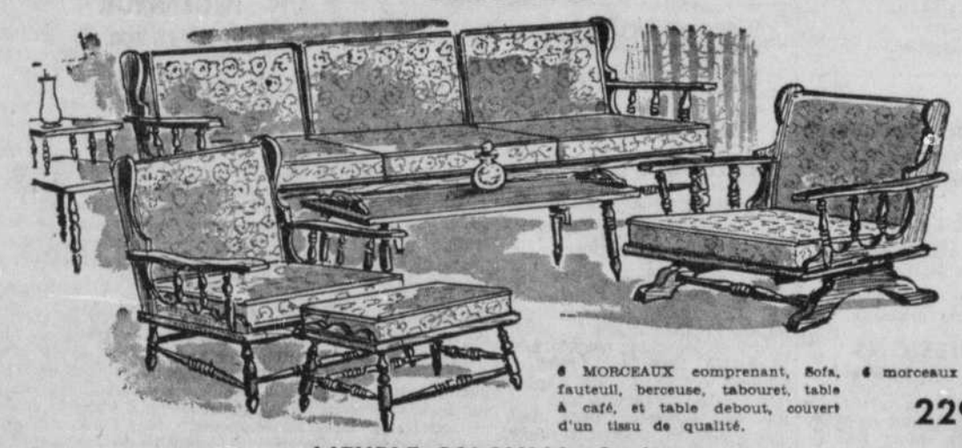
5 morceaux **369.00**

CHESTERFIELD, 3e étage

	Rég.	pour
Sofas avec coussins AIRFOAM réversibles au siège et au dossier tissu brun	249.00	89.00
Sofas 4 places, coussins AIRFOAM réversibles, tissu bleu	229.00	89.00
Fauteuils de même description	99.00	54.00
Sofas 4 places de SKLAR, coussins duvet synthétique réversibles au siège et au dossier, tissu beige	249.00	99.00
Sofas 4 places, coussins AIRFOAM réversibles, tissu bleu ou brun	229.00	109.00
Fauteuils de même description	109.00	59.00
Sofas de KROTHLER, coussins AIRFOAM réversibles, tissu vert	249.00	109.00
Fauteuils de même description	119.00	69.00
Sofas 4 places, coussins AIRFOAM réversibles, tissu or	219.00	109.00
Fauteuils de même description	109.00	69.00
Sofas 4 places, coussins AIRFOAM réversibles, tissu vert	229.00	109.00
Sofas 4 places, coussins AIRFOAM réversibles, tissu brun	229.00	119.00
Fauteuils de même description	109.00	59.00
Sofas de SKLAR, coussins duvet synthétique réversibles, tissu or	299.00	129.00
Fauteuils de même description	139.00	69.00
Sofa style ITALIEN, dossier capitonné, coussins réversibles, tissu or	242.00	149.00
Fauteuil de même description	129.00	79.00
Sofa 4 places STYLE ITALIEN, coussins AIRFOAM réversibles, tissu vert	299.00	149.00
Fauteuils de même description	149.00	69.00
Sofas 4 places, coussins AIRFOAM réversibles, tissu noir	299.00	149.00
Fauteuils de même description	99.00	69.00

	Rég.	pour
Sofa 4 places, coussins AIRFOAM réversibles, tissu beige	229.00	159.00
Sofas 4 places, coussins AIRFOAM réversibles, tissu or	199.00	159.00
Fauteuils de même description	99.00	79.50
Sofa par "DU BARRY", coussins duvet synthétique réversibles, tissu vert	339.00	179.00
Fauteuil de même description	169.00	99.00
Sofa 4 places, coussins duvet synthétique au siège et au dossier, tissu naturel	349.00	199.00
Sofa de FRANKLIN, 4 places, coussins AIRFOAM réversibles, tissu vert	399.00	249.00
Sofa avec coussins AIRFOAM réversibles, au siège, coussins détachables au dossier, tissu beige	469.00	249.00
Sofa 4 places avec coussins duvet synthétique, réversibles au siège et au dossier, tissu turquoise	369.00	249.00
Fauteuil de même description	169.00	99.00
Sofa STYLE ESPAGNOL, 4 places, coussins AIRFOAM réversibles, tissu or	379.00	259.00
Fauteuil de même description	199.00	149.00
Sofa de KARPEN, 4 places, coussins duvet synthétique réversibles, tissu naturel	599.00	299.00
Sofa STYLE PROVINCIAL FRANCAIS, 4 places, coussins AIRFOAM réversibles, tissu vert	399.00	299.00
Fauteuil de même description	199.00	149.00
Mobilier de 2 morceaux. Sections, coussins duvet synthétique, réversibles au siège et au dossier, tissu vert	599.00	299.00
Sofa 4 places de Richardson, coussins duvet synthétique réversibles, tissu bleu	695.00	495.00
Sofa 6 places de TOMLINSON, coussins duvet synthétique réversibles au siège et au dossier, tissu beige	1495.00	795.00

COLONIAL



6 MORCEAUX comprenant, Sofa, fauteuil, berceuse, tabouret, table à café, et table debout, couvert d'un tissu de qualité.

6 morceaux SPECIAL **229.00**

MEUBLE COLONIAL, 2e étage

	Rég.	pour
Lit Colonial de KILGOUR 4/6 fini Salem	36.00	19.50
Sofas avec coussins réversibles au siège et au dossier tissu or	99.00	70.00
Fauteuils de même description	44.00	29.00
Sofa de KILGOUR, coussins réversibles au siège et au dossier, tissu de qualité vert	169.00	119.00
Fauteuil de même description	79.00	59.00
Sofa de SKLAR, coussins réversibles, tissu beige et rouge	269.00	219.00
Fauteuil de même description	139.00	109.00

Mobilier de dinette de 6 morceaux dont une table, 4 chaises et buffet avec vaisselier. 6 morceaux. Spécial: 195.00



Occasionnels, 3e étage

	Rég.	pour
Petite table d'utilité en noyer 12 x 12	9.95	3.50
Accessoire de foyer (corbeille pour bûches) en métal noir.	29.50	9.95
Plante artificielle "Pothos".	21.50	12.95
Tablette en noyer avec un tiroir, 36" de longueur.	34.50	18.50
Ensemble d'accessoires pour foyer comprenant 4 morceaux, en métal noir et noyer.	55.00	29.00
Cabinet en noyer satin, 72" de longueur, avec 4 tiroirs.	175.00	52.00

Bahut de noyer en deux teintes, magnifique grain de bois, 60" de longueur, 2 compartiments avec une tablette fermée par deux portes coulissantes.

Spécial **49.**

Chaise de pupitre en noyer.

SPECIAL **14.95**





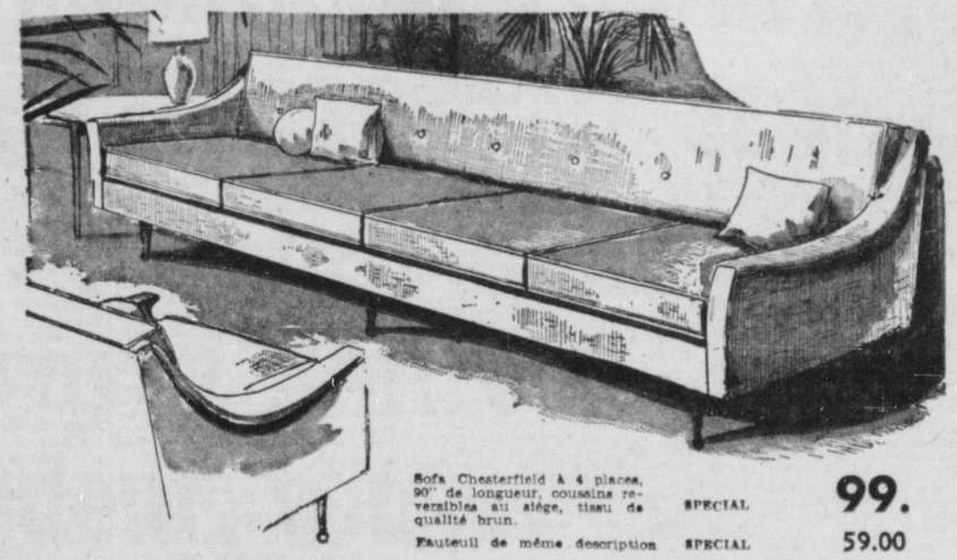
Pupitre de noyer 22" x 41", 2 tiroirs avec poignées de cuivre. **45.**

Bois de Teck — Importation Scandinave
REZ-DE-CHAUSSÉE

	Rég.	pour
Chaise pour enfant siège et dossier de teck.	25.00	12.50
Chaise de salle à diner teck moulé	27.50	21.00
Table de salle à diner 35" x 35", 1 panneau de 12".	85.00	59.00
Fauteuil coussins de caoutchouc mousse recouverts de tissu pure laine, brun, orange, bleu.	155.00	59.00
Table de salle à diner 47" x 31", 1 panneau de 23".	105.00	65.00
Buffet 75" de longueur, 5 tiroirs au centre, 2 portes coulissantes, étagère interne.	179.00	115.00
Sofa 71" de longueur, coussins de caoutchouc mousse, base de teck solide, vert, brun.	425.00	199.00

Bois de teck — Fabrication canadienne

	Rég.	pour
Table à lampe hauteur 17".	35.00	19.00
Table de cocktail ronde, 40" de diamètre.	55.00	34.50
Fauteuil coussins amovibles de caoutchouc mousse recouverts de tissu laine, brun, beige.	97.50	49.00
Sofa à 4 places coussins de caoutchouc-mousse recouverts de tissu pure laine, gris.	169.00	119.00
Sofa à 3 places, coussins de caoutchouc-mousse recouverts de tissu pure laine, gris.	145.00	99.00
Ensemble de 2 morceaux — Sofa 72" de longueur coussins de caoutchouc mousse recouverts de tissu pure laine, vert, fauteuil même modèle vert.	354.00	240.00



Sofa Chesterfield à 4 places, 90" de longueur, coussins reversibles au siège, tissu de qualité brun. SPECIAL **99.**

Fauteuil de même description SPECIAL **59.00**

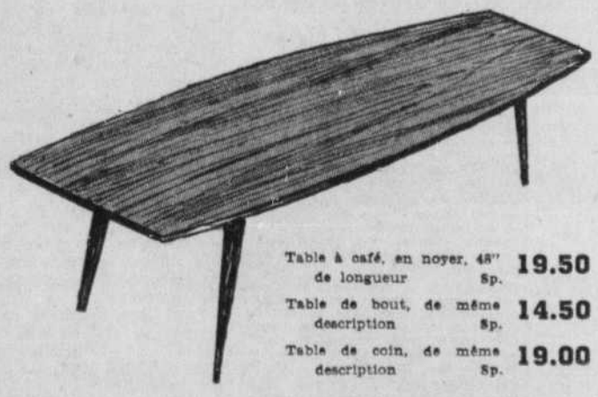
FAUTEUILS, 2e étage

	Rég.	pour
Chaises de rotin de 20" de diamètre	6.95	4.95
Fauteuils avec monture noyer et tissu beige	59.00	34.50
Berceuses pivotantes couvertes avec tissu mandarine or	69.50	29.50
Fauteuils décoratifs couverts d'un tissu or	79.00	29.00
Fauteuil de SKLAR, coussin réversible, tissu jaune	119.00	29.50
Fauteuil avec coussin AIRFOAM réversible, tissu brun	99.00	29.50
Fauteuils avec coussin réversible, tissu or	89.00	29.50
Fauteuils décoratifs couverts d'un tissu mandarine or vert	99.50	39.50
Fauteuils avec coussin réversible, tissu or ou mandarine	89.00	39.50
Fauteuils avec coussin AIRMOAM réversible, tissu brun	99.00	39.50
Fauteuil avec coussin AIRFOAM réversible, tissu mandarine	129.00	39.50
Berceuses pivotantes, coussin réversible, tissu vert	74.00	39.50
Fauteuils décoratifs couverts d'un tissu brun	89.00	39.50
Fauteuils avec coussin AIRFOAM réversible, tissu vert ou rouille	109.00	44.00
Berceuse pivotante couverte d'un tissu or	99.00	49.50
Berceuse pivotante avec coussin AIRFOAM réversible, tissu vert	129.00	59.00

Fauteuil décoratif avec coussin AIRFOAM au siège, tissu de qualité aux couleurs bleu, vert, mauve ou brun.

SPECIAL **44.00**





	Rég.	pour
Table de bout en noyer, 18" x 28"	19.50	9.50
Table de coin en noyer, 29½" x 29½"	39.50	12.95
Table à café en noyer, 60" de longueur	39.50	14.00
Table de coin en noyer, 29" x 29"	72.50	25.00
Table de bout en noyer, 30" x 20"	49.50	27.00
Table à café en noyer, 54" de longueur	49.50	29.00
Table de bout en noyer, avec un tiroir, 24" x 30"	69.50	35.00
Table à café ronde en noyer, 38" de diamètre	79.50	39.00
Table de bout en noyer et dessus de marbre "Giottoli", 19" x 28"	89.00	45.00
Table à café en noyer et dessus de marbre "Giottoli", 20" x 60"	129.00	89.00
Table de bout en noyer recouverte d'une vitre, 23" x 29"	195.00	65.00
Table à café en noyer et 3 vitres 23" x 58"	225.00	75.00
Table à café ronde en noyer et dessus de marbre "Giottoli", 40" de diamètre	159.00	89.00
Table à café ronde en cerisier, 36" de diamètre	130.00	95.00

Table à café, en noyer, 48" de longueur SP. **19.50**

Table de bout, de même description SP. **14.50**

Table de coin, de même description SP. **19.00**

DRAPERIES, 3e étage

	Rég.	pour
90 verges Satin Antique imprimé orange	3.00	.89 vg.
190 verges Acétate imprimé or	3.25	.99 vg.
74 verges Sheer Acétate imprimé bleu	3.25	.99 vg.
275 verges Acétate imprimé melon	3.25	1.09 vg.
73 verges Satin Antique uni orange	2.95	1.09 vg.
360 verges Sheer imprimé cuivre et or	3.25	1.09 vg.
43 verges Satin uni couleur or	3.75	1.19 vg.
36 verges Satin Antique uni couleur lin	2.95	1.29 vg.
57 verges Fibre de verre rayé or	4.25	1.29 vg.
183 verges Dacron Batiste uni blanc	3.50	1.29 vg.
85 verges Fibre de verre imprimé orange	4.25	1.39 vg.
100 verges Satin Antique imprimé bleu	4.00	1.39 vg.
55 verges Acétate uni couleur or	3.25	1.39 vg.
168 verges Dacron Batiste uni beige	3.50	1.39 vg.
35 verges Soie et bemberg or rayé	4.50	1.49 vg.
22 verges Soie et bemberg uni vert	7.25	1.49 vg.
26 verges Coton imprimé vert	4.95	1.49 vg.
68 verges Fibre de verre imprimé orange	4.50	1.49 vg.
28 verges Dacron Batiste uni or	3.50	1.59 vg.
34 verges Toile de lin imprimé bleu	6.50	1.59 vg.
87 verges Satin Antique rayé orange	5.95	1.59 vg.
61 verges Acétate imprimé or	4.95	1.69 vg.
43 verges Dacron Batiste imprimé bleu	5.25	1.69 vg.
60 verges Coton rayé or	3.25	1.79 vg.
25 verges Coton égyptien imprimé orange	7.25	1.79 vg.
42 verges Coton rayé orange	3.25	1.89 vg.
27 verges Rayonne et acétate imprimé vert	5.50	1.89 vg.
20 verges Mesh de lin imprimé orange	6.50	1.95 vg.
26 verges Coton imprimé bleu	8.75	1.95 vg.
49 verges Coton rayé et piqué	5.95	1.98 vg.

COUVRE-LITS

25 couvrelits double seulement, tout piqué, choix de couleurs 19.95	10.95	chacun
53 couvrelits simples ou doubles, blanc seulement, tout piqué 42.95	23.95	chacun
39 couvrelits simples ou doubles, choix de couleurs 27.95 à 79.95	10.95 à 42.95	chacun

COUPONS

Choix de tissu coton, arnel, terylene, soie, fibre de verre ou acétate Rég. 2.95 à 7.95	.99 verge
Coupon tissu assorti, de 3 à 5 verges Rég. 2.95 à 7.95	.50 verge

Cette vente commencera jeudi à 9.30 a.m.

HEURES D'AFFAIRES :
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures

N. G. VALIQUETTE Ltée

915 STE-CATHERINE EST

Tél.: VI. 2-8811

STATIONNEMENT MUNICIPAL A L'ARRIERE DU MAGASIN

LIVRAISON

Nous requérons un délai de 3 à 4 jours pour la livraison des achats effectués durant la vente. — S.V.P. pas de commandes téléphoniques ou postales. Pas d'échange. Toute vente est finale.

Petites annonces du "Devoir"

AIDE DOMESTIQUE

URGENT, famille française Washington, recherche bonne à tout faire, un an minimum, $120 par mois. Ecrire avec références à: M. Moisy, 2929, 28e rue, N.W. Wash. 8, D.C. 6-8-64

$180.00 par mois, pour légers travaux dans résidence de Westmount, communications faciles, chambre à coucher et chambre de bain privées. Tél.: HU. 1-4362, HU. 1-4041. 6-8-64

AUTOS A VENDRE

Mercedes Benz, 190 S.L. 1959, en parfaite condition, $2,000. Tél.: 844-6213. 7-8-64

RENAULT R8-1963, parfaite condition, garantie complète. Soir.: 272-5538. 6-8-64

A LOUER

AVENUE DU PARC, 4555, près Mt-Royal, 2½ pièces meublées, moderne, bendix, incinérateur, $18 et plus. S'adresser au surintendant. JNO

ENDROIT DE CHOIX

Situé sur la rue de la Montagne au Nord de Sherbrooke, avec vue sur le jardin et orienté vers le sud: Grand salon et chambre à coucher, cuisine avec poêle et réfrigérateur, service de concierge, portier. Le loyer est de $180.00 et comprend le garage. Tél.: 9 a.m. — 5 p.m. 877-2200. J.N.O.

Logements 3½ - 4½ - 6½ libre immédiatement. 3210, 3220 Henri de Salliere, près Sherbrooke est, 2 rues au sud-ouest du Centre d'achats Domaine. Nouvel arrondissement très moderne. Appareils de chauffage fournis. Mensualités à partir de $85.00. Pour renseignements, appeler M. Grenier à 256-1133 ou 669-5349. JNO

MONTREAL-NORD, appartements, 3 pièces $90, 4 pièces $105, piscine, chauffé, taxes d'eau payées, buanderie, nouvel édifice, occupation immédiate. S'adresser: La Régence, 10,900, rue Audoin, app. No 104, Montréal. Tél.: 323-2830 - 321-3167. 10-8-64

PIE IX près Rosemont, 4 pièces redécorées, logement chauffé, eau chaude à l'année, poêle et réfrigérateur, balcons. RA. 7-3810. 7-8-64

LOCAL commercial à louer rue St-Hubert près Jarry. Téléphoner 277-4932 ou 272-4707. 1-9-64

N.D.G. 5827 Ave Clanranald, 6 pièces, haut, $135, bien situé, site attrayant. Pour adultes. Tous services. Occupation immédiate si désiré. Après 6h. p.m. HU. 9-6096. 17-8-64

BERRI-nord près Chabanel, logement 4 appartements 2 doubles, 220, $55.00. DU. 8-0429 7-8-64

Appartement à louer, 3½, air climatisé, bâtisse de luxe, service d'ascenseur, grandes armoires, "Penthouse" $127.50 plus 3½ à partir de $95. 3550 Linton Ave, concierge 737-4032. Westmount Realties Brokers, Rental Dept, 1367 Green Ave, Westmount, WE. 5-8541. 7-8-64

VILLE ST-LAURENT — Magasin chauffé 12 x 48, sous-sol, centre des affaires, arrêt d'autobus près Décarie au 1480 Côte Vertu, Tél.: 748-6973. 11-8-64

Bungalow 8 pièces, grand terrain, Rive sud, 12 milles du pont Jacques-Cartier, $100. CR. 7-2554 ou 649-1267. 6-8-64

Appartement neuf, 2320 Chambly. Attention spéciale pour institutrices et employés de la Commission scolaire. Tél.: LA. 5-2998. 10-8-64

EST, près Sherbrooke — beau 3 pièces fermées, meublées, tous frais compris, $90 par mois. Tél.: 721-3780 ou CL. 6-4613. 7-8-64

ENDROIT DE CHOIX

Situé sur la rue de la Montagne au nord de Sherbrooke, avec vue sur le jardin et orienté vers le sud: grand salon et chambre à coucher, cuisine avec poêle et réfrigérateur, service de concierge, portier. Le loyer est de $180.00 et comprend le garage. Tél.: 9 a.m. — 5 p.m. 877-2200. 10-8-64

Bungalow 6 pièces, près centre d'achats, école et piscine, rive sud à la sortie du pont Champlain, 15 minutes du coeur de Montréal. 676-6166. 12-8-64

A VENDRE

CARTIERVILLE — BORD DE L'EAU Grand cottage moderne, grand confort, 4 chambres et boudoir convertible, 2 vivoirs, 2 cuisines, salle de jeu, 3 salles de bain, 2 autres toilettes, le haut utilisable un appartement séparé, garage double, 10 minutes gare CN, grand terrain bord de l'eau, tout confort ville et avantages campagne, échange possible propriété revenus. Propriétaire, 334-5120. 10-8-64

"Scooter" Lambretta 1959, 150 cc., en excellente condition. Fred & Tony, B.P. Service Center, Sherbrooke et Iberville, Tél.: 524-1515. 8-8-64

ROSEMONT — Epicerie-boucherie à vendre, loyer $135. — $15,000 au comptant, balance termes. 160 caisses bière par semaine, chiffres d'affaires $145,000 annuellement. Pas d'agent. S'adresser à RA. 9-5596, de 7 hres p.m. à 10 p.m. 7-8-64

TERRAINS — Lac Champlain côté canadien, 41 milles Montréal. Magnifiques terrains, grève, piscine réservée aux propriétaires. $450., $8.44 par mois. Bâtissons chalets selon votre plan. Petit dépôt, termes 10 ans. 334-2588. 18-8-64

TERRAINS - LAC CHAUD, magnifiques terrains, grève sablonneuse, excellente pêche, chasse. Constructions chalets, 25 modèles assortis, commodités sur place, restaurant. Petit dépôt, termes 10 ans. Fournel 256-0525. 18-8-64

St-Denis et Boul. St-Joseph, ameublement et commerce à vendre, 7 appartements sur bas. VI. 9-0973. 8-8-64

Montcalm près Ste-Catherine, 7 appartements fermés, 2e, 3e étage. VI. 9-0973. 6-8-64

5 logements à vendre, 3210 - 3220, rue Henri de Salliere, près Sherbrooke est, 2 rues au sud-ouest du Centre d'achats Domaine. Maisons entièrement neuves dans un nouvel arrondissement très moderne. Revenu annuel possible $5,000. Pour 2 x 3½, 2 x 4½, 1 x 6½. Système de chauffage fourni, prêt à visiter. Valeur $38,000. 1ère hypothèque de $24,000.00 à 20 ans. Pour renseignements, appeler M. Grenier à 256-1133 ou 669-5349. JNO

TRIPLEX — 2 x 5½, 1 x 4½, comme neuf. Tél.: 352-5571. J.N.O.

Cause départ, doit vendre T.V. Philco portative 17" (encore sous garantie) et lit continental comme neuf. Téléphoner entre 10h.30 et 12h.30 a. m. 881-1045. 8-8-64

CHALETS A LOUER

L'ANNONCIATION — Lac Michaudville, vacances idéales, 100 milles de Montréal, 2 chalets modernes, confort parfait, bord beau lac, chaloupes, $55 - $65 semaine. Exclusif. 273-5157. Virer les frais après 9 h. p. m. JNO

ST-JOVITE, Lac Duhamel, 4 pièces, belle plage, toutes commodités, semaine, libre à partir du 1er août. DU. 7-3528. 6-8-64

DOMAINE CABANAC

ST-HIPPOLYTE, LAC MORENCY 40 MILLES MONTREAL AUTOROUTE, CHALETS MODERNES SEMAINE, SAISON, PRES VILLAGE, DOUCHE, PISCINE PRIVEE, TENNIS, CLUB-HOUSE, JEUX DIVERS, JOUR: DU. 7-7108. J.N.O.

LAC VOLIGNY, près St-Gabriel-de-Brandon, plage, chaloupe, pêche. Libre fin saison, $100. Tél.: 272-0971. 8-8-64

CHALETS A VENDRE

Pourquoi louer, achetez votre chalet neuf. Lac Champlain, côté canadien, 6 appartements, plomberie, électricité, grève, piscine, pêche, $4,990, $300. dépôt, balance 10 ans. Téléphoner FE. 4-2588. 4-8-64

Camp pour la chasse, meublé, pour être transporté. Appeler à 387-5092. 8-8-64

VAL-DAVID, Mont-Plante, près pentes de ski, 4 appartements, 2 chambres, foyer, système chauffage, grande véranda, meublé ou non meublé. Appeler 631-5968. 10-8-64

COMMERCE A VENDRE

Manufacture de chaînes, chapelets, machines à fabriquer la chaîne. Articles en cuir. René Le Comte, 1131 Bourlamaque, Québec 6. Tél.: 522-2372. 8-8-64

DEMANDE D'EMPLOI

MENUISIER prendrait réparations, contrats et sous-contrats de menuiserie. Estimation gratuite. Pour informations appeler Victor Martel 279-9548, après 6 heures le soir. J.N.O.

FEMMES DEMANDEES

Opératrices dans machines à coudre pour travailler dans le plastic. Expérience, 71 ouest, Laurier. 6-8-64

Secrétaire bilingue, pour étude légale. S'adresser 333, est rue Craig, chambre 204. 6-8-64

Assistante coiffeuse demandée pour salon Maxime Wilderton, 2845 Van Horne. 731-3353. 8-8-64

Jeune fille intéressée à la coiffure. Salaire pendant la période d'entraînement. Salon Maxime Wilderton, 2845 Van Horne, 731-3353. 8-8-64

Serveuse avec expérience, de 7 h. a.m. à 3 h p.m., 5 jours par semaine. Fin de semaine libre. 70 est, Molière, 274-0123. 6-8-64

GARDERAIS

Jeune femme pour garder bébé de 3 à 6 hres p.m., mercredi au samedi, mois d'août. Tél.: 277-9509. 6-8-64

HOMMES DEMANDES

Dessinateur dans vêtements de sport pour dames. Capable de couper. S'adresser: 9150 Meilleur, Chambre 302. 389-8459. 6-8-64

OPPORTUNITE INCROYABLE D'ACCROITRE VOTRE REVENU

Professeurs, publicistes, journalistes, intellectuels, étudiants, 22 ans et plus. Voyez Monsieur A. Dion, au Prix Nobel, 8607 St-Laurent ou téléphoner de 11 h. a.m. à 3 h. p.m. DU. 1-7721. 10-8-64

MÉCANICIEN POUR L'ENTRETIEN

Demande par une importante usine, pour la transformation des produits alimentaires, dans Ville Mont-Royal.

Les candidats doivent être parfaitement bilingues et avoir un minimum de 3 ans d'expérience dans l'entretien de l'équipement d'emballage.

Une expérience dans l'atelier de construction mécanique ainsi qu'une certaine habilité dans les petits travaux de soudure est essentielle pour cet emploi.

Le postulant levra entrer au travail très tôt le matin et sera sujet à des heures de travail variées.

Les bénéfices de l'employé comprennent: un plan d'assurance médicale supplémentaire, une assurance-groupe et un plan de retraite.

Adresser vos demandes d'emploi en mentionnant votre curriculum vitae à:

KRAFT FOODS LIMITED,
Boîte Postale 6118,
Montréal 3, Québec.

Attention: Département du personnel de l'usine.

COMMIS DACTYLO

Aux recherches statistiques, bilingue, minimum 40 mots à la minute, au moins 1 an de travail de bureau. Copie de données statistiques. Correspondance, travail général de bureau. Pour entrevue: Jules Roy, RI. 7-5511, poste 352. 7-8-64

Homme d'épicerie, connaissant les légumes, bilingue, expérience, références, bon salaire. Téléphoner après 5h. p.m., à: 631-8232. 8-8-64

Machiniste sur machine à coudre, 20 heures par semaine. S'adresser à 329 Notre-Dame est. 10-8-64

Jeunes hommes demandés pour ouvrage général dans manufacture d'articles de cuir. Se présenter à 686 Notre-Dame ouest, chambre 301. 7-8-64

Pharmacien pour industrie pharmaceutique, analyses et contrôle, bonnes conditions de travail. 8480 boul. St-Laurent, M. Faille. 8-8-64

Pharmacien licencié demandé, sobre, honnête, très bon salaire. St-Jérôme GE. 2-4445 6-8-64

LOGEMENTS A LOUER

2695 Préfontaine près Sherbrooke, appt 4, logement 4½ pièces, poêle, réfrigérateur, fournaise fournie, 525-3181. 15-8-64

ST-SULPICE, 1536 Notre-Dame, magnifique propriété, cottage meublé, grand terrain, bord fleuve, autobus porte, septembre à juin. 837-3577, frais renversés. 13-8-64

AHUNTSIC - OUEST — triplex, 6½-4½, sous-sol fini, garage, à vendre ou à louer, $165.00. Tél.: 389-7792. 6-8-64

Cottage 2 étages avec toutes commodités modernes, en plus plafonniers, poêle, tapis, stores vénitiens installés, aussi garage, $100.00 par mois. Tél.: 666-8509. 6-8-64

ST-URBAIN et Liège, grand 9 pièces avec sous-sol et terrasse, chauffé, $150.00. Tél.: 389-9075. 13-8-64

ON DEMANDE

Presseuse demandée pour vêtements de sport pour dames. S'adresser: 9150 Meilleur, Chambre 302, 389-8459. 6-8-64

AVEZ-VOUS SONGE

Aux dépenses que vous occasionne la rentrée des classes? Voici un excellent moyen d'augmenter vos revenus. Devenez la REPRESENTANTE AVON de votre voisinage. Signalez: 866-2685. 7-8-64

Deux jeunes hommes de 20 à 30 ans, bonne présentation. 1499 Bleury suite 203. 8-8-64

COMMIS AU SERVICE DE LA COMPTABILITÉ

Notre bureau de Montréal demande une préposée à l'analyse et aux écritures des dépenses de véhicules-automobiles.

Diplômée d'école supérieure avec connaissance de base de la comptabilité et intéressée à la mécanique.

Emploi permanent, bénéfices marginaux intéressants et cafétéria.

Ecrire en mentionnant âge, célibataire ou mariée, instruction et expérience à —

Surveillante de l'embauche, personnel du bureau,
IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA, LILMITED,
Montréal 30e, P. Q. 6-8-64

Réceptionniste secrétaire

bilingue, bonne apparence, connaissance de dactylo nécessaire. Plan d'assurance, vacances et autres bénéfices. Communiquer avec Ravary Builders Supply Cie Ltée, demander Jean Villeneuve, LA. 7-2311, local 22, après 3 hres p.m. 8-8-64

MATERIAUX DE CONSTRUCTION On ne demande pas un sou pour toutes démolitions à bas prix, si le bois est bon. Appeler à 387-5092. 8-8-64

On demande infirmière licenciée pour travailler dans hôpital privé. Appelez de 9 a. 5 heures à 645-1173. 13-8-64

Secrétaire dactylo bilingue, possédant un français impeccable, 21 à 35 ans. Pour travailler à Toronto, bon salaire. Téléphoner 842-5039. 7-8-64

Jeunes filles demandées pour ouvrage général dans manufacture d'articles de cuir. Se présenter à 686 Notre-Dame ouest, chambre 301. 7-8-64

Femmes et filles demandées pour ouvrage sur machine à coudre, emballage, finition et travail général. S'adresser à: Smart Brassières Inc., chambre 202, 2200 ave du Parc. 8-8-64

ON DEMANDE

Fille avec ou sans expérience sur machine à coudre. S'adresser à 329 Notre-Dame est. 24-8-64

Opératrice expérimentée demandée pour machine à bord. Travail permanent. S'adresser à D'Allaird Mfg Co. Ltd., 7060 Hutchison. 7-8-64

INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CO. LTD.

IBM

Une carrière rémunératrice

La compagnie IBM offre à un diplômé universitaire une carrière rémunératrice et de prestige comme représentant pour la division des dactylos électriques. Doit être bilingue.

C'est une position qui commande une personne ayant de l'autorité aux niveaux élevés.

Excellent salaire; commission et bonis. Tous les bénéfices usuels ainsi qu'une pension de retraite sont payés par la compagnie.

Un programme d'entrainement complet sera donné.

Discrétion assurée à toutes réponses. Ecrire en donnant curriculum vitae à:

Monsieur V. L. Yates
International Business Machines Co. Ltd.
1255, boul. Laird
Ville Mont-Royal
Montréal 16, Québec

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

PROPRIETES A VENDRE

Montréal-Ouest, beau duplex, 5½-5½, sous-sol fini, $32,000. Doit être vu. 481-3769. 10-8-64

MONTREAL-NORD - Luxueux cottage bord rivière, 8 grandes pièces, foyer naturel, garage chauffé, terrain 110 x 85, rue paisible, idéal homme d'affaires, professionnel, $23,000. DA. 1-6994. 10-8-64

Beau domaine situé dans Laurentides Comté Joliette, environ 500 arpents, idéal pour congrégation, hôpital convalescence ou lieu repos. Plusieurs bâtisses ainsi grande maison 16 pièces, 2 étages, en bon ordre, très privé, pour être vendu en parties ou en bloc. Droit au lac. 525-4003. 6-8-64

Azilda 7466 — duplex neuf, semi-détaché, très moderne, occupation immédiate. $2,000 comptant. DU. 1-2402. 7-8-64

LAVAL-DES-RAPIDES — Split level à vendre ou à louer, 5 pièces, moderne, garage chauffé fini plâtre, très chaud, salle de bain en couleur, paysage. Pas d'agent. 688-2962. 6-8-64

PIERREFONDS — Bungalow 3 pièces, 3 ans, sous-sol aménagé moderne, bar, salle de jeu, bureau, salle de lavage et toilette, grand terrain paysagé près de Roxboro, gare C.N.R. et centres d'achats. Cause de transfert. S'adresser au propriétaire à 10537 Bellevue Drive, Pierrefonds. 8-8-64

ST-BRUNO, luxueux bungalow, 7 pièces, foyer, four encastré, tapis mur à mur, garage double, terrain 12,500 pieds paysager avec piscine 16 x 32. Doit vendre. Faites offre.

BOUCHERVILLE — près Marie-Victorin, luxueux bungalow, 6½ pièces, four encastré, planchers chêne, salle lavage, fixtures de luxe, patio recouvert fini hiver été, prix: $22,000 comptant $5,000.

LA PRESENTATION — 35 milles de Montréal, ferme 113 arpents de bonne terre, 75 en culture, bon bâtiment, $12,000 moitié comptant. IMMEUBLES VALVER, courtiers, 676-7761 8-8-64

Montréal-Nord, 4 logements avec garage, Fleury est, accompte $2,000 cause résidant à New York. 322-6435. 10-8-64

PROPRIETES A VENDRE

OUTREMONT — résidence moderne, neuve, sur la côte de la montagne, 5 chambres à coucher. $75,000. 272-6719. Aussi terrain à vendre. 10-8-64.

AHUNTSIC, triplex neuf, 8 pièces, très moderne, sous-sol fini, garage double, sytème zoné, coin de rue, près écoles, églises, excellent, professionnel ou autre. 10,510 rue Chambord. 20-8-64

OUTREMONT CHEMIN CÔTE-STE-CATHERINE

près Université de Montréal, cottage semi-détaché, 10 pièces (2½ ch. de bain). Occupation immédiate. Prix demandé: $36,500.

AVE NELSON

semi-détaché, 9½ pièces, sous-sol fini. Prix demandé: $28,000. Pour autres renseignements et rendez-vous, s.v.p. communiquer avec P.-H. Lafleur,

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

VI. 9-9421 8-8-64

REPENTIGNY, bord fleuve, emplacement spectaculaire, 20,247 pieds carrés, palsible, distingué. Résidence originale, planifiée. Poêle, laveuse-vaisselle, tapis, etc. Départ, $21,000, comptant $4,000. 25 Girard, 581-1293. JNO

AHUNTSIC, magnifique duplex détaché, 422 rue Fleury est, entre Berri et St-Denis, résidentiel, 2-4 appartements, sous-sol fini, garage double, façade pierre. Comptant: $10,000 ou plus. DU. 7-6518. 10-8-64

DUVERNAY — Joli bungalow 6 pièces, garage, grand terrain, patios, sous-sol fini avec bar et toilette, draperies et tapis mur à mur. Comptant $3,000, solde 20 ans 7%, règlement succession. Tél.: 255-2604 pour rendez-vous. Pas d'agent. 13-8-64

CHATEAUGUAY - CENTRE, split level, 6½ pièces, 3 chambres, 2 chambres toilette, système chauffage, fenêtres aluminium, terrassement. Occupation immédiate. Cause départ. 692-0208. 6-8-64

OUTREMONT — Wiseman, près église Ste-Madeleine, pour régler succession, duplex semi-détaché, 6-7 pièces, garage, jardin, propriété en excellente condition.

CHAMPAGNEUR, près St-Viateur, duplex moderne, 6½ - 7½ pièces, salle de jeu au sous-sol, garage. AUDETTE & AUDETTE, courtiers, CR. 2-4477. Soir: FE. 4-6119 7-8-64

LONGUEUIL — Joli cottage, coin de rue, grand terrain boisé, 6 pièces, solarium, salle jeu, garage, pour vente rapide, $18,000. OR. 4-4071 8-8-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

— SPECIALITE —

Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR

351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2534 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VENDEURS DEMANDES

$45.00 par semaine, temps partiel, de 9 hres à midi ou de 5 à 8 hres, pour vendre, pas d'expérience nécessaire. Ecrire qualifications, case postale 331, station Youville, Montréal. 10-8-64

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571-d du Code Civil, que FINE JEWELLERY MFG. CO. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 16 juillet 1964, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 27 juillet 1964, sous le numéro 1765536.
MONTREAL, le 3 août 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO B-336

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le jeudi, 17 septembre 1964, pour

le projet, fabrication et fourniture de pylônes en acier galvanisé pour deux lignes à 300 kV, de la centrale Manicouagan II au poste Manicouagan.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec pour un montant non inférieur à 10% du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un bon de garantie d'exécution.

On peut examiner les plans devis et autres formules de soumission au bureau de

l'Ingénieur en chef,
Service des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC,
14e étage,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.,

et en obtenir copie contre un dépôt de $50 sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme. Tous les matériaux utilisés dans la fabrication des pylônes en acier compris dans cette soumission doivent être des produits manufacturés au Canada et seuls les individus, firmes, compagnies et corporations qui fabriquent au Canada les produits requis par ce document sont invités à présenter des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Appel d'offres B-336".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 3 août 1964.

VENTES PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 626954

ELVEY CONSTRUCTION INC., demanderesse, *vs* WILLIE CHARTIER, défendeur ès-qualité, et TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE, cessionnaire.

"Un emplacement ayant front sur l'Avenue Papineau, en la cité de Montréal, et composé des lots de terre connus et désignés sous les numéros huit et neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze cent quarante-quatre (1144-8 & 9) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Marie, avec les bâtisses dessus construites, dont entre autres une maison portant les numéros civiques 2145 à 2155 de ladite Avenue Papineau.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, appartenances ou occultes, attachées audit immeuble".

Pour être vendu à mon bureau en la cité de Montréal, le VINGT ET UNIEME jour du mois d'AOUT 1964, à onze heures du matin.

No 735618

LA CITE DE LONGUEUIL, demanderesse, *vs* ALFRED W. H. GIANELLI défendeur.

a) Deux lots de terre situés et s'étendant dans la ville de Montréal-Sud, connus et désignés sous les numéros cent soixante et un et cent soixante-deux, de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159-161 et 162) aux plan et livre de référence de la paroisse de St-Antoine de Longueuil, dans le comté de Chambly; avec tous leurs nombres et appartenances;

b) Un lote de terre situé au même endroit connu et désigné sous le numero trois cent soixante-quatre A, de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-364 A) desdits plan et livre de référence; avec tous leurs membres et appartenances.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, à Longueuil, le VINGT ET UNIEME jour du mois d'AOUT 1964, à DEUX heures de l'après-midi.

Le Shérif,
L.-P. Caisse, c.r.
Bureau du Shérif,
Montréal, le 31 juillet 1964.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571-d du Code Civil, que CANADA PAPER CO. LIMITED une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 16 juillet 1964, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 27 juillet 1964, sous le numéro 1765537.
MONTREAL, le 3 août 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

AVIS est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Champlain Textiles Ltd. à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 28 juillet 1964 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 29 juillet sous le numéro 1766064.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 650-487

DAME MARTHE GRAVEL LAFOND, épouse séparée de corps et de biens de STEPHANE LAFOND, dûment autorisée en sa qualité de tutrice à son fils mineur, ANDRE LAFOND, Demanderesse,

vs

GILLES BILODEAU, représentant des ventes, autrefois de 2895 rue Lacordaire, dée cité et district de Montréal, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur GILLES BILODEAU, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 31e jour de juillet 1964.

Me STANLEY GOLDNER, avocat
4 Est, rue Notre-Dame,
Suite 704,
Montréal, P. Q.
Procureur de la demanderesse.

G. Blanchet,
Député-Protonotaire

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

SOUMISSIONS

REPARATIONS AUX SYSTEMES DE CHAUFFAGE

TERRASSE BELLEVILLE ST-VINCENT DE PAUL, QUEBEC

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI, heure de Montréal,

JEUDI LE 20 AOUT, 1964

pour les réparations et modifications aux dix-huit (18) systèmes de chauffage au projet Terrasse Belleville à St-Vincent de Paul, Québec.

Plans, devis et formules de soumission nécessaires peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous et sont visibles pour inspection à:

Association de la Construction de Montréal
3532 ouest, rue Jean-Talon
Montréal, Québec.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement garantissant la soumission ou d'un dépôt de sécurité se chiffrant à 10% de la cotation. Ce dépôt de sécurité compensera la Société contre toute perte dans l'éventualité où le soumissionnaire accepté refuserait d'entreprendre le contrat. Un chèque certifié ou des obligations négociables du Gouvernement du Canada seront acceptés comme dépôt de sécurité. Tout chèque doit être fait payable à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

Le gérant,
Soc. Centrale d'Hypothèques et de Logement,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 16, Québec.

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION

Province de Québec

GENIE RURAL
Service du drainage

SOUMISSIONS

Projet no 1351-3A-24-645

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation demande des soumissions pour les travaux de drainage projetés dans le cours d'eau "Bissonnette et embranchements", en les municipalités des paroisses de Saint-Césaire et Saint-Ange Gardien, comté de Rouville.

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au directeur du Service du drainage, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Bureau 413, Edifice D, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en versant la somme de $10 sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre du ministre des Finances de la province. Ce montant ne sera pas remboursé.

Seules ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies ou corporations agissant comme entrepreneurs généraux et ayant leur principale place d'affaires dans la Région no 16 (Montérégienne), soit les districts électoraux de Chambly, Rouville et Verchères.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances de la province ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (Bid Bond) équivalant à 10 pour cent du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au sous-ministre associé de l'Agriculture et de la Colonisation, Bureau D-617, Hôtel du Gouvernement, Québec, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 2 hres 30 de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 20 août 1964, alors qu'elles seront ouvertes publiquement à cet endroit.

Les soumissions devront être envoyées sous enveloppe cachetée fournie à cette fin et sur laquelle devra être clairement indiquée la mention **"Soumission pour contrat no 1351-3A-24-645".**

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roméo LALANDE,
ss-min. associé
de l'Agriculture et de la Colonisation.

AVIS

AVIS est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Cameo Fabrics Ltd. à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 28 juillet, 1964 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 29 juillet sous le numéro 1766063.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné qu'un contrat passé le 20 juillet 1964, en vertu duque toutes les dettes existantes et futures dues à Claire Fabrics Inc. ont été vendues à la Banque de Commerce Canadienne Impériale, a été enregistré le 30 juillet, 1964 au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de la Cité de Montréal sous le numéro 1766303.
Montréal, P. Q. le 31 juillet 1964.
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571-d du Code Civil, que PLAYLINE LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 20 juillet 1964, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 27 juillet 1964, sous le numéro 1765537.
MONTREAL, le 3 août 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LADY DAVIS FOUNDATION

AVIS est, par les présentes, donné que LADY DAVIS FOUNDATION, une corporation incorporée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire Provincial de la Province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte sous les provisions de la Loi des compagnies de Québec.
Montréal, 1er août 1964.
Lazarus PHILLIPS, C.R.
sec. honoraire.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 628 431

ALBERT DAVID, aide garçon de table, des cité et district de Montréal,
demandeur.

vs

CHARLES SKINNER, domicilié au no 8305 rue Bloomfield, à Montréal, dit district,
et
MICHAEL REDDICK, domicilié à 3020 Barclay, apt 6, à Montréal, dit district,
défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur CHARLES SKINNER de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 3 août 1964.
Raymond PILON,
député-protonotaire.
Nantel, Mercure, Surprenant & Poliquin, avocats,
333 est, rue Craig,
Suite 211,
Montréal.
Proc. du demandeur.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

SOUMISSIONS

Entretien de la maçonnerie
Divers projets
Région de Montréal

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI, heure de Montréal, **MERCREDI, 19 AOUT 1964,** pour 1964 — Contrat de Service de l'entretien de la maçonnerie aux projets de Cloverdale Park, Delmar Court, St. George Gardens, Terrasse Bellerive et Terrasse St-Michel.

Les devis et les formules de soumissions requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

Le gérant,
Société Centrale d'Hypothèques et de Logement,
2350, chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 16, Québec.

MIRON

HOMMES D'INSTRUMENT

Nous avons des ouvertures pour candidats avec expérience à la manipulation des instruments d'arpentage (transit, niveau) pour travaux variés dans la construction.

Les candidats devront avoir au moins 21 ans et posséder un permis de conduire.

Pour renseignements, s.v.p. appelez **RA. 7-2811** (M. Jacques Lemoine) ou se présenter en personne à:

2201 est, rue Jarry,
Compagnie Miron Limitée

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 754-637 — ROGER & ELIE ENR., demandeur vs F. JARRY, défendeur. Le 14 août 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5815 rue Beaulieu en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PAUL LAUZON, H.C.S. Montréal, 4 août 1964.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571-d du Code Civil, que METALLOY INC. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 17 juillet 1964, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 27 juillet 1964 sous le numéro 1765538.
MONTREAL, le 3 août 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571-d du Code Civil, que EASTERN INDUSTRIAL WAREHOUSE INC. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 15 juin 1964 cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 27 juillet 1964 sous le numéro 1765535.
MONTREAL, le 3 août 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CAN

ERNATIONAUX **HORIZONS INTERNATIONAUX**

Petite histoire de la crise cubaine

WASHINGTON — Un ancien directeur des services secrets du secrétariat d'Etat américain vient révéler le rôle imposant qu'ont joué un agent des services secrets soviétiques et un journaliste américain dans les pourparlers officieux qui ont amené une solution à la crise entre les Etats-Unis et Cuba, en 1962.

Le journaliste en question, John A. Scali, était alors au service de l'American Broadcasting Company et précédemment de la Presse Associée. Le rôle tout à fait inusité qu'il a joué au cours des pourparlers non-officiels qui se sont déroulés entre les Etats-Unis et l'Union soviétique a été dévoilé par M. Roger Hilsman, dans un article qui doit paraitre dans l'hebdomadaire Look.

M. Hilsman était à cette époque chef des services secrets au secrétariat d'Etat. Il a été un des hauts fonctionnaires qui ont le plus travaillé à résoudre la crise entre les deux puissances nucléaires et un de ceux qui ont le plus pris conscience de la possibilité imminente d'une guerre.

M. Scali est intervenu dans le déroulement de la crise alors que les discussions diplomatiques normales entre les deux pays étaient suspendues.

APPEL URGENT

L'histoire a débuté lorsque M. Scali a reçu un appel téléphonique mystérieux d'un haut fonctionnaire soviétique aux Etats-Unis, "M. X", qui aurait été responsable des services secrets russes et en contact constant et direct avec le Kremlin. Selon certaines informations, ce fonctionnaire soviétique a maintenant quitté l'ambassade de l'URSS, à Washington.

Le président Kennedy avait exigé le retrait de Cuba des armes offensives russes et avait ordonné à la flotte américaine de bloquer tout convoi se dirigeant vers l'île. Des navires russes en route pour Cuba ont interrompu leur voyage, mais on continuait de plus belle à installer les fusées sur l'île.

Mr X qui connaissait déjà M. Scali l'a rencontré, le vendredi après-midi dans un restaurant. Ce dîner marquait le début d'un échange rapide d'appels téléphoniques et de rendez-vous, qui devaient en quelques heures résoudre le problème.

SOLUTION RUSSE

Mr X a demandé à M. Scali de s'informer si les Etats-Unis étaient prêts à accepter les clauses suivantes pour mettre fin au conflit.

La Russie retirerait ses fusées de Cuba, des représentants de l'ONU pourraient visiter les lieux et s'assurer de ce retrait, Moscou promettrait de ne plus fournir de fusées à Cuba et les Etats-Unis promettraient de leur côté de ne pas envahir l'île.

M. Scali a présenté cette proposition à M. Hilsman, qui l'a soumise au secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk. Ayant à l'esprit que le temps pressait, le gouvernement américain a répondu qu'il était prêt à considérer ces possibilités d'accord.

Mais M. X recevant la réponse par l'intermédiaire de M. Scali, a demandé que les Etats-Unis permettent en plus l'inspection de leurs bases de fusées en Floride. Cette fois, ce fut un non catégorique.

Prenant l'initiative, le journaliste Scali a fait savoir à l'URSS que le gouvernement américain n'était pas intéressé à étudier ces nouvelles propositions et qu'il était décidé à démunir Cuba de ses fusées.

D'ailleurs, samedi matin, un message du premier ministre soviétique, annulant les propositions de la veille, en posait de nouvelles.

Sur une proposition de son frère, M. Robert Kennedy, procureur général des Etats-Unis, le président, M. John F. Kennedy, a répondu aux premières propositions soviétiques, tout en semblant ignorer les secondes.

Le dimanche matin, un message radiophonique de M. Khrouchtchev annonçait que les armes soviétiques seraient retirées de Cuba et la crise prenait fin.

Le dimanche soir, M. Scali rencontrait encore Mr X qui au nom du gouvernement soviétique le remerciait de ses bons offices.

Le journaliste Scali a déclaré hier soir qu'il n'avait encore rien dit de son rôle dans cette histoire à la demande de l'ancien président et du secrétaire d'Etat, M. Rusk. A quatre reprises, il a tenté d'obtenir la permission de raconter cet épisode de l'histoire américaine. Il se demandait comment M. Hilsman avait pu obtenir cette permission.

M. Hilsman est actuellement professeur à l'université Columbia.

UN U-2 PERDU

Pour ajouter à l'intensité de la crise, raconte toujours M. Roger Hilsman, dans son article qui doit paraitre dans l'édition du 25 août de la revue Look, un appareil de reconnaissance américain U-2 s'était perdu au-dessus du territoire russe durant cette fin de semaine de pourparlers non-officiels.

Mis au courant qu'un appareil U-2, poursuivi par les chasseurs soviétiques en URSS, demandait l'aide d'autres appareils américains, M. Hilsman a prévenu le président. Les deux hommes, le visage assombri, ont aussitôt songé que les Russes pouvaient considérer cet accident comme un vol de reconnaissance de la part des Etats-Unis, qui songeaient à procéder à une attaque nucléaire.

Par la suite, le premier ministre soviétique, M. Nikita Khrouchtchev a déclaré que le survol du sol soviétique durant ces moments de tension aurait pu laisser croire qu'un bombardier nucléaire américain se préparait à attaquer et aurait pu inciter l'URSS à prendre une décision funeste.

Apprenant le retour en lieu sûr de l'appareil U-2, le président Kennedy aurait échappé un soupir de soulagement.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

ALGER RETIRE SA CANDIDATURE

ALGER. — L'Algérie a décidé officiellement de retirer sa candidature au Conseil de sécurité pour le siège détenu jusqu'à ce jour par le Maroc, et ce, au profit de la candidature du Mali. Ce geste a été posé "dans le cadre de la solidarité africaine" indique l'agence APS qui communique la nouvelle.

E.-U. -YÉMEN-ÉGYPTE

LE CAIRE — "Un grand nombre de caisses d'armes que nous avons saisies au cours des opérations au Yemen portaient l'inscription: "Aide américaine à l'Arabie séoudite", déclare le général Fathi Abdel Ghani, commandant en chef du corps expéditionnaire égyptien au Yémen.

TENSION EN THAÏLANDE

BANGKOK. — Le général Prapas Charusathrien, vice-premier ministre et ministre de l'intérieur de Thaïlande, a déclaré que toute tentative de renverser le gouvernement serait "rigoureusement réprimée".

MARINES AMÉRICAINES

RIO DE JANEIRO. — La quatrième conférence navale interaméricaine, réunissant les représentants des états-majors de toutes les marines du continent, s'ouvre aujourd'hui à Rio. Les discussions, qui porteront sur les moyens techniques de la défense des mers américaines, revêtent une importance particulière à la suite des résolutions adoptées récemment par la conférence des ministres de l'OEA prévoyant des sanctions économiques et diplomatiques à l'endroit de Cuba.

DÉMISSION

BLANTYRE. — Le seul ministre blanc du jeune gouvernement du Malawi indépendant M. Colin Cameron, ministre des travaux publics, a donné sa démission en raison d'un "désaccord" avec ses collègues noirs. Le ministre démissionnaire s'est refusé à indiquer la nature de ce désaccord.

FIDÈLES TUÉS

LUSAKA. — Soldats et policiers nord-rhodésiens ont tué hier 74 adeptes de la secte "Lumpa", au cours d'une opération menée contre un village de la province orientale de la Rhodésie du Nord.

DÉPART DE TSIRANANA

SAN FRANCISCO. — M. Tsiranana, président de la république de Madagascar, a quitté San Francisco lundi soir à bord d'un avion de l'armée de l'air américaine, pour Honolulu où il fera une courte escale avant de se rendre en visite officielle aux Philippines.

PLEINS POUVOIRS À DUVALIER

PORT-AU-PRINCE. — Par décret voté à l'unanimité la Chambre législative haïtienne a accordé au chef du pouvoir exécutif pour une période de huit mois les pleins pouvoirs.

MITRAILLÉS

SAIGON. — Un militaire américain et quatre soldats sud-vietnamiens ont été tués hier à 80 kms au nord de Saïgon par des coups de feu tirés par des éléments vietcong.

COMMERCE ANGLO-CUBAIN

LONDRES. — Des négociations se poursuivent depuis plusieurs semaines entre le gouvernement cubain et la firme d'armateurs Yarrow of Scotstoun, en Ecosse, en vue de l'achat de tankers pour le transport d'acide sulfurique, d'un montant de quelque $2,100,000.

ABANDON DU STERLING

FREETOWN. — La Sierra Leone abandonnant le sterling, a adopté une nouvelle monnaie décimale, le "Leone", valant 100 cents. Deux leones valent une livre sterling.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 726-244 — BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, demanderesse vs DAME SIMONE LANOIX, défenderesse. Le 14 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 4885 rue De la Roche en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 4 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 616-402 — WELLIE LACHANCE, demandeur vs ALBERT BUISSON, défendeur. Le 14 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 410 rue Champ de Mars en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal 4 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 652-891 — BELAIR INSURANCE COMPANY, demanderesse vs BERNARD TREPANIER, défendeur. Le 14 août 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3107 rue Arcand en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 4 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 643-643 — GREENFIELD PARK LUMBER & BUILDERS SUPPLIES LTD., demanderesse vs RENE BOUCHARD, défendeur. Le 14 août 1964 à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 10635 rue Bruchési en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T. V. 21" et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES BOISVERT, H.C.S. Montréal, 4 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 766-483 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CIE, demandeur vs AUGUSTIN G. BROUILLARD, défendeur. Le 14 août 1964, à midi au domicile du défendeur au No 3178 rue Ontario E. en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PAUL LAUZON, H.C.S. Montréal, 4 août 1964.

AVIS D'ENREGISTREMENT

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-d du Code Civil, que René Charbonneau dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans la cité de Duvernay et le district de Montréal, a cédé et transporté toutes ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs, à Canadian Industries Limited et Chipman Chemicals Limited à titre de garantie par acte de Cession Générale à cet effet en date du 21 juillet 1964 enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 27 juillet 1964 sous le numéro 1765412. Daté à Montréal, ce 31 juillet 1964. CANADIAN INDUSTRIES LIMITED CHIPMAN CHEMICALS LIMITED

CITÉ DE WESTMOUNT
SOUMISSIONS POUR TROIS EDIFICES
A LA COUR DE LA CORPORATION DE WESTMOUNT, QUEBEC

Des soumissions scellées seront reçues aux bureaux des architectes, jusqu'à douze heures (midi) le vingt août 1964, pour la construction d'une bâtisse en beton de trois étages pour entreposage, la construction en briques et blocs de ciment de bureaux et de la résidence, et d'un hangar extérieur en béton pour entreposage ainsi qu'un mur de retenue.

Les plans, devis, formulaires de soumission et instructions aux soumissionnaires, pourront être obtenus aux bureaux des architectes, Ross, Fish, Duchenes & Barrett, 4115 ouest, rue Sherbrooke à partir du 4 août, 1964, sur dépôt en chèque visé de $25.00 au nom de l'architecte.

Ce dépôt sera remboursé au retour de documents complets reçus et en bon état.

ROSS, FISH, DUSCHENES & BARRETT
architectes.

Manoir Pinoteau
MONT TREMBLANT. QUÉ.

DANS LES LAURENTIDES
...à 78 milles, 90 minutes au nord de Montréal par l'autoroute sur les rives du superbe Lac Tremblant.

jusqu'au 16 octobre

Passez d'agréables fins de semaine du vendredi au dimanche, arrivée et départ, avant ou après souper, 2 nuits, 6 excellents repas, y compris:

Frais de golf pour une journée (à 500 pieds du Manoir)
La tournée du lac Tremblant (environ 25 milles)
Une randonnée de ski nautique
Usage de voile, canots, pédalo, tennis, bicyclettes

Prix par personne, chambre double:

Min.: $31. - Moy.: $38. - Sup.: $45.

Prix pour famille sur demande

"Le petit Bar"
Pour votre plaisir avec
Billy Munro
Ecrivez votre réservation ou téléphonez: Région 819, 425-2795, Gilles J. Gratton

Si vous êtes de ceux qui ne se laissent pas convaincre par l'élégance, la douceur de marche, la spaciosité, la maniabilité, le confort, l'économie, la sûreté et le bas prix de l'Acadian... alors voyez l'offre du vendeur, vous ne resterez pas longtemps indécis



Sedan Acadian Canso 2 portes

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Les Acadian Canso et Invader sont les voitures familiales qui ne sacrifient rien à l'économie. Bien qu'elles ne consomment qu'une quantité minime d'essence, elles logent confortablement six passagers, possèdent une élégance dont on est fier et font de chaque randonnée familiale un plaisir toujours renouvelé. Longues de 183 po., elles tiennent aisément dans un garage moyen et dans une entrée de garage, en laissant encore de l'espace libre. Elles se garent "dans un mouchoir de poche". Leur empattement de 110 po. permet de vous jouer de la circulation, aussi forte soit-elle. Elles procurent toutes deux cette agréable sensation d'évasion, sur toutes les routes. Cinq minutes d'essai suffiront à effacer tout doute. Ensuite vous découvrirez petit à petit tous les avantages qu'elles comportent. Voyez le concessionnaire Acadian aujourd'hui. Il vous mettra dans la bonne direction.

Vous vous rendez à New York cet été? Ne manquez pas de visiter le Futurama de General Motors, à la Foire internationale de New York.

Acadian

Voyez votre concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick

Vendeurs autorisés Acadian dans le Grand Montréal:

GARAGE BERTRAND LIMITEE, 15538 O., boul. Gouin, NA. 6-3981, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué.
HARLAND AUTOMOBILE LTEE., 955 boul. Montréal-Toronto, Rond-point de Dorval, ME. 1-2051
JARRY AUTOMOBILE INC., 1068 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. 669-2681
OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987 Ave Verdun, Verdun, PO. 8-2551
VAILLANCOURT & FRERES, 375 boul. Labelle, Chomedey, Q 681-2533
ABIAS PEPIN AUTOMOBILE LTEE., 155 Ouest St-Charles, Longueuil, Qué. Téléphone: OR. 4-4924
BOULEVARD PONTIAC-BUICK LTEE, 7085 boul. St-Laurent, CR. 9-7321
MID-TOWN MOTORS LIMITED, 1395 O., boul. Dochester, UN. 6-9961
MONTREAL BUICK LTD., 4026 O., Ste-Catherine, WE. 7-6342
PARKWAY PONTIAC LTD., 3500 O., rue Jean-Talon, RE. 9-2291
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE., 11251 E., rue Notre-Dame, MI. 1-1651
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE 1965, rue Lafontaine, LA. 4-3761
WILHELMY AUTOMOBILE LTEE 4833 boul. St-Laurent, 288-0186

NE MANQUEZ PAS DE VOIR "CINÉMA DE PARIS" À CBFT TOUS LES JEUDIS SOIR À 8.00 P.M.

En marge du congrès de spiritualité

L'abbé David Julien, et le chant religieux

Dans le domaine du chant religieux, David Julien est ce que Trenet, Bécaud et Aznavour ont été dans le domaine de la chanson.

Les cantiques étaient bien trop souvent d'une platitude, d'une indigence absolument décourageantes, et il fallait une grande dose de patience et de foi pour leur accorder l'investiture du sacré! L'habitude aidant, les foules catholiques entonnaient ces chants dans toutes les grandes et petites occasions.

L'abbé Julien fut l'un des premiers à comprendre qu'il était temps de faire quelque chose, c'est-à-dire d'entreprendre une rénovation, de puiser à des sources plus vivifiantes et plus hautes, de restituer au cantique, sa valeur de prière et d'acte de foi.

Elève à la maîtrise de la cathédrale de Rodez, puis étudiant au conservatoire d'Avignon, il suivit régulièrement des cours avec un ancien élève de César Franck. Dans ses premières années de ministère, il s'intéressa particulièrement au chant de l'assemblée des fidèles et devint tout de suite chargé de l'organisation musicale et de l'animation de tous les grands rassemblements catholiques en Europe. Nous pouvons dire "Maître des cérémonies" . . . en langage de télévision, puisqu'il fut pendant douze ans, responsable pour la musique, des messes télévisées!

Entré chez les Fils de la Charité, il devint alors aumônier national du mouvement "Coeurs - Vaillants" "Ames - Vaillantes", et enfin directeur de l'Union des oeuvres, ce qui n'est pas seulement un titre, mais une écrasante responsabilité.

Mais il y a l'autre aspect; celui de l'homme et du prêtre, fondu dans un personnage foncièrement humain et chaleureux. Celui d'un gars solide, né dans ce "Rouergue aux âpres solitudes", comme l'a chanté le poète, où le vent des sommets, l'eau des sources, l'ombre des vallées, sont les dominantes d'une pastorale d'équilibre et de beauté. Le village natal de l'abbé Julien est à quelques kilomètres de Farrebique, cette ferme que le cinéaste Georges Rouquier a rendue célèbre sur tous les écrans du monde. Terre d'une harmonie violente, qui forge les âmes à son image, des âmes indifféremment tentées par l'aventure, la prière ou la raison. (Montcalm, le cardinal Verdier, le grand mathématicien Emile Borrel étaient de cette région). Au sein de cette nature, les dons du jeune David prirent naissance. Le côté terrien assura la solidité et la mise en valeur du côté rêverie. La prière fut musique; le chant fut prière.

Membre de la société des auteurs et compositeurs, on doit à l'abbé Julien des recueils de chants et des disques partout diffusés, notamment celui qui fut enregistré avec les Choeurs dans la cathédrale de Fribourg "Victoire".

Voilà qui est l'abbé David Julien que nous serons heureux d'accueillir au Canada, du 18 au 21 août, pour le quatrième congrès de spiritualité de Nicolet.

Jean Raymond BOUDOU





UN OFFICE NATIONAL DE L'EDUCATION RELIGIEUSE — Les évêques de langue française viennent de créer un Office national de l'éducation religieuse, formé de quatre prêtres représentant les diocèses français du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick. Apparaissent sur cette photo ceux qui assistaient à la réunion de fondation du nouvel Office: de gauche à droite, assis: NN. SS. Norbert Robichaud, archevêque de Moncton et membre du Conseil de la Conférence Catholique Canadienne, et Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec et président du nouvel Office et membre du Comité épiscopal national de l'éducation religieuse; et debout: MM. les abbés Robert Lane, responsable de la région de l'Ouest, Robert Gaudet, secrétaire de l'Office catéchistique provincial du Québec et secrétaire provisoire du nouvel Office national, Charles Mathieu, secrétaire général de l'épiscopat, Léonard Rochon, responsable pour la région de l'Ontario, et Paul Breau, représentant de M. l'abbé Donat Chiasson, responsable de la région des Maritimes. (Cliché CCC)

M. Georges Méthot est décédé hier

A Montréal, le 4 août, après une longue maladie, est décédé à l'âge de 79 ans M. Georges Méthot né à Côteau Landing de Georges Méthot et de Emilia Pelletier.

Le défunt vécut longtemps à Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes, où il fut maire pendant de nombreuses années. Bien connu dans le monde politique, il participa à plusieurs campagnes électorales non seulement dans le comté de Deux-Montagnes mais aussi dans les comtés d'Argenteuil et de Terrebonne.

L'un des employés pionniers de la compagnie British American Oil au Québec, M. Méthot était à sa retraite depuis 1951. Il était également Chevalier de Colomb 4ième degré, en plus d'avoir été toute sa vie un membre militant et très dévoué de divers mouvements laïques et para-religieux: Club de la Place d'Armes, Club du premier vendredi, Apostolat laïc, Adoration nocturne et nombre d'autres.

Lui survivent: son épouse Edmée Lalande; sa fille Andrée et son époux Jean-Paul Beaudry, ing.p.; ses fils Louis-Charles, chef de groupe au ministère du revenu national et son épouse née Marie-Jeanne Lamarche; et le Dr Jean-Paul, médecin anesthésiste et son épouse née Madeleine Girard; ses petits-enfants, Yves Méthot, ing.p., Jacques et Pierre Méthot, Ginette et Pierre Beaudry, Jean et Marie-Claude Méthot; sa soeur Mme Arthur Joly; ses beaux-frères M. J.-A. Lapointe, courtier en valeurs, M. Jean Rochon, membre du parlement fédéral pour le comté de Laval; ses belles-soeurs Mme J.-A. Lapointe (Noëllie Lalande), Mme Jean Rochon (Cécile Lalande), et Mlle Rosanne Lalande ainsi que de nombreux neveux et nièces.

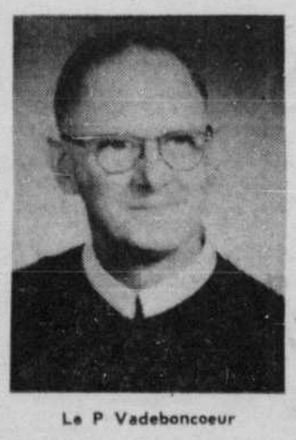
La dépouille mortelle sera exposée au Salon Roland Bisson, 130 Henri-Bourassa est. Les funérailles se dérouleront le 7 août à l'église Saint-Jude d'Ahuntsic à 9h. 30 a.m. puis le convoi funèbre se dirigera vers Saint-Hermas, lieu de l'inhumation.

À LA MI-AOÛT

Inauguration de la basilique de N.-Dame du Cap

L'inauguration de la basilique de Notre-Dame du Cap coïncidera avec la célébration de la solennité de l'Assomption et le 250e anniversaire du sanctuaire de notre Madone canadienne, les 14, 15 et 16 août prochain, au Cap-de-la-Madeleine. Parmi les plus hauts dignitaires ecclésiastiques et civils qui participeront à ces fêtes, mentionnons: S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger; S. Em. le cardinal James Charles McGuigan; S. E. Mgr Sergio Pigneli, nouveau délégué apostolique au Canada; S. E. Mgr Maurice Roy, arch. de Québec et primat de l'Eglise canadienne; S. Exc. M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur; M. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec; le représentant du premier ministre du Canada; le T. R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I., supérieur général des gardiens du sanctuaire du Cap; plus d'une vingtaine d'autres évêques à travers le pays; etc.

(Suite à la page 8)



Le P Vadeboncoeur

Nouveau directeur à la villa St-Alphonse

Le supérieur provincial des Rédemptoristes vient d'effectuer des changements à la Villa Saint-Alphonse. Le nouveau directeur est un homme bien préparé à sa tâche, puisque c'est un théologien doublé d'un homme d'action.

Il a mérité son premier titre d'abord par ses grades académiques obtenus à l'université d'Ottawa, puis par quinze ans d'enseignement en théologie; en outre, pendant cette période, il était membre actif de deux sociétés scientifiques, soit l'Association catholique des études bibliques du Canada et la Société d'études mariales; il a participé à plusieurs congrès marials nationaux, a publié des articles dans la Revue de l'université Laval, dans la Revue de l'université d'Ottawa, dans les volumes des Congrès mariais d'Ottawa et de Montréal et dans plusieurs autres revues et journaux. Il a aussi écrit un livre important sur Saint-Alphonse, docteur de l'Immaculée-Conception.

Du point de vue apostolique, le R. P. Vadeboncoeur a acquis une grande expérience auprès des jeunes par la prédication de nombreuses retraites d'orientation et autres, et auprès des adultes, par des retraites religieuses et des retraites aux laïcs, spécialement par des retraites conjugales très appréciées. En outre, il a été près de huit ans aumônier diocésain des cercles Lacordaire, et en même temps, aumônier de la clinique Dorémy, à Montréal, dont il est un des fondateurs.

Informations religieuses

TAIPEH. — Le Conseil des Eglises chrétiennes d'Extrême-Orient a terminé sa 5e assemblée générale par l'adoption d'une résolution condamnant la proposition du général de Gaulle relative à la neutralisation du Sud-Est asiatique et celle de M. Khrouchtchev relative à un désarmement total.

La proposition du général de Gaulle, estime le conseil, encourage le communisme et engage dans la voie "des concessions, de la retraite et de la défaite".

Le conseil invite par ailleurs les chrétiens à rejeter toute idée de négociations pour un désarmement total, selon la proposition de M. Khrouchtchev. "La Bible, déclare-t-il, nous enseigne que le coeur de l'homme est si mauvais que la liberté et la paix ne sauraient être maintenues sur la base de la bonne volonté . . . En outre, le Seigneur nous a prédit qu'il y aurait toujours des guerres et des bruits de guerre."

Des délégués des Eglises chrétiennes des Philippines, de la Corée du Sud, du Japon, de la Malaysia, de Hong-Kong, du Sud-Vietnam, de la Nouvelle-Zélande, d'Australie, des Etats-Unis et de la Chine nationaliste ont participé aux travaux du conseil.

* * *

BUDAPEST. — Il n'est nullement question de reviser l'accord de 1950 entre l'Etat hongrois et l'Eglise catholique, ni de conclure un nouvel accord, déclare-t-on au ministère des affaires étrangères de Budapest.

"L'accord de 1950 entre les Eglises et l'Etat est valable jusqu'en 1970, et ni l'une, ni l'autre des parties contractantes n'a estimé jusqu'ici qu'il serait nécessaire d'en conclure un autre," a ajouté le porte-parole du ministère hongrois des affaires étrangères.

Selon les observateurs politiques, ce démenti catégorique concernant certains bruits diffusés à l'étranger ,n'est pas en contradiction avec les informations concernant les pourparlers entre le Saint-Siège et le gouvernement hongrois notamment par l'entremise de Mgr Agostino Casaroli, sous-secrétaire d'Etat au Vatican.

En effet, ces négociations porteraient surtout sur la nomination des nouveaux titulaires de certains évêchés vacants et aussi sur le sort du cardinal Mindszenty, toujours en "exil volontaire" à la légation des Etats-Unis à Budapest.

VARSOVIE, (CCC). — Le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, viendra au Canada en 1966, pour y participer aux fêtes organisées par les émigrés polonais à l'occasion du 1,000e anniversaire de l'adhésion de la Pologne au christianisme. Le cardinal a fait part de sa réponse favorable à l'invitation qui lui a été adressée, par une lettre pastorale qui a été lue dans tous les sanctuaires polonais du Canada.

* * *

FRIBOURG, (CCC). — Au cours de sa séance de mardi 21 juillet, le gouvernement fribourgeois a décidé d'ériger un "Institut d'études oecuméniques" à l'université de Fribourg. Le directeur de ce nouvel Institut est le P. Henri Stirnimann, o.p., professeur de théologie fondamentale. L'Institut de Fribourg est le premier institut universitaire de ce genre en Suisse. L'initiative de sa création a été prise par la Faculté de théologie de Fribourg et par les instances gouvernementales compétentes. Il a pour but de favoriser l'unité chrétienne principalement par le moyen de la recherche théologique.

* * *

ROME — La conférence des Eglises orthodoxes qui doit s'ouvrir ce mois-ci à Rhodes décidera "presque certainement" d'envoyer une commission permanente à Rome afin d'établir des "contacts systématiques" avec l'Eglise catholique romaine, rapporte "Il Quotidiano". Le journal catholique romain rapporte les propos de Mgr Aristide Brunello, délégué national de l'Association catholique italienne pour la chrétienté d'Orient, selon lequel la commission pourrait être envoyée à Rome en novembre. Elle sera probablement composée de six métropolites — deux Russes, un Serbe et trois Grecs — représentant toutes les Eglises orthodoxes.

* * *

ROME — Le journal catholique "Il Quotidiano" rapporte les propos que Mgr Athénagoras, patriarche oecuménique de Constantinople aurait tenus à Mgr Brunello, délégué national de l'Association catholique italienne pour la chrétienté d'Orient: "Je désire beaucoup me rendre à Rome pour rendre au pape la visite qu'il a effectuée en Orient." Le patriarche Athénagoras aurait ajouté qu'il demanderait à nouveau au pape, comme il l'a fait à Jérusalem, de convoquer une conférence mondiale des chefs des Eglises chrétiennes pour trouver le moyen de mettre fin à leurs divisions. "Si ceci est réalisé sous son pontificat, il serait le plus grand pape de l'histoire", aurait déclaré le patriarche à Mgr Brunello, ajoute "Il Quotidiano".

* * *

Le 19 juillet dernier, la paroisse de St-Ubald (Portneuf) rendait hommage à deux de ses enfants, la Rév. Soeur J. Létourneau des SS. Grises de Montréal et le Rév. Frère Polycarpe, (Alphonse Létourneau) des FF. du Sacré-Coeur.

Lors d'une impressionnante cérémonie à l'église, M. le curé Papillon a rappelé les 45 années d'enseignement du Frère Polycarpe ainsi que la vie de dévouement de Sr J. Létourneau auprès des orphelins, des pauvres et des indiens.



Mgr Delisle à la Nigeria

Le 18 juillet 1964, la Sacrée Congrégation de la Propagande annonçait "qu'il avait plu au Très Saint Père, le Pape Paul VI, d'élever au rang de diocèse la Préfecture Apostolique de Nigeria.

Par la même occasion, Mgr Auguste Delisle, des Pères du St-Esprit, Préfet de Kabba, était nommé le premier évêque du nouveau diocèse.

Mgr Auguste Delisle est né à Montréal le 7 juillet 1908. Il fit ses études secondaires au Collège St-Alexandre, à Limbour près de Hull. Le 7 septembre 1930, il entre au Noviciat international des Pères du St-Esprit, à Orly, près de Paris, où il fit profession le 8 septembre 1931. De là il est envoyé à Rome pour y faire sa théologie.

Ordonné prêtre à Rome le 17 juin 1934, il partira l'année suivante pour le Cameroun où il travaillera en diverses missions de 1935 à 1952.

Mais déjà il était question de grouper les Pères Canadiens sous une même juridiction et à partir de 1947 la plupart de nos Pères furent envoyés en Nigeria, principalement dans la Province de Kabba. Les Supérieurs jugèrent bon de leur adjoindre un missionnaire d'expérience en la personne du R.P. Auguste Delisle qui ,en janvier 1952, quittait Douala au Cameroun pour se rendre en Nigéria.

En mars 1955, la Province civile de Kabba était érigée en Préfecture apostolique et Mgr Auguste Delisle était nommé préfet de cette nouvelle juridiction.

Le diocèse de Kabba, au centre du Nigeria compte présentement 12 stations principales avec missionnaires résidents, desservies par 30 Pères du St-Esprit Canadiens, un frère Spiritain, trois prêtres indigènes et deux frères originaires du pays; il s'y trouve aussi deux communautés de religieuses, les RR. SS. Grises de Montréal et les RR. SS. du St-Rosaire d'Irlande.

Le diocèse compte 142 écoles primaires, trois collèges secondaires, un séminaire-collège, deux écoles normales, un hôpital et plusieurs dispensaires. L'oeuvre des missionnaires laïques Mundo-Québec y garde un médecin et quatre infirmières. Il s'y trouve 27,000 catholiques et presque autant de catéchumènes.

Paul VI salue la jeunesse ouvrière chrétienne

CITE DU VATICAN. — "Nous saluons en vous la jeunesse ouvrière chrétienne européenne, désireuse de développer un esprit international et communautaire parmi les jeunes travailleurs de 14 pays, et soucieuse de montrer que les jeunes ouvriers chrétiens de l'Europe entendent bien participer à la construction de ce continent," écrit notamment Paul VI dans un message adressé aux congressistes du "rally" européen de la JOC réuni à Strasbourg.

Le Saint-Père avait tout d'abord évoqué "la jeunesse ouvrière, celle qui connaît le travail et la peine, celle qui sait, mieux que d'autres le prix de l'effort et du sacrifice, celle qui ressent avec peine le manque d'égards pour sa dignité . . . Ne laissez jamais l'abattement, le désenchantement, le pessimisme pénétrer dans vos âmes. Et surtout gardez intacte votre fierté d'appartenir au monde du travail."

Saluant ensuite "la jeunesse ouvrière chrétienne", le pape rend hommage à l'action de Mgr Cardijn, fondateur "admirable et infatigable" de la "jeunesse ouvrière chrétienne".

"La JOC vous a appris à devenir de dignes fils de l'Eglise, de vrais apôtres du Christ, de courageux témoins de son Evangile auprès de vos frères du travail: car c'est tout cela qu'évoque ce mot nouveau qui a fait pour vous son entrée dans le langage des hommes, le beau nom de jociste . . . N'oubliez jamais que la JOC est avant tout un mouvement apostolique."

Saluant enfin "la jeunesse ouvrière chrétienne européenne", Paul VI invite les congressistes à "dresser l'inventaire des situations qui sont faites aux jeunes travailleurs européens d'aujourd'hui . . . C'est à l'élaboration d'une sorte de statut du jeune travailleur d'Europe que vous contribuerez ainsi, dans un esprit non de revendication, mais de service, non d'antagonisme et de rivalité mais d'entente et d'entr'aide fraternelle, non de critique négative, mais d'efficacité constructive. Et, ce faisant, vous aurez travaillé pour votre part à poser les fondements d'une Europe pacifiée et unifiée, prélude d'un monde où les hommes auront appris enfin à se connaître, à s'estimer, à s'aimer".

"L'Eglise vous suit avec amour et appelle sur votre apostolat la grâce qui le rendra fécond, conclut le pape, en impartissant aux délégués sa bénédiction apostolique."

PLUS DE 800 TIMBRES DOMINO GRATIS en SURPLUS au DOMINION

DECOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR!

POUR de MAGNIFIQUES CADEAUX GRATUITS OU DES CERTIFICATS D'ALIMENTS

DOMININN STORES LIMITED

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 100 — avec coupon et achat de Commande de $5.00 ou plus. Excepté sur les tabacs. LUNDI le 10 AOUT au Dominion de l'Ile de Montréal et des environs

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de BREUVAGE INSTANTANÉ "Keen" 4 saveurs POT 12 oz 59¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de TARTE AUX CERISES "Country Girl" Tarte 24 oz 63¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de JAMBON PICNIC "Legrade" Toute pesanteur — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PATATES INSTANTANÉES "Shirriff" Paquet 6 oz 33¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat TARTE AUX BLEUTS "Country Girl" Tarte 24 oz 63¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de ROULÉ COTTAGE "Legrade" Toute pesanteur — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PETITS CORNICHONS "Coronation" Pot 24 oz. 49¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat GARNITURE A TARTE "Monarch" Paquet 2 oz 27¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de FRANKS de "Coorsh" 1 lb ou plus — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PAIN DE VIANDE "Kam" Boite 12 oz 49¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat MÉLANGE POUR SOUPE Poulet et Nouilles Stuart House 2/21¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de BOLOGNE "Hygrade" Petit rouleau 16 oz — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de ARACHIDES MONDÉES "York" - Salées Paquet 13¾ oz 43¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de NETTOYEUR LIQUIDE "Pine-Sol" Bout. 15 oz 69¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de PATATES NOUVELLES Récolte canadienne Sac de 10 lb ou plus — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de EMPLOIS LIQUIDE "Glide" Bout. 32 oz 29¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SERVIETTES DE PAPIER "Scott" Blanc ou ass. Pqt de 60 2/37¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de CÉLERI PASCAL Récolte du Québec 2 pieds ou plus — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SAVON DE TOILETTE "Dial" - 9¢ rabais Pain rég. 3/41¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SERVIETTES DE PAPIER "Kleenex" Assorties Paquet 2 roul. 49¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de ORANGES "Sunkist" 2 douz. ou plus — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de RUBAN ADHÉSIF "Curity" Roul. ½" x 5 vges 49¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de NETTOYEUR SOULIERS "Johnson" - Liquide Blanc 2 oz 59¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SHAMPOING "Woodbury" Bout. 4½ oz 49¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de CRÈME RINCE "Tame" Bout. 4 oz 69¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION

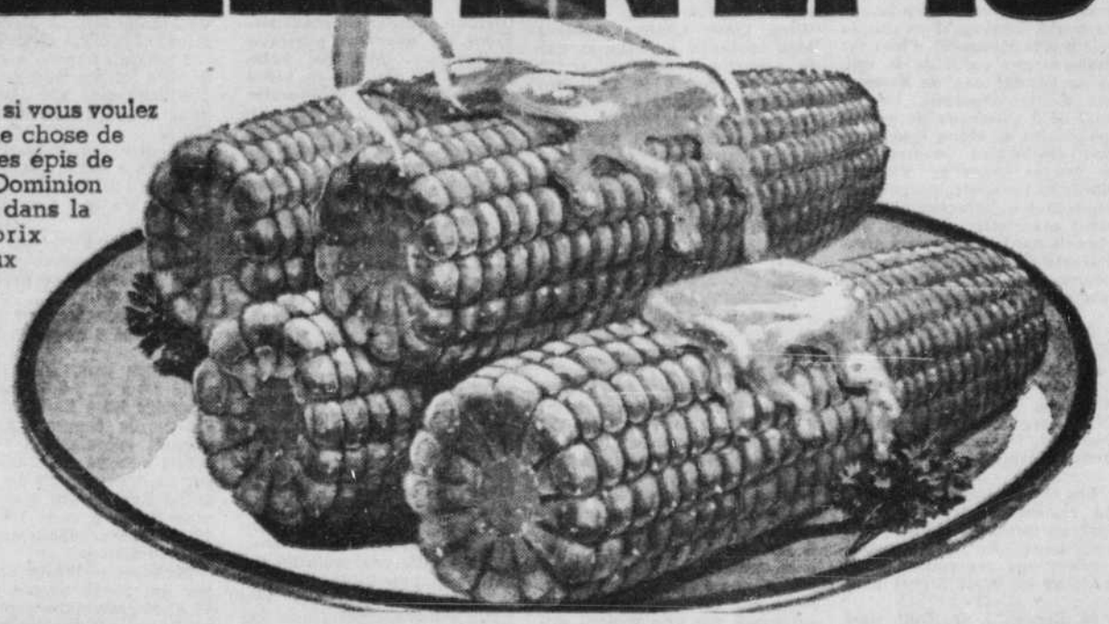
TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat DÉODORANT "Trig" 1 oz 89¢ — Se termine mercredi 12 août au DOMINION



"AH...QUEL ARÔME...C'EST UN RÉGAL FRAIS DU DOMINION

BLÉ D'INDE EN ÉPIS

Un mot aux cordons-bleus... si vous voulez servir à votre famille quelque chose de délicieux qui plaira à tous, les épis de blé d'Inde frais et dorés du Dominion sont tout indiqués. Cultivés dans la région et vendus à des prix d'aubaine, ces gros épis aux grains juteux, servis avec du beurre feront les délices de votre famille. Faciles à préparer simples à servir, mettez-les, cette semaine, à l'honneur dans vos repas.



JUS de TOMATES 2 Btes 48 oz 59¢
"Aylmer" de Fantaisie spécial !

POIS AYLMER 5 Btes 10 oz 59¢
Grosseurs assorties

BLE D'INDE EN ÉPIS 12 pour 35¢
De la meilleure qualité — Sélectionné — Gros Epis
36 pour 1.00

BREUVAGES aux fruits 3 Btes 48 oz $1.
Assortis "Coronation" Spécial !

ABRICOTS Bte 15 lb 2.39 lb 19¢
Frais 1ère qualité De la Colombie Britannique

CANTALOUPES 2/45¢
Grosseur 36 Servez avec Crème glacée

CAROTTES EN PAQUETS 3 POTS 25¢
Du Québec — Jeunes, tendres

CORN FLAKES Pqt 12 oz. Spécial 29¢
"KELLOGG'S" pour le déjeuner

BISCUITS au CARAMEL 2/59¢
"GRAY DUNN" Paquet 8 oz. Spécial

BEURRE D'ARACHIDES 29¢
Crémeux "RICHMELLO". Pot 16 oz Spécial

Articles divers en Vedette !

TABLES PLIANTES 1.69
Pour T.V. ou Patio. Cabaret 22½ x 16½"

FIXATIF A CHEVEUX Format 15 oz. 2.95
"ADORN" Doux ou régulier

MARGARINE "TULIP" Spécial ! Paquet 1 lb 2/49¢

PAPIER CIRE "CUT RITE". Bas Prix Spécial 2 roul. 100' 59¢

PAPIER de TOILETTE 27¢
"PUREX" Blanc ou Pastel Paquet 2 roul.

Articles pour la maison !

NETTOYEUR LIQUIDE 4c. de rabais Bout. 16 oz. 45¢
"AJAX" (8c. de rabais 32 oz. 81c.)

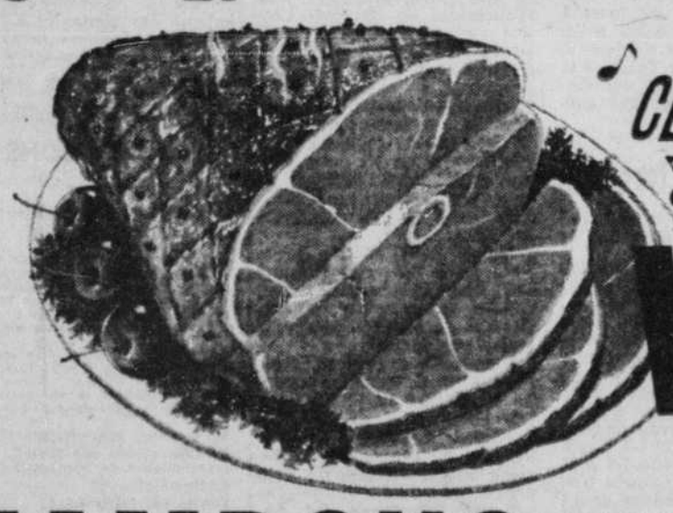
FAB - 20¢ DE RABAIS Paquet géant 75¢

NETTOYEUR AJAX Bte géante 2/59¢

DETERSIF BLEU "DOMINO" Pqt 2 lb 59¢

ALLEZ-VOUS DANS LE NORD !
Visitez ces accueillants marchés complètement air climatisé

DOMINION
* Centre d'achats St-Jérome
* Route 11, Ste-Adèle
* Rue St-Vincent, Ste-Agathe



C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA

VIANDE

JAMBONS sans couenne Dégraissés, PRET A MANGER MARQUE "LEGRADE" Un Bout ou l'Autre 59¢ LA LIVRE

BACON SANS COUENNE "LEGRADE" Hickory-Fume lb 69¢

SAUCISSE de PORC PUR "LEGRADE" lb 53¢

BAS de PALETTE HACHE Idéal pour Bar- B. Q. lb 59¢

TRANCHE de JAMBON Idéal pour B.B.Q. Réchauffez et servez! lb 89¢

AOUT — LE MOIS DES SANDWICHS !

FROMAGE EN TRANCHES ORDINAIRE OU FORT DOMINO
Format pratique de 8 tranches Paquet 8 oz 29¢

MOUTARDE Préparée "FRENCH'S" Pot 16 oz 25¢

PAINS HAMBURG ou chiens-chauds "RICHMELLO" Pqt de 12 39¢

VIANDE en PATE "Cordon Bleu" 4 btes 3 oz 57¢

PAIN TRANCHE Blanc "RICHMELLO" Pain 24 oz. 22¢

RELISH SUCREE "AYLMER" Pot 15 oz. 34¢

POULET DESOSSE "HICKORY HILL" Bte 7 oz 3/1.00

JAMBON PICNIC Cuit marque "S.X." Bte 1½ lb 1.29

BREUVAGES CRUSH
Saveurs assorties votre choix 6 btes 10 oz 49¢

PRODUITS FRAIS CONGELES.

FRAISES TRANCHEES De Fantaisie "DOMINO" Pqt 15 oz 39¢

JUS D'ORANGE Concentré "DOMINION" Bte 6 oz 2/59¢

PATATES FRITES "HILLTOP" Pqt 9 oz 4/49¢

EPICERIE EN VEDETTE !

BISCUITS SANDWICH A la Crème "LIDO" Pqt 1½ lb 49¢

THE GLACE Instantané "SALADA" Env. Rég. 2/29¢

CAFE INSTANTANE "CHASE & SANDBORN" Pot 6 oz 12c rabais 1.15

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le 8 août aux magasins de l'Ile de Montréal, Pont-Viau, Ville Lemoyne, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent de Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny, St-Jérôme, Ste-Adèle, Ste-Agathe, Chomedy, Beloeil et St-Jean d'Iberville.

DOMINION STORES LIMITED

TOUT EST GARANTI

DOMINION



Directeur Musical : ALEXANDER BROTT
MARDI SOIR, le 11 AOUT
"SOIREE A L'OPERA"
Ouverture du Barbier de Séville . . . Rossini
"Unavoce pocofa"... "Largo al Factotum"...
"Dunque io son", duo.
Solistes : YOLANDE DULUDE, soprano
ROBERT SAVOIE, baryton
Ouverture William Tell . . . . . Rossini
Tu che di ciel ser cinta (Madame Turandot) . . . . . Puccini
Bite alla Giovine (La Traviata) . . . . Verdi
Lair du Toréador (Carmen) . . . . Bizet
L'Arlésienne Suite . . . . . Bizet

BILLETS RESERVES $2.00

En vente aux magasins DOMINION suivants : 900 chemin Herron, Dorval, — 2820 boul. de Salaberry, 2300 chemin Lucerne, Ville Mont-Royal, 4265 rue Jean Talon est, 2925 rue Sherbrooke est, Place Ville-Marie, boul. Dorchester ouest. Bureau 6855 Ch. de la Côte des Neiges — ainsi que chez Willis & Co. Ltd., 1430 Ste-Catherine ouest et Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine est et 2140 de la Montagne.

Admission générale: $1.25 — Place debout: $0.75. EN CAS DE PLUIE LES BILLETS RESERVES SERONT ACCEPTES A L'INTERIEUR DU CHALET.

Aluminium Limited montre $26,200,000 de profits durant le 1er semestre

potins financiers

On portait moins d'attention aux valeurs spéculatives sur la Bourse de Toronto lors de la reprise des activités, hier, sur ce marché après 3 jours fracs de congé en fin de semaine, vu la fête civique de la Ville Reine.

-O-

L'allure était calme, mais stable, hier, sur la Bourse de Londres. Sur la Bourse de Montréal, la physionomie demeurait peu satisfaisante.

-O-

La séance d'hier à Wall Street peut être considérée comme une dégringolade d'une ampleur rarement vue cette année. L'indice des industriels de DJ clôtura 7.58 points plus bas.

-O-

Il y avait plus d'avances que de reculs hier sur la Bourse de Paris.

-O-

Comme les ventes furent très nombreuses en fermeture à N.-Y., la liste mobilière américaine devrait être lourde ce matin. Quoi qu'il en soit, le fait que le virement d'hier fut moindre que celui de la veille ne permet pas de désespérer de la situation. Le départ de 5 vaisseaux de guerre américains de Hong Kong vers une destination inconnue et ce qui se passe au Vietnam Nord, au Laos, etc, ne peuvent cependant qu'affecter le sentiment spéculatif, quelque peu ébranlé par la popularité grandissante de Goldwater en territoire américain, candidature mal vue à l'étranger.

-O-

Baker Weeks & Co vient de publier d'intéressantes études sur Rexall Drug & Chemical Co., sur Cities Service and Richfield, sur Lucky Stores, Zeros Corp., Cooper Bessemer, Diamond National, I.B.M. et Owens Corning.

-O-

Les incertitudes au sujet du règlement des nouveaux contrats concernant l'industrie américaine de l'automobile seraient une des causes de la lourdeur de Wall Street hier.

-O-

M. Gordon J. O. Dell vient d'être nommé président de National Drug & Chemical Co.

-O-

C. K. Carr, un associé de Clarkson, Gordon and Co., vient de gagner la récompense de $500 de MacDonald, pour le meilleur article dans la revue des comptables en 1963.

Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 17 juillet 1964, avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Bouchard & Compagnie, pour 50%, et S. J. Brooks & Company Ltd., pour l'autre moitié, au nom de clients, ont souscrit ferme 200,000 actions de Novamines Corporation à 30 cts chacune, payables sur-le-champ et elles se sont vu consentir des options sur un total de 800,000 actions à des prix variant entre 25 cts et 50 cts, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois. Le produit servira à da'utres sondages au diamant sur la prpriété du lac Polson, ainsi qu'au développement des nouvelles propriétés acquises dans le lac Polson, Nouvelle-Ecosse, prolongeant celles actuellement détenues, selon ce qui ressort de l'avis envoyé à la Bourse Canadienne.

-O-

A partir du 5 août, tous défauts de livraison des actions ordinaires de Capital Wire Cloth Limited doivent être consentis à et signés par le courtier receveur avant leur livraison à la Chambre de Compensation. Les parties désireuses de prendre avantage de l'offre faite par The Royal Trust Company, en tant qu'agent pour Appleton Wire Works, Corp., doivent effectuer leurs achats sur la Bourse de Montréal au comptant les 12, 13 et 14 août 1964. L'offre expirera le 14 août.

-O-

La C. S. de St-Eugène, celle de Waterloo, la C.S.P. de Sherbrooke, emprunteront sous peu.

-O-

Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 9 juin 1964, avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Bouchard et Compagnie, au nom d'un client, a souscrit ferme 200,000 actions de Interprovincial Dredging & Mining Co. à 12½ cts l'action, payables sur-le-champ et elle s'est vu consentir des options sur un total de 800,000 actions à des prix variant entre 15 cts et 30 cts l'action, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois. Le produit de cette émission servira à augmenter le capital-actions de l'entreprise, à payer les dépenses générales d'administration et au développement de la propriété The Three Rivers Sans Company Limited.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

René-T. Leclerc Inc. a obtenu l'émission de $163,000 d'obligations de la C.S.P. de St-Bruno

Les syndics d'écoles protestantes pour la municipalité du village de St-Bruno, cté de Chambly, ont vendu, ces jours-ci, à René-T. Leclerc Inc, au prix de 99, $163,000. d'obligations remboursables en séries en 10 ans. L'émission comprend $85,000. de titres à 5½% 1965-67 et $78,000. à 6% 1968-74. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.1202%. L'emprunt comporte un solde de $54,500. à renouveler en 1974 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $87,000. Datées du 1er août 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er août 1965 au 1er août 1974 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour l'agrandissement de huit classes à l'Ecole élémentaire Courtland Park. L'octroi de $87,000. applicable au service de l'émission, est payable en 3 versements annuels et consécutifs de $29,000. de 1965 à 1967 inclusivement. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1963-64, s'élevait à $16,216,707. y compris $9,669,374. pour les compagnies. Le 30 juin 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $448,540. et un octroi total de $61,263.75 s'y appliquait.

McArthur Chemical Co. vient d'acheter Merck & Company, de Valleyfield

La McArthur Chemical Company Limited, une filiale de Shawinigan Chemicals Limited, annonce l'acquisition de l'ancienne usine Merck & Company à Valleyfield, Québec. L'achat comprend environ 25 acres de terrain sur lequel sont construits six locaux de transformation, une usine produisant 120,000 lb/hr. de vapeur, un entrepôt ,ainsi qu'un édifice à bureaux. Le déplacement permettra à la McArthur de grouper ses installations pour la fabrication de produits chimiques raffinés qui se trouvaient jusqu'à maintenant dans des locaux loués à Montréal, et de mener à bon terme le programme d'expansion prévu pour les prochaines années. Le siège social et les services de distribution de Macco seront toujours à Montréal.

Le 1er semestre de Bowater Paper Corporation augure bien pour l'ensemble de l'année

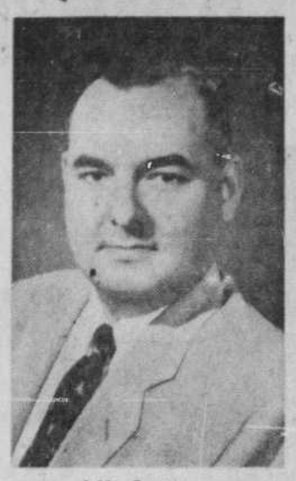
The Bowater Paper Corporation Ltd a eu un profit net de $8,364,000 durant le 1er semestre, contre $5,179,000 durant le même semestre en 1963. Les ventes furent de $254,070,000, contre $227,841,000 en se basant sur le taux de conversion de la livre sterling, à $3.02. Les bénéfices consolidés furent de $21,080,000 versus $13,391,000. Les impôts absorbèrent $10,842,000 vs $7,022,000, d'où un gain net consolidé de $10,238,000 vs $6,369,000. Après déduction des dividendes privilégiés et de certaines provisions pour les intérêts minoritaires, on parvient au chiffre précité de $8,864,000. Un dividende intérimaire de 1 shilling, a été déclaré, soit le même taux depuis 5 ans — il est équivalent à 15 cts en argent canadien et il est payable, moins l'impôt sur le revenu, le 31 octobre aux actionnaires inscrits le 18 septembre 1964. Sir Christopher Chancellor a rappelé aux actionnaires qu'il leur avait prédit, lors de la dernière assemblée, qu'ils seraient satisfaits du prochain rapport. Il ne faudrait pas s'attendre toutefois à d'aussi bons résultats durant le dernier semestre de cette année. A moins de circonstances imprévues, tout porterait à croire que l'année courante sera meilleure que 1963.

CAE gagna davantage durant le 1er trimestre et elle vient de faire 2 nominations importantes

Canadian Aviation Electronics Ltd vient de faire parvenir à ses actionnaires leur chèque de dividendes, au montant de 7½ cts l'action ordinaire, détenue par les actionnaires inscrits le 10 juillet. Au dire de M. James F. Tooley, président, "les recettes pour le 1er trimestre furent de $434,126 à rapprocher de $333,710 durant la même période l'an dernier, soit donc l'équivalent de 30 cts l'action vs 32 cts". Selon M. Toley, "ce taux serait constant pour les 3 autres trimestres du présent exercice financier". North West Industries a reçu un contrat de réparation d'un avion à jet des E.-U., le premier du genre reçu au Canada. La division "électronique" a reçu sa première commande d'outillage magnétique compensateur pour la guerre sous-marine, etc. Le revenu de B.C. Airlines a excédé les prédictions et tout indiquerait que cela continuera, vu l'excellence des conditions en C.-B. On est en train de moderniser l'usine de Winnipeg de la Canadian Bronze. L'organisation CAE a été renforcie par la nomination de M. George G. James comme vice-président des finances et celle de M. David I. Johnston, comme vice-président avocat et secrétaire. Le premier possède une vaste expérience dans bien des services de l'entreprise et le second est un nouveau venu qui connaît bien l'industrie de l'avion, y ayant une expérience technique et légale sans pareille — c'est un ancien pilote de la RCAF.

Marcel CLEMENT

NOMINATION A LIQUID CARBONIC



J.K. Swinton

M. Brock Bradley, président de Liquid Carbonic Canadian Corporation Ltd., annonce la nomination de J. K. Swinton comme vice-président de la Division Industrielle-médicale, ayant ses quartiers généraux à Montréal. Monsieur Swinton est un diplômé en génie métallurgique de l'Université de Toronto et a acquis plusieurs années d'expérience dans l'industrie du métal et tout autre domaine relatif. Plus récemment, Monsieur Swinton était gérant régional des ventes pour l'organisation de la compagnie en Ontario.

Shell Canada Ltd

Rehaussera à 20 étages son immeuble de Toronto

La Shell Canada Ltd, annonce aujourd'hui qu'elle rehaussera à 20 étages l'immeuble du siège social sis à l'avenue University à Toronto. C'est en 1958 que l'immeuble Shell composé de 13 étages, et situé au 505 avenue University, une rue au nord de la rue Dundas, a été terminé. La construction actuelle prévoyait dès l'origine la possibilité d'y ajouter éventuellement sept étages. Ce facteur permet de faire les changements annoncés sans rien changer à la base, aux fondations ou au bâtiment même.

Les estimations préliminaires prévoient que les étages supplémentaires, les changements et le nouvel équipement coûteront 3,500,000.

M. W. M. V. Ash, président du conseil d'administration et directeur général, dit: "Nous débordons des locaux qui nous servent de siège social depuis 1958. Ces agrandissements de nos bureaux actuels sont une preuve nouvelle de la continuelle expansion de notre compagnie.

"Nous avons l'intention d'utiliser surtout des matériaux canadiens pour l'agrandissement de notre immeuble" a-t-il ajouté. "En fait, nous ferons exception seulement et uniquement pour des matériaux qui ne peuvent être obtenus au Canada."

Marani, Morris & Allan de Toronto sont les créateurs et les architectes de l'immeuble. Ce sont eux qui ont conçu l'immeuble Shell original. Les plans et devis sont en préparation, et on s'attend à lancer les appels d'offres au début de 1965. Ce projet est censé être terminé vers juillet 1966.

A l'extérieur, les sept nouveaux étages présenteront la même façade que le reste du bâtiment et auront un revêtement de belle pierre gris argent. Ils seront pourvus de détails ultra-modernes ainsi que du plus récent système de climatisation, ce qui assurera des conditions de travail agréables au personnel de bureau de la compagnie. Les bureaux Shell et Canadian Oil qui sont actuellement éparpillés dans divers secteurs de Toronto, s'installeront dans les nouveaux locaux de l'immeuble.

À noter...

Donohue Bros. Ltd. a vu ses recettes nettes atteindre les $748,931 durant les premiers 6 mois de cette année, contre $686,822 durant la même période l'an dernier, soit l'équivalent de 42 cents l'action nouvelle vs 38 cents.

-O-

Le président de Garney Mines Ltd, M. R. Marchand nous fait savoir que "durant son séjour à Rouyn-Noranda du 28 juillet au 31 juillet dernier avec son gérant, un contrat pour 2,000 pieds de sondage au diamant a été signé et les travaux sont actuellement commencés. Le trou de sondage No. 46 d'un angle de 45 degrés qui a indiqué sur une largeur de 175 pieds la présence d'or, de cuivre, de nickel et de zinc comprenant des sections d'une valeur commerciale en or sera prolongé jusqu'à la fin de la minéralisation. Aussitôt après un autre trou d'un angle plus vertical soit environ 75 degrés sera commencé avec pour objectif près de 1,350 pieds de profond".

-O-

Lake-Houghton Fund a voté un dividende de 5 cts l'action pour le 3è trimestre, payable le 28 août aux actionnaires inscrits le 7 août.

-O-

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action: Loblaw A, 06; B, 06; $2.40 priv., .60; Loblaw Groc., $1.00; A priv., .37; 2è priv., $1.00.

Investors Syndicate of Canada Ltd, communes 75 cents, catégorie A, 75 cents, 30 sept., inscription 10 sept.

Quemont Mining Corporation Ltd.

A gagné un peu moins durant le premier semestre

Quemont Mining Corporation, Limited fait parvenir à ses actionnaires son rapport intérimaire sous la signature de M. J.A.H. Paterson, président; ce dernier y déclare en partie ce qui suit:

Au nom de vos directeurs, je vous présente ci-après le rapport intérimaire des opérations de votre compagnie pour la période de six mois qui s'est terminée le 30 juin 1964.

Tonnes de minerai concassé	397,725	418,785
Profit estimatif après déduction de tous les impôts et avant la mise en réserve d'une provision pour la dépréciation	$1,445,000	$1,718,000
Provision pour la dépréciation	126,000	252,000
Profit estimatif net	$1,319,000	$1,466,000
Bénéfice par action	63¢	70¢

Vos directeurs ont récemment déclaré un dividende intérimaire de 25¢ par action, payable le 15 septembre 1964, aux actionnaires enregistrés le 14 août 1964, constituant le troisième dividende cette année.

Bourse de Montréal

Tendance peu satisfaisante sur la place locale

Les cours ont décliné dans l'ensemble hier en Place locale.

Le virement industriel a été de 178,700 actions et cel uides mines et pétrolières de 821,400.

L'indice composé a cédé 0.5 à 150.1 et les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 99 contre 58.

L'indice des industrielles a cédé 0.5 à 155.0. Moore Corp. a perdu 1-2 à 56. Du Pont, par contre, a gagné deux points à 55.

Les services publics ont fléchi. Les banques se sont effritées. Nouvelle-Ecosse a cédé 3-4 à 77 1-4.

Les papeteries ont décliné. Price Bros a cédé un point à 45 1-2.

D'autre part, Aluminium a cédé 3-4 à 31 3-4, Canada Iron Foundry 1-2 à 39 3-4.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives Copperstream a gagné deux cents à 44 sur un déplacement de 144,800 actions cependant que Procupine Prime a cédé 1-2 cent à 12 1-2 sur un déplacement de 110,000 actions.

McAdam et White Star Copper ont perdu quatre cents à 77 et 59 cependant que Mistango River et New Imperial ont baissé de deux cents chacune à 50 et 81. Equity Exploration a perdu 1 1-2 cent à 21 1-2 tandis que United Obalski a gagné deux cents à 42 et Ghislau un cent à 35.

Cours de l'or

PARIS PC — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 F, cote aujourd'hui 41.90F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10. vaut 103.60F.

LONDRES PC — Cote de l'once d'or fni aujourd'hui en argent américain au marché de l'or européen: $35.7 à l'achat et $35.09 à la vente.

Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.07 57-100, 251 shillings, 7 pences.

Bourse de Toronto

Le marché minier hésitait après 3 jours de congé

TORONTO — Les industrielles ont légèrement décliné hier à la Bourse de Toronto, qui présentait une tendance générale à la baisse au milieu de la plus faible activité enregistrée depuis près d'un mois.

B.C. Forest Products a cédé 1 3-4 à 30 3-4, Massey-Ferguson 1 3-8 à 28 3-8 et Banque de Nlle-Ecosse un point à 77 1-4. Distillers Seagrams a cédé 7-8 à 62 1-4 cependant que Canada Iron et Aluminium ont baissé de 3-4 à 39 1-2 et 31 3-4. Algoma Steel a cédé 1-4 à 74 et Banque Royale 1-4 à 78 1-4.

Par contre, Banque Canadienne Impériale de Commerce a gagné 1-2 à 69 1-8 cependant que Toronto-Dominion et Royale ont gagné 3-8 chacune à 70 et 69 1-4 respectivement. Union Gas a gagné un point à 24 7-8 et Walker Gooderham 1-2 à 37 1-2. Windfall a cédé 26 cents à 78.

D'autre part, Raglan a gagné 20 cents à $3.15, Canadian Dyno 6 cents à $2.02 et Norbeau 22 cents à $1.40.

Les pétrolifères ont décliné. Dome a cédé 1-4 à 31 dans le compartiment des aurifères. Le virement a été de 4,458,000 actions au regard de 7,831,000 vendredi. Il s'agit du plus faible volume de transactions depuis le 8 juillet alors que 4,237,000 actions avaient changé de mains.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix étaient en général stables aux marchés à bestiaux de Montréal aujourd'hui. La demande était bonne et les échanges nombreux.

Sont arrivés: 54 bêtes à cornes, 39 veaux et 3 porcs. Il n'y avait aucune mouton ou agneau.

Les bonnes taures se vendaient $19, les communes de $15 à $16.50.

Les bonnes vaches se vendaient de $16 à $17, quelques-unes à $17.50, celles de qualité moyenne de $14.50 à $15.50, les communes de $13 à $14.25, et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve se vendaient de $8 à $13.

Les boeufs communs se vendaient de $15 à $16.

Les bons veaux étaient à $24-$26; quelques-uns à $27, ceux de qualité moyenne à $20-$23.75, et les communs à $15-$19.

Le prix des porcs n'a pas été établi. Il n'y a eu aucune vente de mouton ou d'agneau.

Bourse de New-York

Wall Street a dégringolé pour de bon hier

NEW YORK — Les cours ont essuyé leur plus fort recul depuis deux mois hier à Wall Street au milieu d'une activité modérée.

Les automoteurs ont été les plus durement touchés par ce fléchissement.

Le virement a été de 4,790,000 actions au regard de 3,800,000 lundi.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 7.58 à 832.77, soit le plus fort recul depuis le 4 juin alors qu'il avait atteint 9.31.

General Motors a cédé 2⅛ à 92⅜. D'autre part, IBM a perdu 14¼ à 444¼, Caterpillar 2⅝, Xerox 2½, U. S. Smelting deux points et Polaroid 2⅝.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 3.4 à 315.8. Cette baisse est la plus forte enregistrée depuis le 22 novembre alors qu'elle avait atteint 7.2.

Chrysler venait en tête, ayant cédé ¾ à 50⅜ sur un déplacement de 84,900 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Walker Gooderham a été la seule à progresser. Aluminium Ltd, Pacifique Canadien et Dome Mines ont cédé ¾. Hudson Bay et International Nickel ½.

Rapports financiers

Scott Paper Ltd., pour le semestre terminé le 27 juin 1964: $736,246, soit l'équivalent de 92 cents l'action au regard de $649,591, ou 81 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Bathurst Power and Paper Co. Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $1,302,000 au regard de $810,000 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Kerr Addison Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $1,980,117, soit l'équivalent de 28 cents l'action au regard de $1,484,640, ou 31 cents, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Kilembe Copper Cobalt Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $970,000, soit l'équivalent de 25 cents l'action au regard de $184,000, ou cinq cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Mount Royal Dairies & Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 mars 1964: déficit net de $56,144 au regard d'un bénéfice net de $108,506 pour l'exercice précédent.

Kam-Kotia Porcupine Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $203,971, soit l'équivalent de 25 cents l'action au regard de $508,970, ou 63 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

British American Oil Co. Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $18,398,000, soit l'équivalent de 84 cents l'action au regard de $13,809,000, ou 63 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

MacMillan Bloedel and Powell River Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $21,300,000, soit l'équivalent de $1.02 l'action au regard de $17,500,000 ,ou 84 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Crown Kellerbach Canada Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $7,151,000 au regard de $5,918,000 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Great Lakes Power Corp. Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $956,589, soit l'équivalent de 81 cents l'action au regard de $947,960, ou 32 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Columbia Cellulose Co. Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $2,092,304, soit l'équivalent de 25.9 cents l'action, au regard de $1,522,954, ou 17.6 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Cours des changes

Afr. du Sud, Rand	1.51⅛
Allemagne, DM	.2719
Angleterre, liv.	3.01⅜
Argentine, peso	.0080
Australie, liv.	2.41¼
Autriche, Schilling	.0420
Belgique, franc	.0218
Brésil, cruzeiro	.0010
Chili, escudo	.3458
Danemark, cour.	.1563
Espagne, peseta	.0182
France, franc	.2206
Hollande, florin	.2991
Italie, lire	.001730
Japon, yen	.002987
Mexique, peso	.087
New-York, dollar	1.08 1/16
Norvège, cour.	.1511
Nlle-Zélande, liv.	3.00½
Pérou, sol	.0406
Suède, cour.	.2104
Suisse, franc	.2500

Vs $16,600,000 en 1963

Dans son rapport semestriel publié aujourd'hui, l'Aluminium Limited annonce des bénéfices nets consolidés, avant déduction des dividendes sur les actions privilégiées, de $26,200,000 pour le premier semestre terminé le 30 juin 1964, chiffre à comparer à celui de $16,600,000 pour le premier semestre de 1963.

Les bénéfices attribuables aux actions ordinaires, après déduction des dividendes sur les actions privilégiées, s'établissent à 80 cents par action, contre 54 cents il y a un an et 68 cents pour le premier semestre de 1962.

Les bénéfices nets pour le second trimestre de 1964 s'élèvent à $15,600,000 (48 cents par actions ordinaire après déduction des dividendes sur les actions privilégiées). Ces chiffres constituent un record pour cette période et dépassent de beaucoupj les $9,300,000 (30 cents par action) du second trimestre de l'année dernière pendant laquel une grève ayant paralysé une de nos filiales productrice de bauxite et réduit de $2,000,00 0les bénéfices nets.

Les expéditions d'aluminium se sont élevées à 452,000 tonnes pendant le premier semestre de 1964, ce qui représente une augmentation de presque 8 pour cent par rapport aux 420,000 tonnes expédiées durant la même période l'an dernier.

Les ventes et les revenus d'exploitation ont atteint le chiffre record de $366,000,000 soit une augmentation de 13 pour cent par rapport aux $324,000,000 de l'an dernier.

L'Aluminum Company of Canada, Ltd., dont les comptes sont consolidés avec ceux de la société mère, l'Aluminium Limited, signale que ses propres bénéfices nets consolidés pour les six premiers mois de 1964 s'établissent à $21,300,000, chiffre à comparer avec $8,700,000 pour la même période de l'an dernier pendant laquelle, la même perte de $2,000,000 était entrée en ligne de compte.

Les autres postes du rapport semestriel de l'Aluminium Limited sur les profits font état d'une réserve pour dépréciation de $32,700,000, réserve qui était de $30,400,000 en 1963; les frais de ventes, de recherches et les frais administratifs sont demeurés pratiquement inchangés: $29,400,000 contre $29,200,000 l'an dernier; les intérêts payés sont passés de $15,400,000 à $14,600,000 et les impôts sur le revenu ont subi une augmentation marquée, passant de $16,300,000 à $25,200,000.

Dans son message aux actionnaires accompagnant le rapport, le président, M. Nathanael V. Davis déclare: "L'augmentation des profits pendant le premier semestre de cette année est surtout dû à un relèvement du prix des lingots, à l'accroissement du valume des ventes et à l'effet qu'a eu le pourcentage élevé d'utilisation sur les coût moyens de production.

"Pendant le second trimestre de 1964, des pertes d'environ un million de dollars dues au taux de change et encourues lors du remboursement d'une dette en dollars américains, ont été lagement compensées par un profit de $1,900,000 réalisé lors de la vente d'immobilisations.

"Nos centres canadiens de production de lingots fonctionnent à 93 pour cent de leur capacité maximum et à plein rendement dans les autres pays.

"En Guyane Britannique, siège de graves troubles politiques et raciaux, la production de bauxite de la compagnie a été réduite de 10 pour cent lors des derniers mois par rapport à la période précédente. La fourniture de bauxite et d'alumine par les autres centres est toutefois normale.

"Au Canada, conclu M. Davis, les conventions collectives en vigueur aux usines de l'Alcan de la Province de Québec depuis trois ans ont expiré pendant le second trimestre et des négociations sont actuellement en cours en vue de la signature de nouveaux contrats.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SOUMISSIONS

Avis aux entrepreneurs en démolition

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à deux heures p. m., le mercredi 12 août 1964, des soumissions pour la démolition de la résidence St-Charles, 1270, rue Island, Montréal.

Les travaux devront être exécutés au cours du mois d'août 1964.

Ces soumissions seront scellées et devront être adressées à:

M. L.-Roger Vincent, acheteur,
La Commission des Ecoles catholiques de Montréal,
Chambre 231,
Centre administratif,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 36.

et elles devront porter, en outre, les mots SOUMISSION: "démolition résidence St-Charles" inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe.

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par la Commission et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalant à deux pour cent (2%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne ou par une Caisse populaire. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le bureau de l'acheteur ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse précitée le cahier des charges et les formules requises.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu au Centre administratif à deux heures p. m., le mercredi 12 août 1964.

Le secrétaire,
Paul-Emile Allin.

LABRADOR ACCEPTANCE CORP.

Avis de dividendes

AVIS est, par les présentes, donné que les dividendes trimestriels suivants ont été déclarés payables le 1er septembre 1964 aux actionnaires inscrits à la Fermeture des bureaux le 17ème jour d'août, 1964.

a) Un dividende de trente-cinq (35c) l'action (septième dividende) sur les actions privilégiées rachetables et convertibles à dividende cumulatif de $1.40, d'une valeur nominale de $25 chacune;

b) Un dividende de dix cents (10c) l'action (dix-septième dividende) sur les actions classe "A" de la compagnie en circulation d'une valeur nominale de $5 chacune.

Par décision du conseil d'administration.

B.A. CHALMERS,
Secrétaire.

Montréal, le 1er août, 1964.

Actions et obligations

Craig, Forget & Cie Ltée

AGENTS DE CHANGE

Membres des { Bourse de Montréal / Bourse Canadienne

204 ouest, rue Notre-Dame — Tél.: VI. 9-6263
Montréal 1

Achats et ventes d'obligations

Gouvernements — Municipalités — Commissions scolaires — Institutions religieuses — Services publics — Corporations

CRÉDIT QUÉBEC INC.

COURTIERS DE PLACEMENTS

Choix exceptionnel d'obligations de tout repos.

132 ouest, rue St-Jacques Tél. Victor 9-5361
MONTREAL

Kippen & Company Inc.

ETABLIE EN 1922

Membres

Bourse de Montréal Bourse Canadienne

L'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

1155 ouest, boulevard Dorchester
Montréal 1.

Téléphone: 866-5761 Telex: Montréal 01-2446

JEAN PAGNUELO, gérant du service français

New-York — Relié par fils privés — Toronto

prêts hypothécaires

À TERMES INTÉRIMAIRES OU MOYENS

- pour propriétés industrielles et commerciales
- à partir de $25,000 à $1,000,000 ou plus

Pour obtenir des renseignements, téléphonez à

Capital Funds (IAC) Limited

MONTRÉAL: M. G. Clerk, 1320 boul. Graham, 739-4701

QUÉBEC: M.C. Gagnon, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777

IAC DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL

Les réponses aux questions que vous vous posez!

Qu'est-ce qu'une action?
Pourquoi acheter des actions?
Les dividendes sont-ils élevés?
Que sont les actions privilégiées?
Qu'est-ce qu'une obligation?
Que valent les actions?
Pourquoi leurs prix varient-ils?
Que signifient "à la hausse" et "à la baisse"?
Comment lire la cote?
Qu'est-ce que la spéculation?
Comment les valeurs se négocient-elles?
Qu'est-ce que la Bourse?
Qu'est-ce qu'un titre non inscrit?
Qui peut acheter des actions?
Quels services rend un courtier?
Comment acheter et vendre des valeurs?
Comment savoir le cours d'un titre?
Comment passer une commande?
Comment les commandes sont-elles exécutées?
Y a-t-il un minimum fixé pour les commandes?
Que coûte l'achat ou la vente d'actions?
Comment acquérir un portefeuille avec seulement $40 par mois?

C'est à ces questions que notre brochure "Ce que chacun devrait savoir sur les actions et les obligations" s'efforce de répondre aussi clairement que possible.

Si vous en désirez un exemplaire — gratuit, bien entendu, il suffit de téléphoner ou d'écrire à

Service français

MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC.

MEMBRES DES BOURSES DE MONTRÉAL ET DE NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.

635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2
Téléphone: UNiversity 1-8241

Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacon	7370	125	105	100	—5
Abitibi	3285	$15⅛	15	15⅛	— ⅛
Abit pr	100	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Ackind	100	395	395	395	—10
Ackind pr	25	$25½	25½	25½	
Agnew-S	100	$11½	11½	11½	—1½
Alta Dist	1350	400	395	395	—10
Alta Gas	3555	$34¾	34¼	34½	+ ¼
Alta Gas pr	67	$110	110	110	+1
Alt Gas Bpr	10	$107½	107½	107½	+1
Alta Gas w	1305	$10⅛	975	975	—20
Alta Nat	255	$31½	21½	21½	
Alg Cen	50	$35⅜	35¼	35⅜	— ⅛
Alg Cen w	44	$16⅜	16⅛	16⅜	— ¼
Algoma	1178	$74½	74	74	— ¼
Alumini	3626	$32¼	31⅜	31⅜	— ⅜
Alum 4¼pr	550	$44⅞	44¼	44⅜	+½
Alum 1pr 4	25	$22¼	22¼	22¼	
Alum 2pr 4½	150	$49½	49¼	49½	
Analog	3100	100	90	100	+20
Anthes A	135	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅛
Anthes Cpr	131	$101¼	101¼	101⅜	+ ½
Argus	880	$17¼	17	17	— ⅛
Arg Bpr	175	$53¼	53⅛	53⅛	
Arg C P pr	1285	$14⅜	14⅛	14¼	— ⅜
Arg 250 pr	210	$53½	51½	51½	
Ashdown B	255	58	8	8	
Atlan 6pr	325	$24	24	24	+ ¼
Atl Sugar	400	$17⅜	17¼	17¼	
Atl Sug A	200	$25	25	25	+ ⅜
Auto El	200	495	480	480	—10
Bank Mont	1861	$69½	69	69¼	+ ⅜
Bank NS	1672	$78½	77¼	77¼	—1
Bartace	100	320	320	320	
Bath P	630	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Bath P pr	100	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Bath P wts	250	700	700	700	
Bell Phone	3720	557	56¾	56¾	
Bicks	250	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Bow S½ pr	125	$52	51	51	— ½
Bowater	1975	$7½	7⅜	7⅜	
Bramalea	1000	86	6	6	+ ⅛
Brazil	7979	365	360	360	—10
Br Tank pr	80	$36	36	36	+2
BA Oil	1834	$34	33⅝	33¾	— ⅛
BC Forest	960	$31	30¾	30¾	— ⅜
BC Pack A	100	$17	17	17	
BC Pack B	300	$17	17	17	
BC Pow	2846	47	47	47	
BC Sugar	235	$44½	43	44½	+1½
BC Phone	45	$64¾	64⅝	64¾	— ⅛
BCPh 6¼ pr	10	$109½	109½	109½	
BCPh 6pr	10	$108	108	108	+ ½
BCPh 5¾ pr	25	$107	107	107	
Brockville	100	$7	7	7	
Brooke pr	215	$20⅜	20⅛	20⅜	
Bruck B	220	$12	12	12	
Build Prod	485	3755	3750	3750	
Bulole	210	56	6	6	
Burns	300	$12⅜	12⅛	12⅜	
Cabal	235	37	37	37	
Cal Pow	2858	$23¼	22	22	—1¼
Cal P Spr	10	$104	104	104	
Can Bread	800	$8⅛	8¼	8⅛	+ ⅛
Can Cem	275	47	47	47	+ ⅛
Can Cem pr	170	$28½	28½	28½	— ⅜
CD Sug	25	$25¼	25½	25½	— ⅛
Ci Fndry	695	$40⅜	39½	39½	— ¾
Ci F 4¼	85	$92¼	92¼	92¼	— ¾
Can Malt	370	$21¾	21¼	21¼	— ¼
C Pack B	205	$17¾	17½	17½	+ ⅛
Can Perm	85	$71⅛	71	71⅛	+ ⅛
CSL	159	$30	30	30	
Can Wire B	1100	17	17	17	
CAE	3000	$10	9⅞	10	+ ⅛
C Brew	8611	$11¾	11½	11½	— ⅛
C Brew Apr	210	$51	51	51	
C Brew Bpr	410	$53¾	53⅜	53¾	— ⅛
C B Alm A	400	$11⅜	11⅜	11⅜	
C B Alm A w	75	165	165	165	+15
C B Al B w	200	150	150	150	—10
Can Can A	550	$14¾	14⅝	14¾	— ⅛
C Chem w	350	770	755	770	+10
C Colli 6pr	235	$18¾	18¾	18¾	
C Curt W	500	56	56	56	—4
C Found pr	225	$17⅛	17⅛	17⅛	
CGE pr	210	$40¼	40¼	40¼	
Can G Inv	230	$40	40	40	
C Hydro	295	$21	21	21	
C Imp Bk C	1374	$69¼	68¾	69⅛	+ ½
C Ind Gas	935	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
C Ind Gaspr	632	$14⅛	13¾	13¾	— ½
CIL	215	$21	21	21	— ⅛
CIL pr	25	$82	82	82	
C Marc	550	450	435	450	+25
CPR	2360	$46¼	46	46	— ⅛
Cdn Pet pr	1100	$13½	13⅜	13½	
C Refract	100	$16½	16½	16½	+ ½
Cdn Salt	100	$23¼	23¼	23¼	
C Tire A	150	$38¾	38¾	38¾	
C Vickers	100	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
CWN Gas	100	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Cap Bldg	700	215	210	210	+5
Chat-Gas	575	$16¼	16	16¼	+ ¼
Chemcell	1725	$15¼	15	15	— ¼
Chemc 175p	150	$37¾	37½	37½	— ½
Chrysler	230	$55½	54¾	54¾	
Clairtone	567	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
Clairton w	100	230	230	230	—5
Col Cell	1790	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Conduits	1300	$61⅜	6	6	
C Savings	300	$10½	10½	10½	— ⅛
Con Beks	232	$6	6	6	
Con Bldg	4450	$10¼	9⅞	10⅛	+ ⅛
Con Bldg w	375	720	710	720	—3
Con M S	2852	$37½	37	37¼	
Con Gas	3414	$12⅞	12⅝	12⅝	
Corby vt	125	$20	20	20	
Coronation	550	$5¾	5½	5½	
Corontn pr	25	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Coron 2pr	100	$8	8	8	— ⅛
Coron 120 pr	100	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Coron w	400	79	85	75	
Cosmos	650	$12¼	12¼	12¼	
Crain RL	1380	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
Crestbrk	200	350	350	350	
Crown Tr	25	$60	60	60	
Crow's N	215	14	14	14	— ⅛
Crush Int	1015	$12	11¾	11¾	— ⅛
Cygnus A	763	450	450	450	—10
Cygnus B	2046	470	465	465	—5
Delta Acc	616	$21½	21½	21½	— ⅛
Dist Seag	1175	$63	62¼	62¼	— ¾
D Bridge	1951	$22⅛	22	22	
D Coal pr	100	$11½	11½	11½	— ⅛
Dom Elect	480	$11½	11½	11½	— ⅛
Dofasco	3264	$25⅛	24⅝	24⅞	— ¼
Dom Glass	225	$77½	77½	77½	
Dom Scot	230	$11¾	11¾	11¾	
D Scot pr	210	$49	49	49	
Donco	1595	$16½	16	16	— ¾
Dom Stores	1695	$23¼	23	23	
Dom Tar	5200	$23½	23	23	
Dom Tar pr	125	$22½	22½	22½	+ ¼
Dom Text	1445	$29¾	29½	29¾	
Du Pont	456	$55½	53	55	+2½
East Ch Tr	215	$52	53	53	
Emco	220	$20½	20½	20½	
Emp Life	545	$250	240	250	+10
Falcon	392	$72¾	72½	72½	
Farm Play	450	$20½	20¾	20½	
Fed Farms	200	56	5¾	5¾	— ⅛
Fed Frm w	200	300	300	300	+25
Fed Grain	1300	$9⅞	90	90¼	+ ¼
Fleet Mfg	200	70	70	70	
Ford Cda	302	$198	195¼	196¼	—1¾
FPE-Pion A	400	$10⅜	10¾	10⅜	+ ⅛
FPE-Pion pr	100	$55	55	55	+ ¼
Fraser	250	$32½	32¼	32¼	— ¼
Fruehauf	135	$9	9	9	
Gen Bake	825	$7	6⅞	7	
G Dynam	185	$34	34	34	+ ½
GMC	223	$102	99	99	
GP Drill	300	130	130	130	+5
GP Drill A	275	125	125	125	
GS Wares	610	$16¼	16	16¼	+ ¼
Globe A	275	$13	12¾	12¾	
Goodyear	30	$155	155	155	— ½
G Mack B	100	$10⅜	10⅜	10⅜	—⅛
GL Paper	1185	$27½	27	27	
GL Power	1300	$23¾	23	23	— ⅜
G L Pow w	400	$12	12	12	+ ¼
GN Cap Bw	250	70	70	70	
GW Coal A	500	450	450	450	—20
GW Coal B	800	395	395	395	
Gr Wpg G	500	$16¼	16⅛	16⅛	
Greyhnd	1050	$14	13	13	—1¼
Guar Tr	424	$60	60	60	
Hardee	1600	90	85	85	—5
Hard Carp	250	$18	18	18	rsHd
Hard Carp A	1400	$16¼	16⅛	16¼	
Hawker-S	950	$7¼	7¼	7¼	
Hayes Stl	200	$18⅜	18⅜	18⅜	
H Dauch	390	$57½	57	57	
Holden A	200	$12	12	12	+ ½
Holt Ren	261	$14½	14½	14½	
Home A	2748	$18⅜	18⅛	18⅜	— ⅛
Home B	937	$18¾	18½	18½	— ¼
HBC	265	$16⅛	16½	16⅛	
H B Oil	1025	$16½	16¼	16¼	— ⅛
Hur Erie	50	$66½	66½	66½	— ⅛
Husky	25337	$10¼	9⅞	9⅞	
Husky w	260	16	15	15	
Husky C W	200	16	16	16	+1
Imp Life	22	$207	207	207	
Imp Oil	1328	$51¼	50⅞	50⅞	
Imp Tob	1365	$13¾	13½	13½	— ⅛
Ind Accep	676	$23¾	23¼	23¾	— ⅛
Ind Min	213	$10¼	10¼	10¼	
Ind Wire	600	135	135	135	—20
Inglis	700	485	395	395	
Inland Cpr	330	$16	16	16	
Inland Gas	1550	28½	8¼	8¼	— ⅛
Inland Gpr	215	$20	20	20	
Inland Gw	1000	85	85	85	—5
IBM new	26	$500	485	485	
IMC	100	$74½	74½	74½	— ½
Int Nickel	2828	$84¼	83¾	83¾	— ⅜
Int Util	1100	$26¾	26½	26½	
Int Util pr	50	$53	53	53	— ½
Intpr Dis	300	280	275	275	—5
Inter PL	1830	$98	89¾	90	
Int St P	4570	370	355	355	—18
Inv Syn	100	$67	67	67	
Inv Syn A	188	$65½	65	65	
ITL Ind pr	250	$23	23	23	
Jefferson	725	89	8¾	8¾	— ⅛
Jeff Bw	200	340	335	340	—5
Jockey C	601	425	410	425	+15
Jock C pr	100	$10⅜	10¾	10¾	
Jock C B pr	200	$10	10	10	—1
Jock 2pr	100	$10	10	10	
Jock wts	100	46	46	46	—4
Kelly D A	200	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Kelly wts	275	165	160	160	—5
LaSalt	2618	$27⅞	27¼	27¼	— ⅛
Lafarge	640	$9¾	9¼	9¼	+ ⅛
Lafarge A	700	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
LOnt Cem	2203	305	300	305	
LOnt Cemp	300	$13¾	13½	13½	— ¼
L O Cem w	3000	40	40	40	—1
Lakeland	1250	$6⅞	6½	6½	— ⅛
Lakeland pr	225	$20¼	20	20¼	
Lakeland wt	600	405	395	395	—15
Lambtn Ln	125	$8¼	8¼	8¼	
Laura Sec	100	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
Lau Fin	1190	$15⅞	15¾	15¾	
Lau F 200	25	$40¼	40¼	40¼	
Lau Fin 140	180	$25¼	25	25¼	
Lau F 125	131	$22	22	22	
Lau Fin 63w	900	415	400	405	—10
Levy	903	$19⅝	19½	19⅝	— ⅛
Levy A pr	100	$12⅝	12⅝	12⅝	
Levy Bpr	900	$24¾	23⅞	24¼	+1¼
LobCo A	8056	$9	8¾	9	+ ⅛
LobCo B	9685	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
LobCo pr	125	$50	50	50	
LobG 1pr	300	$33	32¾	33	+ ⅛
LobG B pr	370	$33½	33½	33½	+ ½
LobGro	232	$144	144	144	
Lob Inc	250	$9	9	9	
Loeb M	3710	$12⅛	11⅞	12	— ⅛
Maclaren A	200	$23½	23½	23½	
Maclaren B	175	$24	24	24	
MB and PR	2384	$30⅝	30½	30⅝	+ ⅛
Maher	25	$29¼	29¼	29¼	
M Leaf Mill	815	$17	17	17	
Mass-F	13235	$29	28¼	28¼	— ⅛
Mass-F 5½	1935	$142⅛	140	141½	—6⅛
MEPC	250	380	380	380	
Met Stores	400	$9	9	9	
Mid Pac	500	475	475	475	
Mid-West	7500	350	320	330	
Milt Brick	150	330	330	330	—5
Molson A	520	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
Molson B	530	$36	36	36	+ ½
Mon Foods	240	$6½	6½	6½	
Mont Loco	210	$13½	13½	13½	
Moore	1813	$56¾	55⅞	56½	+ ⅜
Morse A	200	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅛
Nat Drug	370	$10½	10½	10½	
Nat Dr pr	125	$13	13	13	— ⅛
Nat Trust	110	25	25	25	
Neon	73	$28	28	28	+ ¼
Nia Wire	100	$15¼	15¼	15¼	
Nia Wire B	215	$13½	13½	13½	
Noranda	1696	$48¾	48⅜	48¾	
NO NGas	330	$23⅛	22¾	23	— ¼
Nor Phone	2100	$10¼	10¼	10¼	
NW Util pr	100	$82¾	82½	82½	+ ½
Ocean Cem	200	$19	19	19	+ ¼
Ogilvie	250	$11⅞	11¾	11⅞	
Ont Steel	119	$30	30	30	— ¼
Oshawa A	30	$28	28	28	
Pac Pete	3235	$13½	13	13	— ⅜
Pac Pete w	600	770	760	760	—40
Parker	1100	500	500	500	+90
Pembina	220	$8½	8½	8½	— ⅛
Penmans	25	$30½	30½	30⅝	
Photo Eng	225	$18	18	18	
Pow Corp	1630	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
Premium	1100	160	150	160	—15
Price Bros	601	$45⅝	45¼	45⅝	—E
Russel H	200	$11	11	11	
St Maurice	1800	38	37	37	—2
Salada	1170	$13	12⅝	13	+ ⅛
Sayvette	3700	365	350	365	+20
Selkirk A	550	57	6⅛	6⅛	+ ⅛
Seven Arts	200	$14½	14½	14½	— ½
Shell Can	823	$18⅝	18⅜	18⅝	
Shell I pr	420	$27¼	27	27	+ ¼
Shell I wts	632	615	600	610	—10
Shop Save	1100	$13¼	12¾	13¼	+ ⅜
Simpsons	2800	$23⅜	23½	23½	
Slater Steel	2145	$16⅛	16⅛	16⅛	
Slat Steelpr	200	$21½	21¼	21¼	— ⅛
Southam	400	$31½	31	31⅛	+ ⅛
St Lawrence	400	$11¼	11	11⅛	
Steel Can	6305	$26¼	26	26¼	
Steinbg A	220	$30⅜	30¼	30¼	
Ster Tr	210	$56	56	56	
Supteat ord	2175	$19	19	19	
Tanblyn pr	210	$45	45	45	
Tancord	22	215	215	215	
Tancord pr	22	205	205	205	
Texaco	220	$58½	58	58	— ½
Tor-Dom B	1781	$70	69¾	70	+ ⅛
Tower wts	1500	3	3	3	
T Fin A	1995	$12¼	12	12¼	+ ⅛
T Fin B	225	$12¼	12⅛	12¼	— ⅛
Transair	1100	325	320	320	
Tr Can PL	4447	$41⅞	41¾	41⅞	+ ⅛
Trans-Mt	2682	$19¾	19½	19¾	+ ⅛
Trans PPL	600	$8⅞	8⅞	8⅞	
Turnbull	100	$9½	9½	9½	+ ⅛
Turnbull Apr	250	$20½	20½	20½	
Un Gas	5900	$24⅝	24	24⅝	+1
U Gas Bpr	210	$57⅛	57½	57½	
U Corp B	1340	$11	10¾	11	
Versafood	1125	315	315	315	+10
Versatile	220	$10¾	10¼	10¾	
Vic G Tr	1250	$12	12	12	—1
Walk GW	2256	$37¾	36⅞	37½	+ ½
Wat Equp	100	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Wel Fin tc	300	$6⅝	6¼	6¼	
West Ind A	1100	115	115	115	
Westcoast	3638	$18⅞	18½	18¾	+ ⅛
Westeel	525	$12½	12	12½	+ ½
W Pacific	620	$17½	17¼	17¼	— ⅜
Weston A	3695	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Weston B	650	$19¼	19½	19¾	
West A wts	705	$10¾	10¼	10¼	— ⅛
White Pass	725	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ⅛
Woodwd A	1050	$27	27	27	
Y Knife B	500	150	150	150	+5
Zellers	100	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Zenith	800	430	425	425	

MINES

Acad Uran	2000	6	5½	5½	— ½
Accra	1500	29	28	28	—1½
Advocate	820	640	630	635	+5
Agnico	70	70	67	70	
Akaitcho	3500	52	51	51	—2
All Pitch	3850	22	20	21	—1
Am Larder	2000	16	15½	15½	—½
A Am Moly	4400	148	140	140	—5
Ang Rouyn	7300	48	45	45	—2
Ansil	34000	11½	11	11	
Area	2500	205	191	191	—11
Arjon	5000	10	10	10	
A Arcadia	4000	23	2⅛	22	
Atl C Cop	1100	92	92	92	
Atlin-Ruf	4500	9	8½	9	
Bankeno	1000	33	33	33	—1
Bankfield	500	11	11	11	+1
Base Met	178700	25½	21	23	—2
Baska	6100	10	9	10	+ ½
B-Duq	8466	25	25	25	+4
Belcher	850	36	36	36	+1
Bellefer	3020	50	46	46	—4
Bethlm	1750	685	675	680	
Bevcon	2000	11	11	11	— ⅛
Bibis	24500	28	24	25½	+1
Big Nama	2200	36	36	36	
Black By	2200	16	16	16	+1
Bralorne	700	390	385	385	—10
Bounty	3691	31	31	31	+1
Brouf Reef	3400	47	47	47	—2
Brunswk	2020	935	920	920	
Buff Ank	1000	212	205	205	+5
Bunk Hill	49000	27½	25	27	
Cadamet	21325	17	15	15	—1
Camflo	5500	174	170	172	
Camp Chib	754	415	405	405	—10
C Tung	2550	86	82	82	—4
Cam Mine	8000	27	26	27	
C Austral	8500	9	9	9	+ ⅛
C Dyno	95718	210	202	202	+8
C Faraday	11300	300	280	285	+10
Cdn Keeley	2050	27	27	27	
C Malart	1600	70	70	70	—5
Cdn NW	15000	6½	6	6	
C Silica	1250	75	74	74	—6
Candore	61500	26½	22	22	—½
Carlboo	2939	69	66	66	+1
Cassiar	2340	$12½	12¼	12½	+ ⅛
Cayzor	500	21	21	21	
Cent Pat	1525	160	160	160	+11
Cheskirk	41200	15	12	12½	+ ⅛
Chester	640	17½	17½	17½	+1
Chib-Kay	1000	10½	10⅛	10½	
Chib M	5000	30	30	30	—3
Chimo	500	87	87	87	—3
Coch Will	1100	315	310	315	+5
Coin Lake	2000	21	20½	20½	+ ½
Comb Met	500	21	21	21	—1
Conlagas	2500	82	80	80	—3
Conlaur	700	23	23	23	
Con-Key	3500	11	10½	11	+ ½
C Bellek	5000	7	6½	6½	— ½
Con Brewis	3000	43	42	42	—1
C Callinan	3000	8½	8⅛	8½	
CG Arrow	5500	30	27	30	+2
C Hall	12800	40	38	38	—1½
C Marben	500	171	171	171	—2
C Marcus	600	100	99	99	—4
C Mogul	5000	395	385	385	—10
C Morrison	16600	79	72	72	—6
Con Negus	65000	27	23	23	—2
Con Nichol	5035	15	15	15	—1
C Northld	1000	24	24	24	+1
C Rambler	200	133	133	133	+2
C Red Pop	2555	11½	11½	11½	— ½
C Recourt	9800	14	13½	13½	
C Senorm	9000	13½	13	13	— ½
Conwest	100	290	290	290	
Cop Corp	14500	32	29	29	—2
Cop-Man	2000	7½	7½	7½	—1
Coulee	2000	26	26	26	+1
Cowich	3500	54	53	53	
Craigmt	675	$16⅞	16¾	16¾	
Crainor	30500	24	20	20	—4
Cusco	23800	17	15	16	
Daering	6375	12½	12	12	—1
D'Aragon	3500	19	19	19	—1
Deer Horn	3030	57	57	57	—2
D'Eldona	1000	9½	9½	9½	
Delhi Pac	2500	19	19	19	—1
Delnite	1084	78	78	78	
Denison	2254	$14⅝	14⅜	14⅝	— ⅛
Dicknsn	715	490	485	490	+10
Discovry	3856	335	325	325	+5
Dome	415	31	31	31	— ⅛
Duraine	4000	35	31	35	+5
Duvan	22500	16½	15	16	
East Sull	300	330	325	330	+5
El Sol	6000	7	6½	6½	
F'west T	4000	21	18	18	—2
F Mar	7075	178	175	177	
Frncoeur	89000	21	18	20	+2
Frobex	613	118	112	112	—6
Gaitwin	4500	6	5½	5½	
Geco Mine	1196	$37½	36¾	37	+ ½
Genex	97850	52	48	48	—1
Giant YK	325	$11⅞	11⅜	11⅞	+ ⅛
Glenn Ur	80120	25	20	20	—4
Goldale	10000	34½	34	34	+4
GP Mining	63020	48	39	40	—5
Goldray	12167	50	46½	46½	+ ½
Grandroy	3000	16½	16½	16½	—1½
Granduc	1150	565	550	565	+20
Gunnar	1845	705	695	695	—5
Hallnor	200	205	205	205	—30
Hard Rock	2000	13	13	13	+ ⅛
Har-Min	4700	9	9	9	
Hastings	1700	275	270	270	
Headway	3600	19	18	18	—8
Heath	10000	6	6	6	
High Bell	1000	770	770	770	+10
Hollinger	1115	$27⅜	26¾	27	—¾
Hud Bay	350	$66⅜	65⅞	65⅞	— ¾
Hu-Pam	1000	15	15	15	+ ⅛
Hydra Ex	9080	27½	24	24	—1
Int Helium	1566	152	150	150	—3
Irish Cop	8000	27	24	27	+4
Iso	2800	265	256	260	—12
J Waite	3100	18	17	18	
Jacobus	100200	23½	22	22	—1
Jaye Expl	3000	12½	12	12	
Jelex	12900	25	22	22	—2
Joburke	23700	13½	13	13½	+ ½
Joliet	14000	36	35	35	—1
Jonsmith	1500	18	18	18	
Joutel	4250	135	125	135	—10
Jowsey	4313	75	70	72	—2
Kenville	35000	10	9½	9½	— ½
Kerr Add	3675	715	705	710	—15
K Anacon	4798	104	102	102	
Kilembe	1506	480	470	470	—25
Kirk Min	3200	19	18	18	—1
Kopan	1000	15	15	15	
Lab Min	660	$33½	30¾	31	—2
L Dufault	6278	$11¼	11	11	— ⅛
Lakehead	3100	23	22	22	—1
Lake Ling	30000	11	11	11	— ⅛
L Osu	2000	19	19	19	—1
L Shore	2100	200	200	200	+5
La Luz	110	680	680	680	
Langis	4700	30	28	28	—2
Latin Am	1300	16	16	16	— ⅛
Leitch	7875	550	530	530	
Lorado	4335	158	150	152	—2
Louvicr	68100	27½	24	24	—3
Macassa	425	250	245	245	—5
Macdon	10500	34	30	31	— ½
Madsen	3800	203	199	200	
Magnet	21000	14½	13½	13½	
Malartic	5900	70	70	70	
Manoka MS	2000	14	14	14	— ⅛

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi

C'est un exploit semblable que Robert Cossette veut réaliser

DOUVRES, Angleterre (Reuter) — Un paraplégique américain de 39 ans, aux membres inférieurs partiellement paralysés, est arrivé aujourd'hui sur une plage déserte proche de Douvres après avoir traversé La Manche à la nage — parcourant une vingtaine de milles en 12 heures et 45 minutes.

Le nageur, M. John Starrett, garde-chasse dans le Massachusetts, a déclaré, à son arrivée, que c'était le plus beau jour de sa vie. Il a ajouté qu'il allait se reposer et prendrait un bain de mer demain "pour se détendre."

Le record de vitesse pour la traversée de La Manche dans le sens France-Angleterre est actuellement de 10 heures et 35 minutes.



En Allemagne, on vient de lancer le curling d'été. Il n'est pas impossible que des promoteurs canadiens de ce sport qui connaît beaucoup d'adeptes au pays fassent profiter les nôtres de cette innovation bientôt. Le procédé est très simple. Au lieu de jouer sur de la glace, on utilise le terrazzo. Ces joueurs d'Allemagne semblent bien s'amuser, comme en fait foi la photographie. (Photo Keystone)

L'ACCL aura trois délégués au congrès mondial de la récréation à Kyoto, Japon

Grâce à une généreuse subvention du ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être social, l'Association Canadienne des Centres de Loisirs a invité deux éminents conférenciers à sa clinique nationale de Rivière-du-Loup, du 27 août au 3 septembre, le Dr Thomas-E. Rivers et M. René Bazennerye.

Le Dr Rivers est directeur général de l'Association Internationale de la Récréation. Pendant plus de 40 ans, il fut l'un des principaux artisans du mouvement récréatif à travers le monde. Il prépare présentement le congrès mondial de la récréation, qui se déroulera à Kyoto, au Japon, en octobre prochain.

Précisons que l'Association canadienne des centres de loisirs aura trois de ses délégués à Kyoto. Il s'agit de l'abbé Ronald Landry, directeur du Foyer-Patro de Rivière-du-Loup, du R. P. Marcel de la Sablonnière, et de M. Yvan Dubois, le président de l'organisme.

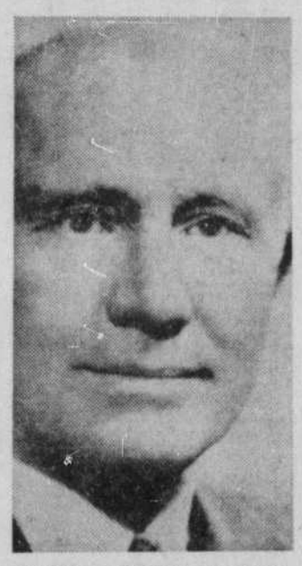
L'Association canadienne doit faire monter un magnifique kiosque à l'exposition dans lequel on tentera de montrer ce qui se fait au Canada en matière de loisirs et récréation.

Le 7 avril 1964, l'U.S.A. Congressional Record décernait au Dr Rivers le titre d'"ambassadeur de la récréation". Le Dr Rivers a effectué plusieurs voyages, dont une mission spéciale dans sept pays du sud-est asiatique. En 1958, il se rendait à Gaza dans le but d'étudier les besoins récréatifs des militaires de la force d'urgence des Nations unies.

Le second conférencier, M. René Bazennerye est directeur général adjoint du Haut-Comité des sports, en France. Chevalier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite sportif et des palmes académiques, M. Bazennerye fut quatre fois champion de France du lancement du disque, champion de natation de Paris et finaliste aux championnats de France de basketball.

M. Bazennerye est, en outre, conseiller de l'UNESCO, membre du Conseil international pour l'éducation physique et des sports et président actuel du Comité des sports du Conseil de l'Europe Nul doute que ces spécialistes de réputation internationale sauront intéresser les participants de la clinique. Pour informations, on est prié de s'adresser à l'Association canadienne des centres de loisirs, située à 4265, avenue Papineau, à Montréal.

Une autre clinique sur les loisirs et la récréation aura lieu cette fois à l'Auberge du Petit Bonheur, au lac Quenouille, ainsi qu'à l'Ecole secondaire de Ste-Agathe, du 20 au 26 août. Tous les moniteurs et les monitrices des loisirs seront invités à cette clinique nationale de perfectionnement.



Dr Thomas-E. Rivers, directeur général de l'Association internationale de la récréation, sera un des confréenciers invités à la clinique nationale de l'Association canadienne des cntres de loisirs, à Rivière-du-Loup, du 27 août au 3 septembre. Après cette série de conférences, le Dr Rivers partira pour Kyoto, au Japon, où il assistera au congrès mondial de la récréation.

Nouvelles en abrégé

Les Alouettes de Montréal ont annoncé hier qu'ils avaient envoyé sept recrues aux Seahawks de Portland, de la ligue de la Côte du Pacifique, afin d'acquérir un peu d'expérience. Il s'agit de l'ailier Hugh Rohrschneider, du garde Blaze Iuiano, du centre Dennis Gerardi, du garde Gus Gonzales, du demi Terry Evenshen, de Nat Craddock et Andy Levellier.

•

CALGARY. — Les Roughriders de Saskatchewan ont remporté une victoire de 15 à 4 sur les Stampeders de Calgary lundi soir lors de la première partie de la saison. Les points des Stampeders ont été comptés par Larry Robinson, tandis que George Reed, Jerry James, Buchanan et Martin Fabi ont comptés ceux des Roughriders.

•

ILE DE CEYLAN — Un professeur d'éducation physique a trouvé la mort hier dans des conditions dramatiques à Jaffna, au nord de l'île de Ceylan, au cours d'une réunion d'athlétisme scolaire. Un javelot qui venait d'être lancé par un jeune garçon vint se planter dans l'estomac du professeur qui faisait fonction d'officiel. Transporté immédiatement à l'hôpital le moniteur devait y décéder.

JOLIETTE. — Le vétéran bloqueur Bob Geary et deux autres joueurs mis au rancart par la Ligue canadienne de football ont rallié les Rifles de Québec de la United Football League.

Geary avait reçu son congé la semaine dernière après avoir porté l'uniforme des Alouettes de Montréal, de la Conférence de football de l'Est pendant plusieurs saisons. Il avait fait ses premières armes avec les Shamcats de Verdun, de la Quebec Rugby Football Union.

C'est le directeur général des Rifles, J. I. Albercht qui a annoncé son engagement.

Le bloqueur Joe Tiller et le demi Wally Foltz, que les Stampeders de Calgary, de la Conférence de l'Ouest avaient congédiés ont également rallié les Rifles à leur camp d'entraînement de Joliette, 50 milles au nord-est de Montréal.

•

BOSTON — Ted Williams serait dans un état satisfaisant après avoir subi une opération au dos, selon un porte-parole de l'hôpital. Williams, qui a été le dernier joueur des ligues de baseball majeur à obtenir une moyenne de .400 au bâton a été opéré le 28 juillet dernier. Il demeurera à l'hôpital pour une période indéfinie.

À ST-LAMBERT, VENDREDI

La Palestre délègue ses concurrents aux essais

Quatre athlètes de la Palestre nationale prendront part au championnat et essais olympiques d'athlétisme léger qui aura lieu vendredi et samedi les 7 et 8 août prochain à Saint-Lambert.

Bruno Paladin, athlète sénior, prendra part à l'épreuve du lancer du marteau, tandis que trois juniors concourreront, pour la première fois, dans la catégorie sénior, ce sont: Pierre Tibi qui a remporté l'épreuve du saut en hauteur, lors du championnat provincial sénior qui a eu lieu il y a quelques semaines à Québec, ainsi que Jean Lépine, champion provincial junior, au saut à la perche, et Luigi Stellon qui prendra part aux épreuves du lancer du disque et du javelot. Stellon est champion provincial pour le lancer du disque junior et sénior.

Roland Bouffard, responsable de l'athlétisme de la Palestre nationale, a inscrit ses jeunes athlètes à cette importante compétition pour qu'ils puissent acquérir de l'expérience. Il espère bien, qu'un jour, un de ses quatre athlètes fera sa marque et se méritera une place sur l'équipe olympique du Canada.

En fin de semaine dernière, quatre coureurs de la Palestre nationale ont pris part à la course invitation de Val d'Or, organisée par le club Kiwanis de cette localité dont M. Florent Houde était le responsable. Cette épreuve était sous la présidence du maire de la localité, M. J.-E. Bérard.

Dans cette course de douze milles, les athlètes de la Palestre se sont classés, pour cette épreuve, dans l'ordre suivant:

Ronald Trudeau, 4e, en 1h. 09.16. Alphonse Ouellette, 7e, en 1h.13.28. Leslie Brooks, 10e, en 1h.20. Roland Bouffard, 12e, 1h.25.10.

Championnat "6 à 10"

Le club de golf Kanawaki sera l'hôte demain de 166 joueurs de l'Association de golf de la province de Québec qui prendront part au 4ème championnat annuel "Six à Dix" pour le trophée Getliffe. Il s'agit d'un tournoi de 18 trous. Les golfeurs éligibles à cette épreuve sont ceux ayant une marge d'erreurs nationale de 6 à 10 inclusivement.

Parmi les favoris on retrouve le champion de la première compétition Adrien Leblanc de Whitlock, Jack Wilson et Bob Putnam de Whitlock, Charles Courville de Lorraine, Bob Burge de Rosemère, Roméo Trudeau de Laval, et Dick Ogilvie de Kanawaki.

La Commission de boxe de N.Y. réclame des sanctions

NEW YORK — La Commission de boxe de l'Etat de New York a déclaré officiellement qu'elle était opposée à un nouveau combat entre Cassius Clay et Sonny Liston pour le titre mondial des poids lourds et elle a demandé que des sanctions soient prises contre toute commission ou fédération qui approuverait une telle rencontre.

La commission de l'Etat de New-York a expliqué que sa décision était motviée à la fois par les "manipulations" qui se sont produites lors de la première rencontre entre les deux hommes le 25 février à Miami et par le fait que Liston avait un intérêt financier dans la société (Inter-Continental) qui a **été chargée d'organiser une seconde rencontre.**

L'association mondiale de la boxe examinera la question d'une nouvelle rencontre entre Clay et Liston à sa réunion à Norfolk, Virginie, le 26 août. Une de ses résolutions interdit les combats revanches entre champion et ancien champion et prévoit des sanctions contre les contrevenants.

Bill Faversham, gérant de Cassius Clay, a annoncé le 28 juillet que Clay et Liston avaient signé un contrat pour un combat revanche qui serait organisé par Inter-Continental, mais que Liston avait disposé des intérêts qu'il avait dans cette société.

Floyd Patterson est le "boxeur du mois"

MIAMI BEACH, Flo. (AFP) — Dans ses classements mensuels, l'Association mondiale de boxe a décerné à Floyd Patterson le titre de "boxeur du mois" et la 3e place dans la catégorie des poids lourds, après Cassius Clay et Doug Jones, à la suite de sa victoire récente sur Eddie Machen.

Voici les classements du mois:

POIDS LOURDS: champion, Cassius Clay. 1 - Doug Jones, 2 - Floyd Patterson, 3 - Ernie Terrell, 4 - Cleveland Williams, 5 - Eddie Machen, 6 - Zora Folley, 7 - Kalr Mildenberger (Allemagne), 8 - G. Chuvalo (Canada), 9 - H. Cooper (G.-B.), 10 - Tony Alongi.

POIDS MI - LOURDS: champion, Willie Pastrano. 1 - Harold Johnson, 2 - Wayne Thornton, 3 - Eddie Cotton, 4 - Greg Peralta (Argentine), 5 - Johnny Persol, 6 - Terry Downes (G.-B.), 7 - Bobo Olson, 8 - Gustav Scholz (Allemagne), 9 - Piero del Papa, 10 - Bob Foster (Italie).

Inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — $1,000

6	Maidover	R. Curran	3
8	Jersey Boy Jr	Laframboise	7-2
3	Lo Guy	Brosseau	4
1	Cadet Brooke	Martineau	6
5	Bee Sharp	N. Bardier	6
4	Prince Way	G. Contant	8
7	Dusty Dean	Grandmaison	8
2	Bunter Way	S. Brisson	10
	Aussi éligible		
	Kimbermite	Vanderpaelt	

DEUXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,000

6	Drummond Chief	Waples	3
4	Tony Clap	Babbin	7-2
7	Bankroll	R. Caldwell	4
8	Barney Handy	Lacoste	5
5	Senator Eric	J. Jodoin	6
1	Melody Brook A	Turcotte	8
2	MacPhone	P. Robillard	8
3	Charmante Frisco	Roberge	10
	Aussi éligible		
	Sir Hal		

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,200

5	President Lee	J. Jodoin	5-2
1	Key Command	R. White	3
6	Adios Mont	St-Jacques	4
4	Handy Joe	Hen. Filion	5
3	Castle Leon	Her. Filion	6
2	Cletus Hanover	MacTavish	8
7	Hobo Lem	E. Turcotte	8
8	Incitatus	Gil. Lachance	10
	Aussi éligible		
	The Inquirer	E. Turcotte	

QUATRIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,000

1	Josedale On Top	Curran	3
4	Sandy Gallon	P. Robillard	7-2
6	Sir Mite	Létourneau	4
3	High Gay	MacTavish	6
8	Galt Way Empress		
		G. Pelletier	6
2	Lincoln Van	G. Bélanger	4
5	Allen Creed	R. Bolly	8
7	Shadydale Peach,	Her. Filion	10
	Aussi éligible		
	Pepsi Joe	Hen. Filion	

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Vedette No 2 — $2,000

5	Torrid Freight	St-Jacques	2
6	Ted Woodley	B. Côté	5-2
4	Novae Scott	V. Bourgon	4
1	Avon Darky	Hen. Filion	5
3	Bullets	C. Moreau	6
2	Gee Dee Frisco	R. Babbin	8
8	Bolo Hal	Her. Filion	8
7	Royal Ronald	R. Snyder	10

SIXIEM ECOURSE
AMBLE — Conditions — $1,000

5	Burton Hi Le	P. Caldwell	5-2
3	War Cry Ranger,	Barrieau	3
2	Ensign Volo		4
4	Noble Jamie	Gil. Lachance	5
7	Prince E. Grattan	S. Brisson	6
1	Eclipse C	J. Gram	8
6	Dr Pride C	P. Lacoste	8
8	Joey Johnston	B. Hughes	10
	Aussi éligible		
	Raffles	P. Laframboise	

SEPTIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $900

4	Penny Chief	R. Bolly	3
3	Teddy Air Craf	G. Diotte	7-2
5	Helen Purdue	A. Bédard	4
2	Sampson's Filly	M. Gingras	6
8	Miss Princess Alice		
		J. Létourneau	6
1	Princess Bell L	G. Ouimet	8
7	Meadow Wave	R. Caldwell	8
6	Nettie Herbert	R. Bédard	10
	Aussi éligible		
	Lucky Seven	A. Rogers	

HUITIEME COURSE
TROT — Vedette No 1 — $3,000

6	Campbelltown	B. Côté	5-2
4	Van Counsel	C. Watters	3
3	Kindle	R. White	4
1	Curly Lambert	Hen. Filion	6
7	Reese Hanover	C. Pelletier	7
5	Hi Jet	C. St-Jacques	8
2	Great Duke	R. Snyder	10

NEUVIEME COURSE
Canada Amble — 9,675

2	Adios Mir	M. Dostie	3
3	Tarport Boy	B. Côté	4
1	Good Flyer	McKinley	4
5	Whirlrod	C. Watters	6
6	Cagney Hanover	J. Codoin	6
4	Roy Abbe	Her. Filion	8
7	Well Away		15

DIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,200

4	Adios Alex	C. St-Jacques	5-2
7	Instinct Yates	L. Pelletier	3
5	Douglas Brook	A. Hanna	4
1	Senator Pick	Chamberland	6
8	Dale Herbert	J. Wiener	6
2	C. B. Sal	R. Coutu	8
6	Mentor Scotch	Gil. Guay	8
3	Volo Tide	P. Sauvé	10
	Aussi éligible		
	Rome Hanover	Her. Filion	

LE CHAMPIONNAT FÉMININ DE GOLF

Gail Harvey pourrait prendre enfin sa revanche sur Marlene Stewart Streit

CALGARY — Les concurrentes, qui prendront part au championnat féminin canadien de golf, favorisent Gail Harvey, de Toronto, dans cette compétition par trous qui débute aujourd'hui, à la suite de la ronde de qualification d'hier.

On sait que cette dernière a remporté facilement le titre réservé aux Canadiennes samedi sur le parcours du club Eral Grey.

Aussi, si Mlle Harvey contrôle bien ses coups de départ, elle pourra prendre sa revanche sur Marlene Stewart Streit, de Toronto, qui l'a vaincue en finale l'an dernier.

Pour sa part, cette dernière, vainqueur de l'omnium à huit reprises, éprouvait des difficultés lors de ses rondes d'entraînement dimanche et lundi.

Par ailleurs, Sandra Post, championne junior 1964 et troisième dans le championnat fermé, sera également à surveiller, de même que Betty Stanhope, qui a fini au deuxième rang dans la même compétition. D'ailleurs, ces trois golfeuses détenaient les trois premières places dans la ronde de qualification d'hier.

Ted Smith et Dick Cortright dans la course Québec-Montréal

Ted Smith et Dick Cortright deux vedettes des derniers six jours de Montréal et de Québec, ont fait parvenir leurs applications à l'organisateur René Paquin en prévision de la grande classique Québec - Montréal, qui aura lieu cette année le 16 août prochain.

Smith et Cortright ne sont pas des inconnus dans ce genre de compétition. En effet ils sont reconnus comme d'excellents routiers, en plus d'être de très bons pistards. Smith fera un retour à la compétition canadienne sur route, car en effet Ted a déjà remporté cette fameuse course il y a quelques années. Lui et Cortright se sont dits en très bonne forme physique, et disposés à faire une chaude lutte aux vedettes canadiennes.

La course Québec-Montréal qui est considérée comme la plus grande course d'une seule étape en Amérique du Nord, et même du monde entier, semble vouloir grouper les plus grandes vedettes canadiennes et américaines. En effet Aurélio Battello, le vainqueur de l'an dernier, Joe Jones, Jean Garon et Jacques Lepage, ainsi que les jeunes Jean-Louis Clément et Paolo Mori seront aussi de la partie. Rolland Williot et Fulvio DeBona les membres de l'équipe des "Noirs" aux derniers six jours de Montréal devraient faire parvenir leurs applications d'ici peu. De l'Ontario nous viendront Giacomo Segat et Zelko Porkupec, ce dernier vainqueur du grand prix cycliste de Duvernay, et plusieurs autres.

Donc la course Québec - Montréal qui, cette année est une commandite de la Brasserie Dow du Québec Limitée, semble s'acheminer vers le plus grand des succès depuis son institution. C'est donc à dire que le cyclisme, redevient un sport des plus apprécié du public, et nul doute qu'une pléiade de vedettes réunis dans une course aussi sensationnelle, que la Québec-Montréal, réussiront à l'implanter encore plus auprès des sportsman, et du public en général.

Adios Mir est favori à 2 contre 1, ce soir pour enlever la bourse de $9,675 au Richelieu

Les dames et demoiselles — qui sont admises gratuitement au parc Richelieu — ont de la chance à plus d'un point de vue. En plus d'économiser le prix d'entrée, elles assisteront à l'un des meilleurs programmes de la saison.

Il ne manque rien à ce formidable programme: course-école de trotteurs de deux ans. A 7h. 30, rentrée de Royal Ronald dans un amble de $2,000; rencontre entre Campbelltown, Van Counsel et Kindle dans un trot de $3,000 et... comme plat de résistance... la classique Amble Canada pour une bourse de $9,675.

Adios Mir, un rejeton d'Adios, a été établi favori à 2 contre 1 pour remporter la victoire dans l'Amble Canada. Le plus rapide ambleur des écuries Miron a découpé un mille en 2:00.3 à Yonkers, cette année. Jusqu'à présent, il a rapporté $46,825 à ses propriétaires.

L'an dernier, il portait le nom de Meadow Newport. Son nom a été changé à Adios Mir par les frères Miron qui ont déboursé un montant supérieur à $50,000 pour faire son acquisition.

En 1963, Meadow Newport, pardon, Adios Mir, a découpé un mille en 1:59.4 à Roosevelt.

Il est sans aucun doute l'ambleur à battre, ce soir. Tarport Boy et Good Flyer sont cotés tous deux à 4 contre 1 et semblent posséder assez de talent pour faire une belle lutte à Adios Mir.

LES AUTRES

Tarport Boy, rejeton de Tar Heel, a gagné une course cette année en 1:58 sur la piste de trois quarts de mille de Vernon Downs. Ensuite, il a triomphé en 2:02.4, au Richelieu, le 31 juillet dernier.

Quant à Good Flyer, propriété des frères Armstrong de Brampton, en Ontario, il a encaissé $19,457 depuis le début de la saison et dans son palmarès on remarque deux victoires à Saratoga, en 2:02.1 et 2:02.2. Il sera piloté par le talentueux Harold McKinley.

Roy Abbe, qui conduira Hervé Filion, a été chronométré en 2:01.4 à Yonkers, cette année. Whirlrod, vainqueur au Richelieu en 2:02, Gagney Hanover et le "négligé" Well Away complètent le peloton de l'Amble Canada.

TROT-NOTES... Royal Ronald, qui faisait la pluie et le beau temps il y a une couple d'années — on n'a pas oublié son mille en 1:59.3 au parc Richelieu — revient à l'action ce soir... Il sera conduit par Dick Snyder dans un Amble de $2,000... Comme il a ralenti, il est coté à 10 contre 1 à la suite de puissants concurrents tels que Torrid Freight, Ted Woodley, Bullets, Avon Darky et Bolo Hal... Les connaisseurs éprouveront du plaisir à revoir ce courageux ambleur... Un Trot de $3,000 est également à l'affiche de l'étincelant "menu" de ce soir... Il s'agira de vaincre le puissant Campbelltown et ceux qui feront leur possible pour mater ce favori sont Curly Lambert, Great Duke, Kindle, Van Counsel, Hi Jet et Reese Hanover... Un programme à ne pas manquer, pas vrai, mesdames et mesdemoiselles... et messieurs?



Les trois dimensions d'une bière à votre goût

Désaltérante! Le maître-brasseur de la Dow emploie 5 variétés de houblon

Douce! La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée

Délectable! Si vous aimez une bière mûrie à point, qui se prend bien...

Dites Donc Dow

Koufax devient le premier lanceur à réussir 16 gains

PITTSBURG — Sandy Koufax est devenu hier soir le premier lanceur des majeures à réussir 16 victoires, aidant son équipe à l'emporter sur les Pirates de Pittsburg 5 à 1, dans la première partie d'un programme double.

Malgré le record impressionnant de Koufax, celui-ci a dû être relevé au monticule à la neuvième manche par Bob Miller, après avoir accordé cinq buts sur balles jusque-là.

A Cleveland

Le lanceur de relève Steve Ridzik a tenu les Indiens de Cleveland à deux coups sûrs pendant 7⅓ manches, hier soir en préservant un gain de 4-2 des Sénateurs de Washington.

Ridzik a remplacé le débutant Don Rudolph à la seconde reprise alors qu'il y avait deux retraits et deux rivaux sur les sentiers et s'en est tiré indemne par la suite.

Les Sénateurs ont triomphé grâce à une poussée de quatre points aux dépens de Pete Ramos et Sonny Siebert à la deuxième manche.

Los Angeles	200 001 002	5 10 0
Pittsburgh	000 000 100	1 6 2

Koufax, B. Miller (9) et Camilli, Roseboro (8); Veale, Face (8) Bork (9) et Pagliaroni.
G-Koufax (16-5) P-Veale (12-8)

Washington	040 000 000	4 9 0
Cleveland	200 000 000	2 6 1

Rudolph, Ridzik (2) et Brumley; Romano, Siebert (2) Bell (9) et Lucia.
G-Ridzik (5-3) P-Ramos (5-9)

Résultats...

Milwaukee	001 000 100	2 9 1
Cincinnati	300 000 20x	5 5 0

Cloninger, Tiefenauer 7) et Bailey; Purkey, Ellis (9) et Edwards
G-Purkey (5-6) Cloninger (10-10)
Circuit:
Cincinnati — Johnson (15)

Chicago	000 002 200	4 7 0
St-Louis	000 000 000	0 10 1

L. Burdette et Bertell; Sadecki, Craig (7) Shultz (3) et McCarver.
G-L. Burdette (8-4) P-Sadecki (12-9)
Circuit:
Chicago — Williams (25)

Détroit	000 000 040	4 5 0
Chicago	020 000 100	3 8 0

Wickersham, Gladding (8) et Freehan; Peters et Martin.
G-Wickersham (13-8) P-Peters (12-6)

Courte escale à Dorval, hier

Deux jeunes Britanniques, faisant le trajet Londres - Etats-Unis dans un bimoteur datant de 28 ans, ont atterri hier à l'aéroport international de Montréal, d'où ils devaient repartir aujourd'hui.

Charles Masefield, 24 ans, et David Trefgarne, 23 ans, arrivaient de Goose Bay, Labrador, leur étape précédente s'étant faite à partir de Soendertroemf, Groenland.

Ils avaient atterri à Soendertroem dans leur appareil de Havilland 1936 à la suite d'un vol de huit heures à partir de Reykjavik, Islande.

Ils ont expliqué avoir acheté l'avion en Australie en décembre dernier et s'être rendus à Londres après avoir procédé à quelques menues réparations.

Ils projettent de vendre l'appareil, qui a déjà servi à un service médical australien, à un club d'avions d'anciens modèles de Californie.

New York	000 001 000	1 8 2
Kansas City	000 002 12x	5 6 0

Ford, Reniff (8) et Howard; O'Donoghue, Stock (7) et Edwards, G-O'Donoghue (8-7) P-Ford (12-4)
Circuit:
New York — Mantle (22)

Boston	003 010 000	4 9 1
Minnesota	230 000 43x	12 15 1

Monbouquette, Ritche (3) Lamabe (7) Charton (8) et Tillman; Grant, Klippstein (6) Worthington (7) et Battey.
G-Grant (9-7) P-Monbouquette (7-9)
Circuits:
Minnesota — Battey (10) Rollins (11) Killebrew (37) Allison (27)

Lajeunesse est blessé

Un jeune conducteur de stock-cars dont les vétérans vantaient l'habileté et le sang-froid, a été victime d'un accident alors qu'il participait à une compétition, en fin de semaine à la piste de Cornwall, Ontario. Jean-Guy Lajeunesse, bien connu des amateurs de courses, spécialement par les habitués de la piste de Sainte-Martine, s'est infligé des blessures graves à la tête et on lui a administré les derniers sacrements.

Il est présentement hospitalisé à l'hôpital Notre-Dame, dans la métropole. Son état se serait amélioré toutefois depuis lundi, selon ses médecins.

Les Rifles ont l'aide des Riders

JOLIETTE — Les Rifles de Québec ont fait l'acquisition de deux demis remerciés par les Rough Riders d'Ottawa.

Il s'agit de Joe Taylor et Ron McCauley, ce qui porte à cinq le nombre d'acquisitions de la ligue Canadienne de football par les Rifles.

Taylor, remercié antérieurement par les Giants de New York, tentaient, pour la deuxième année consécutive, de s'assurer un poste avec les Riders, tandis que McCauley était une recrue d'un collège de Los Angeles.

Auparavant les Rifles s'était assuré les services du vétéran Bob Geary, des Alouettes de Montréal, de Joe Tiller et Wally Foltz, du Calgary.

Leaside 4 National 2

La National junior de Montréal a été défait, hier soir 4 à 2 par le Leaside de Toronto dans un match au parc Jarry dans le cadre du tournoi de la Fédération de baseball amateur de la province.

Ce soir à 7 heures trente, les Etoiles de la ligue Montréal district rencontrent les représentants de Trois-Rivières, en semi-finale.

National junior:	101 000 000	2 4 0
Toronto :	000 040 00x	4 8 2

Pierre Bellemarre, perdant, 5, Louis de La Durantaye, Jim Antoni 7, et Ed Harrison. Toronto : Danny O'Shea, Rodger Reeson 7, Jim Wilson. Circuit : Rick Foley, 5e manche.

"Le nouveau Jim Trimble"

Il n'y a pas très longtemps, le pilote Jim Trimble, des Alouettes de Montréal, a fait un voyage rapide au camp d'entraînement des Giants de New York dans l'espoir de découvrir de rudes joueurs de ligne.

Auparavant, il avait fait appel à John Roach, ex-quart-arrière de la ligue Nationale de football, afin qu'il surveille le travail des quarts des Alouettes.

Au camp d'entraînement, il s'est montré très sévère tant à l'endroit des recrues que des vétérans, tout en affichant constamment un air soucieux.

Il a même demandé l'avis des reporters du football, ce qui était une ligne de conduite tout à fait opposée à celle de la saison précédente. Ces derniers l'ont même qualifié "le nouveau Jim Trimble".

Celui-ci a tout simplement dit qu'il s'agissait là de son ouvrage ordinaire. Il n'en reste pas moins qu'il espère un miracle qui donnera à son équipe la réserve nécessaire à son bon rendement, ce qui l'inquiète beaucoup.

MIRACLE

Une semaine avant le début de la saison dans la Conférence de l'Est, Trimble alignait une équipe composée de 13 nouveaux venus, dont neuf sont de pures recrues, et neuf autres joueurs à leur deuxième année sous la grande tente.

A moins que tout ce nouveau talent s'épanouisse soudainement et de façon miraculeuse, les Alouettes pourraient bien terminer en plus mauvaise position que l'an dernier, où ils ont fini en troisième place et ont subi l'élimination en semi-finale.

Le désir de constater ce que ses nouveaux joueurs pouvaient faire explique peut-être la pauvre tenue des Alouettes lors des joutes hors-concours, y comprises deux défaites humiliantes et un gain de justesse. Trimble n'a pas ménagé les expériences lors de ces parties.

ALIGNEMENT

George Bork, une recrue avec la seule expérience des petits collèges américains, sera le quart-arrière de premier plan. Les nouveaux venus Vernon Cole et Jerry Fields le seconderont à ce poste-clé, mais tous deux n'ont pas évolué à cette position au cours des trois dernières années. De plus, Trimble a congédié ses deux vétérans de l'an dernier, Francis Marriott et Warren Rabb, qui avaient succédé à Sandy Stephens la saison dernière.

Toutefois, les Alouettes possèdent toujours le meilleur demi au Canada en la personne de George Dixon, tout en étant puissants chez les secondeurs de lignes avec Jim Andreotti, Jim Reynolds, Fields et la recrue Harold Cooley, de Los Angeles. En revanche, leurs receveurs de passes demeurent faibles, même si Marvin Luster est devenu flanqueur en tant que remplaçant de Don Clark. Il est un meilleur bloqueur que ce dernier, mais n'est pas aussi rapide et habile que Clark.

Les Alouettes ont aligné Dixon et Dave Hoppmann comme demis jusqu'à maintenant. Si Luster revient à l'aile, Hoppmann peut se convertir en flanqueur et Larry Tomlison, une autre recrue, en centre-arrière. Enfin, les joueurs défensifs Clare Exelby et Gerry Phillip, ont été acquis du Toronto dans le but de renforcer la piètre défensive de l'équipe contre les passes.

BLESSES

D'autre part, Montréal a perdu les services de bons vétérans lors de parties inter-équipes. Ferdie Burket et Dick Dalatri ont subi des blessures au genou et le garde Dick Aboud souffre d'une dislocation à une épaule.

Trimble prétend qu'il avait les mains liées l'an dernier en raison de contrats sans restriction, tel celui de Stephens. En tant que directeur du personnel, il a fait disparaître ce genre de contrat cette saison, si bien qu'il "est à la veille" d'aligner son genre d'équipe. Les amateurs s'attendront certes à des résultats plus positifs.

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE
Los Angeles 5 Pittsburgh 1
Milwaukee 2 Cincinnati 5
Chicago 4 St-Louis 0
San Francisco à New York (soir)

LIGUE AMERCAINE
Washington 4 Cleveland 2
New York 1 Kansas City 5
Détroit 4 Chicago 3
Boston 4 Minnesota 12
Baltimore à Los Angeles (soir)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Houston à Philadelphie (2 soir)
San Francisco à New York (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Chicago à St-Louis (soir)
Milwaukee à Cincinnati (soir)

LIGUE AMERICAINE
Washington à Cleveland (soir)
New York à Kansas City (soir)
Boston à Minnesota (soir)
Détroit à Chicago (soir)
Baltimore à Los Angeles (soir)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	60	42	.588	—
San Francisco	60	46	.566	2
Pittsburgh	55	46	.545	4½
Cincinnati	57	48	.543	4½
Milwaukee	54	49	.524	6½
St-Louis	54	50	.519	7
Los Angeles	51	51	.500	9
Chicago	49	53	.480	11
Houston	46	62	.426	17
New York	34	73	.318	28½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
New York	63	38	.624	½
Baltimore	66	40	.623	—
Chicago	64	40	.615	1
Los Angeles	56	54	.509	12
Boston	52	54	.491	14
Minnesota	50	55	.476	15½
Détroit	51	57	.472	16
Cleveland	48	58	.453	18
Kansas City	40	65	.381	25½
Washington	41	70	.369	27½

Les meilleurs des majeures

LIGUE NATIONALE

	Pj	Ab	P	Cs	Moy.
Clemente, Pit.	99	402	63	140	.348
Williams, Ch.	102	406	69	138	.340
Carty, Milw.	76	242	37	82	.339
Santo, Chic.	101	378	63	122	.323
Aaron, Milw.	102	410	74	132	.322
Mays, S.F.	104	384	85	123	.320
Johnson, Cin.	85	268	41	85	.317
Torre, Milw.	96	368	61	115	.313
Allen, Phil.	102	397	77	124	.312
Boyer, St-L.	104	411	64	128	.311
Hunt, N.Y.	96	354	45	110	.311

CIRCUITS

MAYS, San Francisco	29
WILLAMS, Chicago	24
S./NTO, Chicago	20
HOWARD, Los Angeles	20
ALLEN, Philadelphie	18
Callison, Philadelphie	18
CEPEDA, San Francisco	18

LIGUE AMERICAINE

	Pj	Ab	P	Cs	Moy.
Oliva, Minn.	104	446	77	150	.336
Mantle, N.Y.	91	294	55	95	.323
Fregosi, L.A.	98	324	61	102	.315
B. Robins., Bl.	107	400	54	124	.310
Allison, Min.	101	366	68	113	.309
Bressoud, Bn	105	389	59	118	.303
Chance, Clev.	81	255	30	77	.302
Kaline, Détr.	94	335	49	99	.296
Robinson, Ch.	84	319	53	94	.295
Freehan, Détr.	92	320	38	94	.294

CIRCUITS

KILLEBREW, Minnesota	36
POWELL, Baltimore	28
STUART, Boston	26
WAGNER, Cleveland	26
Allison, Minnesota	26

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE

Kitty's Queen	8.00	4.80	2.90
Mr Joe		7.70	5.40
Empiretta			7.80

Temps 2:10

DEUXIEME COURSE

Demon Rainbow	4.80	2.60	2.10
Regret		2.90	2.10
Miss Adios Star			2.20

Temps 2:07.2
Pari double: 19.00

TROISIEME COURSE

Peter Humes	30.00	12.20	6.10
J-Ko		9.50	5.40
Sir Royal Pride			4.40

Temps 2:09.4

QUATRIEME COURSE

Mr T.V.	10.60	3.90	2.50
Tag Dares		3.20	2.20
Alice Lind			2.70

Temps 2:07.4
Quinella: $9.60

CINQUIEME COURSE

Syms Best	18.40	6.20	3.30
High Liner		3.80	2.60
Jos Brooke			3.10

Temps 2:07.3

SIXIEME COURSE

C. J. McKlyo	9.10	4.60	3.50
Miss Flame		5.70	3.80
Andy Johnston			4.20

Temps 2:05.3

SEPTIEME COURSE

Breeze Abbe	18.40	5.90	3.60
Count Pick		3.20	2.40
J. M.			2.80

Temps 2:09
Quinella: $15.80

HUITIEME COURSE

Lord Darez	3.20	2.90	2.50
Malcolm Hart		12.80	3.20
Good Scot			4.70

Temps 2:04.3

NEUVIEME COURSE

Starbound	11.50	5.30	3.50
Uncle Duck		5.10	3.90
F. W. Adios			3.80

Temps 2:02.3

DIXIEME COURSE

Wicomico Way	6.00	3.90	2.90
The Mirage		8.60	4.60
Kentucky Colonel			2.80

Temps 2:07.3
Exacta: $48.20

Sélections

1	Maidover Jersey Boy Jr Lo Guy
2	Drummond Chief Tony Clap Bankroll
3	President Lee Key Command Adios Mont
4	Josedale On Top Sandy Gallon Sir Mite
5	Torrid Freight Ted Woodley Novae Scott
6	Burton Hi Le War Cry Ranger Ensign Volo
7	Penny Chief Teddy Air Craft Helen Purdue
8	Campbelltown Van Counsel Kindle
9	Adios Mir Tarport Boy Good Flyer
10	Adios Alex Instinct Yates Douglas Brook

Les gains de Jack Nicklaus

Dunedin, Fla., AP — Jack Nicklaus n'a gagné que trois des 18 tournois auxquels il a participé jusqu'ici cette année, mais il a néammoins ramassé le plus haut montant en bourses de tous les golfeurs Le dernier rapport de l'Association des golfeurs professionnels indique que Nicklaus a gagné jusqu'ici la somme de $92,917.

Arnold Palmer se classe au second rang dans les bourses avec $84,693 et Tony Lema prend la troisième place avec $66,778. La quatrième place est détenue par Billy Casper Jr, qui a amassé une somme de $62,996 dans les tournois cette année.



St-Gabriel de Brandon est doté d'un terrain de golf de championnats grâce à M. Louis Tanguay, homme d'affaires bien connu. Avec l'aide de M. H. Watson, architecte, et du professeur de golf Norman Doyle, la SEIGNEURIE ROYALE, nom du club, est devenue l'un des plus pittoresques terrains de golf de la province. A normale 72, ce parcours de 720 verges offre aux amateur de golf un véritable "challenge." Le "pro" Norman Doyle est instructeur de golf à l'Alpine Country Club de New York depuis quelques années. L'hiver prochain, il se propose d'effectuer une tournée sur le circuit américain. Sur la photo, Norman Doyle donne une leçon de coups roulés au propriétaire, M. Louis Tanguay.

Tournoi du championnat de tennis canadien

Jour de surprises, hier, au club Monkland

- **Judith Travis triomphe de l'ancienne championne**
- **Un télégramme motive l'absence de Palafox**
- **On s'inquiète du retard de Rafael Osuna**

Les joueurs favoris ont continué de triompher facilement lors des premières rondes des championnats canadiens de tennis, hier, mais on a enregistré des surprises chez les dames et dans le comité d'organisation.

Robert Bédard, de Sherbrooke, favori canadien, a disposé du Montréalais Nasim Amin par 6-1, 6-3 et 6-0 en première ronde, tandis que les Montréalais Keith Carpenter et Henri Rochon ainsi que l'Américain Ron Holmberg passaient facilement en troisième ronde.

Par ailleurs, on a enregistré une grande surprise chez les dames lorsque la Torontoise Judith Traviss a triomphé de Hanna Sladek, ancienne championne demeurant maintenant en Angleterre, par 6-3 et 6-4.

De plus, le comité d'organisation a connu certains ennuis en apprenant par télégramme que le Mexicain Antonio Palafox ne pourrait accompagner les autres concurrents de la coupe Davis à Montréal.

Son télégramme se lisait comme suit: "Epouse malade. Impossbile de participer au tournoi. Dois me rendre en Angleterre."

On s'est inquiété davantage, plus tard, dans l'après-midi, lorsque le Mexicain Rafael Osuna n'est pas descendu d'avion tel que prévu en compagnie des joueurs australiens.

Par contre, les Australiens Fred Stolle, John Newcombe, Tony Roche et Owen Davidson ont fait leur apparition. On attend toujours Roy Emerson aujourd'hui.

LES MATCHES

Holmberg a triomphé de Robert Piddicombe, de Vancouver, par 6-1, 6-1 et 6-1, tandis que Carpenter disposait de Albert Moffat, de Vancouver, par 6-3, 7-5 et 6-1.

La défaite de Mme Sladek laisse le rôle de favorite à Alice Tym, des Etats-Unis, chez les dames. La jeune Américaine est passée en troisième ronde avec un gain facile de 6-0 et 6-0 sur Andrée Martin, de Montréal.

Le cas de Murray Rose sera étudié

BRISBANE — Samedi, la fédération australienne de natation va se pencher sur le cas de Murray Rose. En effet M. Bill Holland, le sélectionneur des nageurs australiens en vue des jeux olympiques de Tokyo, aimerait inclure Rose dans son équipe, à la suite des récentes performances de ce dernier lors des championnats de natation des Etats-Unis.

La candidature de Murray Rose est d'ailleurs soutenue par deux grands noms de la natation australienne, John Konrads et Kervin Berry. Quant à l'intéressé il s'est déclaré prêt à faire le premier pas dans le différend qui l'oppose à la fédération et qu'il attendrait la décision prise à son égard.

Selon M. Holland, Murray Rose, après son record du monde en 17'01" 8-10 serait capable, s'il est retenu pour les jeux, de nager le 1,500 mètres aux alentours de 16 minutes et 50 secondes."

La Belgique maintenant en possession du maillot jaune

TROIS-RIVIERES — Le Belge André Dhaene s'est mérité le maillot jaune dans le Tour du St-Laurent, hier, en terminant au premier rang lors de la 11e étape, une épreuve de 125 milles entre Joliette et Trois-Rivières. Dhaene a précédé un groupe de 12 coureurs au fil d'arrivée et tous ont enregistré un temps de 3 heures, 44 minutes et 35 secondes. Toutefois, Dhaene a profité d'un boni d'une minute en finissant en première place.

Par contre, le Polonais Antoni Palka, qui dominait depuis la troisième étape de cette course de 1,500 milles, est tombé en deuxième position.

Dhaene affiche un total de 45:10.04 pour la distance de plus de 1,000 milles parcourue depuis le début du maarthon commencé à Matane le 26 juillet. Il possède une avance de 58 secondes sur Palka.

Un autre Polonais, Bogusta Fornalczyk, a suivi Dhaene au fil d'arrivée et s'est mérité un boni de 30 secondes. Il détenait le 17e rang au classement individuel avant l'étape.

Equipes

La Belgique a conservé la première position chez les équipes lorsque Roger Seghers et Julien Delocht se sont classés parmi les 12 premiers cyclistes.

Elle affiche un total de 135: 46.04, suivie de l aRussie à 135:47.10 et de la Hollande à 135:59.21.

Pour sa part, Dhaene n'avait pas encore remporté une étape jusqu'à hier, mais il s'était toujours classé parmi les meneurs.

L'étape

L'étape d'hier n'a donné lieu à aucun incident aux coureurs. On sait que le tunisien Hamadi Dridi et le Polonais Josef Staron avaient subi des fractures du crâne antérieurement.

Le seul handicap, rencontré hier, fut une distance de cinq milles sur chemin pierreux, qui a causé 22 crevaisons. Toutefois, le temps perdu à ces occasions fut facilement rattrapé en raison des conditions idéales du parcours et de la température.

La 12e étape sera disputée aujourd'hui entre Trois-Rivières et Québec, soit sur une distance de 145 milles.

Le Français Michel Goyet a subi l'élimination hier, ce qui a réduit à 55 le nombre des 81 cyclistes débutants.

MENEURS

1	Dhaene	45:10.04
2	Palka	45:11.02
3	Delocht	45:11.24
4	Kulibin	45:13.43
5	Seghers	45:14.31
6	Kapitonov	45:15.06
7	Beugels	45:14.20
8	Cadiou	45:15.26
9	Schatelbauer	45:17.14
10	Vander Vleuten	45:17.25
11	Furian	45:17.59
12	Gazda	45:22.26
13	Wilde	45:24.41
14	Fornalczyk	45:25.14
15	Riemann	45:25.50
16	Csenoir	45:26.14
17	Dochlakov	45:26.29
18	Koshevoi	45:26.33
19	Bradley	45:27.17
20	Van Kemenade	45:29.36

CLASSEMENT

1	Belgique	135:28.59
2	Pologne	135:46.04
3	Russie	135:46.10
4	Hollande	135:59.21
5	Australie	136:01.23
6	Angleterre	136:41.51
7	France	136:55.59
8	Allemagne	137:11.56
9	Yougoslavie	137:37.20
10	Canada	137:41.50
11	Ontario	138:42.35
12	Italie	138:56.30
13	Suisse	139:30.45

Compétitions mettant aux prises: journalistes, commentateurs et artistes de radio et télévision

SAINTE-MARTINE — Des bourses totalisant la somme de $500 et plusieurs trophées seront à l'enjeu, dimanche après-midi à la piste de stock-cars de Sainte-Martine, où doit également avoir lieu le fameux derby des journalistes annoncé depuis plusieurs semaines.

Une foule record est attendue pour cet événement qui ne manquera pas d'intéresser les milliers d'amateurs de courses de stock-cars de la région métropolitaine.

Le derby des journalistes est le clou du programme de dimanche. On sait que les journalistes ont accepté de prendre le volant des stock-cars pour se disputer les divers trophées qui leur sont offerts par la maison Melchers et le Club sportif des journalistes.

Les apôtres de la plume devaient figurer seuls dans cette compétition, à l'origine du projet, mais l'événement ayant dû être reporté une première fois à cause de la mauvaise température, ce contretemps a permis à plusieurs représentants du monde artistique de la métropole de se joindre à eux.

Parmi les nombreux artistes qui prendront le départ, on remarquera particulièrement Hubert Loiselle, Hervé Brousseau, Claude Blanchard, l'as du rire, Marc Gélinas.

Quant à l'équipe de compétition des journalistes et commentateurs de la radio et de la télévision, elle se composera de plusieurs conducteurs qui ne seront pas à leurs premières armes dans le domaine des courses. Jacques Duval, de Télé-Métropole, est un de ceux-là. On remarquera également sur la piste les Jean Chartier, du "Metro-Express", Jacques Morency, du poste "C.J.M.S.", Jean Coutu, de "Radio-Canada", Roger Labonté, du journal "Le Devoir", Luc de Fugère, de l'Evénement-Journal et plusieurs autres.

Une réception à laquelle prendront part les participants de la course suivra le programme, à l'Hôtel Jeanneau, de Ste-Martine, située à 15 milles au sud de Montréal, par le Pont Mercier.

Un fameux spectacle au Forum

"Le Monde Merveilleux des Sports", une exhibition de prouesses athlétiques fournies par des représentants de 14 pays différents effectuera une tournée des principales villes américaines — et aussi de Montréal et Toronto — à la fin de septembre, sous les auspices de Columbia Festivals Inc, l'organisation qui a fait venir en Amérique récemment les Fameux Chevaux Blancs de Vienne. Quentin Reynolds, écrivain célèbre connu du monde entier, sera le narrateur du spectacle en question tandis que l'orchestre de Richard Hayman fera les frais de la musique.

Pas moins de 115 athlètes venant des quatre coins du monde seront réunis pour la première du "Monde Merveilleux des Sports" à Utica, N.Y. le 11 septembre et de là le spectacle sensationnel en question visitera Baltimore, Montréal, Toronto, Rochester, Washington, Détroit, Chicago, Pittsburgh et Philadelphie. Les dates officielles, ici à Montréal, seront les 22, 23, 24, 25, 26 et 27 septembre, au Forum.

Le groupe comprend entre autres les extraordinaires Hommes-oiseaux du Mexique, soit six Indiens Aztec qui volent littéralement et qui accomplissent les prouesses les plus inouies à 75 et 100 pieds du sol, sans protection aucune. On verra aussi les 21 casse-cou de l'équipe de motocyclistes de Berlin-Ouest, des conducteurs plus que téméraires; Raul Garcia, l'extraordinaire plongeur des récifs d'Acapulco, au Mexique; des gymnastes réputés du Canada, des Etats-Unis et d'Israël; 16 nageuses expertes; les guerriers Kando Samauri, du Japon; les experts lanceurs du boomerang, d'Australie; les très habiles boxeurs avec pieds (boxe française) de la Thaïlande; et aussi des lutteurs ,des lanceurs du marteau, des as du saut en hauteur et des sauteurs à la perche.

Sélection olympique féminine

NEW YORK. — Après leur excellent comportement devant les athlètes soviétiques à Los Angeles, il y a une dizaine de jours, les athlètes féminines américaines vont concourir jeudi, vendredi et samedi, au stade de Randall's Island à New York pour l'honneur d'être sélectionnée pour les jeux olympiques de Tokio en octobre prochain.

Plus de 200 jeunes américaines vont prendre part à ces trois jours d'athlétisme dont le programme a été augmenté des deux épreuves ajoutées aux jeux olympiques de 1964, le 400 mètres et le pentathlon. Toutes les finales auront lieu samedi.

L'importance de la représentation féminine olympique américaine dépendra de ces épreuves de sélection mais on pense généralement que pour certaines disciplines, telle par exemple celle du 400 mètres, une seule athlète des Etats-Unis sera désignée du fait de la difficulté de trouver des candidates capables du minimum olympique.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861 5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée
1411 rue CRESCENT
MONTRÉAL — VI. 9-2371
Expérience de 50 années



Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

PSYCHOLOGUES CLINICIENS
Luc Jolicoeur, L.Ps.
Lydia Landry-Trudel, L.Ps.
Claude Lavallée, L.Ps.
Pierre Morin, L.Ps.
Claude Trudel, L.Ps.
Consultations (enfants, adolescents, adultes)
Orientation scolaire et professionnelle
Entrevues psychologiques
Consultation matrimoniale
7282, rue St-Denis Montréal Tél. 273-2283
Sur rendez-vous seulement.

Chypre: premier "incident naval"

NICOSIE — Une vedette gouvernementale cypriote a tiré huit coups de feu contre de petits bateaux dans le port de Kokkina, contrôlé par les Turcs, dans la baie de Mansoura, a annoncé hier le porte-parole de la force des Nations Unies.

Ce premier "incident naval" est survenu dans la région de Tilliria, où des coups de feu avaient été tirés dans l'après-midi de lundi des positions turques de Nicosie contre un hélicoptère gouvernemental cypriote.

D'autre part, des coups de feu sporadiques ont continué à éclater hier matin, pour le quatrième jour consécutif, dans la région de Kyrenia, au sud-ouest du village de Dikomo. La nuit précédente, quelques coups de feu ont été tirés à Neapolis, faubourg de Nicosie où Grecs et Turcs cypriotes disposent de positions fortifiées, à quelque 600 pieds les uns des autres.

La médiation

LONDRES — Le gouvernement britannique a fait part au secrétaire général des Nations Unies, U Thant, de son opinion selon laquelle il serait préférable d'éviter actuellement une "confrontation" au sein du Conseil de sécurité sur le problème de Chypre afin de ne pas gêner les conversations délicates qui ont lieu à Genève sous l'égide du médiateur de l'ONU, apprend-on de source anglaise autorisée. Le représentant du Royaume-Uni à l'ONU, sir Patrick Dean, a exprimé ce point de vue dans les entretiens qu'il a eus récemment avec U Thant.

La Grande-Bretagne, rappelle-t-on d'autre part à Whitehall, estime qu'il convient de faciliter une prise de contact directe entre la Grèce et la Turquie sous forme d'entretiens confidentiels, afin d'éviter aux deux gouvernements de prendre des positions extrêmes dans le but de donner satisfaction à leurs opinions publiques respectives.

Semaine difficile

ANKARA — La semaine qui s'ouvre s'annonce comme difficile pour les entretiens de Genève, estime-t-on dans les milieux proches du ministère turc des Affaires étrangères. Les échanges de vues sur le sondage américain, qualifié de "Plan Acheson" se poursuivent. On constate par ailleurs, dans les milieux politiques de la capitale turque, que Mgr Makarios, qui avait révélé l'existence du plan Acheson dans le but de saboter les entretiens de Genève, semble, dans cette question, s'éloigner d'Athènes. Quoi qu'il en soit, les entretiens de Genève ne sont pas rompus et le délégué grec y retourne, muni des instructions de son gouvernement.

Funérailles

NICOSIE — Le premier soldat canadien de l'ONU à perdre la vie à Chypre a été enterré avec les honneurs militaires, hier, au cimetière britannique de Dhikelia, sur la côte sud de l'île.

Le soldat Joseph Campbell, 29 ans, de New Waterford, Nlle-Ecosse, a été tué vendredi lorsqu'une voiture blindée de quatre tonnes, une Scout, a capoté au cours d'une patrouille de reconnaissance sur une étroite rouet de terre près du village cypriote-grec de Vasilia, à 10 milles à l'ouest de Kyrénia, sur la côte nord.

Plus d'une centaine de personnes ont assisté au service funèbre tenu dans la chapelle catholique de Sainte-Marie, à Dhikelia. La grand-messe de requiem a été célébrée par le major Fernand Forcier, aumônier des forces canadiennes de l'ONU à Chypre. Le major Forcier était assisté de deux prêtres cypriotes-grecs et d'un choeur composé de religieuses grecques.

Pierre Salinger, nommé sénateur de la Californie

SACRAMENTO, Californie — M. Pierre Salinger, ancien porte-parole de la Maison Blanche et candidat démocrate au Sénat, a été nommé hier sénateur de Californie par le gouverneur de cet Etat M. E. (Pat) Brown. M. Salinger succède ainsi au sénateur Clair Engle, décédé jeudi dernier, pour la durée restante du mandat de ce dernier qui expirait en janvier prochain.

La nomination de M. Pierre Salinger pour remplir la fin du mandat du sénateur Clair Engle constitue la suite logique de son succès aux élections primaires du parti démocrate en Californie il y a deux mois.

M. Salinger, qui est âgé de 39 ans, prêtera serment mercredi à Washington. Il occupera le siège sénatorial de M. Engle jusqu'au mois de janvier 1965. Entre temps, il poursuivra sa campagne électorale en Californie pour sa propre élection à ce même siège pour une durée de six ans à partir de la prochaine session législative qui débute en janvier. L'adversaire de M. Salinger en Californie est le républicain George Murphy, ancien acteur, qui a été choisi par son parti.

L'ancien secrétaire de presse des présidents John Kennedy et Lyndon Johnson, dont les chances de succès le 3 novembre sont considérées comme très sérieuses, avait quitté ses fonctions à la Maison Blanche au début du mois de juin dernier lorsqu'il avait annoncé son intention d'entrer dans la politique de son Etat natal de la côte ouest.

Combats de rue dans Stanleyville

LEOPOLDVILLE — Des combats de rue se déroulent dans le centre de Stanleyville, où la fusillade est violente, affirmait-on, hier, de source américaine, à Léopoldville. La fusillade aurait débuté peu avant 16 hres devant le consulat des E.-U A 18 hres, la tour de contrôle de Stanleyville signalait que les coups de feu se rapprochaient du terrain d'aviation.

Selon des réfugiés de Stanleyville, arrivés mardi après-midi à Léopoldville, la ville serait cernée "par plusieurs milliers de rebelles". Quelques villages, parmi lesquels Wanie-Rucula, où se sont déroulés il y a quelques heures des accrochages entre l'armée nationale congolaise et les rebelles, se seraient solidarisés avec les rebelles de Soumialot.

Les autorités provinciales, selon ces réfugiés, prêtent tout leur concours à l'évacuation sur Léopoldville des femmes et des enfants européens, mais refuseraient de laisser partir les hommes.

La colonie européenne de Stanleyville comprend plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles une trentaine de Français

"Les policiers katangais ont encerclé Baudouinville et attendent l'arrivée de nouveaux renforts ainsi que les anciens gendarmes katangais partis de Pweto pour donner l'assaut final", a d'autre part, déclaré le ministre provincial de l'intérieur du Nord-Katanga M. Alexis Kishiba. Il a ajouté que les rebelles étaient encerclés dans Baudouinville et qu'ils ne pouvaient s'échapper. Il semblerait que ceux-ci n'ont, jusqu'à présent, commis aucune exaction à l'encontre des populations, et que chacun reste dans l'attente de l'offensive finale.

Commentant la situation à Pweto, le ministre a assuré qu'un message avait été adressé aux populations qui avaient fui dans l'intérieur à l'annonce de la prochaine arrivée des mulélistes, et que cet appel avait mis fin au mouvement de panique.

Le président Edouard Bulundwe, chef de l'exécutif provincial a annoncé que quatre ministres du Nord-Katanga, arrivés hier à Elisabethville, seraient emmenés à Kolwezi, capitale de la province de Lualaba, où tout serait mis en oeuvre pour leur apporter une assistance morale et matérielle.

De source autorisée enfin, on apprend que les soldats congolais, assistés d'anciens gendarmes katangais, s'apprêteraient à entrer dans l'importante bourgade de Kabongo, à deux cents kilomètres au nord de Kamina, qui avait été occupée par les rebelles de Gaston Soumialot, après la "fuite de l'armée congolaise".

PÉTROLE

LONDRES. — Les estimations selon lesquelles le gisement de pétrole récemment découvert en Lybie par la British Petroleum et la Bunker Hunt contiendrait entre six et dix milliards de barils sont exagérées, indique la British Petroleum. Le gisement se compare favorablement aux gisements du Moyen-Orient mais ne saurait nullement être comparé à ceux de Koweit.

DE GAULLE AMIRAL

PARIS. — Une lettre patente de M. McKeithen, gouverneur de l'Etat de La Louisiane, faisant le général de Gaulle amiral de la flotte de cet Etat américain, a été remise à l'Elysée par une délégation de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Après le Ranger, le Surveyor

PASADENA, Californie — Les techniciens américains de l'espace, qui possèdent maintenant 4,316 photos "gros plan" de la lune, songent sérieusement à la prochaine expérience qui rapprochera de plus en plus le jour où un humain descendra sur la lune.

Il s'agit en l'occurrence du projet "Surveyor," qui consistera à porter sur le satellite naturel de la terre un vaisseau spatial qui, après s'être doucement posé sur la surface lunaire, photographiera les lieux à l'aide de trois caméras, pouvant fonctionner durant une trentaine de jours.

Si, au cours de l'expérience Ranger VII, les caméras ont pu nous envoyer les photos de cratères larges de trois pieds, les techniciens s'attendent à pouvoir capter les objets de la grosseur d'une tête d'épingle avec le Surveyor.

L'agence américaine de l'espace procédera à l'envoi de sept Surveyors. Ce vaisseau spatial est trois fois plus lourd que celui déposé sur la lune par le Ranger VII. Il est muni de trois "jambes" capables d'absorber les chocs lors de son alunissage.

Les photographies du Ranger VII ont indiqué aux savants américains qu'une couche de poussière ne dépassant pas un pied couvrait la surface de la lune. Elles ont permis d'établir qu'un vaisseau spatial pourra facilement toucher le sol lunaire. Les savants n'ont presque pas besoin de changer leurs plans.

En plus de pouvoir se poser délicatement sur la lune grâce à des rétro-fusées, le Surveyor qui pèsera 2,300 livres aura une pince capable de saisir le moindre petit objet à la surface de la lune et de l'approcher de l'oeil d'une des trois caméras.

Deux autres expériences du genre Ranger VII doivent être faites au début de l'an prochain. A la fin de 1965, les savants américains lanceront un Surveyor, le premier d'une série de sept vaisseaux qui donneront encore plus de détails sur la Lune, avant d'y envoyer un Terrien.

Genève: aucun progrès

GENEVE — Le premier anniversaire de la signature du traité de Moscou sur l'arrêt partiel des essais nucléaires n'a été marqué hier par aucun progrès à la conférence du désarmement.

Les deux co-présidents, américain et soviétique, ont annoncé que, cette semaine encore, il leur avait été impossible de se mettre d'accord pour former un groupe de travail chargé d'étudier l'élimination des secteurs nucléaires.

L'URSS demande qu'on prenne comme seule base d'étude le projet soviétique de "parapluie nucléaire", ce que refusent les Etats-Unis.

Tant du côté soviétique, que du côté américain, on déclare toutefois espérer parvenir à un accord avant la fin de la session en septembre. De chaque côté, on assure avoir l'appui des "neutres" de la conférence. Dans son allocution, M. Semyon K. Tsarapkine a souligné qu'il suffirait d'un peu de bonne volonté pour s'entendre, par exemple, sur le principe de la non-dissémination des armes nucléaires.

"Mais, jusqu'à présent, la conférence a plutôt reculé qu'avancé, a-t-il ajouté, qu'il s'agisse du désarmement lui-même ou des "mesures collatérales".

Du côté américain, on se déclare "déçu" de l'échec des pourparlers sur la formation d'un groupe d'étude, échec, précise-t-on, qui est dû à des raisons de procédure plutôt que de fond.

La conclusion est donnée par M. Karel Koura, de Tchécoslovaquie, qui appuie les thèses soviétiques, et par M. J. B. Tahourdin, du Royaume Uni, qui assure que la conférence de Genève a accompli un travail positif depuis l'accord de Moscou, dont il salue l'anniversaire.

Washington: le Traité de Rio a été correctement appliqué

WASHINGTON. — Le gouvernement des Etats-Unis estime **que le traité interaméricain d'assistance mutuelle de Rio a été correctement appliqué par la récente réunion consultative ministérielle et que, par conséquent, il n'est pas nécessaire de soumettre les décisions ministérielles à l'égard de Cuba à l'examen d'une autre organisation internationale comme le suggère le Mexique.**

Ce point de vue des Etats-Unis a été exposé mardi par le porte-parole du département d'Etat en réponse à une question concernant l'annonce faite lundi par le gouvernement mexicain qu'il ne respecterait pas les décisions de la conférence ministérielle et demandant que les décisions ministérielles prises dans le cadre du traité de Rio soient soumises à la Cour internationale de justice.

M. Robert McCloskey, porte-parole du département d'Etat, a fait à ce sujet les déclarations suivantes : "Nous estimons que le traité de Rio a été correctement appliqué. Les actes du gouvernement cubain avaient clairement pour but de renverser le gouvernement librement élu du Venezuela par la subversion ou la force et la violence. Ces actes ont été qualifiés par les ministres des affaires étrangères d'actes d'agression qui entrent dans le cadre de l'article six du traité".

Vientiane favorable à une conférence sur le Laos

VIENTIANE —Le gouvernement laotien a accueilli "très favorablement" la proposition soviétique pour la réunion d'une conférence à quatorze pays au Laos, indique un communiqué publié mardi, à l'issue du conseil du cabinet qui s'est tenu sous la présidence du prince Souvanna Phouma. La réponse sera bientôt envoyée à ce sujet, précise-t-on de source bien informée. A l'issue du conseil de cabinet le prince Souvanna Phouma a quitté Vientiane pour Louang Prabang où il soumettra au roi Savang Vathana les délibérations de ce conseil.

La Grande-Bretagne reste en contact avec les trois pays membres de la commission internationale de contrôle au Laos (Inde, Canada et Pologne) auxquels le ministre britannique des Affaires étrangères, M. Richard Butler, en qualité de co-président de la conférence de Genève, a demandé de faciliter une rencontre, en dehors du Laos, des chefs des trois factions politiques laotiennes, a déclaré aujourd'hui le porte-parole du Foreign Office. Il a ajouté que le gouvernement britannique avait été également en contact à ce sujet avec "le gouvernement laotien".

De source anglaise autorisée, on tient à préciser que l'on n'attend pas à Londres de réponse de la part des trois gouvernements mais que l'on espère qu'ils seront en mesure de convaincre les trois personnalités laotiennes de la nécessité d'une rencontre en territoire neutre, de préférence en Suisse.

DROIT D'ASILE

WASHINGTON. — L'ancien attaché culturel adjoint de l'ambassade de Chine communiste au Burundi, a reçu le droit d'asile politique aux Etats-Unis.

PSYCHOSE

BERNE. — L'inaptitude de la société industrielle à créer une atmosphère d'"accueil" se substituant pour l'homme aux anciens cadres de la vie rurale, a été dénoncée par le professeur Alfred Sauvy, professeur au Collège de France, au congrès de la Fédération mondiale pour la santé mentale qui siège à Berne, comme l'une des principales causes de la psychose collective d'insécurité qui affecte les populations des grandes villes.

Dupuis

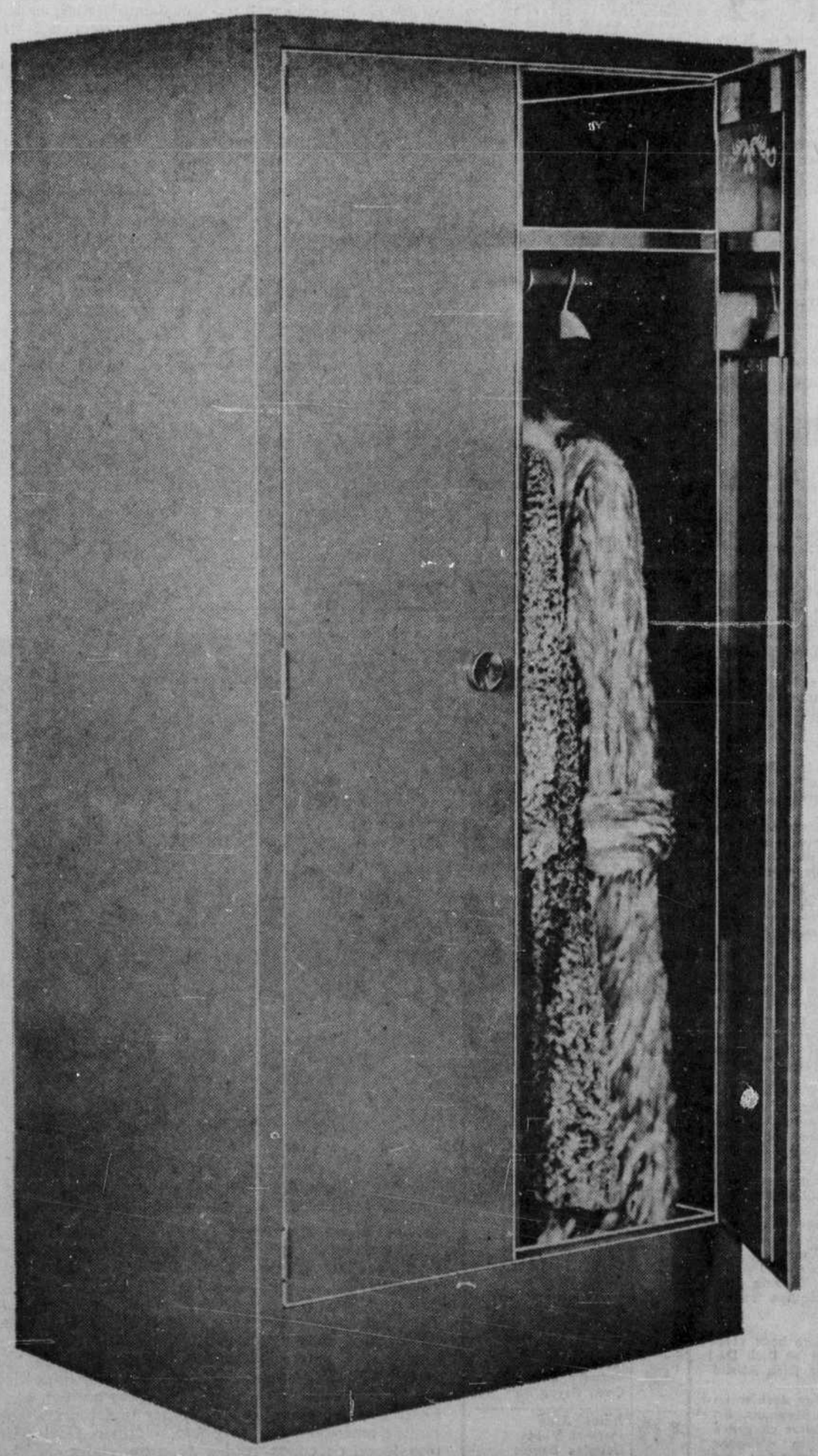
VENEZ DES 9h.30

TELEPHONEZ DES 9h.

VI. 2-6171

HEURES D'AFFAIRES: 9h.30 à 5h.30 — Ouvert le soir, jeu. et ven., jusqu'à 9 hres

La penderie moderne



range tout sans encombrer

ECONOMIE DES PLUS APPRECIABLE

ord. 47.95

AUBAINE DUPUIS

37.88

LE PLACARD LE PLUS SPACIEUX AU PLUS BAS PRIX

hauteur: 64 po.

surface: 30 x 19¾ po.

Pour faciliter le rangement des vêtements les panneaux sont coulissés. Robuste fabrication de métal dont l'extérieur est fini de ton beige. Barre à cintres, tablette.

- protection assurée
  - contre la pousière
  - contre les mites
  - contre l'humidité
- toujours utile
  - dans une chambre
  - un sous-sol
  - chalet ou camp

Soyez pratiques, achetez-en deux à un aussi bas prix!

DUPUIS — QUATRIEME, (rayon 780)

Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

Dupuis

LE PREMIER DU GENRE

une réussite de la technique

DE L'ERE SPATIALE

EXTRAORDINAIRE...

NOUVEL

AMPLIFICATEUR

INSÉRÉ MAINTENANT DANS ZENITH

ARCADIA

MINUSCULE CIRCUIT AMPLIFICATEUR ACCORDANT

- meilleur rendement avec 6 transistors
- amplificateur scellé le protégeant de la pousière et de la moisissure
- MICRO-LITHIC circuit plus fin qu'un bout d'allumette
- sécurité de l'amplificateur accrue de 500%
- "Tele-Touch" pour faciliter l'audition au téléphone.

Demandez une démonstration c'est gratuit

LES APPAREILS RADIOTHS ZENITH AU SON VIVANT

RENDEZ-VOUS À DOMICILE SUR DEMANDE

Venez ou téléphonez en composant VI. 2-5151, Poste 316

DUPUIS—TROISIÈME—STE-CATHERINE